F6



LOUIS . XIV.

LE
SIECLE
DE
LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE

Conſeiller aulique de ſa Majeſté, & membre de l'académie roiale des ſciences & belles lettres de Pruſſe.

TOME PREMIER.

À LONDRES:

Chez R. DODSLEY, à la Tête de Tully en Pallmall.

M.DCC.LII.

PREFACE
DE
L'EDITEUR.

LE manuſcrit de cet ouvrage m'aiant été remis par l'auteur, je le lus avec une très grande attention ; j'y remarquai un amour extréme de la vérité, & une impartialité entiér ſur toutes les matiéres qui y ſont traitées. C'eſt ſurtout par ces raiſons, que je me ſuis fait un devoir de le faire imprimer ſous les auſpices d'un monarque à qui la vérité n'eſt pas moins chére que la gloire, & qui, de l'aveu de l'Europe, eſt auſſi capable d'inſtruire les hommes, que de juger de leurs ouvrages.

J'oſe

J'oſe aſſûrer, que dans ces deux volumes on trouvera plus de faits intéreſſans, & plus d'anecdotes curieuſes, que dans les collections immenſes qu'on nous a données juſqu'ici ſur le régne de LOUIS XIV.

Au reſte, quoiqu'il ſoit queſtion à la fin de cet ouvrage des choſes que Louis XV a éxécutées par lui-même, & que plus d'un établiſſement de Louis XIV ait été perfectionné par ſon ſucceſſeur ; cependant il a paru, que le titre du SIÈCLE DE LOUIS XIV devait ſubſiſter, non ſeulement parce que c'eſt l'hiſtoire d'environ quatre-vingt années, mais parce que la pluſpart des grands changemens, dont il eſt parlé, ont été commencés ſous ce régne.

TABLE DES CHAPITRES.

TOME I.

TOME SECOND.

LE
SIECLE de LOUIS XIV.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CE n'eſt pas ſeulement la VIE DE LOUIS XIV qu'on prétend écrire; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſaier de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme; mais l'eſprit des hommes dans le ſiécle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les tems ont produit des héros & des politiques. Tous les peuples ont éprouvé des révolutions. Toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, & ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiécles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux, ſontceux où les arts ont été perfectionnés, & qui ſervant d'époque à la grandeur de l'-eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier des ces ſiécles à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de Philippe & d'Aléxandre, ou celui des Périclês, des Demoſthénes, des Ariſtotes, des Platons, des Apelles, des Phidias, des Praxitéles; & cet honneur a été renfermé dans les limites de la Gréce; le reſte de la terre était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de Céſar & d'Auguſte, déſigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le Troiſiéme, eſt celui qui ſuivit la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. alors on vît en Italie une famille de ſimples citoiens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe; les Médicis appellérent à Florence les arts, que les Turcs chaſſaient de la Gréce, c'était le tems de la gloire de l'Italie. Toutes les ſciences reprenaient une vie nouvelle; les Italiens les honorérent du nom de *vertu*, com-

me les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*, tout tendait à la perfection: les Michel-Anges, les Raphaëls, les Titiens, les Tasses, les Ariostes fleurirent. La gravûre fut inventée; la belle architecture reparut plus admirable encore que dans Rome triomphante; & la barbarie gothique, qui défigurait l'Europe en tout genre, fut chassée de l'Italie pour faire en tout place au bon goût.

Les arts, toûjours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, où ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérérent trop vîte.

François premier encouragea des savans; mais qui ne furent que savans: il eut des architectes; mais il n'eut ni des Michel-Anges, ni des Palladios: il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres Italiens qu'il appella, ne firent point d'eléves Français. Quelques épigrammes & quelques contes libres composaient toute notre poësie; Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du tems de Henri II.

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était encore qu'informe; & la philosophie expérimentale, qui était inconnuë par tout également.

Enfin, le quatriéme siécle est celui qu'on nomme le siécle de Louis XIV; & c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été poussés plus loin que sous les Medicis, sous les Augustes & les Aléxandres; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connuë que dans ce tems: & il est vrai de dire, qu'à commencer depuis les derniéres années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrétée en France; elle s'est étenduë en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle & profonde; elle a porté le goût en Allemagne,

Allemagne, les ſciences en Moſcovie; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, & l'Europe a dû ſa politeſſe à la cour de Louis XIV.

Avant ce tems, les Italiens appellaient tous les ultramontains du nom de barbares; il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Nos péres joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſiéreté Gothique; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés: car lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire, on trouve bientôt le beau & l'agréable; & il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'éloquence, la philoſophie, fuſſent preſque inconnuës à une nation, qui aiant des ports ſur l'océan & ſur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flote, & qui aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſieres.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamans, les Hollandais, les Anglais, firent tour-à-tour notre commerce, dont nous ignorions les principes. Louis XIII. à ſon avénement à la couronne n'avait pas un vaiſſeau; Paris ne contenait pas quatre-cent-mille hommes, & n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du roiaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables; les villes étaient ſans police, l'état ſans argent, & le gouvernement preſque toûjours ſans crédit parmi les nations étrangéres.

On ne doit pas ſe diſſimuler, que depuis la décadence de la famille de Charlemagne, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un état ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les loix, ou que l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction.

En France les peuples furent eſclaves juſques vers le tems de Philippe-Auguſte; les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à Louis XI; & les rois, toûjours occupés à ſoûtenir leur autorité contre leurs vaſſaux, n'eûrent jamais ni le tems de ſonger au bonheur de leurs ſujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI. fit beaucoup pour la puiſſance roiale, mais rien pour la félicité & la gloire de la nation.

François I. fit naître le commerce, la navigation, les lettres & tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, & tous perirent avec lui.

Henri le grand voulait retirer la France des calamités & de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il allait faire le bonheur.

Le cardinal de Richelieu, occupé d'abbaisser la maison d'Aûtriche, le calvinisme & les grands, ne joüit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf-cens années, notre génie a été presque toûjours rétréci sous un gouvernement gothique, au milieu des divisions & des guerres civiles, n'aiant ni loix ni coûtumes fixes, changeant de deux siécles en deux siécles un langage toûjours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre & l'oisiveté; les ecclésiastiques vivant dans le désordre & dans l'ignorance; & les peuples sans industrie, croupissant dans leur misére.

Voila pourquoi les Français n'eûrent part, ni aux grandes découvertes, ni aux inventions admirables des autres nations: l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai systême de l'univers, ne leur appartiennent point; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais & les Espagnols découvraient & conquéraient de nouveaux mondes à l'orient & à l'occident du monde connu. Charles-quint prodiguait déja en Europe les trésors du Méxique, avant que quelques sujets de François premier eussent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du seiziéme siécle, on vit dequoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ici ce qu'ils ont été sous Louis XIV; & l'on souhaite que la postérité de ce monarque, & celle de ses peuples, également animées d'une heureuse émulation, s'efforcent de surpasser leurs ancêtres.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici les détails presque infinis des guerres entreprises dans ce siécle; on est obligé de laisser aux annalistes le soin de ramasser avec éxactitude tous ces petits faits, qui ne serviraient qu'à détourner la vuë de l'objet principal. C'est à eux

à marquer

à marquer les marches, les contremarches des armées, & les jours où les tranchées furent ouvertes devant des villes, prises & reprises par les armes, données & rendues par des traités : mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, & disparaissent pour ne laisser voir que les grands événemens, qui ont fixé la destinée des empires ; tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera dans cette histoire qu'à ce qui mérite l'attention de tous les tems, à ce qui peut peindre le génie & les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, & conseiller l'amour de la vertu, des arts, & de la patrie.

On essaïera de faire voir ce qu'étaient & la France & les autres états de l'Europe avant la naissance de Louis XIV ; ensuite on décrira les grands événemens politiques & militaires de son régne. Le gouvernement intérieur du roiaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV. les particularités de sa cour & de son régne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siécle. Enfin on parlera de l'église, qui depuis si longtems est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiette & tantôt le fortifie ; & qui instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique & aux passions humaines.

DES

DES

ÉTATS de l'EUROPE avant LOUIS XIV.

IL y avait déja long-tems qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Moſcovie prés) comme une grande république partagée en pluſieurs états, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci ariſtocratiques, ceux-là populaires, mais tous correſpondans les uns avec les autres; tous aiant un même fonds de religion, quoique diviſés en pluſieurs ſects; tous aiant les mêmes principes de droit public & de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt par ces principes que les nations Européanes ne font point eſclaves leurs priſonniers; qu'elles reſpectent les ambaſſadeurs de leurs ennemis; qu'elles conviennent enſemble de la prééminence & de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois, & des autres moindres potentats; & qu'elles s'accordent ſur-tout dans la ſage politique de tenir entr'elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, emploiant ſans ceſſe les négociations, même au milieu de la guerre, & entretenant les uns chez les autres des ambaſſadeurs, ou des eſpions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des deſſeins d'une ſeule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, & garantir les plus faibles des invaſions que le plus fort eſt toûjours prêt d'entreprendre.

Depuis Charles-quint la balance penchait trop du côté de la maiſon d'Aûtriche. Cette maiſon puiſſante était, vers l'an 1630. maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, & des tréſors de l'Amérique; les Païs-bas, le Milanais, le roiaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenues ſon patrimoine; & ſi tant d'états avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France : il eſt à peu-près de la même étenduë; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en homme robuſtes & patiens dans le travail. La nation Allemande eſt gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois Capétiens, qui étaient des chefs ſouvent mal-obéis, de pluſieurs grands vaſſaux, & d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, & qu'on nomme impérialles, environ autant de ſouverains ſeculiers, prés de quarante princes ecléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit évêques, neuf électeurs, parmi leſquels on peut compter trois rois, enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compoſent ce grand corps Germanique, que le flegme Allemand fait ſubſiſtér avec preſque autant d'ordre, qu'il y avait autrefois de confuſion dans le gouvernement Français.

Chaque membre de l'empire a ſes droits, ſes priviléges, ſes obligations ; & la connaiſſance difficile de tant de loix, ſouvent conteſtées, fait ce que l'on appelle en Allemagne, *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation Germanique eſt ſi renommée.

L'empereur lui-même ne ſerait guéres à la vérité plus puiſſant, ni plus riche qu'un doge de Veniſe. L'Allemagne, partagée en villes libres & en principautés, ne laiſſe au chef de tant d'états, que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, ſans domaines, ſans argent, & par conſéquent ſans pouvoir. Il ne poſſede pas à titre d'empereur un ſeul village ; la ville de Bamberg lui eſt aſſignée ſeulement pour ſa réſidence, quand il n'en a pas d'autre. Cependant cette dignité auſſi vaine que ſuprême, était devenuë ſi puiſſante entre les mains des Aûtrichiens, qu'on a craint ſouvent qu'ils ne convertiſſent en monarchie abſoluë cette république de princes.

Deux partis diviſaient alors & partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, & ſur-tout l'Allemagne. Le premier eſt celui des catholiques plus ou moins ſoumis au pape ; le ſecond eſt celui des ennemis de la domination ſpirituelle & temporelle du pape & des prélats catholiques. Nous appellons ceux de ce parti du nom général de proteſtans, quoiqu'ils ſoient diviſés en Luthériens, Calviniſtes & autres, qui ſe haïſſent entr'eux, preſque autant qu'ils haïſſent Rome.

En Allemagne, la Saxe, le Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohéme, de la Hongrie, les états de la maiſon de Brunſwic, le Wirtemberg, ſuivent la religion Luthérienne, qu'on nomme évan-

gelique.

gélique. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les Calvinistes, répandus parmi les Luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'empire, & aiant à leur tête la maison d'Aûtriche, ils étaient sans doute les plus puissans.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les états chrétiens, saignaient encore des plaïes, qu'ils avaient reçuës de tant de guerres de religion, fureur particuliére aux chrétiens ignorée des idolâtres, & suite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtems dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aïent causé une guerre civile, & les nations étrangéres (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos péres se soient égorgés mutuellement pendant tant d'années en prêchant la patience.

En 1619 l'empereur Mathias étant mort sans enfans, le parti protestant se remua pour ôter l'empire à la maison d'Aûtriche & à la communion Romaine ; mais Ferdinand archiduc de Grats, cousin de Mathias, n'en fut pas moins élu empereur. Il était déja roi de Bohême & de Hongrie, par la démission de Mathias, & par le choix forcé que firent de lui ces deux roiaumes.

Ce Ferdinand II. continua d'abattre le parti protestant : il se vit quelque-tems le plus puissant & le plus heureux monarque de la chrétienté, moins par lui-même que par le succès de ses deux grands géneraux, Valstein & Tilly, à l'exemple de beaucoup de princes de la maison d'Aûtriche, conquérans sans être guerriers, & heureux par le mérite de ceux qu'ils savaient choisir. Cette puissance menaçait déja du joug, & les protestans & les catholiques : l'alarme fut même portée jusqu' à Rome, sur laquelle ce titre d'empereur & de roi des Romains donne des droits chimériques, que la moindre occasion peut rendre trop réel. Rome, qui de son côté prétendait autrefois un droit plus chimérique sur l'empire, s'unit alors avec la France contre la maison d'Aûtriche. L'argent des Français, les intrigues de Rome, & les cris de tous les protestans, appellérent enfin du fond de la Suéde Gustave-Adolphe, le seul roi de ce tems-là qui pût prétendre au nom de héros, & le seul qui pût renverser la puissance Aûtrichienne.

L'ar-

L'arrivée de Gustave en Allemagne changea la face de l'Europe. Il gagna en 1631 contre le général Tilly la bataille de Leipsic, si célébre par les nouvelles manœuvres de guerre que ce roi mit en usage, & qui passe encore pour le chefd'œuvre de l'art militaire.

L'empereur Ferdinand se vit en 1632 prêt à perdre la Bohême, la Hongrie & l'Empire : son bonheur le sauva ; Gustave-Adolphe fut tué à la bataille de Lützen, au milieu de sa victoire ; & la mort d'un seul homme rétablit ce que lui seul pouvait détruire.

La politique de la maison d'Aûtriche, qui avait succombé sous les armes d'Adolphe, se trouva forte contre tout le reste ; elle détacha les princes les plus puissans de l'empire, de l'alliance des Suedois. Ces troupes victorieuses, abandonnées de leurs alliés, & privées de leur roi, furent battuës à Norlingue ; & quoique plus heureuses ensuite, elles furent toûjours moins à craindre que sous Gustave.

Ferdinand II. mort dans ces conjonctures, laissa tous ses états à son fils Ferdinand III. qui hérita de sa politique, & fit comme lui la guerre de son cabinet : il régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenuë depuis ; le luxe y était inconnu, & les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686, par les réfugiés Français, qui allérent y établir leurs manufactures. Ce païs fertile & peuplé manquait de commerce & d'argent ; la gravité des mœurs & la lenteur particuliére aux Allemans, les privaient de ces plaisirs & de ces arts agréables, que la sagacité Italienne cultivait depuis tant d'années, & que l'industrie Française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemans, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; & cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de tems sous les même étendarts tant de peuples différens, les mettait à-peu-près comme aujourd'hui dans l'impossibilité de portér & de soûtenir longtems la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toûjours dans l'Empire que les Français on fait la guerre contre l'empire. La difference du gouvernement & du génie rend les Français plus propres pour l'attaque, & les Allemans pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Eſpagne, gouvernée par la branche aînée de la maiſon d'Aûtriche, avait imprimé après la mort de Charles-quint, plus de terreur que la nation Germanique. Les rois d'Eſpagne étaient incomparablement plus abſolus & plus riches. Les mines du Méxique & du Potoſi ſemblaient leur fournir dequoi acheter la liberté de l'Europe. Ce projet de la monarchie univerſelle de notre continent chrétien, commencé par Charles-quint, fut d'abord ſoûtenu par Philippe II. Il voulut, du fond de l'Eſcurial, aſſervir la chrétienté par les négociation, & par la guerre. Il envahit le Portugal ; il déſola la France ; il menaça l'Angleterre : mais plus propre peut-être à merchander de loin les eſclaves, qu'à combattre de près ſes ennemis, il n'ajoûta aucune conquête à la facile invaſion du Portugal ; il ſacrifia de ſon aveu quinze-cent millions, qui font aujourd'hui plus de trois-mille-millions de notre monoie, pour aſſervir la France, & pour regagner la Hollande. Mais ſes tréſors ne ſervirent qu'à enrichir ces païs qu'il voulut domter.

Philippe III. ſon fils, moins guerrier encore & moins ſage, eut peu de vertus de roi. La ſuperſtition, ce vice des ames faibles, ternit ſon régne, & affaiblit la monarchie Eſpagnole. Son roiaume commencait à s'épuiſer d'habitans, par les nombreuſes colonies que l'avarice tranſplantait dans le nouveau monde ; & ce fut dans ces circonſtances que ce roi chaſſa de ſes états près de huit-cens-milles Maures, lui qui auriat dû au contraire en faire venir davantage, s'il eſt vrai que le nombre des ſujets ſoit le tréſor des monarques. L'Eſpagne fut preſque déſerte depuis ce tems : la fierté oiſive des habitans laiſſa paſſer en d'autres mains les richeſſes du nouveau monde ; l'or du Pérou devint le partage de tous les marchands de l'Europe : en vain une loi ſévere & preſque toûjours exécutée, ferme les ports de l'Amérique Eſpagnole, aux autres Nations ; les négocians de France, d'Angleterre, d'Italie, chargent de leurs marchandiſes les gallions, en rapportent le principal avantage, & c'eſt pour eux que le Pérou & le Méxique ont été conquis.

La grandeur Eſpagnole ne fut donc plus ſous Philippe III, qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faibleſſe de ſon pére, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes,

& la Catalogne par l'abus du deſpotiſme. C'eſt ce même roi, à qui le comte-duc d'Olivarès, ſon favori & ſon miniſtre, fit prendre le nom de grand à ſon avénement à la couronne, peut-être pour l'exciter à mériter ce titre, dont il fut ſi indigne, que tout roi qu'il était, perſonne n'oſa le lui donner. De tels rois ne pouvaient être longtems heureux dans leurs guerres contre la France. Si nos diviſions & nos fautes leur donnaient quelques avantages, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal-ſervir; les Caſtillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonois diſputaient ſans ceſſe leur liberté contre le conſeil roial; & les Catalans, qui regardoient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces. Ainſi ce beau roiaume était alors peu puiſſant au-dehors & miſérable au-dedans; nulle induſtrie ne ſecondait, dans ces climats heureux, les préſens de la nature; ni les ſoies de la Valence, ni les belles laines de l'Andalouſie & de la Caſtile, n'étaient préparées par les mains Eſpangoles: les toiles fines étaient un luxe très-peu connu: les manufactures Flamandes, reſte des monumens de la maiſon de Bourgogne, fourniſſaient à Madrid ce que l'on connaiſſait alors de magnificence: les étoffes d'or & d'argent étaient défenduës dans cette monarchie, comme elles le ſeraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Eſpagne était ſi pauvre, que le miniſtére de Philippe IV ſe trouva réduit à la néceſſité de faire de la monoie de cuivre, à laquelle on donna un prix preſque auſſi fort qu'à l'argent; il fallut que le maître du Méxique & du Pérou fit de la fauſſe monoie pour païer les charges de l'état. On n'oſait, ſi on en croit le ſage Gourville, impoſer des taxes perſonnelles; parce que ni les bourgeois, ni les gens de la campagne, n'aiant preſque point de meubles, n'auraient jamais pû être contraints à païer. Tel était l'état de l'Eſpagne, & cependant réunie avec l'Empire, elle mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un roiaume. Jean, duc de Bragance, prince qui paſſait pour faible, avait arraché cette pro-

province à un roi plus faible que lui ; les Portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguer avec la France & la Hollande en 1641 contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministére Français, que n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce & augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'un maniére bien différente.

DE LA HOLLANDE.

Ce petit état de sept provinces unies, païs stérile, mal-sain, & presque submergé par la mér, était depuis environ un demi-siécle, un exemple presque unique sur la terre, de ce que peuvent l'amour de la liberté, & le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices Espagnoles, & qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistérent a toutes les forces de leur maître & de leur tyran Philippe II. éludérent les desseins de plusieurs princes, qui voulaient les secourir pour les asservir, & fondérent une puissance, que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés ; la liberté avait élevé leur courage, & les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellens soldats. A peine vaingueurs de leur maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les maniéres d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplérent la Hollande d'une foule d'étrangers, & surtout de Wallons, que l'inquisition persecutait dans leur patrie, & qui d'esclaves devinrent citoiens.

La religion calviniste, dominant dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce païs, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; & cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espéce

humaine

humaine. On avait l'exemple de l'Anglèterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

Tandis que les Hollandais établiſſaient, les armes à la main, ce gouvernement nouveau, ils le ſoûtenaient par le négoce. Ils allérent attaquèr au fond de l'Aſie ces mêmes maîtres, que jouiſſaient alors des découvertes des Portugais ; ils leur enlevérent les îles où croiſſent ces épiceries précieuſes, tréſors auſſi réels que ceux du Pérou, & dont la culture eſt auſſi ſalutaire à la ſanté, que le travail des mines eſt mortel aux hommes.

La compagnie des Indes orientales, établie en 1602, gagnait déja près de trois-cent pour cent en 1620. Ce gain augmentait chaque année. Bientôt cette ſociété de marchands, devenuë une puiſſance formidable, bâtit dans l'île de Java, la ville de Batavia, la plus belle de l'Aſie, & le centre du commerce, dans laquelle réſident cinq-mille Chinois, & où abordent toutes les nations de l'univers. La compagnie peut y armer trente vaiſſeaux de guerre de quarante piéces de canon, & mettre au moins vingt-mille hommes ſous les armes. Un ſimple marchand, gouverneur de cette colonie, y paraît avec la pompe des plus grands rois, ſans que ce faſte Aſiatique corrompe la frugale ſimplicité des Hollandais en Europe. Ce commerce & cette frugalité firent la grandeur des Sept-provinces.

Anvers, ſi long tems floriſſante, & qui avait englouti le commerce de Veniſe, ne fut plus qu'un déſert. Amſterdam, malgré les incommodités de ſon port, devint à ſon tour le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mèr furent contenuës par de doubles digues. Des canaux creuſés dans tout les villes, furent revêtus de pierre ; les ruës devinrent de larges quais, ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes aborderent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier, formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois dans un même lieu, le ſpectacle de la mèr, de la ville, & de la campagne.

Cet état d'une eſpéce ſi nouvelle, était depuis ſa fondation, attaché intimement à la France : l'intérêt les réuniſſait ; ils avaient les

mêmes

mêmes ennemis : Henri le grand & Louis XIII avaient été ses alliés & ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, & prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais Charles I, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soûtenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échaper déja de sa main ; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des loix, & changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, & trop faible pour les exécuter ; bon mari, bon maitre, bon pére, honnête-homme, mais monarque mal conseillé : il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin le trône & la vie sur un échafaut, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV. empécha pour un tems l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur ; son commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au tems où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais sous la domination de Cromwel, qui l'assujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, & qui dans son gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

DE ROME.

Cette balance, que l'Angleterre s'était longtems flâtée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essaïait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que posséde le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, & trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son païs, qui d'ailleurs a peu d'argent & de commerce ; son autorité spirituelle, toûjours un peu mélée de temporel, est détruite & abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; & si dans l'autre il est regardé comme un pére, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison & avec succés. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, & lier quelquefois les mains. On voit encore

dans

dans tous les païs catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoïent au pape, à leur avénement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles de tous les évêchez, & s'exprime dans ses bulles, comme s'il conférait ces dignitées de sa seule puissance. Tous les évêques Italiens, Espagnols, Flamans, & même quelques Français, se nomment évêques, par la permission divine, & par celle du saint siége. Il n'y a point de roiaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la prémiere année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immediats du pape, répandus dans tous les états. La coûtume qui fait tout, & qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des loix, n'a pas toûjours permis aux princes de remédiér entiérement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses utiles & sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain, est un crime de léze-majesté dans un laïque; c'est dans le cloître un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouèr un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne à soimême, l'esprit de trouble, le malheur des tems, n'ont que trop souvent porté des ordres entiérs de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui régne en France depuis un siécle, & qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur reméde à cet abus. Les bons livers écrits sur cette matiére sont de vrais services rendus aux rois & aux peuples: & un des grands changemens qui se soient fait par ce moien dans nos mœurs sous Louis XIV; c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être, qu'ils sont sujets du roi, avant que d'être serviteurs du pape. La jurisdiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife Romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'église Gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans les causes ecclésiastiques.

Si on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa niéce, se faire relever de ses vœux, c'est à Rome, & non à son évêque, qu'on

qu'on s'adresse; les graces y sont taxées, & les particuliers de tous les états y achêtent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, & par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toûjours soûtenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique, que la république Romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire, selon les hommes & selon les tems. Les papes sont presque toûjours des Italiens, blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux, qui leur ressemblent, & qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres, qui vont jusqu'à la Chine & à l'Amérique; il embrasse en ce sens l'univers; & on peut dire ce que disait autrefois un étranger du sénat de Rome: *j'ai vû un consistoire de rois.* La plûpart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en voi point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sai si une autre nation eût pû conserver si longtems dans l'Europe tant de prérogatives toûjours combattuës: toute autre cour les eût peut-être perduës, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa vivacité; mais Rome emploiant presque toûjours à propos la fermeté & la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pû humainement garder. On la vit rampante sous Charles-quint, terrible à notre roi Henri III, ennemie & amie tour-à-tour de Henri IV, adroit avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV, dans le tems qu'il fut à craindre, & souvent ennemie secrette des empereurs, dont elle se defiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique, & de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance, qui six siécles auparavant avait voulu soumettre l'Empire & l'Europe à la tiâre.

Naples est un temoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art & de grandeur, de créer & de donner des roiaumes. Mais le roi d'Espagne, possesseur de cet état, ne laissait à la cour Romaine que l'honneur & le danger d'avoir un vassal trop puissant.

DU

DU RESTE DE L'ITALIE.

Au reſte, l'état du pape était dans une paix heureuſe, qui n'avait été altérée que par une petite guerre entre les cardinaux Barberin, neveux du pape Urbain VIII, & le duc de Parme; guerre peu ſanglante & paſſagére, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être néceſſairement conformes à l'eſprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces troubles, marchait à la tête de ſa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille, qui ſe donna, fut entre quatre ou cinq-cens hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia ſe rendit à diſcrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie; cette artillerie conſiſtait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'hiſtorie, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finiſſait tout par des victoires.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Veniſe craignait les Turcs & l'Empereur; elle défendait à peine ſes états de terre-ferme, des prétentions de l'Allemagne, & de l'invaſion du grand-ſeigneur. Ce n'était plus cette Veniſe autrefois la maîteſſe du commerce du monde, qui cent-cinquante ans auparavant avait excité la jalouſie de tant de rois. La ſageſſe de ſon gouvernement ſubſiſtait; mais ſon grand commerce anéanti lui ôtait preſque toute ſa force, & la ville de Veniſe était, par ſa ſituation, incapable d'être domtée, & par ſa faibleſſe, incapable de faire des conquêtes.

L'état de Florence jouiſſait de la tranquillité & de l'abondance, ſous le gouvernement des Médicis; les lettres, les arts, & la politeſſe, que les Médicis avaient fait naître, floriſſaient encore. La Toſcane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

La Savoie déchirée par une guerre civile, & par les troupes Françaiſes & Eſpagnoles, s'était enfin réunie toute entiére en faveur de la France, & contribuait en Italie à l'affaibliſſement de la puiſſance Aûtrichienne.

Les Suiſſes conſervaient, comme aujourd'hui, leur liberté, ſans chercher à opprimer perſonne. Ils vendaient leurs troupes à leurs

voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences, & tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages & heureux.

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suéde, le Danemarck, la Moscovie, étaient comme les autres puissances, toûjours en défiance ou en guerre entr'elles. On voiait, comme aujourd'hui, dans la Pologne les mœurs & le gouvernement des Goths & des Francs, un roi électif, des nobles partageans sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles, point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois, ou par les Moscovites, & tantôt par les Turcs. Le Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les païsans même dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque par tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suéde, ne l'était plus à personne. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélims, les Mahomets, & les Solimans; la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les Sultans étaient en même-tems, & les plus despotiques des souverains, & les moins assûrés de leur trône & de leur vie. Osman & Ibrahim venaient de mourir par le cordeau, Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire Turc ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, & que les revolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boristhene jusqu'aux états de Venise, on voiait la Moscovie, la Hongrie, la Gréce, les îles, tour-à-tour en proie aux armes des Turcs: & dès l'an 1640, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces, & l'intérêt des principales nations Européanes, vers le tems de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suéde, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal,

tugal, & aient pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soûtenait contre l'Empire & l'Espagne, une guerre ruineuse aux deux partis, & funeste à la maison d'Aûtriche. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siécles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés, & des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontiéres, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empéché les ennemis de prendre Corbie en 1637, & de venir jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; & le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance Aûtrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochéres de Paris à fournir chacune un laquais pour allèr à la guerre, & pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols & aux Allemans, & n'en avaient pas moins essuïé.

MOEURS DU TEMS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Picolomini, Jean de Vert, le maréchal de Guébriant, les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'état ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais sur-tout le cardinal duc de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siécle qui n'ait eu des hommes d'état & de guerre célébres; la politique & les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme; il faut toûjours ou négocier, ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, & le public attribuë souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vû faire du tems de Louis XIV; les armées n'étaient pas si nombreuses: aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-quint, ne s'était vû à la tête

de cinquainte-mille hommes : on aſſiégeait & on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans ſon enfance ; les piques & les arquebuſes étaient en uſage ; on ſe ſervait beaucoup de l'épée, devenuë inutile aujourd'hui. Il reſtait encore, des anciennes loix des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui obſerva cette coûtume. Il envoïa un héraut-d'armes à Bruxelles, déclarer la guerre à l'Eſpagne en 1635.

Rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : la cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, la Valette, Sourdis archévêque de Bordeaux, avaient endoſſé la cuiraſſe, & fait la guerre eux-mêmes. Les papes menacérent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au cardinal de la Valette, qu'il le depouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne faiſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, aupres deſquelles ils étaient emploiés. Charnacé, envöié de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637 ; & depuis même, l'ambaſſadeur d'Eſtrade fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt-mille hommes effectifs ſur pied. La marine anéantie depuis des ſiécles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée ſous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-ſix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ ſoixante & dix millions de ce tems, où la valeur arbitraire du marc d'argent eſt pouſſée juſqu'à quarante-neuf livres idéales ; valeur numéraire éxorbitante, & que l'intérêt public & la juſtice demandent qui ne ſoit jamais augmentée.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du roiaume était entiérement négligée, preuve certaine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de Richelieu, occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'état, avait commencé à rendre la France formidable au-dehors, ſans avoir

encore

encore pû la rendre bien floriſſante au-dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés, ni gardés; les brigandsles infeſtaient; les ruës de Paris, étroites, mal pavées, & couvertes d'immondices dégoutantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les regiſtres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal païés, & qui même ne ſervaient pas.

Depuis la mort de François II, la France avait été toûjours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une maniére paiſible & volontaire. Les ſeigneurs avaient été élevés dans les conſpirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au ſouverain l'a été depuis.

Cet eſprit de diſcorde & de faction avait paſſé de la cour juſqu'aux moindres villes, & poſſédait toutes les communautés du roiaume; on ſe diſputait tout, parce qu'il n'y avait rien de régle: il n'y avait pas juſqu'aux paroiſſes de Paris qui n'en vinſſent aux mains; les proceſſions ſe battaient les unes contre les autres, pour l'honneur de leurs banniéres. On avait vû ſouvent les chanoines de Notre-dame aux priſes avec ceux de la Sainte-chapelle: le parlement & la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas, dans l'égliſe de Notre-dame, le jour que Louis XIII mit ſon roiaume ſous la protection de la vierge Marie.

Preſque toutes les communautés du roiaume étaient armées; preſque tous les particuliers reſpiraient la fureur du duël. Cette barbarie gothique, autoriſée autrefois par les rois même, & devenuë le caractére de la nation, contribuait encore autant que les guerres civiles & étrangéres, à dépeupler le païs. Ce n'eſt pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de Français de la main des Français même, que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la maniére dont les arts & les ſciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'hiſtoire de nos mœurs à ſa place. On remarquera ſeulement que la nation Françaiſe était plongée dans l'ignorance, ſans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On conſultait les aſtrologues, & on y croiait. Tous les mémoires de ces tems-là, à commencer par l'hiſtoire du préſident de Thou, ſont remplis de prédictions. Le grave & ſévére duc de Sully rap-

porte ſerieuſement celles qui furent faites à Henri IV : cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était ſi accréditée, qu'on eut ſoin de tenir un aſtrologue caché près de la chambre de la reine Anne d'Aûtriche, au moment de la naiſſance de Louis XIV.

Ce que l'on croira à peine, & ce qui eſt pourtant rapporté par l'abbé Vittorio Siry, auteur contemporain, trés-inſtruit ; c'eſt que Louis XIII eut dès ſon enfance le ſurnom de juſte, parce qu'il était né ſous le ſigne de la Balance.

La même faibleſſe, qui mettait en vogue cette chimére abſurde de l'aſtrologie judiciaire, faiſait croire aux poſſeſſions, & aux ſortiléges : on en faiſait un point de religion ; l'on ne voiait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compoſés de magiſtrats, qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toûjours à la mémoire du cardinal de Richelieu, la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condanné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne, que le miniſtre & les juges aïent eû la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait perir un innocent dans les flâmes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la derniére poſtérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Gréve comme ſorciére, & que le conſeiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel ſortilége elle s'était ſervie pour gouverner l'eſprit de Marie de Médicis ; que la maréchale lui répondit, *je me ſuis ſervie du pouvoir qu'ont les ames fortes ſur les eſprits faibles* ; & qu'enfin cette réponſe ne ſervit qu'à précipiter l'arrêt de ſa mort.

On voit encore dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet, un procès commencé en 1601, au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à-peu-près de la maniére dont nous avons vû des exemples à la foire ; on voulait fair brûler & le maître & le cheval comme ſorciers.

En voilà aſſez pour faire connaître en général les mœurs & l'eſprit du ſiécle, qui précéda celui de Louis XIV.

Ce défaut de lumiéres dans tous les ordres de l'état, fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques ſuperſtitieuſes, qui déſhonoraient la religion. Les Calviniſtes, confondant avec le culte raiſonnable des catholiques les abus qu'on faiſait de ce culte, n'en

étaient

étaient que plus affermis dans leur haine contre notre église. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche & des mœurs féroces, caractére de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait & avilissait la France ; & l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célébre & si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumiéres ; point d'academies, point de théâtres. Enfin, les mœurs, les loix, les arts, la société, la religion, la paix & la guerre, n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siécle qu'on appelle le siécle de Louis XIV.

CHAPITRE SECOND.

Minorité de LOUIS XIV : victoires des Français sous le grande Condé, alors duc d'Enguien.

LE cardinal de Richelieu, & Louis XIII, venaient de mourir; l'un admiré & haï, l'autre déja oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministére, & peu de respect pour le trône. Louis XIII par son testament établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flâta de l'être mieux après sa mort ; mais la premiére démarche de sa veuve Anne d'Aûtriche, fut de faire annuller les volontés de son mari, par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtems opposé à la cour, & qui avait à peine conservé sous Louis, la liberté de faire des remontrances, cassa la testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoien. Anne d'Aûtriche s'adressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal aprés la mort de Henri IV ; & Marie de Médicis avait donné cet éxemple, parce que toute autre voie eût été longue & incertaine ; que le parlement entouré de ses

18 Août 1643.

gardes,

gardes, ne pouvait résister à ses volontés ; & qu'un arrêt rendu au parlement & par les pairs, semblait assurer un droit incontestable *.

L'usage qui donne la régence aux méres des rois, parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, aiant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire, aiant seul déclaré par des arrêts ce droit des méres, paru en effet avoir donné la régence ; il se regarda, non sans quelque vraisemblance comme le tuteur des rois, & chaque conseiller crut être une partie de la souverainté. Par le même arrêt Gaston duc d'Orléans, frére du feu roi, eut le vain titre de lieutenant général du roiaume sous la régente absoluë.

Anne d'Aûtriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV son frere, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément, pourquoi l'on faisait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu, & il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire. Il s'était lié contre l'Empereur avec la Suéde, & avec le duc Bernard de Saxe-Veimar, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient condottieri, c'est-à-dire, qui vendaient des troupes. Il attaquait aussi la branche Aûtrichienne-Espagnole dans ces dix provinces que nous appellons en général du nom de Flandre ; & il avait partagé avec les Hollandais alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes Espagnoles sortirent des frontiéres du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom Francisco de Mello. Ils vinrent ravager les frontieres de Champagne : ils attaquérent Rocroi, & ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort du Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances ; & quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une

* Riencourt, dans son histoire de Louis XIV, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente ; ce qui fut confirmé : mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de 21 ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon alors duc d'Enguien, connu depuis sous le nom du grand Condé. La plûpart des grands capitaines sont devenus tels par dégrez. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel: il n'y avait en Europe que lui & le Suédois Torstenson, qui eûssent eû à vingt ans ce génie, qui peut se passer de l'expérience.

Le duc d'Enguien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hazarder de bataille. Le maréchal de l'Hôpital, qui lui avait été donné pour le conseiller & pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion maréchal de camp, digne d'être consulté par lui; ils forcérent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

19 Mai.

On remarque, que le prince aiant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner. On conte la même chose d'Aléxandre: il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi, qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voiait à la fois le danger & la ressource, par son activité éxempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie Espagnole jusques-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, & qui s'ouvrait avec une agilité, que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons, qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura, & l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arréta le carnage. Les officiers Espagnols se jettaient à ses genoux, pour trouvèr auprès de lui un azile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enguien eût autant de soin de les épargner, qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie Espagnole mourut percé de coups. Condé en l'aprenant, dit: *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le respect qu'on avait encor en Europe pour les armées Espagnoles fut anéanti, & l'on commença à faire cas des armées Françaises, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célebre; car la sanglante journée de Marignan, disputée plûtot que gagnée par François premier sur les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noirs Allemandes, autant que de troupes Françaises.

Les journées de Pavie & de Saint Quentin étaient encor des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eû le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eû de petits succès, mais toûjours balancés par des pertes. Les grandes batailles, qui ébranlent les états, & qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été données en ce tems que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire Française, & de celle de Condé: il sut vaincre & profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hazarder; & ses couriers revenus trouvérent tout préparé pour cette expédition.

8 Août. 1643

Le prince de Condé passa à travers le païs ennemi, trompa la vigilance du général Beck, & prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siége devant Cirq, & s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemans; il le passa après eux; il vint réparer les pertes & les défaites que les Français avaient essuiées sur ces frontiéres après la mort du maréchal de Guébriant. Il trouva Fribourg pris, & le général Merci sous ses murs avec une armée supérieure encor à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Grammont, & l'autre ce Turenne, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jettait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eût depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'Enguien jetta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille

31 Août 1644.

de Fribourg, plus meurtriére que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg & Mayence rendus, furent la preuve & le fruit de la victorie.

Le duc d'Enguien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, & demande des récompenses à la cour ; il laisse son armée au maréchal de Turenne; mais ce général, tout habile qu'il est deja, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, & joint à la gloire de commandèr encor Turenne, celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complette. Le maréchal de Grammont y est pris.; mais le général Gléen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, & Merci est au nombre des morts. Ce général regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré dans le champe de bataille; & on grava sur sa tombe; *sta, viator, heroem calcas:* arrête, voiageur, tu foules un héros.

Avril 1645. 3 Août 1645.

Le nom du duc d'Enguien éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque à la vuë de l'armée Espangole, & il fut le premier qui donna cette place à la France.

7 Oct. 1646.

Tant de succès & de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministére autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes & de sa gloire, & on l'envoia en Catalogne avec de mauvaises troupes mal paiées; il assiégea Lérida, & fut obligé de lever le siége. On l'accuse dans quelques livres, de fanfaronade, pour avoir ouvert la tranché avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

1647.

Bien-tôt les affaires chancelantes forcérent la cour de rappeller Condé en Flandre. L'archiduc Léopold, frére de l'empereur, assiégeait Lens en Artois. Condé rendu à ses troupes qui avaient toûjours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisiéme fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles: *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, & de Norlingue.* Cette bataille de Lens mit le comble à sa gloire.

Il dégagea lui-même le maréchal de Grammont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux & les Espagnols,

20 Août 1648.

qui composaient cette armée, furent dissipés ; ils perdirent plus de cent drapeaux, trente-huit piéces de canons ; ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers ; on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, & l'archiduc demeura sans armée.

Juill. 1644. Nov. 1644. Tandis que le prince de Condé * comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, & que le duc d'Orleans, frére de Louis XIII, avait aussi soûtenu la réputation d'un fils de Henri IV, & celle de la France, par la prise de Gravelines, par celle de Courtrai & de Mardik ; le vicomte de Turenne avait pris Landau ; il avait chassé les Espagnols de Trêves, & rétabli l'électeur.

Nov. 1647. 1645. 1646. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, & contraignit le duc de Baviére à sortir de ses états à l'âge de près de 80 ans. Le comte de Harcourt prit Balaguier, & battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaisseaux & vingt galéres de France, qui composaient presque toute la marine, rétablie par Richelieu, battirent la flote Espagnole sur la côte d'Italie.

Mai 1644. Mars 1745. Ce n'était pas tout ; les armes Françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent & malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son état par la France, & retenu prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la France pressaient la puissance Aûtrichienne au midi & au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la bataille de Badajox. Torstenson défit les Impériaux prés de Tabor, & remporta une victoire complette. Le prince d'Orange à la tête des Hollandais pénétra jusque dans le Brabant.

1647. Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voiait le Roussillon & la Catalogne entre les mains des Français. Naples révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise, dernier prince de cette branche d'une maison, si féconde en hommes illustres & dangereux. Celui-ci qui ne passa que pour un avanturier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eû du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flote d'Espagne, & de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Aûtriche,

* Son pére était mort en 1646.

tant

tant de victoires accumulées par les Français, & secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne & Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, & que l'Empereur & le roi d'Espagne étaient presque sans états; cependant cinq années de gloire à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, & nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE TROISIEME.

GUERRE CIVILE.

LA reine Anne d'Aûtriche, régente absoluë, avait fait du cardinal Mazarin, le maître de France, & le sien. Il avait sur elle cet empire, qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, & avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

On lit dans quelques mémoires de ces tems-là, que la reine ne donna sa confiance à Mazarin, qu'au défaut de Potier évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peind cet évêque comme une homme incapable: il est à croire qu'il l'était, & que la reine ne s'en était servie quelque tems que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal & d'un étranger. Mais ce qu'il ne faut pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministére passager par déclarèr aux Hollandais : *qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.*

Il

Il aurait donc dû faire la même propofition aux Suédois. Presque tous les hiſtoriens rapportent cette abſurdité, par ce qu'ils l'ont luë dans les mémoires des courtiſans & des Frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falſifiés par la paſſion, ou rapportés ſur des bruits populaires. Le puérile ne doit pas être cité, & l'abſurde ne peut être cru.

Mazarin uſa d'abord avec modération de ſa puiſſance. Il faudrait avoir vécu longtems avec un miniſtre, pour peindre ſon caractére, pour dire quel dégré de courage ou de faibleſſe il avait dans l'eſprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainſi ſans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira ſeulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencemens de ſa grandeur, autant de ſimplicité que Richelieu avait déploié de hauteur. Loin de prendre des gardes, & de marchèr avec un faſte roial, il eut d'abord le train le plus modeſte ; il mit de l'affabilité & même de la molleſſe par-tout où ſon prédéceſſeur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer ſa régence & ſa perſonne, de la cour & des peuples, & elle y réuſſiſſait. Gaſton, duc d'Orléans, frére de Louis XIII, & le prince de Condé, appuiaient ſon pouvoir, & n'avaient d'émulation, que pour ſervir l'état.

Il fallait des impôts pour ſoûtenir la guerre contre l'Eſpagne & contre l'Empire ; on en établit quelques-uns, bien modérés ſans doute en comparaiſon de ce que nous avons paié depuis, & bien peu ſuffiſans pour les beſoins de la monarchie.

1647. Le parlement en poſſeſſion de vérifier les édits de ces taxes, s'oppoſa vivement à l'édit du tarif ; il acquit la confiance des peuples, par les contradictions, dont il fatigua le miniſtére.

Enfin, douze charges de maîtres des requêtes nouvellement créées, & environ quatre-vingt mille écus de gages des compagnies ſupérieurs, retenus, ſoulevérent toute la robe, & avec la robe tout Paris ; ce qui ſerait à peine aujourd'hui dans le roiaume la matiére d'une nouvelle, excita alors une guerre civile.

Brouſſel, conſeiller-clerc de la grand-chambre, homme de nulle capacité, & qui n'avait d'autre mérite, que d'ouvrir toûjours les avis contre la cour, aiant été arrété, le peuple en montra plus de douleur, que la mort d'un bon roi n'en a jamais cauſée. On vit renouveller

les

les barricades de la ligue ; le feu de la sédition parut allumé dans un instant, & difficile à éteindre ; il fut attisé par la main du coadjuteur, depuis cardinal de Retz : c'est le premier évêque, qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Cet homme singulier s'est peint lui-même dans ses mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, & une inégalité, qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui du sein de la débauche, & languissant encore des suites qu'elle entraîne, prêchait le peuple, & s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction & les complots ; il avait été, à l'âge de 23 ans, l'ame d'une conspiration contre la vie de Richelieu : il fut l'auteur des barricades ; il précipita le parlement dans les cabales, & le peuple dans les séditions. Ce qui paraît surprenant, c'est que le parlement entraîné par lui, leva l'étendart contre la cour, avant même d'être appuié par aucun prince.

Cette compagnie depuis longtems était regardée bien différemment par la cour & par le peuple. Si l'on en croiait la voix de tous les ministres & de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice, faite pour juger les causes des citoiens : il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois ; il n'avait sur les autres parlemens du roiaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, & d'un ressort plus considérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris : il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, & ce droit était encore une pure grace : il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation Française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom : & pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; & le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul Romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérans des Gaules, & des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps en tous les tems avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier

premier tribunal, toûjours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII, & le bannir du roiaume : il avait commencé un procès criminel contre Henri III : il avait en tous les tems résisté, autant qu'il l'avait pû, à ses souverains ; & dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernemens, & sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre, qui tenait alors son roi prisonnier, & qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours & les pensées du cabinet.

Mais les citoiens de Paris, & tout ce qui tenait à la robe, voiaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'état, & qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, qui marchait d'un pas égal entre le roi & le peuple ; & sans examiner l'origine de ses droits & de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, & le pouvoir le plus incontestable, quand on le voiait soûtenir la cause du peuple contre des ministres détestés ; on l'appellait, *le pére de l'état*, & on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, & celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités un milieu juste était impossible à trouver ; car enfin il n'y avait de loi bien reconnuë, que celle de l'occasion & du tems. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible, & l'on pouvait lui appliquer ce que dit monsieur de Guimené, quand cette compagnie se plaignit sous Louis XIII d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, & copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers & si importans, & aujourd'hui presque oubliés : mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, & moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la Fronde.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archévêque & un parlement de Paris aiant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La

reine

reine ne pouvait paraître en public ſans être outragée ; on ne l'appellait que *dame Anne* ; & ſi on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de ſacrifier l'état à ſon amitié pour Mazarin ; & ce qu'il y avait de plus inſupportable, elle entendait de tous côtés ces chanſons & ces vaudevilles, monumens de plaiſanterie & de malignité, qui ſemblaient devoir éterniſer le doute où l'on affectait d'être de ſa vertu.

Elle s'enfuit de Paris avec ſes enfans, ſon miniſtre, le duc d'Orléans, frére de Louis XIII, le grand Condé lui-même, & alla à Saint-germain ; on fut obligé de mettre en gage chez des uſuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua ſouvent du néceſſaire. Les pages de ſa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce tems-là même la tante de Louis XIV, fille de Henry le grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté ; & ſa fille, depuis mariée au frére de Louis XIV, reſtait au lit n'aiant pas dequoi ſe chauffer, ſans que le peuple de Paris, enyvré de ſes fureurs, fit ſeulement attention aux afflictions de tant de perſonnes roiales.

6 Janv. 1649.

La reine, les larmes aux yeux, preſſa le prince de Condé de ſervir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens, & de Norlingue, ne put démentir tant de ſervices paſſés : il fut flâté de l'honneur de défendre une cour qu'il croiait ingrate, contre la Fronde qui recherchait ſon appui. Le parlement eût donc le grand Condé à combattre, & il oſa ſoûtenir la guerre.

Le prince de Conti, frére du grand Condé, auſſi jaloux de ſon aîné, qu'incapable de l'égaler ; le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, animés par l'eſprit remuant du coadjuteur, & avides de nouveautés, ſe flâtant d'élever leur grandeur ſur les ruines de l'état, & de faire ſervir à leurs deſſeins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs ſervices. On nomma dans la grand-chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun ſe taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conſeillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu. Leurs confréres, par une petiteſſe d'eſprit dont toute ſociété eſt ſuſceptible, ſemblaient pourſuivre ſur eux la mémoire de Richelieu ; ils les accablaient de dégoûts, & ne les regardaient pas

comme membres du parlement: il fallut qu'ils donnassent chacun 15000 liv. pour les frais de la guerre, & pour acheter la tolérance de leurs confréres.

La grand'-chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre un impôt faible & nécessaire, qui n'allait pas à cent mille écus, fournirent un somme de prés de dix millions de notre monoie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement: chaque porte cochére fournit un homme & un cheval. Cette cavalerie fut appellée *la cavalerie des portes cochéres*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le régiment de Corinthe, parce que le coadjuteur était archévêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms, de roi de France, de grand Condé, de capitale du roiaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cinq-cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes & de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuïaient dés qu'ils rencontraient deux-cens hommes de l'armée roiale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de *Corinthe* aiant été battu par un petit parti, on appella cet échec, *la premiére aux Corinthiens*.

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eûrent d'autres honneurs, que d'être appellés les *quinze-vingt*.

Le duc de Beaufort, l'idole du peuple, & l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour & de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui, que sous le nom de roi des Halles. Les troupes Parisiennes, qui sortaient de Paris, & qui revenaient toûjours battuës, étaient reçuës avec des huées & des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets & des épigrammes. Les cabarets, & les autres maisons de débauche, étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons, & de la gaïeté la plus dissoluë. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, aiant rencontré le saint-sacrement qu'on portait dans les

ruës

ruës à un homme qu'on soupçonnait d'être Mazarin, reconduisirent les prêtres à coups de plat-d'épée.

Enfin on vit le coadjuteur, archévêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on appercevait la poignée, & on criait: *Voilà le bréviaire de notre archévéque.*

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût crû que c'était pour réformer l'état, & pour assembler les états-généraux. C'était uniquement pour un tabouret, que la reine avait accordé à madame de Pons; peut-être n'y a-t-il jamais eû une preuve plus sensible de la legéreté des esprits qu'on reprochait alors aux Français.

Les discordes civiles, qui désolaient l'Angleterre précisément en même-tems, servent bien à faire voir les caractéres des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils, un acharnement mélancolique & une fureur raisonée: ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait tout; les échaffauts étaient dressés pour les vaincus; leur roi pris en combattant fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condanné à perdre la tête, & éxécuté devant tout son peuple, avec autant d'ordre & avec les mêmes formalités de justice, que si on avait condanné un citoien criminel, sans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres se fut ressenti un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français au contraire se précipitaient dans les séditions, par caprice & en riant; les femmes étaient à la tête des factions; l'amour faisait & rompait les cabales. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi. Turenne n'y réussit pas: il quitta en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion: il devint de général du roi de France, lieutenant de dom Estevan de Gamarre, avec lequel il fut battu à Retel par les troupes roiales. On connaît ce billet du maréchal d'Hoquincourt à la duchesse de Montbazon, *Peronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de la Rochefoucault pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut au combat de Saint Antoine un coup de mousquet, qui lui fit perdre quelque-tems la vuë:

1649.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux.

La guerre finit & recommença à plusieurs reprises ; il n'y eût personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de Condé, aiant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défenduë ; & ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire & ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine, & à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *à l'illustrissimo signor Faquino*. Il lui dit un jour, *Adieu, Mars*. Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, & trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti son frére, & le duc de Longueville, qui abandonnérent le parti de la Fronde. On avait appellé la cabale du duc de Beaufort au commencement de la régence, celle des importans ; on appellait celle de Condé, le parti des petits-maîtres, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'état. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de petit-maître, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse & mal élevée, & le nom de Frondeurs qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

Le coadjuteur, qui s'était déclaré l'implacable ennemi du ministére, se réunit secrettement avec la cour, pour avoir un chapeau de cardinal, & il sacrifia le prince de Condé au ressentiment du ministre. Enfin, ce prince, qui avait défendu l'état contre les ennemis, & la cour contre les révoltés ; Condé au comble de la gloire, s'étant toûjours conduit en héros, & jamais en homme habile, se vit arrété prisonnier avec le prince de Conti & le duc de Longueville. Il eût pû gouverner l'état, s'il avait seulement voulu plaire ; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, fit des feux de joie lors-qu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur & le héros de la France.

Le 18 Janv.

Un an après, ces mêmes Frondeurs qui avaient vendu le grand Condé & les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcérent la reine à ouvrir leurs prisons, & à chasser du roiaume son premier ministre. Condé

Condé revint aux acclamations de ce même peuple, qui l'avait tant haï. Sa présence renouvella les cabales & les dissentions.

Le roiaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit jamais que des conseils faibles & incertains : il semblait devoir succomber : mais les révoltés furent toûjours désunis, & c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du parlement & du peuple : il osa en même-tems servir la reine en tenant tête à ce prince, & l'outragèr en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services & ses offenses, & de nommèr au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille roiale à sortir de la capitale, & à l'assiéger.

CHAPITRE QUATRIEME.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion en 1654.

ENFIN Condé se résolut à une guerre, qu'il eût dû commencer du tems de la Fronde, s'il avait voulu être le maître de l'état, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoien. Il part de Paris ; il va soulever la Guienne, le Poitou & l'Anjou, & mandier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce tems, & le deréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. On lui envoia un courier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engagèr au retour & à la paix. Le courier se trompa ; & au lieu d'allèr à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçûë plûtôt, il

il aurait accepté les propositions de paix; mais puisqu'il était déja assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi l'équivoque d'un courier, & le pur caprice de ce prince, replongea la France dans la guerre civile.

Dec. 1651.

Alors le cardinal Mazarin, qui du fond de son éxil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le roiaume, moins en ministre qui revenait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession de ses états; il était conduit par une petite armée de sept-mille hommés levés à ses dépens; c'est-à-dire, avec l'argent du roiaume, qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce tems-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit, qu'à sa premiére sortie du roiaume, Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hoquincourt. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusques alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de son maître; mais il ne put résistèr à cette vanité. La reine l'approuva. Le roi, déja majeur, & son frére, vinrent au-devant de lui.

Aux premiéres nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frére de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, sans trop savoir à quoi elles seraient emploiées. Le parlement renouvella ses arrêts; il proscrivit Mazarin, & mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres, quel était le prix d'une tête ennemie du roiaume. On trouva que sous Charles IX, on avait promis par arrêt cinquante-mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligni mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en régle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre. Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante-mille écus, qui après tout n'eûssent point été paiés. Chez une autre nation, & dans un autre tems, un tel arrêt êut trouvé des éxécuteurs; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les Blots & les Marigny, beaux esprits qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher

dans Paris une répartition de cent cinquante mille livres; tant, pour qui couperait le nez au cardinal; tant, pour une oreille; tant, pour un œil; tant, pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription. Le cardinal de son côté, n'emploiait contre ses ennemis, ni le poison, ni l'assassinat; & malgré l' aigreur & la manie de tant de partis & de tant de haines, on ne commit pas beaucoup de grands crimes. Les chefs de parti furent peu cruels, & les peuples peu furieux; car ce n'était pas une guerre de religion.

L'esprit de vertige qui régnat en ce tems, posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt, par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontiére, pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin; c'est-à dire, contre l'armée roiale.

Dec. 1651.

Deux conseillers furent assez imprudens, pour allèr avec quelques paisans, faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer: ils furent faits prisonniers par les troupes du roi, relâchés avec indulgence, & moqués de tous les partis.

Précisément dans le tems que cette compagnie s'abandonait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de leze-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre; & par un renversement d'esprit, que toutes les démarches précédentes rendent croiable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston duc d'Orléans marcheraient contre Mazarin; & elle défendit en même-tems qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoier.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats, qui jettée hors de sa sphére, & ne connaissant ni ses droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant & décidant en tumulte, prenait des partis ausquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, & dont elle même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées.

Mais des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; & Turenne aiant quitté ces même Espagnols, avec lesquels il avait

été

été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, & commandait l'armée roiale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis, d'avoir de grandes armées ; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'état. Il y a des tems où cent-mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit-mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mére, son frére, & le cardinal Mazarin, de province en province, n'aiant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup-près, qu'il en eut depuis en tems de paix pour sa seule garde. Cinq à six-mille hommes, les uns envoiés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur de son roiaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, & grossissait par-tout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée roiale se trouva auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de Condé était à quelques lieuës sous les ordres du duc de Nemours & du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave & plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieuës de-là, & se croiaient perdus ; lorsqu'au milieu de la nuit un courier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen à travers mille avantures, & toûjours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, & cette arrivée imprévuë encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain & inespéré, transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance & de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, & de les éxécuter avec non moins de prudence que de promptitude.

Avril 1652.

L'armée roiale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'Hoquincourt ; & ce corps fut dissipé en même-tems qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin, effraié, courut à Gien au milieu

de

de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée ; on proposa de sauver le roi par la fuite, & de le conduire secrettement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien ; la désolation & la crainte augmentaient. Turenne par sa fermeté rassura les esprits, & sauva la cour par son habileté : il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrein & du tems, qu'il empécha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider, lequel avait acquis plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne, qui lui avait arraché le prix de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si longtems célébre en France, il n'y avait pas eû quatre-cens hommes de tués ; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille roiale, & d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin. On ne pouvait guéres voir un plus petit combat, de plus grands intérêts & un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flâtait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hoquincourt, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire, & des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on éxagérat encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom & la présence du grand Condé, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale. Mais dans le fond, tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait & dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, & ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, & était opposé à Condé. Le parlement flotait entre la cour, le duc d'Orléans, & le prince, quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin ; chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mèr orageuse, dont les vagues étaient poussées au hazard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de Sainte Géneviéve, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre ; & la populace ne douta pas que cette Sainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voiait que négociations entre les chefs des parties, députations du parlement, assemblées de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastéres. Le prince avait appellé les Espagnols à son secours. Charles IV, ce duc de Lorraine chassé de ses états, & à qui il restait pour tous biens un armée de huit-mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris, avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner, que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, & une armée plus faible encore. Turenne mena le roi & sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un & de l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soûtint & repoussa l'effort de l'armée roiale. Le roi regardait ce combat du haut d'une éminence avec Mazarin. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archévéché. Le parlement attendait l'issuë de la bataille, pour donner quelque arrêt. Le peuple, qui craignait alors également & les troupes du roi, & celles de monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, & ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France, s'acharnait au combat, & versait son sang dans le fauxbourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucault, si illustre par son courage & par son esprit, reçut un coup au-dessous des yeux, qui lui fit perdre la vuë pour quelque-tems. On ne voiait que jeunes seigneurs tués ou blessés, qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Juill. 1752.

Enfin mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son pére n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, & eût la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille.

L'armée

L'armée roiale se retira: Condé n'acquit que de la gloire; mais mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin par cette action violente; & le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors: *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plûpart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats & ces prodiges de courage & de politique; mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles miséres on était obligé de plonger les peuples, & à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce tems-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à monsieur le prince. Il avouë que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, & qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit païèr une rançon; & il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

Après le sanglant & inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, & le prince n'y put demeurer long-tems. Une émotion populaire, & le meurtre de plusieurs citoiens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait sa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante, & chassée en quelque façon de la capitale, pressée par les cabales du duc d'Orléans & du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du roiaume, quoique le roi fût majeur: c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Maienne du tems de la ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. La cour irritée ordonna au parlement de se transférèr à Pontoise; quelques conseillers obéirent. On vit ainsi deux parlemens, qui se contestaient l'un à l'autre leur autorité, qui donnaient des arrêts contrairs, & qui par-là se seraient rendus le mépris du peuple, s'ils ne s'étaient toûjours accordés à demander l'expulsion de Mazarin; tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

20 Juill. 1652.

Il ne se trouva dans ce tems aucun parti qui ne fut faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent & les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes & des regrets. La cour se vit obligée de sacrifièr encore Mazarin, que tout le monde appellait la cause des troubles, & qui n'en était que le prétexte. Il sortit une

13 Août 1652. feconde fois du roiaume ; pour furcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoioit fon miniftre, en vantant fes fervices, & en fe plaignant de fon éxil.

Charles premier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête fur un échafaut, pour avoir dans le commencement des troubles, abandonné le fang de Strafford fon ami, à fon parlement. Louis XIV, au contraire, devint le maître paifible de fon roiaume en fouffrant l'éxil de Mazarin. Ainfi les mêmes faibleffes eûrent des fuccès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant fon favori, enhardit un peuple qui refpirait la guerre, & qui haïffait les rois : & Louis XIV (ou plûtôt la reine mere) en renvoiant le cardinal, ôta tout pretexte de révolte à un peuple las de la guerre, & qui aimait la roiauté.

Le cardinal à peine parti pour allèr à Bouillon, lieu de fa nouvelle retraite ; les citoiens de Paris, de leur feul mouvement, députérent au roi pour le fupplier de revenir dans fa capitale. Il y rentra ; & tout y fut fi paifible, qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confufion. Gafton d'Orléans, malheureux dans fes entreprifes qu'il ne fut jamais foûtenir, fut relégué à Blois, où il paffa le refte de fa vie dans le repentir ; & il fut le deuxiéme fils de Henri le grand, qui mourut fans beaucoup de gloire. Le cardinal de Retz, peut-être auffi imprudent que fublime & audacieux, fut arrété dans le Louvre ; & après avoir été conduit de prifon en prifon, il mena long-tems une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que fon grand courage n'avait pû connaître dans les agitations de fa fortune.

Quelques confeillers, qui avaient le plus abufé de leur miniftére, paiérent leurs démarches par l'éxil ; les autres fe renfermérent dans les bornes de la magiftrature, & quelques-uns s'attachérent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq-cens écus, que Fouquet, procureur-général & furintendant des finances, leur fit donner fous-main *.

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de prefque tous fes partifans, & mal fecouru des Efpagnols, continuait fur les frontiéres de la champagne une guerre malheureufe. Il reftait encore des factions dans Bordeaux ; mais elles furent bien-tôt appaifées.

* Mémoires de Gourville.

Ce

Ce calme du roiaume était l'effet du banniſſement du cardinal Mazarin ; cependant à peine fut-il chaſſé par le cri général des Français, & par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puiſſant & tranquille. Louis XIV le reçut comme un pére, & le peuple comme un maître. On lui fit un feſtin à l'Hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoiens: il jetta de l'argent à la populace; mais on dit que dans la joie d'un ſi heureux changement, il marqua du mépris pour notre inconſtance. Le parlement, après avoir mis ſa tête à prix, comme celle d'un voleur public, le complimenta par députés ; & ce même parlement peu de tems après condanna par contumace le prince de Condé à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils tems, & d'autant plus humiliant, que l'on condannait par des arrêts celui dont on avait ſi long-tems partagé les fautes.

Mars 1653.

27 Mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condannation de Condé, marier au prince de Conti ſon frére l'une de ſes niéces ; preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Etat de la France, juſqu'à la mort du cardinal Mazarin en 1661.

PENDANT que l'état avait été ainſi déchiré au-dedans, il avait été attaqué & affaibli au-dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens, & de Norlingue, fut perdu. La place importante de Dunkerque fut repriſe par les Eſpagnols : ils chaſſérent les Français de Barcelone ; ils reprirent Caſal en Italie. Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, & le poids d'une guerre étrangére, Mazarin avait été aſſez heureux pour conclure cette célébre paix de Weſtphalie, par laquelle l'empereur & l'Empire vendirent au roi & à la couronne de France, la ſouveraineté de l'Alſace, pour trois

1651.

1648.

millions

millions de livres païables à l'archiduc ; c'est-à-dire, pour six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Baviére. Les droits de tous les princes & des villes impériales, les priviléges des moindres gentils-hommes Allemans, furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restraint dans des bornes étroites, & les Français joints aux Suédois devinrent législateurs de l'Allemagne. Cette gloire de la France était au moins en partie duë aux armes de la Suéde ; Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'empire. Ses généraux avaient encor poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était prêt d'entrèr en Aûtriche. Le comte de Konigsmark était maître de la moitié de la ville de Prague, & assiégait l'autre, lors que cette paix fut concluë. Pour accablèr ainsi l'empereur, il n'en coûta guéres à la France qu'un million par an donné aux Suédois.

Aussi la Suéde obtint par ces traités de plus grands avantages que le France ; elle eût la Poméranie, beaucoup de places, & de l'argent. Elle força l'empereur de faire passèr entre les mains des Luthériens des bénéfices qui appartenaient aux Catholiques Romains. Rome cria à l'impiété, & dit que la cause de Dieu était trahie. Les Protestans se vantérent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des Papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, & avec assez de raison ; car voiant la France plongée dans les guerres civiles, le ministre Espagnol espéra profiter de nos divisions. Les troupes Allemandes licentiées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'empereur depuis la paix de Munster fit passèr en Flandre, en quatre ans de tems, près de trente-mille hommes. C'était une violation manifeste des traités ; mais ils ne font jamais éxécutés autrement.

Les ministres de Madrid eûrent, dans ce traité de Westphalie, l'adresse de faire une paix particuliére avec la Hollande. La monarchie Espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis, & de reconnaître pour souverains, ceux qu'elle avait traité si long-tems de rebelles, indignes de pardon. Ces républicains augmentérent leurs richesses, & affermirent leur grandeur & leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

Ils

Ils étaient si puissans, que dans une guerre qu'ils eûrent quelque-tems après avec l'Angleterre, ils mirent en mèr cent vaisseaux de la ligne ; & la victoire demeura souvent indécise entre Blake l'amiral Anglois, & Tromp l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mèr ce que les Condés & les Turennes étaient sur terre. La France n'avait pas en ce tems dix vaisseaux de cinquante piéces de canon qu'elle pût mettre en mér ; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

1653.

Louis XIV se trouva donc en 1653. maître absolu d'un roiaume, encor ébranlé des secousses qu'il avait reçuës ; rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources ; n'aiant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, & n'aiant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de Condé & quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidéles, par amitié & par grandeur d'ame, comme le comte de Coligni & Bouteville ; & les autres, parce que la cour ne voulût pas les achetèr assez chérement.

Condé, devenu général des armées Espagnoles, ne pût relevèr un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi & de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens Français, qui avaient appris à vaincre sous lui, & qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne & de Condé fut d'être toûjours vainqueurs, quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, & d'être battus, quand ils commandérent les Espagnols. Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rétel, lorsque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant de dom Estevan de Gamarre.

Le prince de Condé eût le même sort devant Arras. L'archiduc & lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, & força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régimens de Français & de Lorrains, soûtint seul les efforts de l'armée de Turenne ; & tandis que l'archiduc fuiait, il battit le maréchal d'Hoquincourt, il repoussa le maréchal de la Ferté, & se retira victorieux en couvrant la retraite des Espagnols vaincus.

25 Août 1654.

Auſſi le roi d'Eſpagne lui écrivit ces propres paroles: *J'ai ſû que tout était perdu, & que vous avez tout conſervé.*

Il eſt difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il eſt certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eûſſent jamais paru, & que l'archiduc & ſon conſeil ne voulurent rien faire à cette journée de ce que Condé avait propoſé.

Arras ſauvé, les lignes forcées, & l'archiduc mis en fuite, comblérent Turenne de gloire; & on obſerva que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement * ſur cette victoire, on y attribua le ſuccès de toute la campagne au cardinal Mazarin, & qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieuës d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au ſiége de Stenai, que Turenne avait pris avant de ſecourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conſeils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, & cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du miniſtére ne pût effacer.

Le roi ne ſe trouva point à la bataille d'Arras, & aurait pû y être: il était allé à la tranchée au ſiége de Stenai; mais le cardinal Mazarin ne voulût pas qu'il expoſât davantage ſa perſonne, à laquelle le repos de l'état & la puiſſance du miniſtre ſemblaient attachés.

D'un côté, Mazarin maître abſolu de la France & du jeune roi; de l'autre, dom Louis de Haro, qui gouvernait l'Eſpagne & Philippe IV, continuaient ſous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement ſoûtenuë. Il n'était pas encor queſtion dans le monde du nom de Louis XIV, & jamais on n'avait parlé du roi d'Eſpagne. Il n'y avait alors aucune tête couronnée en Europe qui eût une gloire perſonnelle. La ſeule Chriſtine, reine de Suéde, gouvernait par elle-même, & ſoûtenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres états.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec ſa mére & ſon frére, y traînait ſes malheurs & ſes eſpérances. Un ſimple citoien avait ſubjugué l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande. Cromwell, cet uſurpateur digne de régner, avait pris le nom de protecteur, & non celui de roi; parce que les Anglais ſavaient juſqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, & ne connaiſſaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

* Datée de Vincennes du 11 Septembre 1654.

Il

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimèr à propos : il n'entreprit point sur les priviléges, dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eût soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoiable, qui ne distingue point les grands des petits.

Le frére de Pantaléon Sâ ambassadeur de Portugal en Angleterre, aiant cru que sa licence serait impunie, parce que la personne de son frére était sacrée, insulta des citoiens de Londres, & en fit assassinèr un pour se vanger de la résistance des autres ; il fut condanné à être pendu. Cromwel, qui pouvait lui faire grace, le laissa éxécuter, & signa le lendemain un traité avec l'ambassadeur.

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flotes victorieuses faisaient respecter son nom dans toutes les mers ; tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominèr & de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, & même les finances. Maître de la France, comme Cromwel de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pû faire pour le païs qu'il gouvernait, ce que Cromwel avait fait pour le sien ; mais il était étranger, & l'ame de Mazarin qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwel, n'en avait pas aussi la grandeur.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques premier & sous Charles, la briguérent sous le protecteur. La reine Christine elle-même, quoi-qu'elle eût détesté le meurtre de Charles premier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin & dom Louis de Haro prodiguérent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque-tems la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissans roiaumes de la chrétienté.

Le ministre Espagnol lui offrait de l'aidèr à prendre Calais ; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, & de lui remettre cette ville. Cromwel avait à choisir entre les clez de la France & celles de la Flandre. Il fût beaucoup sollicité aussi par Condé ; mais il ne voulut point négociér avec un prince, qui n'avait plus pour lui

que ſon nom, & qui était ſans parti en France, & ſans pouvoir chez les Eſpagnols.

Le protecteur ſe détermina pour la France, mais ſans faire de traité particulier, & ſans partager des conquêtes par avance : il voulait illuſtrer ſon uſurpation par de plus grandes entrepriſes. Son deſſein était d'enlever l'Amérique aux Eſpagnols ; mais ils furent avertis à tems. Les amiraux de Cromwel leur prirent du moins la Jamaïque, province que les Anglais poſſédent encor, & qui aſſure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque, que Cromwel ſigna ſon traité avec le roi de France ; mais ſans faire encor mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à reconnaître ce titre de protecteur. Son ſecrétaire ſigna avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité, qui reſta en Angleterre ; mais il traita véritablement en ſuperieur, en obligeant le roi de France de faire ſortir de ſes états Charles II & le duc d'York, petits-fils de Henri IV, à qui la France devait un azile.

Mai 1655.

8 Nov. 1654.

Tandis que Mazarin faiſait ce traité, Charles II lui demandait une de ſes niéces en mariage. Le mauvais état de ſes affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même ſoupçonné le cardinal d'avoir voulu marièr au fils de Cromwel celle qu'il refuſait au roi d'Angleterre. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que lorſqu'il vit enſuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refuſé à ſon tour.

La mére de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le grand, demeurée en France ſans ſecours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwel qu'on lui païât ſon douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuſes, de demandèr une ſubſiſtance à celui qui avait verſé le ſang de ſon mari ſur un échafaut. Mazarin fit de faibles inſtances en Angleterre au nom de cette reine, & lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle reſta à Paris dans la pauvreté, & dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwel ; tandis que ſes enfans allaient dans l'armée de Condé & de dom Juan d'Aûtriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de Charles premier chaſſés de France ſe réfugiérent en Eſpagne. Les miniſtres Eſpagnols éclatérent dans toutes les cours, & ſur-tout à Rome, de vive voix & par écrit, contre un cardinal,

qui sacrifiat, disaient-ils, les loix divines & humaines, l'honneur & la religion, au meurtrier d'un roi, & qui chassait de France Charles II & le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur pére. Pour toute réponse aux cris de ces Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

La guerre continuait toûjours en Flandre avec des succès divers. Turenne aiant assiégé Valencienne, avec le maréchal de la Ferté, éprouva la même revers que Condé avait essuié devant Arras. Le prince, secondé alors de dom Juan d'Aûtriche, plus digne de combattre à ses côtés, que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de la Ferté, le prit prisonnier, & délivra Valencienne. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille. Il sauva l'armée battuë; & fit tête par tout à l'ennemi; il alla même un mois après assiégèr & prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la premiere fois qu'une armée battuë avait osé faire un siége.

17 Juill. 1656.

Cette marche de Turenne si estimée, après laquelle la Capelle fut prise, fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé. Turenne assiégait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeans, & aiant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jetta dans la ville. Les citoiens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre, déploiaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite, & dans leurs fautes même qu'ils savaient toûjours réparer. Leurs talens arrétaient tour-à-tour les progrès de l'une & de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne & en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

30 Mai. 1658.

La ligue faite avec Cromwel donna enfin à la France une supériorité plus marquée; d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les gallions d'Espagne auprès des îles Canaries, & leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soûtenir: de l'autre, vingt vaisseaux Anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, & six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcérent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mèr & par terre. Condé & dom Juan d'Aûtriche, aiant ramassé toutes leurs forces, se présentérent pour la secourir. L'Eu-

rope avait les yeux ſur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, ſans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince ſe tint dans Calais, tandis que ſon armée attaqua celle d'Eſpagne près des Dunes, & qu'elle remporta la plus belle victoire dont on eût entendu parler depuis la journée de Rocroi.

14 Juin 1658.

Le génie du prince de Condé ne put rien ce jour là contre les meilleures troupes de France & d'Angleterre. L'armée Eſpagnole fut détruite. Dunkerque ſe rendit bientôt après. Le roi accourut avec ſon miniſtre pour voir paſſer la garniſon. Le cardinal ne laiſſa paraître Louis XIV. ni comme guerrier, ni comme roi; il n'avait pas d'argent à diſtribuèr aux ſoldats; à peine était-il ſervi: il allait manger chez Mazarin, ou chez le vicomte de Turenne, quand il allait à l'armée.

Cet oubli de la dignité roiale, n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faſte, mais celui du dérangement de ſes affaires, & du ſoin que le cardinal avait de réunir pour ſoi-même la ſplendeur & l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque, que pour la rendre au lord Lockhart ambaſſadeur de Cromwel. Mazarin eſſaïa, ſi par quelque fineſſe il pourrait éluder le traité, & ne pas remettre la place. Mais Lockhart menaça, & la fermeté Anglaiſe l'emporta ſur l'habileté Italienne.

Pluſieurs perſonnes ont aſſuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui cédèr encor l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-crépin comte de Moret vint, dit-on, de la part du miniſtre, proposèr au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût, que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces inſinuations, & ne voulut point donnèr un aveu, qui eût produit la honte d'un général d'armée & le ridicule d'un homme d'égliſe. Mazarin, qui avait eu cette faibleſſe, eût celle de reſter brouillé juſqu'à ſa mort avec Turenne.

13 Sept. 1658.

Quelque tèms après la ſiége de Dunkerque, Cromwel mourut à l'âge de 55 ans, au milieu des projets qu'il faiſait, pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, & pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, & forcé la France à briguer ſon appui. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Liſbonne: *Je veux qu'on reſpecte la république Anglaiſe, autant*

qu'on

qu'on a respecté autrefois la république Romaine. Il est faux, qu'il ait fait l'enthousiaste & le faux-prophéte à sa mort, comme l'ont débité quelques écrivains ; mais il est sûr, qu'il mourut avec la fermeté d'ame, qu'il avait montrée toute sa vie. Il fut enterré en monarque légitime, & laissa la réputation d'un grand roi, qui couvrait les crimes d'un usurpateur.

Le chevalier Temple prétend que Cromwel avait voulu avant sa mort s'unir avec l'Espagne contre la France, & se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eû Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractére & dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple Anglais, en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands deseins, sa tyrannie, & la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deüil de Cromwel à la cour de France, & que Mademoiselle fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Richard Cromwel succéda paisiblement & sans contradiction au protectorat de son pére, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre.

Richard fit voir, que du caractére d'un seul homme dépend la destinée d'un état. Il avait un génie bien contraire à celui d'Olivier Cromwel, toute la douceur des vertus civiles, & rien de cette intrépidité féroce, qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son pére, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation. Il aima mieux se démettre du gouvernement, que de régner par des assassinats ; il vécut particulier, & même ignoré, jusqu'à l'âge de 90 ans, dans le païs, dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voiagea en France: on sait qu'à Montpélier le prince de Conti, frére du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwel était un grand homme, mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son pére.* Cependant ce Richard vécut heureux, & son pére n'avait jamais connu le bonheur.

Quelque tems auparavant, la France vît un autre éxemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine reine de Suéde vint

vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-ſept ans avait renoncé à la ſouveraineté dont elle était digne, pour vivre libre & tranquile. Il eſt honteux aux écrivains Proteſtans, d'avoir oſé dire ſans la moindre preuve, qu'elle ne quitta ſa couronne, que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce deſſein dès l'âge de vingt ans, & l'avait laiſſé meurir ſept années. Cette réſolution, ſi ſupérieure aux idées vulgaires, & ſi longtems méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochérent de la legéreté & une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruiſait l'autre; mais il faut toûjours que ce qui eſt grand ſoit attaqué par les petits eſprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ſes lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambaſſadeur de France auprès d'elle: " J'ai poſſédé ſans faſte: je quitte " avec facilité. Après cela, ne craignez pas pour moi; mon bien " n'eſt pas au pouvoir de la fortune." Elle écrivit au prince de Condé: " Je me tiens autant honorée par votre eſtime, que par la " couronne que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouërai que le repos que j'ai tant ſouhaité, " me coûte chèr; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir " acheté au prix d'une couronne; & je ne noircirai jamais une action, " qui m'a ſemblé ſi belle, par un lâche repentir; & s'il arrive que " vous condanniez cette action, je vous dirai pour toute excuſe, " que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, ſi " je les eûſſe cru néceſſaires à ma félicité, & que j'aurais prétendu à " l'empire du monde, ſi j'eûſſe été auſſi aſſurée d'y réuſſir, ou de " mourir, que le ſerait le grand Condé."

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſinguliére; tel était ſon ſtile dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues; elle avait été diſciple & amie de Deſcartes, qui mourut à Stockolm dans ſon palais, après n'avoir pû obtenir ſeulement une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcripts pour les ſeules bonnes choſes qui y fûſſent. Elle avait attiré en Suéde tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets, l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut, qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui penſent, que de commander à des hommes ſans lettres ou ſans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors

alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirèr au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France, que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vuë elle avait quitté la religion Luthérienne pour la Catholique; indifférente pour l'une & pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformèr en apparence aux ſentimens du peuple, chez lequel elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon roiaume en 1654, & fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit, & lui fit de grands honneurs; mais il lui parla à peine. Elevé dans l'ignorance; le bon ſens avec lequel il était né, le rendait timide.

La plûpart des femmes & des courtiſans n'obſervérent autre choſe dans cette reine philoſophe, ſinon qu'elle n'était pas coëffée à la Françaiſe, & qu'elle danſait mal. Les ſages ne condannérent dans elle, que le meurtre de Monaldeſchi ſon écuier, qu'elle fit aſſaſſinèr à Fontainebleau dans un ſecond voiage. De quelque faute qu'il fut coupable envers elle, aiant renoncé à la roiauté, elle n'avait plus aucun droit de faire juſtice. Ce n'était pas une reine qui puniſſait un crime d'état; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre. Cette honte & cette cruauté ternirent la philoſophie, qui lui avait fait quittèr un trône. Elle eût été punie en Angleterre; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, & contre l'humanité.

Après la mort de Cromwel, & la dépoſition de ſon fils, l'Angleterre reſta un an dans la confuſion de l'anarchie. Charles-Guſtave, à qui la reine Chriſtine avait donné le roiaume de Suéde, ſe faiſait redouter dans le nord & dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand était mort en 1657; ſon fils Léopold âgé de 17 ans, déja roi de Hongrie & de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de ſon pére. Mazarin voulut eſſaïer de faire Louis XIV. empereur. Ce deſſein était chimérique; il eût fallu ou forcer les electeurs, ou les ſéduire. La France n'était ni aſſez forte pour ravir l'Empire, ni aſſez riche pour l'acheter; auſſi les premiers ouvertures faites à Francfort par le maréchal de Grammont & par Lionne, furent-elles abandonées auſſitôt que propoſſés. Leopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec les princes Allemans, pour l'obſervation

des

Août 1658.

des traités de Munster, & pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au dehors, par la gloire de ses armes, & par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires levées par ordre d'un ministre, & conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquelles elles combattent, aient l'espérance, ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il paie tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; & la paix lui est presque aussi nécessaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ses places frontiéres.

Il fallait deux choses au cardinal, pour consommer heureusement son ministére; faire la paix, & assurer le repos de l'état par le mariage du roi. Ce prince avait été malade dangereusement, après la campagne de Dunkerque: on avait tremblé pour sa vie; le cardinal, qui n'était pas aimé de monsieur frére du roi, avait songé dans ce péril à mettre à couvert ses richesses immenses, & à préparer sa retraite. Toutes ces considérations le déterminérent à marier Louis XIV promtement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne, & la princesse de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument mademoiselle Mancini l'une des niéces du cardinal. Né avec un cœur tendre & de la fermeté dans ses volontés, plein de passion, & sans expérience, il aurait pû se résoudre à épouser sa maîtresse.

Madame de Motteville, favorite de la reine mére, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que Mazarin fut tenté de laisser agir l'amour du roi, & de mettre sa niéce sur le trône. Il avait déja marié une autre niéce au prince de Conti, une au duc de Mercœur: celle que Louis XIV aimait, avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifiér son ambition. Il pressentit adroitement la reine mére: *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouser ma niéce.* La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait

ce

ce qu'il faignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princeſſe du ſang d'Aûtriche, fille, femme & mére de rois, & avec l'aigreur que lui inſpirait depuis quelque tems un miniſtre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon ſecond fils à la tête de toute la nation, contre le roi & contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponſe à la reine : mais il prit le parti ſage de penſer comme elle ; il ſe fit lui-même un honneur & un mérite de s'oppoſer à la paſſion de Louis XIV. ſon pouvoir n'avait pas beſoin d'une reine de ſon ſang pour appui. Il craignait même le caractére de ſa niéce ; & il crut affermir encore la puiſſance de ſon miniſtére, en fuiant la gloire dangereuſe d'élever trop ſa maiſon.

Dès l'année 1656, il avait envoié Lionne en Eſpagne, ſolliciter la paix, & demander l'infante ; mais dom Louis de Haro, perſuadé que quelque faible que fût l'Eſpagne, la France ne l'était pas moins, avait rejetté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était deſtinée au jeune Léopold. Le roi d'Eſpagne n'avait alors de ſon ſecond mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-ſaine faiſait craindre pour ſa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritiére de tant d'états, portât ſes droits dans la maiſon d'Aûtriche, & non dans une maiſon ennemie : mais enfin Philippe IV aiant eû un autre fils dom Philippe Proſpèr, & ſa femme étant encor enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, & la bataille des Dunes lui rendit la paix néceſſaire.

Les Eſpagnols promirent l'infante, & demandérent une ſuſpenſion d'armes. Mazarin & dom Louis ſe rendirent ſur les frontiéres d'Eſpagne & de France dans l'Ile des Faiſans. Quoique le mariage d'un roi de France & la paix générale fûſſent l'objet de leurs conférences ; cependant plus d'un mois ſe paſſa à arranger les difficultés ſur la préſéance, & à régler des cérémonies. Les cardinaux ſe diſaient égaux aux rois, & ſupérieurs aux autres ſouverains. La France prétendait avec plus de juſtice la prééminence ſur les autres rois. Cependant dom Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin & lui, entre la France & l'Eſpagne.

Les conférences durérent quatre mois. Mazarin & dom Louis y déploiérent toute leur politique. Celle du cardinal était la fineſſe. Celle de dom Louis la lenteur. Celui-ci ne donnait preſque jamais

de paroles, & celui-là en donnait toûjours d'équivoques. Le génie du ministre Italien était de vouloir surprendre; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal: *Il a un grand defaut en politique, c'est qu'il veut toûjours tromper.*

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pirénées, il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il eût toûjours conservé sans cette paix: mais à l'égard de la Flandre, la monarchie Espagnole n'y a plus rien. Nous étions alors les amis nécessaires du Portugal; nous ne le sommes plus: tout est changé. Mais si dom Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtems l'alliance de la France & de l'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations du Munster: " Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Païs-bas " & la Franche-comté en dot, en éspousant l'infante; alors nous pour-" rions aspirèr à la succession d'Espagne, quelque rénonciation qu'on " fit faire à l'infante; & ce ne serait pas une attente fort eloignée, " puisqu'il n'y a que la vie du prince son frére qui l'en pût exclure." Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourrait donner les Païs-bas & la Franche-comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire on rendit à la monarchie Espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde, & d'autres places. On en garda quelques unes. Le cardinal ne se trompa pas en croiant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font honheur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince dom Balthasar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfans du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquiéme de tous ces enfans mâles, mourrait sans postérité, & que ce roi Aûtrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petitfils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; & des événemens étranges l'ont justifié, après plus de cinquante années.

Marie Thérése, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta par son contrat de mariage, que cinq-cent mille écus

écus d'or au soleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontier. Ces cinq-cent-mille écus, valant alors deux-millions-cinq-cent-mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent-mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent & réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune des terres de son pére; & Louis XIV ratifia cette renonciation de la maniére la plus solennelle, & la fit ensuite enregistrèr au parlement.

Ces renonciations & ces cinq-cent-mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Aûtriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions; & quand on avait marié Isabelle, fille de Henri le grand, avec Philippe IV roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq-cent-mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui païa jamais rien: desorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voiait que des filles de rois mariées à des rois, aiant à peine un présent de nôces.

Le duc de Lorraine Charles IV, de qui la France & l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plûtôt, qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux, qu'on punissait parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses états en démolissant Nanci, & en lui défendant d'avoir des troupes. Dom Louis de Haro obligea le cardinal Mazarin à faire recevoir en grace le prince de Condé, en menaçant de lui laissèr en souveraineté Rocroi, le Câtelet, & d'autres places, dont il était en possession. Ainsi la France gagna à la fois ces villes & le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, & ne revint presque qu'avec sa gloire.

Charles II roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pirénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de dom Louis & de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins-germains, réunis oseraient enfin vangèr une cause commune à tous les souverains, puisqu'enfin Cromwel n'était plus; il ne pût seulement obtenir une entrevuë, ni avec Mazarin, ni avec dom Louis. Lockhart, cet ambassadeur de Cromwel,

était à Saint-Jean de Luz, & se faisait respectèr encor même après la mort du protecteur; & les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusérent de voir Charles II. Ils pensaient que son rétablissement était impossible, & que toutes les factions Anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompérent tous deux: la fortune fit peu de mois après ce que ces deux ministres auraient pû avoir la gloire d'entreprendre. Charles fût rappellé dans ses états par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empécher le meurtre du pére, ni de servir au rétablissement du fils. Il fût reçu dans les plaines de Douvres, par vingt-mille citoiens, qui se jettérent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit, que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eût peût-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de tems, que le traité des Pirénées ne fût conclu; & Charles II était déja paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur.

Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi & la nouvelle reine à Paris. Un pére qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que Mazarin; il revint plus puissant & plus jaloux de sa puissance & même de ses honneurs, que jamais; il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité dom Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste roial, aiant outre ses gardes une compagnie de mousquetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eût plus auprès de lui un accés libre: si quelqu'un était assez mauvais courtisan, pour demandèr une grace au roi, il était perdu. La reine mére, si longtems protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans credit, dès qu'il n'eût plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secoüer le joug qu'elle lui avait imposé aussi bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, & Louis XIV n'osait pas encor régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'état est forcé dans sa main par les tempêtes; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien

bien qu'à lui, & à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absoluë & tranquile depuis son dernier retour jusq'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fût que l'effet de son testament. Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré.

Le roi demanda quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait: *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté; mais monsieur le cardinal vous en prêtera.* Mazarin était riche d'environ deux-cent millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent, qu'il en amassa une partie par des moiens trop au dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent, qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses: c'est ce qui ne fût jamais prouvé; mais les Hollandais l'en supçonnérent, & ils n'auraient pas soupçonnérent le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eût des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, & il en fit au roi une donation entiére, croiant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Fnfin il mourut; & il n'y eût que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déja dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort, qui le mettait en possession de son trône. Louis XIV & la cour portérent le deüil du cardinal Mazarin, honneur peu ordinaire, & que Henri IV avait fait à la mémoire de Gabrielle d'Etrée.

On n'entreprendra pas ici d'éxaminer, si le cardinal Mazarin a été un grand ministre ou non: c'est à ses actions de parler, & à la postérité de juger. Mais on ne peut s'empécher de combattre l'opinion, qui suppose une étenduë d'esprit prodigieuse, & un génie presque divin dans ceux qui ont gouverné des empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure, qui fait les hommes d'état; c'est leur caractére. Les hommes, pour peu qu'ils aïent du bon sens, voient tous à peu-près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne, en sait sur ce point, autant que Séjan, Ximenés, Boukingham, Richelieu, ou Mazarin: mais notre conduite & nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, & nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple: si un génie, tel que le pape Aléxandre VI, ou Borgia son fils, avait eû la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, & se serait défait d'eux. Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus-tard, en gagnant & en divisant les bourgeois. Dom Louis de Haro n'eût pas hazardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mèr à l'exemple d'Aléxandre, & entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, & faisaient passer Richelieu pour un téméraire.

On peut juger du caractére des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'ame de Richelieu respirait la hauteur & la vengeance; que Mazarin était sage, souple, & avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'état, ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échouë, & celui qui a dans le caractére plus de patience, de force, de souplesse, & de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal Mazarin, & les mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fût tout-puissant, & Retz fût proscrit. Enfin il est très-vrai, que pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens, & de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante, l'amour du bien public. Le grand homme d'état est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

CHAPITRE SIXIEME.

LOUIS XIV gouverne par lui même. Il force la branche d'Autriche Espagnole à lui céder partout la préséance, & la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achette Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux états généraux, & rend son roiaume florissant & redoutable.

JAmais il n'y eût dans une cour plus d'intrigues & d'espérances, que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes, qui prétendaient à la beauté, se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déja séduit jusqu'à offrir sa couronne à sa maitresse. Les jeunes courtisans croiaient renouveller le régne des favoris. Chaque ministre espérait la premiére place. Aucun d'eux ne pensait, qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pû. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de tems, & parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu' alors avec le premier ministre, il n'y en eût aucun, qui demandât au roi, quand il voudrait les entendre. Ils lui demandérent tous : *A qui nous adresserons-nous ?* & Louis XIV leur répondit : *A moi.* On fut encor plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque tems qu'il consultait ses forces, & qu'il essaïait en secret son génie pour régner. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant

donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur miniſtére, & veillant ſur eux pour les empécher d'en trop abuſer. Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par une long brigandage.

La diſcipline fût rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence & la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat & de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, & tous emploiés à la gloire du roi & de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon gouvernement; c'eſt ce que nous ferons à part. Il ſuffit de dire que ſes peuples, qui depuis la mort de Henri le grand n'avaient point vû de veritable roi, & qui déteſtaient l'empire d'un prémier miniſtre, furent remplis d'admiration & d'eſpérance, quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans, ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eû un premier miniſtre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puiſſantes. Si Louis XIII n'en avait pas eû, ce prince, dont un corps faible & malade énervait l'ame, eût ſuccombé ſous le poids. Louis XIV pouvait, ſans péril, avoir ou n'avoir pas de premier miniſtre. Il ne reſtait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître, & des ſujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute ſorte de gloire, & qu'il voulait être auſſi conſidéré au dehors qu'abſolu au dedans.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entiére égalité, ce qui eſt très-naturel; mais les rois de France ont toûjours réclamé la préſéance, que mérite l'antiquité de leur race & de leur roiaume: & s'ils ont cédé aux empereurs, c'eſt parce que les hommes ne ſont preſque jamais aſſez hardis pour renverſer un long uſage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif & peu puiſſant par lui-même, a le pas ſans contredit ſur tous les ſouverains, à cauſe de ce titre de Céſar & d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie Allemande ne traitait pas même les autres rois de majeſté. Les rois de France pouvaient diſputer la préſéance aux empereurs, puiſque la France avait fondé le véritable empire d'occident, dont le nom ſeul ſubſiſte en Allemagne. Ils avaient pour eux, non ſeulement la ſupériorité d'une couronne héréditaire ſur une dignité élective, mais l'avantage d'être iſſus, par une ſuite non interrompuë, de ſouverains qui régnaient ſur une grande monarchie, pluſieurs ſiécles avant que

dans

dans le monde entier aucune des maiſons qui poſſédent aujourd'hui des couronnes, fût parvenuë à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puiſſances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très-chrétien. Les rois d'Eſpagne oppoſaient le titre de catholique ; & depuis que Charles-quint avait eû un roi de France priſonnier à Madrid, la fierté Eſpagnole était bien-loin de céder ce rang. Les Anglais & les Suédois, qui n'alléguent aujourd'hui aucun de ces ſurnoms, reconnaiſſent, le moins qu'ils peuvent, cette ſupériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattuës : les papes, qui donnaient les états avec une bulle, ſe croiaient à plus forte raiſon en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout ſe paſſe en cérémonies, était le tribunal où ſe jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eû toûjours la ſupériorité, quand elle était plus puiſſante que l'Eſpagne ; mais depuis le régne de Charles-quint, l'Eſpagne n'avait négligé aucune occaſion de ſe donner l'égalité. La diſpute reſtait indéciſe ; un pas de plus ou de moins dans une proceſſion, un fauteüil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, & établiſſaient des titres pour cette prééminence. La chimére du point d'honneur était extrême alors ſur cet article entre les couronnes, comme les duëls entre les particuliers.

1661.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambaſſadeur de Suéde à Londres, le comte d'Eſtrade ambaſſadeur de France, & le baron de Watteville ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe diſputérent le pas. L'Eſpagnol, avec plus d'argent & une plus nombreuſe ſuite, avait gagné la populace Anglaiſe : il fait d'abord tuer les chevaux des caroſſes Français, & bientôt les gens du comte d'Eſtrade, bleſſés & diſperſés, laiſſérent les Eſpagnols marcher l'épée nuë comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette inſulte, rappella l'ambaſſadeur qu'il avait à Madrid, fit ſortir de France celui d'Eſpagne, rompit les conférences qui ſe tenaient encor en Flandre au ſujet des limites, & fit dire au roi Philippe IV ſon beau-pére, que s'il ne reconnaiſſait la ſupériorité de la couronne de France, & ne réparait cet affront par une ſatisfaction ſolennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger ſon roiaume dans une guerre nouvelle, pour la préſéance d'un ambaſſadeur : il envoia la comte de Fuentes

24 Mars 1662. déclarèr au roi à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers, qui étaient en France : *Que les ministres Espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi ; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse Espagnole. Cette cour encor fiére, murmura longtems de son humiliation. Depuis, plusieurs ministres Espagnols ont renouvellé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimégue ; mais Lewis XIV acquit alors, par sa fermeté, une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encor davantage dans une occasion, où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis longtems en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects & jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, & les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, & la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints partout, & surtout à Rome.

Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toûjours à l'extrémité les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se faisait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

Quelques laquais du duc de Créqui s'avisérent de charger l'épée à la main une escouade des Corses (ce sont les archers de Rome) & mirent en fuite ces misérables. Tout le corps des Corses, offensé & secrettement animé par dom Mario Chigi frére du pape Aléxandre VII, qui haïssait le duc de Créqui, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirérent sur le carosse de l'ambassadrice qui rentrait alors dans son palais ; ils lui tuérent un page, & blessérent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome, accusant les parens du pape & le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, & que tout s'oublie. Il fit pendre un Corse & un Sbire au bout de quatre mois, & il fit sortir de Rome

20 Août 1662.

le

le gouverneur, ſoupçonné d'avoir autoriſé l'attentat: mais il fût conſterné d'apprendre, que le roi menaçait de faire aſſiéger Rome, qu'il faiſait déja paſſer des troupes en Italie, & que le maréchal Dupleſſis-pralin était nommé pour les commander. L'affaire était devenuë une querelle de nation à nation, & le roi voulait faire reſpecter la ſienne. Le pape, avant de faire la ſatisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV; mais les circonſtances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs: l'Eſpagne était embaraſſée dans une guerre peu heureuſe contre le Portugal.

La cour Romaine ne fit qu'irriter le roi ſans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, & fit ſaiſir le comtat d'Avignon. Dans d'autres tems les excommunications de Rome auraient ſuivi ces outrages; mais c'était des armes uſés, & devenuës ridicules: il fallut que le pape pliât, il fût forcé d'exiler de Rome ſon propre frére, d'envoier ſon neveu le cardinal Chigi, en qualité de légat *à latere*, faire ſatisfaction au roi, de caſſer la garde Corſe, & d'élever dans Rome une piramide, avec une inſcription qui contenait l'injure & la réparation. Le cardinal Chigi fût le premier légat de la cour Romaine, qui fût jamais envoié pour demander pardon. Les légats auparavant venaient donner des loix, & impoſer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies paſſagéres, & par des monumens qui le ſont auſſi (car il permit quelques années après la deſtruction de la piramide); mais il força la cour de Rome à rendre Caſtro & Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modéne de ſes droits ſur Comacchio; & il tira ainſi d'une inſulte, l'honneur ſolide d'être le protecteur des princes d'Italie.

En ſoûtenant ainſi ſa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter ſon pouvoir. Ses finances bien adminiſtrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque & Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-ſix livres dix ſols le marc. Charles II, prodigue & pauvre, eût la honte de vendre le prix du ſang des Anglais. Son chancelier Hide, accuſé d'avoir ou conſeillé ou ſouffert cette faibleſſe, fût banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit ſouvent les fautes des favoris, & qui quelquefois même juge ſes rois.

17 Oct. 1662.

1663. Louis fit travailler trente-mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre & de la mèr. On creusa, entre la ville & la citadelle, un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eûrent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

30 Août 1663. Quelque tems après, le roi força le duc de Lorrain à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant & imprudent, venait de faire un traité, par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de levèr un million sur l'état qu'il abandonnait, & que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le duc de Lorraine ; trop heureux ensuite de donner Marsal, & de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses états même pendant la paix, & se tenait toûjours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontiéres, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revuës fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe ; ils attaquaient à la fois l'Empereur d'Allemagne, & les Vénitiens. La politique des rois de France a toûjours été, depuis François premier, d'être alliés des empereurs Turcs, non seulement pour les avantages du commerce, mais pour empécher la maison d'Aûtriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'empereur trop en danger, & l'intérêt de la France était bien, que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent ; & enfin ses traités avec l'empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoia donc six-mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligni, seul reste de la maison de ce Coligni autrefois si célébre dans nos guerres civiles, & qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage & par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, & toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engagèr à manquèr à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, & entre autres le jeune La Feüillade, homme entreprenant, & avide de gloire & de fortune. Ces Français allérent servir en Hongrie sous le général Montécuculi, qui tenait tête alors au grand-visir Kiuperli, & qui depuis en servant contre la France, balança

Août 1664.

la

la réputation de Turenne. Il y eût un grand combat à Saïnt-Gothard au bord du Raab, entre les Turcs & l'armeé de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemans même, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice. Mais ce n'est pas la rendre aux Allemans, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eûrent seuls l'honneur de la victoire.

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, & à donner de l'éclat aux armes Françaises, mettait sa politique à soûtenir secrettement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais par le traité des Pirénées; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Les Français en fit une hardie & décisive: le maréchal de Schomberg, étranger & hugenot, passa en Portugal avec quatre-mille soldats Français, qu'il paiait de l'argent de Louis XIV, & qu'il feignait de soudoièr au nom du roi Portugais. Ces quatre-mille soldats Français, joints aux troupes Portugaises, remportérent à Villa-viciosa une victoire complette, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi Louis XIV passait déja pour un prince guerrier & politique, & l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encor fait la guerre.

Juin 1665.

Ce fût par cette politique, qu'il évita malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors, aux flottes Hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ ce tems-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain & bizarre honneur du pavillon, & du droit réel de son commerce dans les Indes. Louis voiait avec plaisir ces deux puissances maritimes, mettre en mèr tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, & se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtrés qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fût dans ces combats, que le Hollandais Ruiter acquit la réputation du plus grand homme de mèr qu'on eût vu encor. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusques dans ses ports à quatre lieuës de Londres. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toûjours eû l'empire, & où Louis XIV n'était rien encore.

11, 12, 13 Juin. 1666.

La domination de l'océan était partagée depuis quelque tems entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, & de s'en servir pour le commerce & pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministére de Richelieu, se croiait puissante sur mèr, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mèr environ trente, dont un seul portait soixante & dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures, pour la construction & pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, & de donnèr à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroiable; mais en 1664 & 1665, tandis que les Anglais & les Hollandais couvraient l'océan de près de trois-cent gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encor que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie; & lorsque les états-généraux pressérent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eût honte de faire partir, & qu'il fallut pourtant leur envoier sur leurs instances réitérées. Ce fût une honte, que Louis XIV s'empressa bien vîte d'effacer.

Il donna aux états un secours de ses forces de terre, plus essentiel & plus honorable. Il leur envoia six-mille Français, pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christofle-Bernard de Gaalen, prélat guerrier & ennemi implacable, soudoié par l'Angleterre pour désoler la Hollande; mais il leur fit paier chérement ce secours, & les traita comme un homme puissant, qui vend sa protection à des marchands opulens. Colbert mit sur leur compte, non seulement la solde de ces troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade, envoiée en Angleterre, pour conclure leur paix avec Charles II. Jamais secours ne fût donné de si mauvaise grace, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi aiant ainsi aguerri ses troupes, & formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté & vangé dans Rome, ne voiait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste, Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux Catholiques; la prodigalité & l'indigence continuelle de Charles second, aussi dangereuses pour ses affaires

affaires que la contagion & l'incendie, mettaient la France en sureté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne Philippe IV mourant, & sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant & le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, & marquait l'impatience de se signaler & d'être conquérant.

CHAPITRE SEPTIEME.

Conquête de la Flandre.

L'Occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV son beau-pére mourut: il avait eû de sa premiére femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérése mariée à son cousin Louis XIV; mariage, par lequel la monarchie Espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon, si longtems son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Aûtriche, il avait eû Charles second, enfant faible & malsain, héritier de sa couronne, & seul reste de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit, que la Flandre & la Franche-comté, provinces du roiaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme, malgré sa renonciation. Si les causes des rois pouvaient se juger par les loix des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

Louis

Louis fit examiner ses droits par son conseil & par des théologiens, qui les jugérent incontestables; mais le conseil & le confesseur de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-quint; mais les loix de Charles-quint n'étaient guéres suivies par la cour de France.

Un de ces prétextes, que prenait le conseil du roi, était, que les cinq-cent-mille écus donnés en dot à sa femme, n'avaient point été païés; mais on oubliait, que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France & l'Espagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier & des raisons d'avocat; mais la seule raison d'état était écoutée.

1667. Le roi, comptant encor plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées. Il était à la tête de trente-cinq-mille hommes: un autre corps de huit-mille fut envoié vers Dunkerque; un de quatre-mille vers Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'état, pour fournir à ces dépenses. Louvois, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magazins de toute espéce étaient distribués sur la frontiére. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors renduë impraticable, de faire subsistèr les armées par magazin: quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours & les subsistances étaient prêtes, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, renduë plus sévére de jour en jour par l'austérité infléxible du ministre, enchainait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée & chére. Le garde militaire commença dèslors à être un droit beaucoup au dessus de celui de la naissance. Les services, & non les aieux, furent comptés, ce qui ne s'était guéres vu encore. Par là l'officier de la plus médiocre naissance fût encouragé, sans que ceux de la plus haute eûssent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnuë des lances, partagea les récompenses, dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le

Le roi, entre un chef & un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, & ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages une province mal défenduë d'un roiaume ruiné & déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mére, femme faible dont le gouvernement malheureux laissait la monarchie Espagnole sans défense. La veuve de Philippe IV avait pris pour son premier ministre, un jesuite Allemand son confesseur, nommé le pére Nitard, homme aussi capable de dominer sur sa pénitente, qu'incapable de gouvernèr un état, n'aiant rien d'un ministre & d'un prêtre, que la hauteur & l'ambition. Il osa dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouvernèr: *C'est vous qui me devez du respect, puisque j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur d'esprit, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs, mal païées, & plus mal conduites devant un ennemi, qui avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places comme aujourd'hui, n'était pas encor perfectionné, parce que celui de les bien fortifièr, & de les bien défendre, était plus ignoré. Les frontiéres de Flandre Espagnole étaient presque sans fortifications & sans garnisons.

Louis n'eût qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi, comme dans Paris; Ath, Tournai, furent prises en deux jours; Furnes, Armentiéres, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, & elle se rendit le lendemain. Lille, la plus florissante ville de ces païs, la seule bien fortifiée, & qui avait une garnison de six-mille hommes, capitula après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposèr à l'armée victorieuse; encore l'arriére-garde de cette petite armée fût-elle taillée en piéces par le marquis, depuis maréchal de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles, & sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

6 Juill. 1667.

27 Août 1667.

27 Août.

31 Août.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voiage d'un cour. La bonne chére, le luxe, & les plaisirs, s'introduisirent alors dans nos armées, dans le tems même que la discipline s'affermissait. Les officiers faisaient

faient le devoir militaire beaucoup plus éxactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eû longtems que des assiettes de fèr en campagne. Le marquis d'Humiéres fût le premier, au siége d'Arras en 1658, qui se fit servir en vaisselles d'argent à la tranchée, & qui y fit manger des ragoûts & des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité & de goût dans la bonne chére, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe la marque certaine de la richesse d'un grand état, & souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encor très peu de chose, auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux & ses ministres, allaient au rendez-vous de l'armée à cheval, aulieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier général, qui ne fasse ce voiage en chaise de poste avec des glaces & des ressorts, plus commodément & plus tranquilement, qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empéchait point alors d'allèr à la tranchée, avec le pot en tête & la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple: il alla ainsi à la tranchée devant Douai & devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes-gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, & qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'allarmes Bruxelles; les citoiens transportaient déja leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entiére pouvait-être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses, pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises, & de les fortifier. Vauban, l'un de ces grands hommes & de ces genies qui parurent dans ce siécle pour le service de Louis XIV, fût chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa méthode nouvelle, devenuë aujourd'hui la regle de tous les bons ingénieurs. On fût étonné de ne voir plus les places revétuës, que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes & menaçantes n'en étaient que plus exposées.

posées à être foudroiées par l'artillerie: plus il les rendit razantes, moins elles étaient en prise. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes. On n'avait point encor en France détaché la gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'éxemple commença en faveur de Vauban ; il fût le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encor observer, que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre, fût celui des fortifications de Lille.

1668.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans & de ses maîtresses, & des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE HUITIEME.

Conquête de la Franche-comté: paix d'Aix la Chapelle.

ON était plongé dans les divertissemens à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hivèr au mois de Janvier, on fût étonneé de voir des troupes marcher de tous côtés, allèr & revenir sur les chemins de la campagne, dans les trois évêchez : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrétaient sous divérs prétextes, dans la route qui méne de champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvémens dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, & les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures: l'Allemagne était allarmé: l'objet de ces préparatifs & de ces marches irréguliers, était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le

1668.

fût

fût dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin le 2 de Février il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enguien fils du grand Condé, & quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, & arrive à Dijon. Vingt-mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-comté à quelques lieuës de Besançon ; & le grand Condé paraît à leur tête, aiant pour son principal lieutenant-général, Bouteville-Montmorenci son ami, devenu duc de Luxembourg, toûjours attaché à lui dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Luxembourgh était l'éléve de Condé dans l'art de la guerre; & il obligea à force de mérite, le roi qui ne l'aimait pas, à l'emploier.

Tel était le nœud de cette entreprise imprévuë : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, & Louvois de sa faveur auprès du maître ; Condé était jaloux en héros, & Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne qui touche à la Franche-comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hivèr, en moins de tems que Turenne n'en avait mis l'été dernier à conquérir la Flandre Française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloignèr & rendre inutile Turenne, & pour servir en même-tems son maître.

Cette province assez pauvre alors en argent, mais très fertile, bien peuplée, etenduë en long de quarante lieuës, & large de vingt, avait le nom de Franche, & l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plus-tôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce païs fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée & disputée, entre le parlement & le gouverneur de la Franche-comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toûjours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits, & voisine de la France. Jamais peuple ne vécut sous un gouvernement plus doux, & ne fût si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Aûtriche s'est conservé pendant deux générations. Mais cet amour était plus-tôt celui de leur liberté.

Enfin la Franche-comté était heureuse, mais pauvre; & puisqu'elle était une espéce de république, il y avait des factions. Quoiqu'en dise Pélisson, on ne se borna pas à emploier la force.

On

On gagna d'abord quelques citoiens par des préſens & des eſpérances. On s'aſſura l'abbé Jean de Batteville, frére de celui qui aiant inſulté à Londres l'ambaſſadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Aûtriche Eſpagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis Chartreux, puis Turc, & enfin eccléſiaſtique, eût parole d'être grand-doien & d'avoir d'autres bénéfices. On corrompit le comte de Saint-amour neveu du gouverneur ; & le gouverneur lui-même, à la fin, ne fût pas infléxible. Quelques conſeillers de ce parlement furent achetés peu chèr. Ces intrigues ſecrettes, à peine commencées, furent ſoûtenuës par vingt-mille hommes. Beſançon, la capitale de la province, eſt inveſtie par le prince de Condé : Luxembourg court à Salins : le lendemain Beſançon & Salins ſe rendirent. Beſançon ne demanda pour capitulation, que la conſervation d'un ſaint ſuaire, fort révéré dans cette ville ; ce qu'on leur accorda très aiſément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé ſur la frontiére pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre, que ces deux villes ſont aſſiégées & priſes. Le roi courut auſſitôt ſe montrèr à la fortune, qui faiſait tout pour lui.

Il alla aſſiéger Dole en perſonne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme de grand courage, fidéle par grandeur d'ame aux Eſpagnols qu'il haïſſait, & au parlement qu'il mépriſait. Il n'avait pour garniſon, que quatre-cent ſoldats & les citoiens, & il oſa ſe défendre. La tranchée ne fût point pouſſée dans les formes. A peine l'eût-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui ſuivaient le roi, courut attaquer la contreſcarpe, & s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge & l'expérience avaient donné un courage tranquile, les fit ſoûtenir à propos, & partagea leur péril, pour les en tirèr. Ce prince était partout avec ſon fils, & venait enſuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eû ſa fortune à faire. Le roi, dans ſon quartier, montrait plus-tôt la dignité d'un monarque dans ſa cour, qu'une ardeur impétueuſe, qui n'était pas néceſſaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était obſervé. Il avait ſon petit coucher, ſes grandes, ſes petits entrées, une ſalle des audiances dans ſa tente. Il ne tempérait le faſte du trône qu'en faiſant mangèr à ſa

table

table ses officiers-généraux & ses aides de camp. On ne lui voiait point dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François premier & de Henri IV, qui cherchaient toutes les espéces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, & d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dole aubout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; & enfin en moins de trois semaines, toute la Franche-comté lui fût soûmise. Le conseil d'Espagne, étonné & indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur: " que le roi de France aurait dû " envoier ses laquais, prendre possession de ce païs, au lieu d'y " allèr en personne."

14 Fevr. 1668.

Tant de fortune & tant d'ambition réveillérent l'Europe assoupie; l'Empire commença à se remuer, & l'empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-comtois, & qui n'ont de bien que leur liberté, tremblérent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printems prochain. Les Hollandais, à qui il avait toûjours importé d'avoir les Français pour amis, frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eût recours à ces mêmes Hollandais, & fût en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable & rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de With, qui dès l'âge de vingt-cinq ans avait été élu grand-pensionnaire; homme amoureux de la liberté de son païs, autant que de sa grandeur personelle: assujetti à la frugalité & à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais & une servante, & allait à pied dans la Haie, tandis que dans les négociations de l'Europe, son nom était compté avec les noms des plus puissans rois: homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoien, grand politique, & qui cependant fût depuis très-malheureux.

Il avait contracté avec le chevalier Temple, ambassadeur d'Angleterre à la Haie, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe, qui joignait les lettres aux affaires; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque Burnet lui a faits d'athéisme; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande, comme son propre païs, parce qu'elle était libre, & aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoiens s'u-

nirent

nirent avec le comte de Dhona ambaſſadeur de Suéde, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce tems était marqué pour les événemens rapides. La Flandre, qu'on nomme *Flandre Francoiſe*, avait été priſe en trois mois ; la Franche-comté en trois ſemaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suéde, pour tenir la balance de l'Europe, & réprimer l'ambition de Louis XIV, fût propoſé & conclu en cinq jours.

Louis XIV fût indigné, qu'un petit état, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ſes conquêtes, & d'être l'arbitre des rois, & plus encor qu'elle en fût capable. Cette entrepriſe des Provinces-unies lui fût un outrage ſenſible, qu'il fallut dévorer, & dont il médita dès-lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puiſſant & tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il propoſa lui-même la paix. La France & l'Eſpagne choiſirent Aix la Chapelle pour le lieu des conférences, & le nouveau pape Roſpiglioſi, Clément neuf, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer ſa faibleſſe d'un crédit apparent, rechercha par toute ſorte de moiens, l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pirénées ; elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix la Chapelle. Un nonce fût envoié à ce congrès, pour être un fantôme d'arbitre, entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déja jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout ſe traitait en effet à Saint-Germain, par le miniſtére de leur ambaſſadeur Vanbeuning. Ce qui avait été accordé en ſecret par lui, était envoié à Aix la Chapelle, pour être ſigné avec appareil par les miniſtres aſſemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant, qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France & l'Eſpagne à recevoir ſa médiation ?

Ce Van-beuning, bourguemeſtre d'Amſterdam, avait la vivacité d'un Français, & la fierté d'un Eſpagnol. Il ſe plaiſait à choquer, dans toutes les occaſions, la hauteur impérieuſe du roi ; & oppoſait une infléxibilité républicaine au ton de ſupériorité, que les miniſtres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la*

parole du roi? lui disait monsieur de Lionne dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit Van-beuning; *je considére ce qu'il peut.* Enfin à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourguemestre conclut avec autorité une paix, par laquelle le roi fût obligé de rendre la Franche-comté. Les Hollandais eûssent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, & être delivrés d'un voisin si redoutable. Mais toutes les nations trouvérent, que le roi marquait assez de modération, en se privant de la Franche-comté. Cependant il gagnait davantage, en retenant les villes de Flandre; & il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le tems qu'il lui cédait.

2 Mai 1668.

CHAPITRE NEUVIEME.

Magnificence de LOUIS XIV. Conquête de la Hollande.

LOUIS XIV, forcé de rester quelque tems en paix, continua, comme il avait commençé, à regler, à fortifièr & embellir son roiaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander; & les succès dans l'administration étaient aussi rapides, que l'avaient été ses conquêtes C'était une chose véritablement admirable, de voir les ports de mèr, auparavant déserts & ruinés, maintenant entourés d'ouvrages, qui faisaient leur ornement & leur défense, couverts de na-

navires & de matelots, & contenant déja près de ſoixante grands vaiſſeaux, qu'il pouvait armèr en guerre, de nouvelles colonies, protégées par ſon pavillon, partaient de tous côtés, pour l'Amérique, pour les Indes Orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, & ſous ſes yeux, des édifices immenſes occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraine après elle ; & dans l'intérieur de ſa cour & de ſa capitale, des arts plus nobles & plus ingénieux donnaient à la France des plaiſirs & une gloire, dont les ſiécles précédens n'avaient pas eû même l'idée. Les lettres floriſſaient. Le bon goût & la raiſon pénétraient dans les écoles de la Barbarie. Tous ces détails de la gloire & de la félicité de la nation, trouveront leur véritable place dans cette hiſtoire ; il ne s'agit ici que des affaires générales & militaires.

Le Portugal donnait en ce tems un ſpectacle étrange à l'Europe. Dom Alphonſe, fils indigne de l'heureux dom Jean de Bragance, y régnait. Il était furieux & imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, amoureuſe de dom Pédre frere d'Alphonſe, oſa concevoir le projet de détroner ſon Mari & d'épouſer ſon amant. L'abrutiſſement de ſon mari juſtifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-deſſus de l'ordinaire. Il avait eû publiquement d'une courtiſane, un enfant qu'il avait reconnu. Enfin il avait couché très-longtems avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accuſa d'impuiſſance ; & aiant acquis dans le roiaume par ſon habileté, l'autorité que ſon mari avait perduë par ſes fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouſer ſon beau-frére. Il n'eſt pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle ; mais il l'eſt, que des perſonnes toutes puiſſantes en aïent beſoin. Cet événement, qui ne fit une révolution que dans la famille roiale & non dans le roiaume de Portugal, n'aiant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par ſa ſingularité.

Nov. 1667.

La France reçut bientôt après, un roi qui deſcendait du trône d'une autre maniére. Jean Caſimir roi de Pologne renouvela l'exemple de la reine Chriſtine. Fatigué des embarras du gouvernement, & voulant vivre heureux, il choiſit la retraite à Paris, dans l'abbaïe de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le ſéjour de tous les arts, était une demeure délicieuſe pour un roi, qui cherchait les douceurs de la ſociété, & qui aimait les lettres.

Sept. 1668.

Il avait été jésuite & cardinal, avant d'être roi; & dégouté également de la roiauté & de l'église, il ne cherchait qu'à vivre en particulier & en sage, & ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté.

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du tems des Mahomets, des Sélims & des Solimans, mais dangereux encor & forts de nos divisions, assiégeaient depuis deux ans Candie, avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant, que les Vénitiens se fussent défendus si longtems, ou que les rois de l'Europe les eûssent abandonnés.

Les tems étaient bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoiait des millions de chrétiens combattre les Mahométans dans leur empire: nos états s'épuisaient d'hommes & d'argent, pour aller conquérir la misérable & stérile province de Judée: & maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante-mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galéres de Malte & du pape, étaient le seul secours, qui défendait cette république contre l'empire Ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires & des secours si faibles, resistèr au grand-visir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, & qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'éxemple de secourir Candie. Ses galéres, & les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portérent sept-mille hommes, commandés par le duc de Beaufort: secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité Française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme Français, fit une action qui n'avait d'éxemple que dans les anciens tems de la chevalerie. Il mena près de trois cent gentilshommes à Candie, à ses depens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelqu'autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de la Feüillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours, & à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie;

tie; & Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. 16 Sept. 1669.

Les Turcs dans ce siége s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eut vus encor en Europe, furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la premiére fois, des lignes paralléles dans les tranchées. C'est d'eux, que nous avons appris cet usage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur Italien. Il est certain que des vainqueurs, tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, & cette constance dans le travail qui faisait alors leur caractére, devaient conquérir l'Italie & prendre Rome en bien peu de tems. Mais les lâches empereurs qu'ils ont eûs depuis, leurs mauvais généraux, & le vice de leur gouvernement, ont été le salut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laissait meurir son grand dessein de conquérir tous les Païs-Bas, & de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers ; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne & avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités, & sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées & invincibles ; autant ses troupes de terre étaient mal tenuës & méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, & qui païaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à-peu-près sur le même pied ; les officiers, les commandans même des places de guerre, étaient les enfans, ou les parens des bourguemestres, nourris dans l'inexpérience & dans l'oisiveté, regardant leurs emplois, comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire Jean de With avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu, & ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquèr aux provinces-unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque Anglais n'était pas à la vérité fort sensible à la honte que son régne & sa nation avaient reçuë, lorsque ses vaisseaux furent brulés jusques dans la riviére de la Tamise, par la flotte Hol-

landaiſe. Il ne reſpirait, ni la vengeance, ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaiſirs, & régnèr avec un pouvoir moins géné. C'eſt par là qu'on le pouvait ſéduire. Louis, qui n'avait qu'à parlèr alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir ſans ſon parlement. Cette liaiſon ſecrette entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, ſœur de Charles ſecond & épouſe de *Monſieur* frére unique du roi, à Turenne & à Louvois.

1670.

Une princeſſe de vingt-ſix ans fut le plénipotentiaire, qui devait conſommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du paſſage de madame en Angleterre, un voiage que le roi voulut faire dans ſes conquêtes nouvelles vers Dunkerque & vers Lille. La pompe & la grandeur des anciens rois de l'Aſie n'approchaient pas de l'éclat de ce voiage. Trente-mille hommes précédérent ou ſuivirent la marche du roi; les uns deſtinés à renforcer les garniſons des païs-conquis, les autres à travaillèr aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins Le roi menait avec lui la reine ſa femme, toutes les princeſſes & les plus belles femmes de ſa cour. Madame brillait au milieu d'elles, & goûtait dans le fond de ſon cœur le plaiſir & la gloire de tout cet appareil, qui n'était que pour elle. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain juſqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ſes nouveaux ſujets, & éblouïer ſes voiſins, répandait par-tout ſes libéralités avec profuſion, l'or & les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princeſſe Henriette s'embarqua à Calais, pour voir ſon frére, qui s'était avancé juſqu'à Cantorberi. Charles, ſéduit par l'amitié qu'il avait pour ſa ſœur & par l'argent de la France, ſigna tout ce que Louis XIV voulait, & prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaiſirs & des fêtes.

La perte de madame, morte à ſon retour d'une maniére ſoudaine & affreuſe, jetta des ſoupçons ſur monſieur, & ne changea rien aux réſolutions des deux rois. Les dépouïlles de la république, qu'on devait détruire, étaient déja partagées par le traité ſecret, entre les cours de France & d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainſi on change de vuës, d'alliés & d'ennemis, & on eſt ſouvent trompé dans tous ſes projets. Les bruits de cette entrepriſe prochaine commençaient à ſe répandre, mais

l'Europe

l'Europe les écoutait en filence. L'empereur occupé des féditions de la Hongrie, la Suéde endormie par des négociations, l'Efpagne toûjours irréfoluë & toûjours lente, laiffaient une libre carriére à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divifée en deux factions ; l'une, des républicians rigides, à qui toute ombre d'autorité defpotique femblait un monftre contraire aux loix de l'humanité ; l'autre, des républicians mitigés, qui voulaient établir dans les charges de fes ancêtres le jeune prince d'Orange, fi célébre depuis fous le nom de Guillaume trois. Le grand-penfionnaire Jeau De With & Corneille fon frére étaient à la tête des partifans auftéres de la liberté : mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de fes diffentions domeftiques que de fon danger, contribuait elle-même à fa ruine.

Louis avait non feulement acheté le roi d'Angleterre, il gagna encor l'électeur de Cologne, & ce Van Gaalen évêque de Munfter, avide de guerres & de butin, ennemi naturel des Hollandais. Il les avait fecourus contre cet évêque, & maintenant il s'uniffait à lui pour les perdre. La Suéde, après s'être unie aux Hollandais pour arrétèr en 1658 des progrès qui ne les menaçaient pas, les abandonna quand ils furent menacés de leur ruine, & rentra avec la France dans fes anciennes liaifons, moiennant les anciens fubfides.

Il eft fingulier & digne de remarque, que de tous les ennemis, qui allaient fondre fur ce petit état, il n'y en eut pas un qui pût alléguèr un prétexte de guerre. C'était une entreprife à-peu-prés femblable à cette ligue de Louis douze, de l'empereur Maximilien & du roi d'Efpagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venife, parce qu'elle était riche & fiére.

Les états-généraux confternés écrivirent au roi, lui demandant humblement, fi les grands préparatifs qu'il faifait, étaient en effet deftinés contre eux, fes anciens & fidéles alliés ? en quoi ils l'avaient offenfé ? quelle réparation il éxigeait ? Il répondit, « qu'il ferait de « fes troupes l'ufage que demanderait fa dignité, dont il ne devait « compte à perfonne. » Ses miniftres alléguaient pour toute raifon, que le gazetier de Hollande avait été trop infolent, & qu'on difait que Van-Beuning avait fait frapèr une médaille injurieufe à Louis XIV. Van-Beuning avait pour nom de batême, *Jofué :* le goût des

devifes

devifes régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV. la devife du foleil avec cette légende, *nec pluribus impar*. On prétendait, que Van-Beuning s'était fait repréfentèr avec un foleil, & ces mots pour ame, *in confpectu meo ftetit fol. A mon afpect le foleil s'eft arrêté.* Cette médaille n'éxifta jamais. Il eft vrai que les états avaient fait frapèr une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux; *affertis legibus, emendatis facris, adjutis, defenfis, conciliatis regibus, vindicata marium libertate, ftabilita orbis Europæ quiete. Les loix affermies, la religion épurée, les rois fecourus, défendus & réunis, la liberté des mers vangée, l'Europe pacifiée.*

Ils ne fe vantaient en effet de rien qu'ils n'euffent fait: cependant ils firent brifer le coin de cette médaille, pour appaifer Louis XIV.

Le roi d'Angleterre de fon côté leur reprochait, que leur flote n'avait pas baiffé fon pavillon devant un bateau Anglais, & alléguait encor un certain tableau, où Corneille De With frére du penfionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voiait des vaiffeaux pris & brulés dans le fond du tableau. Ce Corneille De With, qui en effet avait eû beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait fouffert ce faible monument de fa gloire; mais ce tableau prefque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait prefque jamais. Les miniftres Anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y fpécifiérent des tableaux injurieux, *abufive pictures.* Les états, qui traduifaient toûjours les memoires des miniftres en Français, aiant traduit *abufive*, par le mot *fautifs, trompeurs*, répondirent qu'ils ne favaient ce que c'était que *ces tableaux trompeurs.* En effet ils ne devinérent jamais, qu'il était queftion de ce portrait d'un de leurs concitoiens, & ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Tout ce que les efforts de l'ambition & de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV. l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'éxemple d'une petite entreprife formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans, qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé fes conquêtes avec autant de troupes réglées, & autant d'argent, que Louis en emploia pour fubjuguer le petit état des provinces-unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-

dix-ſept, furent conſommés à cet appareil. Trente vaiſſeaux de cinquante piéces de canon joignirent la flote Anglaiſe forte de cent voiles. Le roi avec ſon frére alla ſur les frontiéres de la Flandre Eſpagnole & de la Hollande, vers Maſtricht & Charleroi, avec plus de cent-douze mille hommes. L'évêque de Munſter & l'électeur de Cologne en avaient environ vingt-mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé & Turenne. Luxembourg commandait ſous eux. Vauban devait conduire les ſiéges. Louvois était partout avec ſa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu une armée ſi magnifique, & en même-tems mieux diſciplinée. C'était ſur-tout un ſpectacle admirable, que la maiſon du roi nouvellement réformée. On y voiait quatre compagnies des gardes du corps, chacune compoſée de trois-cent gentils-hommes, entre leſquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* ſans païe, aſſujettis comme les autres à la régularité du ſervice ; deux-cent gendarmes de la garde, deux-cent chevaux-legers, cinq-cent mouſquetaires, tous gentils-hommes choiſis, parés de leur jeuneſſe & de leur bonne-mine ; douze compagnies de la gendarmerie depuis augmentées juſqu'au nombre de ſeize ; les cent-ſuiſſes même accompagnaient le roi, & ſes régimens des gardes-Françaiſes & Suiſſes montaient la garde devant ſa maiſon, ou devant ſa tente. Ces troupes, pour la pluſpart couvertes d'or & d'argent, étaient en même-tems un objet de terreur & d'admiration, pour des peuples chez qui toute eſpéce de magnificence était inconnuë Une diſcipline, devenuë encor plus éxacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encor d'inſpecteurs de cavalerie & d'infanterie, comme nous en avons vu depuis. Mais deux hommes, uniques en leur genre, en faiſaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infantérie ſur le pied de diſcipline où elle eſt aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles faiſait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonette en uſage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en ſervait pas d'une maniére conſtante & uniforme. Ce dernièr effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des bateaux de cuivre, qu'on portait aiſément ſur des charettes ou à dos de mulet. Le roi avec tant d'avantages ſûr de ſa fortune & de ſa gloire, menait avec lui un hiſtorien, qui devait écrire ſes victoires : C'était

péliſſon ;

péliſſon, homme dont il ſera parlé dans l'article des beaux arts; plus capable de bien écrire, que de ne pas flatter.

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent-trente-mille combattans, une artillerie prodigieuſe, & de l'argent avec lequel on attaquait encor la fidélité des commandans des places ennemies; la Hollande n'avait à oppoſer qu'un jeune prince d'une conſtitution faible, qui n'avait vu ni ſiéges ni combats, & environ vingt-cinq-mille mauvais ſoldats en quoi conſiſtait toute la garde du païs. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de 22 ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre, par les vœux de la nation: Jean De With y avait conſenti par néceſſité. Ce prince nourriſſait ſous le flegme Hollandais, une ardeur d'ambition & de gloire, qui éclata toûjours depuis dans ſa conduite, ſans s'échaper jamais dans ſes diſcours. Son humeur était froide & ſévére, ſon génie actif & perçant: ſon courage, qui ne ſe rebutait jamais, fit ſupportèr à ſon corps faible & languiſſant; des fatigues au deſſus de ſes forces. Il était valeureux ſans oſtentation, ambitieux, mais ennemi du faſte, né avec une opiniâtrêté flegmatique faite pour combattre l'adverſité, aimant les affaires & la guerre, ne connaiſſant ni les plaiſirs attachés á la grandeur ni ceux de l'humanité, enfin preſque en tout l'oppoſé de Louis XIV.

Il ne put d'abord rien oppoſèr au torrent qui ſe débordait ſur ſa patrie. Ses forces étaient trop peu de choſe; ſon pouvoir même était limité par les états. Les armes Françaiſes venaient fondre tout à coup ſur la Hollande, que rien ne ſecourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre ſa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine ſaiſie par les troupes Françaiſes, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon, quand on eſt mécontent du pape.

Cependant le roi faiſait avancer ſes armées vers le Rhin, dans ces païs qui confinent à la Hollande, à Cologne & à la Flandre. Il faiſait diſtribuer de l'argent dans tous ſes villages, pour païer le dommage que ſes troupes y pouvaient faire. Si quelque gentil-homme des environs venait ſe plaindre, il était ſûr d'avoir un préſent. Un envoié du gouverneur des Païs-Bas, étant venu faire une répreſentation au roi ſur quelques dégats commis par les troupes, reçut de la main du roi ſon portrait enrichi de diamans, eſtimé plus de douze-

mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, & augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison, & de ses plus belles troupes, qui composaient trente-mille hommes. Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilli, faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiégèr à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'histoire que par cet événement; Rhinberg, Orsoi, Wésel, Burick. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiégèr en personne, n'essuia pas un coup de canon; & pour assurèr encor mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, & l'imprudence de se retirèr ensuite à Mastricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin & l'Issel, se rendirent. Quelques gouverneurs envoiérent leurs clez, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons Français: plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire: la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au de-là du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au de-là de ce fleuve; & après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, & de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux de cuivre inventés par Martinet. Des gens du païs informérent alors le prince de Condé, que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tour qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *toll-buis, la maison du péage.* Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche. Il n'y avait que quarante à cinquante pas à nagèr au milieu de ce bras du fleuve, à ce que dit dans ses lettres pélisson témoin oculaire. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord étai aisé:

il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq-cent cavaliers, & deux faibles régimens d'infanterie sans canon. L'artillerie Française les foudroiait en flanc. Tandis que la maison du roi & les meilleures troupes decavalerie passérent sans risque au nombre d'environ quinze-mille hommes, le prince de Condé les côtoiait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers Hollandais entrérent dans la riviére pour faire semblant de combattre. Ils s'enfuirent l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, & demanda la vie. Personne ne périt dans le passage, que quelques cavalieres ivres, qui s'écartérent du gué ; & il n'y aurait eû personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'aiant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup, un de leurs officiers. L'infanterie Hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, & fit une décharge, dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrouk, qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé, qui montait alors à cheval en sortant de la riviére, & lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV. passa sur un pont de bateaux avec l'armée.

12 Juin, 1672.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante & unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur, dont le roi revelait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son régne, l'idolatrie de ses courtisans, enfin le goût que les peuples, & surtout les Parisiens, ont pour l'éxagération, joint à l'ignorance de la guerre, où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes ; tout cela fit regardèr à Paris le passage du Rhin comme un prodige. L'opinion commune était, que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, & malgré l'artillerie d'un forteresse imprenable, appellée le *tholus.* Il était très vrai, que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, & que s'ils avaient eû un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très périlleuse.

Dés

Dès qu'on eût passé le Rhin, on prit Doesbourgh, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimégue, Skenk, Bommel, Crevecoeur, &c. Il n'y avait guéres d'heures dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier, nommé Mazel, mandait à monsieur de Turenne: " si vous voulez m'envoier cinquante che-" vaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places.

Utrecht envoia ses clez, & capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur & l'évêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grand église aux catholiques. L'évêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque tems établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV. faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques.

20 Juin. 1672.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldres, étaient soumises; Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs, qui y sont établis, s'empressérent d'offrir à Gourville, intendant & ami du prince de Condé, deux-millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déja Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant à la marude, s'avancérent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les éclufes qui peuvent inonder le païs, & qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de fraïeur, vinrent présenter leurs clez à ces quatre soldats; mais enfin, voiant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clez & fermérent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation Hollandaise, & bientôt la terre même de ce païs allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, & à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voiage, & le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva, que cinquante-mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus éxisté qu'au bout des Indes Orientales; ses provinces d'Europe, qui n'achettent leur bled qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, & si on l'ose dire, de leur liberté, auraient

été presque tout à-coup ruinées & dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt & le magazin de l'Europe, où trois-cent-mille hommes cultivent le commerce & les arts, serait devenuë bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses & des milliers d'hommes pour élever leurs digues: elles eûssent probablement à la fois manqué d'habitans & de richesses, & auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV. que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier & le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'état était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire De With ne croiait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie, qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain & jaloux de son autorité particuliére, craignait toûjours l'élevation du prince d'Orange encor plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurèr à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de Stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, liérent De With à ce serment. Il amait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur, que soumise à un Stathouder.

Le prince d'Orange de son côté plus ambitieux que De-With, aussi attaché a sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du tems & de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, & s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les états résolurent, qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élévé au stathoudérat malgré les De-With.

1672. Quatre députés vinrent au camp du roi, implorer sa clémence au nom d'une république, qui six mois auparavant se croiait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV. avec cette politesse Française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs même du gouvernement. Louvois dur & altier, né pour bien servir, plustôt que pour faire aimer son maître, reçut les supplians avec hauteur, & même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait, que les états lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimégue, des villes & des forts dans le sein de leur païs; qu'on lui païât vingt-millions: que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande

par,

par terre & par eau, sans qu'ils païassent jamais aucun droit; que la religion catholique fût par-tout rétablie; que la république lui envoiât tous les ans une ambassade extraordinaire, avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé, qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre & aux princes de l'empire, tels que ceux de Cologne & de Munster, par qui la Hollande était encor désolée.

Ces conditions d'une paix, qui tenait tant de la servitude, parurent intolérables; & la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs & toutes les espérances se tournérent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand-pensionaire, qui avait demandé la paix. A' ces séditions se joignit la politique du prince & l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire Jean De With. Ensuite on accuse Corneille son frére d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourmens le commencement de cette ode d'Horace: *justum & tenacem*, convenable à son état & à son courage, & qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le Latin:

La mèr qui gronde & s'élance,
Les cris des séditieux,
Des fiers tyrans l'insolence,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme & vertueux.

Enfin la populace effrénée massacra dans la Haie les deux fréres De With; l'un, qui avait gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec vertu; & l'autre, qui l'avait servi de son épée. On éxerça sur leurs corps sanglans toutes les fureurs dont le peuple est capable: horreurs communes à toutes les nations, & que les Français avaient fait éprouvèr au maréchal d'Encre, à l'amiral Coligni, &c. car la populace est presque par-tout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruiter même l'amiral de la république, & qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

20 Août. 1672.

Au milieu de ces désordres & de ces désolations, les magistrats montrérent des vertus, qu'on ne voit guères que dans les républiques. Les

par-

particuliers, qui avaient des billets de banque, coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on n'eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire paier du peu d'argent, qu'on croiait qui pouvait y être encor. Les magistrats firent ouvrir les caves, où ce trésor se conserve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encor noirci de l'impression du feu, qui avait longtems auparavant consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce tems, sans que jamais on eût touché au trésor. On paia alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi & tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles second roi d'Angleterre, pour avoir dequoi faire la guerre aux Hollandais & fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de France, venait de faire banqueroute à ses sujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder, dans un tems où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine, ils joignirent ce courage d'esprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues, qui retiennent les eaux de la mèr. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leide, Delft, furent inondées. Le paisan ne murmura pas de voir ses troupeaux noiés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre, qui eûrent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples; ils manquérent surtout d'eau douce; elle se vendit six sous la pinte: mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, & n'étant plus un état, demeura encor redoutable sur la mèr. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin & prenait trois provinces, l'amiral Ruiter avec environ cent vaisseaux de guerre & plus de cinquante brulots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flotes des deux rois. Leur puissance réunie n'avait pu mettre en mèr une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais & les Hollandais combattirent comme des nations accoûtumées à se disputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*,

dura un jour entier. Ruiter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'Yorck, frére du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruiter. Le duc d'Yorck, obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral Hollandais. Les trente vaisseaux Français eurent peu de part à l'action. Et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sureté.

Après cette bataille, Ruiter, malgré les craintes & les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flote marchande des Indes dans le Téxel ; defendant ainsi & enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soûtenait ; on ne voiait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse, que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande : *comment cela peut-il être ?* répondit le monarque Persan, *puisqu'il y a toûjours au port d'Ormus vingt vaisseaux Hollandais pour un Français.*

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoien. Il offrit à l'état le revenu de ses charges, & tout son bien pour soûtenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du païs. Ses négociations promtes & secrettes réveillérent de leur assoupissement, l'empereur, l'empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de Mai en Hollande, & dès le mois de Juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de Flandre, fit passer secrettement quelques régimens au secours des Provinces-unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoia Montécuculi à la téte de près de vingt-mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq-mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un païs inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été : & laissant Turenne & Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir.

Juil. 1672.

CHAP.

96

7 Juin. 1672.

[CH]APITRE DIXIÉME.

[Conquête de] la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

ON croit néceſſaire de dire à ceux qui pouront lire cet ouvrage, qu'ils doivent ſe ſouvenir, que ce n'eſt point ici une ſimple relation de campagnes, mais pluſtôt une hiſtoire des mœurs des hommes. Aſſez de livres ſont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, & de ces détails de la fureur & de la miſére humaine. Le deſſein de cet eſſai eſt de peindre les principaux caractéres de ces révolutions, & d'écarter la multitude des petits faits, pour laiſſer voir les ſeuls conſidérables, (& s'il ſe peut) l'eſprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de ſa gloire. Le nom de ſes généraux imprimait la vénération. Ses miniſtres étaient regardés comme des génies ſupérieurs aux conſeillers des autres princes ; & Louis était en Europe comme le ſeul roi. En effet l'empereur Léopold ne paraiſſait pas dans ſes armées. Charles ſecond roi d'Eſpagne, fils de Philippe IV, ſortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans ſa vie, que celle des plaiſirs.

Tous ces princes & leurs miniſtres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raiſon d'état en s'uniſſant avec la France, pour élevér une puiſſance que ſon intérêt était d'affaiblir.

L'empereur, l'empire, le conſeil Eſpagnol, firent encor plus mal, de ne pas s'oppoſer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une auſſi grande faute qu'eux tous, en ne pourſuivant pas avec aſſez de rapidité, des conquêtes ſi faciles. Condé & Turenne voulaient qu'on démolit la pluspart des places Hollandaiſes. Ils diſaient que ce n'était point avec des garniſons que l'on prend des états, mais avec des armées ; & qu'en conſervant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entiére. Louvois au contraire

traire voulait que tout fût place & garnison. C'était là son génie, & c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par-là plus d'emplois à sa disposition; il étendait le pouvoir de son ministére; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siécle. Louis le crut, & se trompa comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places; il laissa à son ennemi le tems de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changérent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie, pour s'opposèr aux impériaux. Le gouverneur de Flandre Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix-mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hivèr. C'était déja beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hivèr vint. Les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, & mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédens.

Il assemble une nuit prés de douze-mille fantassins tirés des garnisons voisines. On leur avait préparé des patins. Il se met à leur tête, & marche sur la glace, vers Leide & vers la Haïe. Un dégel survint. La Haïe fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'aiant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retournèr à Utrecht, marcher sur une digue étroite & fangeuse, où l'on pouvait à peine se trainer quatre de front. On ne pouvait arrivèr à cette digue, qu'en attaquant un fort, qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrété l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim & de fatigue. Luxembourg était sans ressource. Mais la fortune, qui avait sauvé la Haïe, sauva son armée, par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événemens dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles: celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté, qui acheva de rendre le nom Français odieux dans ces païs. Bodegrave & Suvamerdam, deux bourgs considérables, riches & bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnès au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; & à la lueur

des flammes, ils se livrérent à la débauche & la cruauté. Il est étonnant que le soldat Français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage fut si éxagéré, que plus de quarante ans après, j'ai vu les livres Hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette avanture, & inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

1673. Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne, où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province sévérement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encor la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation Anglaise, indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu réprimer. L'Europe était troublée par les armes & par les négociations de Louis. Enfin il ne put empécher, que l'empereur, l'empire & l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, & ne lui déclarassent solennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de l'Espagne. L'empereur Léopold envoiait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté, qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin; & qu'après la communion, il prit en main un crucifix, & appella Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du tems des croisades: & la priére de Léopold n'empécha point le progrès des armes du roi de France.

Il parut d'abord combien sa marine était déja perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints l'année d'auparavant à la flote Anglaise, on en joignit quarante sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis Jacques second, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mèr par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce tems, les Français ne savaient pas rangèr une armée en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, & à imiter sur

la

la mèr les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soûtiennent & se secourent mutuellement. Ils firent à-peu-près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mèr, & égalérent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'Etrée & son lieutenant Martel, firent honneur à l'industrie militaire de la nation Française, dans trois batailles navales consécutives, qui se donnérent au mois de juin entre la flote Hollandaise & celle de France & d'Angleterre. L'amiral Ruiter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Etrée écrivit à Colbert : " Je voudrais avoir païé de ma vie la gloire que Ruiter vient d'acquérir." D'Etrée méritait que Ruiter eût ainsi parlé de lui. La valeur & la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toûjours indécise.

les 7, 14 et 21 Juin 1673.

Louis, aiant fait des hommes de mèr de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encor l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Mastricht dans le même tems que ces trois batailles navales se donnaient. Mastricht était pour lui une clé des païs-bas & des provinces-unies, c'était une place forte défenduë par un gouverneur intrépide nommé Farjaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne & depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq-mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit pour la premiére fois des paralléles, inventées par des ingénieurs Italiens au service des Turcs devant Candie. Il y ajoûta les places d'armes, que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille & pour les mieux rallièr en cas de sorties. Louis se montra dans ce siége plus éxact & plus laborieux qu'il ne l'avait été encor. Il accoûtumait, par son éxemple, à la patience dans le travail, sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant, que la fatigue épuise bientôt. Mastricht se rendit au bout de huit jours.

29 Juin, 1673.

Pour mieux affermir encor la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eû, pour opposer à ces conquêtes rapides, que des officiers sans émulation & des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau, ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi emploia aussi les châtimens, la premiére fois qu'il perdit une place. Un très brave officier, nommé Du-pas, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours ;

14 Sept. 1673. mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, & pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible & rebutée n'aurait point soûtenu. Le roi, irrité du premièr affront que recevaient ses armes, fit condanner Du-pas à être traîné par le bourreau dans Utrecht, une pelle à la main, & son épée fut rompue : ignominie peut-être inutile pour les officiers Français, qui sont assez sensibles à la gloire, pour qu'on ne les gouverne pas par la crainte de la honte. Il faut savoir, qu'à la vérité les provisions des commandans des places les obligent à soûtenir trois assauts; mais ce sont de ces loix qui ne sont jamais éxécutées.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévére de Louvois, l'expérience & le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée & de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut envain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montécuculi & du prince d'Orange, ni empécher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des états-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais. Nov. 1673.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans des négociations de paix, & de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces Hollandaises, avec autant de promtitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées; l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht en un an seize-cent-soixante & huit-mille florins. On était si pressé d'évacuer le païs qu'on avait pris avec tant de rapidité, que vingt-huit-mille prisonniers Hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-denis, & les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déja abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eûrent la gloire de disputer l'empire de la mèr, & l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur païs. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui, avec trop de précipitation & trop de fierté, de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soûtenir contre l'Espagne, l'empire & la Hollande réunies, d'être abandonné de l'Angleterre, & enfin de Munster, de

Cologne

Cologne même, & de laisser dans les païs qu'il avait envahis & quittés, plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoiance de son gouvernement & la force de son état, parurent bien davantage encor, lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées & contre de grands généraux, que quand il avait pris en voiageant la Flandre Françaile, la Franche-comté & la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois; il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois-mille hommes à Turenne contre les impériaux, une de quarante-mille à Condé contre le prince d'Orange: un corps de troupes était sur la frontiére du Roussillon: une flote chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusques dans Messine: lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-comté. Il se défendait, & il attaqait par-tout en même-tems.

D'abord, dans son enterprise sur la Franche-comté, la supériorité de son gouvernement parut toute entiére. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses, nation aussi redoutable que pauvre, toûjours armée, toûjours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontiéres, murmurant déja & s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'empereur & l'Espagne sollicitaient les treize cantons, de permettre au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-comté, demeurée sans défense par la négligence du ministére Espagnol. Le roi de son côté pressait les Suisses de refuser ce passage; mais l'empire & l'Espagne ne prodiguaient que des raisons & des priéres. Le roi, avec un million d'argent comptant & une assurance de six-cent-mille livres, détermina les Suisses à ce qu'il voulut. Le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frére & du fils du grande Condé, assiégea Besançon. Il aimait la guerre de siéges, & l'entendait bien; il laissait à Condé & à Turenne celle de campagne. D'ailleurs il n'assiégea jamais une ville, sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs; les troupes étaient si bien fournies; Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon: elle fut prise en neuf jours; & au bout de

six

15 Mai. 1674. six semaines, toute la Franche-comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, & semble y être pour jamais annéxée : monument de la faiblesse du ministére Aûtrichien-espagnol, & de la force de celui de Louis XIV.

CHAPITRE ONZIÉME.

Belle campagne, & mort du maréchal de Turenne.

TANDIS que le roi prenait rapidement la Franche-comté, avec cette facilité & cet éclat attaché encor à sa destinée ; Turenne, qui ne faisait que défendre les frontiéres du côté du Rhin, déploiait ce que l'art de la guerre a de plus grand & de plus consommé. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées ; & c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

Juin, 1674. D'abord il fait une marche longue & vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville, & en même-tems il attaque & met en fuite Caprara général de l'empereur, & le vieux duc de Lorraine Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses états & à lever des troupes, & qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. Turenne, après Juil. 1674. l'avoir battu, le poursuit & bat encor sa cavalerie à Ladimbourg ; delà, il court à un autre général des impériaux le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace ; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque & lui Oct. 1674. fait quitter le champ de bataille.

L'empire

L'empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante & dix-mille Allemans sont dans l'Alsace : Brisac & Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt-mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de Condé lui envoia de Flandre quelque secours de cavalerie; alors il traverse des montagnes pleines de neige, par Tanne & par Bedfort; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croiaient en repos en Lorraine, & qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand electeur, alors général des armées de l'empire, avait son quartier. Il arrive dans le tems que ces princes & les autres généraux se mettaient à table : ils n'eûrent que le tems de s'echaper; la campagne était couverte de fuiards.

Dec. 1674.

Turenne, croiant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encor auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi, rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de soixante & dix-mille hommes se trouve vaincuë & dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, & les généraux de l'empire sont obligées de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, éxécutées avec tant de promtitude, furent également admirées des Français & des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sût, que tout ce qu'il avait fait dans cette compagne, il l'avait fait malgré la cour, & malgré les ordres réitérés de Louvois, donnés au nom du roi. Résistèr à Louvois tout-puissant, & se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres du maître & la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avoüer, que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre, gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célébre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu & à sang le Palatinat, païs uni & fertile, couvert de villes & de bourgs opulens. L'électeur Palatin vit du haut de son château de Manheim,

 deux

deux villes & vingt-cinq villages enflammés. Ce prince désespéré défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches. Turenne, aiant envoié la lettre au roi qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes & au défi de l'électeur, que par un compliment vague & qui ne signifiait rien. C'était assez le stile & l'usage de Turenne, de s'exprimer toûjours avec modération & ambiguité.

Il brula, avec le même sang-froid, les fours & une partie des campagnes de l'Alsace, pour empécher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre, que l'intendant, qui de son côté désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit & lui parla souvent, pour arréter ces excès. Il répondait froidement; *je le ferai dire à l'ordre*. Il aimait mieux être appellé le pére des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les loix de la guerre, sont toûjours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait, paraissait nécessaire; sa gloire couvrait tout; & d'ailleurs, les soixante & dix-mille Allemans qu'il empécha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal, qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine & au Palatinat.

Le prince de Condé, de son côté, donnait en Flandre une bataille beaucoup plus sanglante que toutes ces actions du vicomte de Turenne, mais moins heureuse & moins décisive, soit que les circonstances des lieux lui fûssent moins favourables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plustôt qu'il eût des généraux plus habiles & de meilleures troupes à combattre. Cette bataille fut celle de Sénef. Le marquis de Feuquiéres veut qu'on ne lui donne que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, & que tous les corps n'agirent point: mais il paraît, qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive & si meurtriére. Le choc de trois-mille hommes rangées, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toûjours l'importance qui déside du nom.

Le prince de Condé avait à tenir la campagne avec environ quarante-cinq-mille hommes contre le prince d'Orange, qui en avait soixante-mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Sénef près de Mons. Il attaqua une partie de l'arriére-garde composée d'Espagnols, & y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange

11 Août 1674.

d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du defilé; mais on admira la maniére dont il rétablit le désordre, & on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat, contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes & de grandes actions, signalérent également leur présence d'esprit & leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie & celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtriéres, en hazardèr encor une quatriéme. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé qui eût envie de se battre. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part & d'autre, après les mélées, les plus singlantes & les plus acharnées, prirent la fuite le soir, par une terreur panique. Le lendemain les deux armées se retirérent chacune de son côté, aucune n'aiant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plustôt également affaiblies & vaincuës. Il y eut près de sept-mille morts & cinq-mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu, empécha l'une & l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eû la victoire, assiégea Oudenarde; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siége, & en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France & chez les alliés, la vaine cérémonie de rendre graces à dieu d'une victoire qu'on n'avait point remportée: usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toûjours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montécuculi; celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-gothard, & qui malgré Turenne & Condé, avait joint le prince d'Orange, & avait arrété la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué, que les plus grands généraux de l'empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce païs, dans sa décadence & dans son escla-

vage, porte encor des hommes, qui font fouvenir de ce qu'il était autrefois. Montécuculi était feul digne d'être oppofé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils pafférent quatre mois à fe fuivre, à s'obferver dans des marches & dans des campemens, plus eftimés que des victoires par les officiers Allemans & Français. L'un & l'autre jugeait de ce que fon adverfaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à fa place, & ils ne fe trompérent jamais. Ils oppofaient l'un à l'autre la patience, la rufe & l'activité ; enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains, & de commettre leur réputation au fort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorfque Turenne, en allant choifir une place pour dreffer une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a perfonne qui ne fache les circonftances de cette mort; mais on ne peut fe défendre d'en retracer les principales, par le même efprit qui fait qu'on en parle encor tous les jours. Il femble qu'on ne puiffe trop redire, que le même boulet qui le tua, aiant emporté le bras de Saint-Hilaire lieutenant-général de l'artillerie, fon fils fe jettant en larmes auprès de lui. *Ce n'eft pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'eft ce grand homme qu'il faut pleurer :* paroles comparables à tout ce que l'hiftoire a confacré de plus héroique, & le plus digne éloge de Turenne. Il eft très rare, que fous un gouvernement defpotique, où les hommes ne font occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont fervi la patrie meurent regrettés du public. Cependant Turenne fut pleuré des foldats & des peuples. Louvois fut le feul, qui fe réjouit de fa mort. On fait les honneurs que le roi fit rendre à fa mémoire, & qu'il fut enterré à Saint-denis comme le connêtable du Guefclin, au deffus duquel la voix publique l'éléve, autant que le fiécle du Turenne eft fupérieur au fiécle du connétable.

27 Juil. 1675.

Turenne n'avait pas eû toûjours des fuccès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rétel, à Cambrai ; auffi difait-il, qu'il avait fait des fautes, & il était affez grand homme pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, & ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décifion rend une nation maîtreffe de l'autre ; mais aient toûjours réparé fes défaites, & fait beaucoup avec peu, il paffa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un tems où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché fa défection dans les guerres de la

fronde ;

fronde; quoiqu'à l'âge de près de ſoixante ans, l'amour lui eût fait révéler le ſecret de l'état; quoiqu'il eût éxercé dans le Palatinat des cruautés qui ne ſemblaient pas néceſſaires; il eut toûjours le bonheur de garder la réputation d'un homme de bien, ſage & modéré, parce que ſes vertus & ſes grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faibleſſes & des fautes, qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparèr à quelqu'un, on oſerait dire, que de tous les généraux des ſiécles paſſés, Gonzalve de Cordouë ſurnommé le grand capitaine, eſt celui auquel il reſſemblait davantage.

Né calviniſte, il s'était fait catholique l'an 1668, ſans qu'on eût pu jamais ſavoir le motif de ſon changement; car au rapport de ceux qui l'ont connu, il avait beaucoup d'obſcurités dans ſa conduite, comme dans ſes diſcours. Tout ce qu'on ſavait, c'eſt que lorſqu'il quitta ſa religion, il avait encor des maitreſſes, & qu'il n'était pas aſſurément ſans ambition. Pour peu qu'on ait de connaiſſance des hommes, on ſait bien que c'eſt rarement par conviction d'eſprit, que l'on quitte à cinquante ans une religion pour une autre. Le roi, en le faiſant maréchal général, lui avait dit: *je voudrais que vous m'obligeaſſiez à faire quelque choſe de plus pour vous.* Ces paroles ſont capables d'opérèr une abjuration. Il eſt vrai-ſemblable que celui qui avait voulu commander les maréchaux, aurait voulu être connétable.

Ce qui arriva en Alſace immédiatement après la mort de Turenne, rendit ſa perte encor plus ſenſible. Montécuculi, retenu par l'habilité du général Français trois mois entiers au de-là du Rhin, paſſa ce fleuve dés qu'il ſut qu'il n'avait plus Turenne à craindre. Il tomba ſur une partie de l'armée, qui demeurait éperduë entre les mains de Lorges & de Vaubrun, deux lieutenans généraux déſunis & incertains. Cette armée, ſe défendant avec courage, ne put empécher les impériaux de pénétrer dans l'Alſace, dont Turenne les avait tenus ecartés. Elle avait non ſeulement beſoin d'un chef pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du marechal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles & les plus téméraires, dangereux à ſa patrie autant qu'aux ennemis. Il venait d'être vaincu par ſa faute à Conſarbruck. Un corps de vingt-mille Allemans, qui aſſiégeait Tréves, tailla en piéces & mit en fuite

11 Août 1675.

la petite armée de Créqui. Il échape à peine lui quatriéme. Il court, à travers de nouveaux périls, ſe jetter dans Tréves, qu'il aurait dû ſecourir avec prudence, & qu'il défendit avec courage. Il voulait s'enſevelir ſous les ruines de la place; la brêche était praticable: il s'obſtine à tenir encore. La garniſon murmure. Le capitaine Bois-jourdan, à la tête des ſéditieux, va capituler ſur la brêche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer, s'il ne ſigne. Créqui ſe retire, avec quelques officiers fidéles, dans une égliſe; & il aima mieux être pris à diſcrétion, que de capituler.

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de ſiéges & de combats, Louis XIV fut conſeillé de ne ſe point tenir aux recruës de milices comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban & l'arriére-ban.

Par une ancienne coûtume, aujourd'hui hors d'uſage, les poſſeſſeurs des fiefs étaient dans l'obligation d'allèr à leurs dépens à la guerre pour le ſervice de leur ſeigneur ſouverain, & de reſtèr armés un certain nombre de jours. Ce ſervice compoſait la plus grande partie des loix de nos nations barbares. Tout eſt changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun état qui ne léve des ſoldats, qu'on retient toûjours ſous le drapeau, & qui forment des corps diſciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la nobleſſe de ſon roiaume. Louis XIV ſuivit alors cet éxemple. Le corps de la nobleſſe marcha, ſous les ordres du marquis depuis maréchal de Rochefort, ſur les frontiéres de Flandre, & après ſur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni conſidérable ni utile, & ne pouvait l'être. Les gentils-hommes, aimant la guerre & capables de bien ſervir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenaient renfermés, ne ſortirent point de chez eux; les autres qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre-mille. Rien ne reſſemblait moins à une troupe guerriére. Tous montés & armés inégalement, ſans expérience & ſans éxercice, ne pouvant ni ne voulant un ſervice régulier, ils ne cauſérent que de l'embarras, & on fut dégouté d'eux pour jamais. Ce fut la derniére trace dans nos armées réglées, qu'on ait vuë de l'ancienne chevalerie, qui compoſait autrefois ces armées, & qui avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre.

Turenne

Turenne mort, Créqui battu & prisonnier, Tréves prise, Montécuculi faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soûtenir en Flandre la fortune de la France, & alla arréter les progrès de Montécuculi. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Sénef, autant il eût alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploia le même art que Turenne. Deux seuls campemens arrétérent les progrès de l'armée Allemande, & firent levèr à Montécuculi les siéges d'Haguenau & de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Sénef & plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât ; il offrait de lui servir de conseil ; mais le roi ne voulait pour généraux, ni de jeunes-gens, ni de princes ; c'était même avec quelque peine, qu'il s'était servi de Condé lui-même. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilli, d'où il vint très rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée, dans un lieu où le courtisan ne considére que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goute, se consolant de ses douleurs & de sa retraite, dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, & n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encor dans sa retraite : mais enfin ce feu dévorant, qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux & plein de passions, aiant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le tems ; & son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand Condé les deux derniéres années de sa vie : il mourut en 1680. Montécuculi se retira du service de l'empereur, en même tems que le prince de Conde cessa de commander les armées de France.

CHA-

CHAPITRE DOUZIÉME.

Depuis la mort de Turenne, jusqu'à la paix de Nimégue en 1678.

APRE'S la mort de Turenne & la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage, contre l'Empire, l'Espagne & la Hollande. Il auait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois, qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoiance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtems victorieuses, étaient animées du même esprit, qu'excitait encor la présence d'un roi toûjours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, [a] Condé, [b] Bouchain, [c] Valenciennes, [d] Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante-mille hommes, pour tenter de jetter du secours dans sa place. On reprocha aussi au prince d'Orange, d'avoir pu donner bataille à Louis XIV & de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois & des généraux, qu'on les blâme toûjours de ce qu'ils font & de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que Monterey gouverneur des païs-bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hazard d'un événement décisif; & la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, & qu'il prit une ville en presence de son ennemi.

[a] 26 Avril 1676.
[b] 11 Mai 1676.
[c] 17 Mars 1677.
[d] 5 Avril 1677.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événemens singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, aiant avec lui son frére & cinq maréchaux de France, d'Humiéres, Schomberg, la Feüillade, Luxembourg & de

de Lorges. Les maréchaux, commandaient chacun leur jour, l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encor aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derriére ces demi-lunes, était un grand ouvrage couronné, paliſſadé & fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes. Dans cet ouvrage couronné, était encor un autre ouvrage, entouré d'un autre foſſé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'eſcaut. Ce bras franchi, on trouvait encor un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derriére ce pâté, coulait le grand cours de l'eſcaut, profond & rapide, qui ſert de foſſé à la muraille. Enfin la muraille était ſoûtenuë par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garniſon de trois mille hommes préparait une longue réſiſtance.

Le roi tint conſeil de guerre, pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'uſage, que ces attaques ſe fiſſent toûjours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis ſans être apperçu, & d'épargner le ſang du ſoldat. Vauban propoſa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France ſe récriérent contre cette propoſition. Louvois la condanna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le ſang „ du ſoldat : vous l'épargnerez bien davantage, quand il combattra „ de jour, ſans confuſion & ſans tumulte, ſans craindre qu'une partie „ de nos gens tire ſur l'autre, comme il n'arrive que trop ſouvent. „ Il s'agit de ſurprendre l'ennemi ; il s'attend toûjours aux attaques „ de nuit : nous le ſurprendrons en effet, lorſqu'il faudra qu'épuiſé „ des fatigues d'une veille, il ſoûtienne les efforts de nos troupes „ fraîches. Ajoûtez à cette raiſon, que s'il y a dans cette armée des „ ſoldats de peu de courage, la nuit favoriſe leur timidité ; mais que „ pendant le jour, l'œil du maître inſpire la valeur & éléve les hom„ mes au deſſus d'eux-mêmes."

Le roi ſe rendit aux raiſons de Vauban, malgré Louvois & cinq maréchaux de France.

A neuf heures du matin, les deux compagnies de mouſquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés ſur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était ſimplement de s'y loger, & c'était beaucoup.

Mais

Mais quelques mousquetaires noirs, aiant pénétré par un petit sentier, jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cet ouvrage, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même tems, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent. On tuë & on poursuit les assiégés. Les mousquetaires baissent le pont-levis, qui joind cet ouvrage aux autres. Ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'escaut & sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déja dans la ville, avant que le roi sache que le premièr ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encor ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes & sur les bourgeois, qui venaient à eux dans la ruë; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes-gens, conduits par un cornette nommé Moissac, se mirent en bataille derriére des charrettes; & tandis que les troupes qui venaient, se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la ruë : on donnait des ôtages de part & d'autre : le conseil de ville s'assemblait : on députait vers le roi : tout cela se faisait, sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espéce. Le roi fit la garnison prisonniére de guerre, & entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

[e] 9 Mars 1678. [f] 25 Mars 1678.

Il eut encore la gloire de prendre [e] Gand en quatre jours & [f] Ypres en Sept. voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encor plus grands par ses généraux.

Sept. 1676.

Le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à sa vuë, essaiant en vain de la secourir avec une armée de cinquante-mille hommes. Le général, qui prit Philipsbourg, était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, & dépouillé comme lui de ses états. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle, sans en avoir les défauts. Il commanda longtems les armées de l'empire avec gloire. Mais malgré la prise de Philipsbourg, & quoiqu'il fût à la tête de soixante-mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ses états. En vain il mit sur ses étendarts, *aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant, ou jamais. Le

maréchal de Créqui, racheté de sa prison & devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toûjours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alsace. Il le harcela & le fatigua sans relâche. Il prit Fribourg à sa vuë ; & quelque tems après, il battit encor un détachement de son armée à Rheinfeld. Il passa la riviére de Kins en sa présence, le poursuivit vers Offembourg, le chargea dans sa retraite ; & aiant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la Main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encor, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité, par une suite de succès dûs à sa prudence, & il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu.

7 Oct. 1677.

14 Nov. 1677.

Juil. 1678.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux que le duc de Lorraine: non seulement il fut obligé, de lever le siége de Mastricht & de Charleroi ; mais après avoir laissé lomber Condé, Bouchain & Valenciennes, sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Montcassel contre Monsieur, en voulant secourir Saint-Omèr. Les maréchaux de Luxembourg & d'Humiéres commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange, & un mouvement habile de Luxembourg, décidérent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur & une présence d'esprit, qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand éxemple, que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait presque toûjours en femme, qui en avait les inclinations, qui couchait coëffé en cornette, qui mettait du rouge & des mouches, agit en capitaine & en soldat. Le roi son frére fut, dit-on, un peu jaloux de sa gloire. Il parla peu à monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors, qu'il ne commanderait plus d'armée, & ils ne se trompérent pas.

11 Mars 1677.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre & en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le maréchal de Navailles battait les Espagnols dans le Lampourdan au pied des Pirénées. On les attaquait jusques dans la Sicile.

La Sicile, depuis le tems des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a

toûjours été ſubjuguée par des étrangers; aſſervie ſucceſſivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normans ſous le vaſſelage des Papes, aux Français, aux Allemans, aux Eſpagnols; haïſſant preſque toûjours ſes maîtres, ſe revoltant contre eux, ſans faire de véritables efforts dignes de la liberté, & excitant continuellement des ſéditions pour changer de chaînes.

Les magiſtrats de Meſſine venaient d'allumèr une guerre civile contre leurs gouverneurs, & d'appeller la France à leur ſecours. Une flote Eſpagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flote Eſpagnole. Il apporta à Meſſine des vivres, des armes & des ſoldats. Enſuite le duc de Vivonne arrive avec ſept vaiſſeaux de guerre de ſoixante piéces de canon, deux de quatre-vingt, & pluſieurs brûlots; il bat la flote ennemie, & rentre victorieux dans Meſſine.

9 Fevr. 1675.

L'Eſpagne eſt obligée d'implorer, pour la defenſe de la Sicile, les Hollandais ſes anciens ennemis, qu'on regardait toûjours comme les maîtres de la mèr. Ruiter vient à ſon ſecours du fond du Zuiderſée, paſſe le détroit, & joind à vingt vaiſſeaux Eſpagnols, vingt-trois grands vaiſſeaux de guerre.

Alors les Français, qui joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flotes de Hollande, l'emportérent ſeuls ſur les Hollandais & les Eſpagnols réunis. Le duc de Vivonne, obligé de reſter dans Meſſine pour contenir le peuple déja mécontent de ſes défenſeurs, laiſſa donner cette bataille par Duquêne, lieutenant-général des armées navales; homme auſſi ſingulier que Ruiter, parvenu comme lui au commandement à force de mérite, mais n'aiant encor jamais commandé d'armée navale, & plus ſignalé juſqu'à ce moment dans l'art d'un armateur, que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de ſon art & du commandement, paſſe bien vîte & ſans effort du petit au grand. Duquêne ſe montra grand général de mèr contre Ruiter. C'était l'être que de remporter ſur ce Hollandais un faible avantage. Il livra encor une ſeconde bataille navale aux deux flotes ennemies près d'Agouſte. Ruiter, bleſſé dans cette bataille, y termina ſa glorieuſe vie. C'eſt un des hommes, dont la mémoire eſt encor dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet & mouſſe de vaiſſeau; il n'en fut que plus reſpectable. Le

8 Janv. 1676.

12 Mars, 1676.

nom des princes de Naſſau n'eſt pas au deſſus du ſien. Le conſeil d'Eſpagne lui donna le titre & les patentes de duc ; dignité étrangére & frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après ſa mort. Les enfans de Ruiter, dignes de leur pére, refuſérent ce titre ſi brigué dans nos monarchies, mais qui n'eſt pas préférable au nom de bon citoien.

Duquêne, le Ruiter de la France, attaqua une troiſiéme fois les deux flotes, après la mort du général Hollandais. Il leur coula à fond, brûla & prit pluſieurs vaiſſeaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins Duquêne qui remporta la victoire. L'Europe était étonnée, que le France fût devenuë en ſi peu de tems auſſi redoutable ſur mèr, que ſur terre. Il eſt vrai, que ces armemens & ces batailles gagnées, ne ſervirent qu'à répandre l'allarme dans tous les états. Le roi d'Angleterre, aiant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de ſe liguèr avec le prince d'Orange, qui venait d'épouſer ſa niéce. De plus la gloire acquiſe en Sicile coûtait trop de tréſors. Enfin les Français évacuérent Meſſine, dans le tems qu'on croiait qu'ils ſe rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV, d'avoir fait dans cette guerre des entrepriſes qu'il ne ſoûtint pas, & d'avoir abandonné Meſſine, ainſi que la Hollande, après des victoires inutiles.

8 Avril, 1678.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur, que de ne pas conſerver toutes ſes conquêtes. Il preſſait ſes ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins, qu'à l'Eſpagne épuiſée & battuë en tous lieux. Il ſuſcitait encor de nouveaux ennemis à la maiſon d'Aûtriche. Il fomentait les troubles de Hongrie ; & ſes ambaſſadeurs à la porte Ottomane la preſſaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoièr encor, par bienſéance, quelque ſecours contre les Turcs, appellés par ſa politique. Il accablait ſeul tous ſes ennemis. Car alors la Suéde, ſon unique alliée, ne faiſait qu'une guerre malheureuſe contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, pére du premier roi de Pruſſe, commençait à donnèr à ſon païs une conſidération qui s'eſt bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois. Il eſt remarquable, que dans le cours de cette guerre, il y eut preſque toûjours des conférences ouvertes pour la paix ; d'abord à

Cologne, par la médiation inutile de la Suéde; enſuite à Nimégue, par celle de l'Angleterre. La médiation Anglaiſe fut une cérémonie preſque auſſi vaine, que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix la Chapelle. Louis XIV fut en effet le ſeul arbitre. Il fit ſes propoſitions le neuf d'Avril 1678, au milieu de ſes conquêtes, & donna à ſes ennemis juſqu'au dix de mai pour les accepter. Il accorda enſuite un délai de ſix ſemaines aux états-généraux, qui le demandérent avec ſoumiſſion.

Son ambition ne ſe tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été aſſez heureuſe ou aſſez adroite, pour ne paraître plus qu'auxiliaire, dans une guerre entrepriſe pour ſa ruine. L'Empire & l'Eſpagne, d'abord auxiliaires, etaient devenuës les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il impoſa, favoriſait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maſtricht, & remettait aux Eſpagnols quelques villes, qui devaient ſervir de barriére aux provinces-unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg. Mais il ſe réſervait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omèr, Caſſel, Charlemont, Popering, Bailleul, &c. ce qui faiſait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoûtait la Franche-comté, qu'il avait deux fois conquiſe; & ces deux provinces étaient un aſſez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait de l'Empire, que Fribourg ou Philipſbourg, & laiſſait le choix à l'empereur. Il rétabliſſait dans l'évéché de Straſbourg & dans leurs terres, les deux fréres Furſtemberg, que l'empereur avait dépouillés, & dont l'un était en priſon. La Suéde, fidelle à la France, devait avoir par ce traité de grands avantages : une partie de la Poméranie qu'elle avait perduë, devait être cédée par l'électeur de Brandebourg au roi de Suéde.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V; mais il voulait reſter maître de Nanci, & de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas ſi outrées, qu'elles dûſſent déſeſpérer ſes ennemis, & les obligèr à ſe réunir contre lui, par un dernièr effort : il parlait à l'Europe en maître, & agiſſait en même tems en politique.

Il ſut aux conférences de Nimégue ſemer la jalouſie parmi les alliés. Les Hollandais s'empreſſérent de ſigner, malgré le prince d'Orange qui,

qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre ; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir, s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voiant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemans, abandonnés de la Hollande & de l'Espagne, signérent les derniers, en laissant Fribourg au roi, & confirmant les traités de Westphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. L'Europe reçut de lui des loix & la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine, qui osa refuser l'acceptation d'un traité, qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'empire, qu'un souverain sans pouvoir & sans honneur dans ses états ; il attendit sa fortune du tems & de son courage.

Dans le tems des conférences de Nimégue, & quatre jours après que les plénipotentiaires de France & de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquile dans le village de Saint-Denis, & dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, & engage un combat sanglant, long & opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée ; car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister : & s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terraine, où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement, ou que la paix était signée, ou qu'elle l'allait être : il savait, que cette paix était avantageuse à son païs ; cependant il prodiguait sa vie & celle de plusieurs milliers d'hommes, pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empécher, même en battant les Français, tant elle était avancée. Cette action, pleine d'inhumanité mais de grandeur, & plus admirée alors que blâmée, ne

ne produisit pas un nouvel article de paix, & coûta sans aucun fruit la vie à deux mille Français, & à autant d'ennemis. On vit dans cette paix, combien les événemens contredisent les projets. La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise & qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire elle y gagna une barriére: & toutes les autres puissances, qui l'avaient garantie de la destruction, y perdirent.

Le roi fut en ce tems au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'aiant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre & son pacificateur, ajoûtant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque, & la moitié de la Flandre; & ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, & alors le modéle des autres nations. L'Hôtel de ville de Paris lui déféra quelque tems après, en 1680, le nom de *grand* avec solennité, & ordonna que dorénavant ce titre seul serait emploié dans tous les monumens publics. On avait dès 1673 frapé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV à prévalu dans le public sur celui de grand. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé le grand à si juste titre après sa mort, est appellé communément Henri quatre; & ce nom seul en dit assez. Monsieur le prince est toûjours appellé le grand Condé, non seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé le grand, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit le grand Corneille, pour le distinguer de son frére. On ne dit pas le grand Virgile, ni le grand Homére, ni le grand Tasse. Aléxandre le grand n'est plus connu que sous le nom d'Aléxandre. Charles quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eû le nom de grand. Il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité; le nom d'un homme, qui a fait de grandes choses, impose plus de respect que toutes les épithétes.

CHAPITRE TREIZIÉME.

Prise de Strasbourg : bombardement d'Algér : soumission de Génes : ambassade de Siam : Pape humilié : électorat de Cologne disputé.

L'Ambition de Louis XIV ne fut point retenuë par cette paix générale. L'Empire, L'Espagne, la Hollande, licenciérent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes. Il fit de la paix, un tems même de conquêtes. Il était si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Mètz & dans Brisac des juridictions, pour réunir à sa couronne toutes les terres, qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des trois évéchés, mais qui depuis un tems immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur Palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces païs, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. On n'avait vû depuis Charlemagne, aucun prince agir ainsi en maître & en juge des souverains, & conquérir des païs par des arrêts.

L'électeur Palatin & celui de Tréves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, &c. Ils portérent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eüe les empereurs. Déja dans aucune de ces villes, on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande & riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve, & qui formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf-cent piéces d'artillerie.

Louvois

Louvois avait formé dès long-tems le dessein de la donnèr à son maître. L'or, l'intrigue & la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparérent l'entrée de Louvois dans Strasbourg. Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt-mille Français autour de leurs remparts ; les forts, qui les défendaient près du Rhin, insultés & pris dans un moment ; Louvois à leurs portes, & leurs bourguemestres parlant de se rendre. Les pleurs & le désespoir des citoiens amoureux de la liberté, n'empéchérent point, qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, & que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban l'a renduë depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barriére la plus forte de la France.

13 Sept. 1681.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne, il demandait dans les païs-bas la ville d'Alost & tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disaient-ils, d'insérer dans les conditions de la paix ; & sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

En même tems il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince duc de Mantouë, qui aurait vendu tout son état pour fournir à ses plaisirs.

En voiant cette puissance, qui s'étendait ainsi de tous côtés, & qui acquérait pendant la paix, plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les allarmes de l'Europe recommencérent. L'Empire, la Hollande, la Suéde même mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacérent ; les Espagnols voulurent la guerre ; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer : mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups.

Le roi, craint par tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine au de-là des espérances des Français & des craintes de l'Europe. Il eut soixante-mille matelots. Des loix, aussi sévéres que celles de la discipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir. L'Angleterre & la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mèr, ni de si bonnes loix. Des compagnies de cadets dans les places frontiéres, & des gardes-marines dans les ports, furent instituées & composées de jeunes-gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres païés du trésor public.

1680. 1681. 1682.

Le

Le port de Toulon ſur la Méditerranée fut conſtruit à frais immenſes, pour contenir cent vaiſſeaux de guerre, avec un arſenal, & des magazins magnifiques. Sur l'océan, le port de Breſt ſe formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre de Grace, ſe rempliſſaient de vaiſſeaux. La nature était forcée a Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent gros vaiſſeaux de ligne, dont pluſieurs portaient cent canons, & quelques-uns d'avantage. Ils ne reſtaient pas oiſifs dans les ports. Ses eſcadres, ſous le commandement de Duquêne, nettoiaient les mers infeſtées par les corſaires de Tripoli & d'Algèr. Il ſe vangea d'Algèr avec le ſecours d'un art nouveau, dont la découverte fut duë à cette attention qu'il avait, d'exciter tous les génies de ſon ſiécle. Cet art funeſte, mais admirable, eſt celui des galiotes à bombes, avec leſquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme nommé Bernard Renaud, connu ſous le nom du petit Renaud, qui ſans avoir jamais ſervi ſur les vaiſſeaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obſcurité, l'avait ſouvent appellé au conſeil de marine, même en préſence du roi. C'était par les ſoins & ſur les lumiéres de Renaud, que l'on ſuivait depuis peu une méthode plus réguliére & plus facile, pour la conſtruction des vaiſſeaux. Il oſa propoſer dans le conſeil, de bombardèr Algèr avec une flote. On n'avait pas d'idée, que les mortiers à bombes pûſſent n'être pas poſés ſur un terrain ſolide. La propoſition révolta. Il eſſuia les contradictions & les railleries, que tout inventeur doit attendre ; mais ſa fermeté, & cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frapés de leurs inventions, détermina le roi, à permettre l'eſſai de cette nouveauté.

Renaud fit conſtruire cinq vaiſſeaux, plus petits que les vaiſſeaux ordinaires, mais plus forts de bois, ſans ponts, avec un faux-tillac à fond de cale, ſur lequel on maçonna des creux, où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage, ſous les ordres du vieux Duquêne, qui était chargé de l'entrepriſe, & qui n'en attendait aucun ſuccès. Duquêne & les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écraſée & conſumée. Mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne ſervit qu'à multiplier les calamités humaines, & fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé.

28 Oct. 1681.

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois faisait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Mont Roial, &c. Et pendant que le roiaume acquérait tant de forces au dehors, on ne voiait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur & sa gloire étaient encor relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, & par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, & surtout les Turcs qui, appellés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestans en France, parce qu'il croiait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait sous main les protestans de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs. L'armée Ottomane, forte de deux-cent-mille combattans, augmentée encor des troupes Hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capable de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, & se retira jusqu'à Lintz, à l'approche des Turcs ; & quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encor plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine, à la tête d'une petite armée déja entamée en chemin par les Turcs, soûtenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire.

Personne ne doutait, que le grand-visir Cara Mustapha, qui commandait l'armée Ottomane, ne se rendît bientôt maître de la faible & petite capitale de l'Allemagne, que les impériaux regardent comme la capitale du monde chrétien. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne, désolée par les Tures, & n'aiant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontiéres de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Tures, que ses négo-

 ciations

ciations y avaient amenés. Il pouvait ainſi devenir le protecteur de l'Empire & faire ſon fils roi des Romains.

Le chef-d'œuvre de ſa politique fut d'être encor généreux, en ménageant de ſi grands intérêts. Il leva le blocus de Luxembourg, quand les Turcs furent auprès de Vienne. „ Je ne veux que le bien „ de la chrétienté (fit-il dire aux Eſpagnols) je ne veux point attaquèr un prince chrétien, quand les Turcs ſont dans l'Empire, ni „ empêcher l'Eſpagne de ſecourir l'Empereur." Il ménageait ainſi ſa politique & ſa gloire. Mais contre toute attente, Vienne fut délivrée. La préſomption du grand-viſir, & le mépris brutal qu'il avait pour les chrétiens, le perdirent. Il ne preſſa pas aſſez le ſiége. Jean Sobieſki eut le tems d'arriver; & avec le ſecours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à ſe préſenter devant la multitude Ottomane, pour la mettre en déroute. L'Empereur revint dans ſa capitale, avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra, lorſque ſon libérateur ſortait de l'égliſe, où l'on avait chanté le *te deum*, & où le prédicateur avait pris pour ſon texte, *Il fut un homme envoié de Dieu nommé Jean.* Jamais monarque ne fut plus heureux ni plus humilié que Léopold.

12 Sept. 1682.

Alors le roi de France, n'aiant plus rien à ménager, reprit ſes prétentions, & recommença ſes hoſtilités. Il fit bombarder, aſſiégèr & prendre Luxembourg, Courtrai, Dixmude, en Flandre. Il s'empara de Tréves, & en démolit les fortifications; tout cela, pour remplir, diſait-on, l'eſprit des traités de Nimégue. Les Impériaux & les Eſpagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes ; & la paix de Nimégue enfrainte fut changée en une Tréve de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg & ſa principauté.

Il était encor plus redouté ſur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus avant lui, que par les eſclaves que faiſaient les barbares. Algèr, deux fois bombardée, envoia des députés lui demander pardon, & recevoir la paix; ils rendirent tous les eſclaves chrétiens, & paiérent encor de l'argent, ce qui eſt la plus grande punition des Corſaires.

Avril 1684.

Tunis, Tripoli, firent les mêmes ſoumiſſions. Il n'eſt pas inutile de dire, que lorſque Damſreville, capitaine de vaiſſeau, vint délivrer dans Algèr tous les eſclaves chrétiens au nom du roi de France, il ſe trouva parmi eux beaucoup d'Anglais, qui étant déja à bord, ſoûtinrent à Damſreville, que c'était en conſidération du roi d'Angleterre, qu'ils

étaient mis en liberté. Alors le capitaine Français fit appeller les Algériens, & remettant les Anglais à terre ; *ces gens ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi* ; *le mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection : je vous les remets* ; *c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre*. Tous les Anglais furent remis aux fers La fierté Anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles second, & le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte Ottomane, tels que celui du sopha ; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique, qui sont sous la protection du grand-seigneur.

La république de Génes s'abaissa encor plus devant lui, que celle d'Algèr. Génes avait vendu de la poudre & des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galéres pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit, par son envoié Saint olon son gentil-homme ordinaire, de lancèr à l'eau les galéres, & la menaça d'un châtiment prompt, si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté & comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction. Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galéres, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates, sortent du port de Toulon. Seignelai, nouveau secretaire de la marine, & à qui le fameux Colbert son pére avait déja fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flote. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier & ministre ; avide de toute espéce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, & mélant les plaisirs aux affaires, sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquêne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemar les galéres ; mais tous deux étaient les courtisans du secretaire d'état. On arrive devant Génes ; les dix galiotes y jettent quatorze-mille bombes, & réduisent en cendres une partie de ces édifices de Marbre, qui ont fait donnèr à la ville le nom de Génes *la superbe*. Quatre-mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, & brûlent le Faubourg de Saint-Pierre d'Aréne. Alors il fallut s'humilier, pour prévenir une ruine totale. Le roi éxigea, que le doge de Génes & quatre principaux sénateurs, vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles ; & de peur que les Génois n'éludassent

17 Mars 1684.

la

la satisfaction, & ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge, qui viendrait lui demander pardon, fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Génes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

22 Févr. 1685.

Impérialé Lescaro doge de Génes, avec les sénateurs Lomelino, Garebardi, Durazzo, Salvago, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi éxigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtoit souvent: son discours & ses marques de soumission étaient dictés par Seignelai. Le roi l'écouta, assis & couvert; mais comme, dans toutes les actions de sa vie, il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro & les sénateurs, avec autant de bonté que de fasté. Les ministres Louvois, Croissi & Seignelai, leur firent sentir plus de fierte. Aussi le doge disait : *le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la maniére dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent.* Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait, que le marquis de Seignelai, lui aiant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles; il rèpondit : *c'est de m'y voir.*

L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat, fut encor bien plus flaté, par l'ambassade qu'il reçut de Siam, païs où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France éxistât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance, était devenu *barcalon*, c'est à dire, premier ministre ou grand-visir du roiaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de se faire roi, & dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, & avaient porté dans ces extrémités de l'Asie, la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flaté par un hommage, qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encor à ses desseins. Il envoia, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade, avec de grands présens à Louis XIV, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation Française, & qu'il n'était pas

1684.

même

même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flatée & sa religion trompée, l'engagérent à envoièr au roi de Siam deux ambassadeurs, six jésuites ; & depuis il y joignit des officiers avec huit-cent soldats. Mais l'éclat de cette ambassade Siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. Constance périt, victime de son ambition : quelque peu des Français qui restérent auprès de lui, furent massacrés ; d'autres obligés de fuïr ; & sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condannée par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née.

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguèr en tout des autres rois, paraissait encor dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, fils d'un banquier du Milanais, était alors sur le trône de l'église, sous le nom d'Innocent XI. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien ; mais prince courageux, ferme & magnifique. Il secourut, contre les Turcs, l'empire & la Pologne de son argent, & les Vénitiens de ses galéres. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait, qu'un pape prît si vivement le parti des empereurs, qui se disent rois des Romains, & qui (s'ils le pouvaient) régneraient dans Rome. Mais Odescalchi était né sous la domination Aûtrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude & l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi, qui de son côté lui donnait toutes les mortifications, qu'un roi de France peut donnèr à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtems dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur, dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise & d'asile affecté à leurs maisons, jusqu'à une très grand distance, qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toûjours soûtenuës, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs, ne païait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, & l'état en était appauvri.

1685.
1686.
1687.
1688.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'Empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne, & du nouveau roi d'Angleterre Jacques second prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois,

à la

à la tranquilité & au bon ordre de Rome. Louis, très mécontent du pape, répondit : „ qu'il ne s'était jamais réglé sur l'éxemple d'autrui, „ & que c'était à lui à servir d'éxemple.„ Il envoia à Rome le marquis de Lavardin en embassade, pour braver le pape. Lavardin entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre-cent gardes de la marine, de quatre-cent officiers volontaires, & de deux-cent hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers & de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poster des sentinelles & faire la ronde, comme dans une place de guerre. Le pape est le seul souverain, à qui on pût envoiér une telle ambassade : car la supériorité, qu'il affecte sur les têtes couronnées, leur donne toûjours envie de l'humilier ; & la faiblesse de son état fait qu'on l'outrage toûjours impunément. Tout ce qu'Innocent XI put faire, fut de se servir, contre le marquis de Lavardin, des armes usées de l'excommunication ; armes, dont on ne fait pas même plus de cas à Rome qu'ailleurs, mais qu'on ne laisse pas d'emploier comme une ancienne formule, ainsi que les soldats du pape sont armés seulement pour la forme.

Le cardinal d'E'trée, homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'E'trée, aiant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audiance du pape, sans recevoir l'absolution : envain il s'en défendit : Innocent XI s'obstina à la lui donner, pour conserver toûjours cette puissance imaginaire, par les usages sur lesquels elle est fondée.

Louis, avec la même hauteur, mais toûjours soûtenuë par les soûterrains de la politique, voulut donnér un électeur à Cologne. Occupé du soin de divisèr ou de combattre l'empire, il prétendait élevèr à cet électorat, le cardinal de Furstemberg évêque de Strasbourg, sa créature & la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la derniére guerre, comme un Allemand vendu à la France.

La chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui parlà devient électeur. Celui qui remplissait ce siége, était Ferdinand de Baviére, autrefois l'allié & depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines,

chanoines, les intrigues & les promeſſes, firent élire le cardinal de Furſtemberg comme coadjuteur ; & après la mort du prince, il fut élu une ſeconde fois par la pluralité des ſuffrages. Le pape, par le concordat Germanique, a le droit de conferer l'évéché à l'élu, & l'empereur a celui de confirmèr à l'électorat. L'empereur & le pape Innocent XI, perſuadés que c'était preſque la même choſe, de laiſſer Furſtemberg ſur ce trône électoral & d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Baviére, frére du dernier mort. Le roi ſe vangea du pape en lui ôtant Avignon, & prépara la guerre à l'empereur. Il inquiettait en même-tems l'électeur Palatin, au ſujet des droits de la princeſſe Palatine, *Madame*, ſeconde femme de *Monſieur* ; droits auſquels elle avait renoncé par ſon contrat de mariage. La guerre, faite à l'Eſpagne en 1667 pour les droits de Marie Theréſe malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats ſont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de ſa grandeur, indiſpoſa, ou dépoüilla, ou humilia preſque tous les princes ; mais auſſi, preſque tous ſe réuniſſaient contre lui.

Oct. 1688.

CHAPITRE QUATORZIÉME.

Le roi Jacques détrôné par ſon gendre Guillaume trois, & protégé par LOUIS XIV.

LE prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vaſtes, qui pouvaient paraître chimériques dans un ſtadhouder de Hollande, mais qu'il juſtifia par ſon habileté & par ſon courage. Il voulait abaiſſer le roi de France, & détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'Empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord ſecrettement unis à Auſbourg ; enſuite l'Eſpagne & la Savoie s'unirent à ces puiſſances. Le pape, ſans être expreſſément

en 1686.

expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le nord, la Suéde était alors du parti des impériaux, & le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de six-cent-mille protestans, fuiant la persécution de Louis, & emportant avec eux hors de France leur argent, leur industrie & leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis, qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déja animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, & n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques roi d'Angleterre, successeur de Charles second son frére, était catholique comme lui ; mais Charles n'avait bien voulu suffrir qu'on le fit catholique sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses & pour son frére : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes, n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. Jacques au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion Romaine par persuasion, joignait à sa Créance l'esprit de parti & le zéle. S'il eût été Mahométan, ou de la religion de Confucius, les Anglais n'eûssent jamais troublé son régne. Mais il avait formé le dessein d'établir dans son roiaume le catholicisme, regardé avec horreur par ces roialistes-républicains, comme la religion de l'Esclavage. C'est une entreprise quelquefois très aisée, de rendre une religion dominante dans un païs. Constantin, Clovis, Gustave-Vaza, la reine Elisabeth, firent recevoir sans danger, chacun par des moiens différens, une religion nouvelle : mais pour de pareils changemens, deux choses sont absolument nécessaires ; une profonde politique & des circonstances heureuses ; l'une & l'autre manquait à Jacques.

Il était indigné de voir, que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques ; que ceux de Suéde & de Danemarck le devenaient alors ; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne & l'Angleterre, où la liberté des peuples subsistât avec la roiauté. Louis XIV l'encourageait à devenir absolu chez lui, & les jésuites à rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement, qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord, comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire ; aiant publiquement à sa cour

un nonce du pape, des jésuites, des capucins; mettant en prison sept évêques Anglicans, qu'il eût fallu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plustôt en accorder de nouveaux; renversant avec hauteur des loix qu'il fallait saper en silence; enfin se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant: " qu'il fallait l'excommunier, comme „ un homme qui allait perdre le peu de catholicisme, qui restait en „ Angleterre.„ Le pape Innocent XI n'éspérait rien des entreprises de Jacques, & refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Peters. Ce jésuite était un intrigant impétueux, qui dévoré de l'ambition d'être cardinal & primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'état se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députérent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence & un secret, qui endormirent la confiance de la cour.

Le prince d'Orange équipa une flote, qui devait porter quatorze à quinze-mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq-cent-mille livres de rente: mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flote, les cœurs des états-généraux, étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, & Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord, que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux-cent personnes. Barillon ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas; il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, & qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus tems & que la flote du prince son gendre était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua à lui-même. Ses vaisseaux laissérent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre: Il avait une armée de vingt-mille hommes; & s'il les avait menés au combat, sans leur donner le tems de la réfléxion, il est à croire qu'ils eussent combattu; mais il leur laissa le loisir de se déterminer.
1688. Plusieurs officiers généraux l'abandonnérent; entre autres, ce fameux Churchil, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, & si illustre

sous

ſous le nom de duc de Marleborough. Il était favori de Jacques, ſa créature, le frére de ſa maîtreſſe, ſon lieutenant-général dans l'armée; cependant il le quitta, & paſſa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de Jacques, enfin ſa propre fille la princeſſe Anne, l'abandonnérent.

Alors ſe voiant attaqué & pourſuivi par un de ſes gendres, quitté par l'autre; aiant contre lui ſes deux filles, ſes propres amis; haï des ſujets même qui étaient encor dans ſon parti, il déſeſpéra de ſa fortune. La fuite, derniére reſſource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit ſans combattre. Enfin après avoir été arrêté dans ſa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir reçu paiſiblement les ordres du prince d'Orange dans ſon propre palais; après avoir vu ſa garde relevée ſans coup-férir par celle du prince; chaſſé de ſa maiſon, priſonnier à Rocheſter, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner ſon roiaume; il alla chercher un aſile en France.

Ce fut là l'époque de la vraie liberté d'Angleterre. La nation, repréſentée par ſon parlement, fixa les bornes, ſi longtems conteſtées, des droits du roi & de ceux du peuple; & aiant preſcrit au prince d'Orange les conditions auſquelles il devait régner, elle le choiſit pour ſon roi, conjointement avec ſa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès-lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe, que ſous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre, & libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, uſurpateur des états de ſon beau-pére.

Le roi fugitif vint, avec ſa femme fille d'un duc de Modêne, & le prince de Galles encor enfant, implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant ſon mari, fut étonné de la ſplendeur qui environnait le roi de France, de cette profuſion de magnificence qu'on voiait à Verſailles, & ſur-tout de la maniére dont elle fut reçuë. Le roi alla au devant d'elle juſqu'à chatou. *Je vous rends, Madame*, lui dit-il, *un triſte ſervice; mais j'eſpére vous en rendre bientôt de plus grands & de plus heureux.* Ce furent ſes propres paroles. Il la conduiſit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même ſervice qu'aurait eû la reine de France; tout ce qui ſert à la commodité & au luxe, des préſens de toute eſpéce, en argent, en or, en vaiſſelle, en bijoux, en étoffes.

Janv. 1689.

Il y avait parmi tous ces présens, une bourse de dix-mille Louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six-cent-mille francs par an pour l'entretien de sa maison, outre les présens sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi, & ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand; mais Jacques parut petit. Ceux, qui à la cour & à la ville décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voiait guéres que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la ruë Saint-Antoine. Il leur dit, qu'il était jésuite lui-méme; & ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associèr à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites Anglais, étant encor duc d'Yorck. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la maniére dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point, que les courtisans s'égaïaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archévêque de Reims, frére de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain dans son antichambre: *voilà un bon homme, qui a quitté trois roiaumes pour une messe.* Il ne recevait de Rome que des indulgences & des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services, que lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-pére, l'ambassadeur du roi catholique à la Haie, avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voiage.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, & des libéralités de Louis XIV envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention, de voir Jacques toucher les écroüelles au petit couvent des Anglaises; soit que les rois Anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendans à la couronne de France; soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le tems du premier Edouard.

Le roi le fit bientôt conduire en Irelande, où les catholiques formaient encor un parti, qui paraissait considérable. Une escadre, de treize vaisseaux du premier rang, était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défraïés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Un ambassadeur (c'était monsieur d'Avaux)

d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, & le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espéce, furent embarquées sur la flote ; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils, & jusqu'aux plus recherchés. Le roi alla lui dire adieu à Saint-Germaine. La, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, & lui dit en l'embrassant : *tout ce que je peux vous souhaiter de mieux, est de ne vous jamais revoir.* A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irelande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud, & une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flote, aiant mis en fuite & dispersé la flote Anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement, & aiant pris dans sons retour sept vaisseaux marchands Hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, & chargée des dépouilles de la Hollande.

12 Mai 1689.

Bientôt après, un troisiéme secours partit encor de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Ireland & la mer de la manche étaient couverts de vaisseaux Français. Enfin Tourville vice-amiral de France, avec soixante & douze grands vaisseaux, rencontra une flote Anglaise & Hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures; Tourville, Château-Renaud, d'Etrée, Nemond, y signalérent leur courage & une habileté, qui donnérent à la France un honneur, auquel elle n'était pas accoûtumée. Les Anglais & les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'océan, & de qui les Français avaient appris depuis si peu de tems à donner des batailles rangées, furent entiérement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés & demâtés, allérent échouer & se brûler sur les côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors, ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, & ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva ; il eut l'empire de la mèr : empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ces flotes. Seignelai, qui osait tout, fit venir les galéres de Marseille sur l'océan. Les côtes d'Angleterre virent des galéres pour la premiére fois. On fit, par leur moien, une descente aisée à Tinmouth. On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo & du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux & l'état, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mèrs que les vaisseaux Français.

Mars 1690.

Juil. 1690.

Le

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six-mille Français & quinze-mille Irlandais. La riviére de Boine était entre son armée & celle du roi Guillaume. Cette riviére était guéable ; on n'avait de l'eau, que jusques sous les épaules. Mais, après l'avoir passée, pour venir attaquer l'armée Irlandaise, il fallait encor traverser un marais : ensuite on trouvait un terrain escarpé, qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vu de si bons soldats en France & en Espagne, ont toûjours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une semble faite pour être soûmise à l'autre. Les Anglais ont toûjours eû sur les Irlandais, la supériorité du génie, des richesses & des armes. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur Anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'aiant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. Il avait toûjours cependant montré beaucoup de valeur ; mais il y a des occasions, où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eû l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçuë a Paris avec une joie indécente & honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragérent les bourgeois & le peuple à faire des illuminations : on sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier, qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la Bastille, non point par ordre du roi, mais par le zéle inconsidéré d'un commandant subalterne. On croirait, sur ces marques d'alegresse, & sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétenduë d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, & Français & étrangers, ont dit, que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du tems & à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois & la peuple ne savent guéres craindre un ennemi, que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun des Français avoit alors l'injustice de le mépriser.

Juil. 1690.

Il avait presque toûjours été battu par les généraux Français. Le vulgaire ignorait, combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encor aux yeux des Français, un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croiait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La pluspart des Parisiens, nés sous le régne de Louis & façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, & un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vû Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre & d'une fille aiant chassé leur pére, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV; transportaient les Parisiens d'une espéce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, & s'affermir sur le trône. Les flotes Françaises furent occupées alors à ramener les Français, qui avaient inutilement combattu; & les familles Irlandaises catholiques, qui étant très pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractéres de Guillaume & de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événemens, remarqueront, que le roi Guillaume après sa victoire, fit publier un pardon général, & que le roi Jacques vaincu, en passant par une petite ville nommée Gallowai, fit pendre quelques citoiens, qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. De deux hommes, qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir, qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick, où il y avait plus de douze-mille soldats. Le roi de France, soûtenant toûjours la fortune de Jacques, fit passer encor trois-mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoia tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple, & à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportérent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canoniers,

des

des bombardiers, deux-cent maçons ; des selles ; des brides, des housses, pour plus de vingt-mille chevaux ; des canons avec leurs affûts ; des fusils, des pistolets, des épées, pour armer vingt-six-mille hommes ; des vivres, des habits & jusqu'a vingt-six-mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point : Limerick se rendit : les vaisseaux Français revinrent encor, & ne ramenérent en France qu'environ vingt-mille Irlandais, tant soldats que citoiens fugitifs.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soûtenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encor de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, & de faire une descente en Angleterre avec vingt-mille hommes. Ils etaient assemblés entre Cherbourg & la Hogue. Plus de trois-cent navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Etrée arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il y en a qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Etrée, changea ; il ne put joindre Tourville. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flotes d'Angleterre & de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédérent, après un combat de dix heures. Russel amiral Anglais les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent-quatre piéces de canon, échouérent sur la côte, & les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances.

29 Juil, 1692.

Ce fut le premièr échec, que reçut sur la mèr la puissance de Louis XIV. Seignelai, qui après Colbert son pére avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la premiére présidence de Bretagne à l'emploi de secretaire d'état de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toûjours dans le gouvernement. La France eut, dès l'an née qui suivit la disgrace de la Hogue, des flotes aussi nombreuses qu'elle en avait eû déja ; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, & d'étrée

en avait trente, ſans compter ceux qui étaient dans les ports; & même quatre ans aprés, le roi fit encor un armement plus conſidérable que tous les précédens, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt-mille Français. Mais cette flote ne fit que ſe montrer; les meſures du parti de Jacques, aiant été auſſi mal concertées a Londres, que celles de ſon protecteur avaient été bien priſes en France.

1696.

Il ne reſta de reſſource au parti du roi détrôné, que dans quelques conſpirations contre la vie de ſon rival, ceux qui les tramérent, périrent preſque tous du dernier ſupplice; & il eſt à croire, que quand même elles eûſſent réuſſi, il n'eût jamais recouvré ſon roiaume. Il paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis, & d'une penſion de ſoixante & dix-mille francs, qu'il eut la faibleſſe de recevoir en ſecret de ſa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné. Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quelques jéſuites Irlandais prétendirent, qu'il ſe faiſait des miracles à ſon tombeau. On parla même de faire canonizèr à Rome, après ſa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant ſa vie.

Peu de rois furent plus malheureux que lui; & il n'y a aucun éxemple dans l'hiſtoire, d'une maiſon ſi long-tems infortunée. Le premier de rois d'Ecoſſe ſes ayeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans priſonnier en Angleterre, mourut aſſaſſiné avec ſa femme, par la main de ſes ſujets. Jacques II, ſon fils, fut tué à vingt-neuf ans en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en priſon par ſon peuple, fut tué enſuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart ſa petite fille chaſſée de ſon trône, fugitive en Angleterre, aiant langui dix-huit ans en priſon, ſe vit condannée à mort par des juges Anglais, & eut la tête tranchée. Charles premier petit-fils de Marie, roi d'Ecoſſe & d'Angleterre, vendu par les Ecoſſais, & jugé à mort par les Anglais, mourut ſur un échafaut dans la place publique. Jacques ſon fils, ſeptiéme du nom & deuxiéme en Angleterre, dont il eſt ici queſtion, fut chaſſé de ſes trois roiaumes; & pour comble de malheur, on conteſta à ſon fils juſqu'à ſa naiſſance. Ce fils ne tenta de remonter ſur le trône de ſes péres, que pour faire périr ſes amis par des bourreaux; & nous avons vu le prince Charles-Edouard, réuniſſant en vain les vertus de ſes péres & le courage du roi Jean Sobieſky ſon aieul maternel, éxécuter les exploits & eſſuier les malheurs les plus

 incroiables.

incroiables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs, qui persécuta la maison de Stuart pendant plus de trois-cent années.

CHAPITRE QUINZIÉME.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume trois envahissait l'Ecosse, l'Angleterre & l'Irlande, jusqu'en 1697.

N'Aiant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun état n'en a jamais eû de supérieure, avait à combattre l'Empereur & l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes l'Angleterre & la Hollande, devenuës toutes deux plus terribles sous un seul chef, la Savoie, & presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais & l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France ; & tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toûjours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne & en Flandre se montérent plus d'une fois à cent-mille combattans. Les places frontiéres ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre-cent-cinquante-mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. Ni l'empire Turc si puissant en Europe, en Asie & en Afrique, ni l'empire Romain plus puissant encore, n'en eut jamais d'avantage,

d'avantage, & n'eut en aucun tems autant de guerres à foûtenir à la fois. Ceux qui blâmaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis, l'admiraient d'avoir pris tant de mefures pour s'en défendre, & même pour les prévenir.

Ils n'étaient encor ni entiérement déclarés, ni tous réunis. Le prince d'Orange n'était pas encor forti du Téxel, pour aller chaffer le roi fon beau-pére; & déja la France avait des armées fur les frontiéres de la Hollande & fur le Rhin. Le roi avait envoié en Allemagne, à la tête d'une armée de cent-mille hommes, fon fils le dauphin, qu'on nommait *Monfeigneur*; prince doux dans fes mœurs, modefte dans fa conduite, qui paraiffait tenir en tout de fa mére. Il était âgé de vingtfept ans. C'était pour la premiére fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien affûré par fon caractére, qu'il n'en abuferait pas. Le roi lui dit publiquement à fon départ: *mon fils, en vous envoiant commander mes armées, je vous donne les occafions de faire connaître votre mérite: allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'apperçoive pas que le roi foit mort.* 22 Sept. 1688.

Ce prince eut une commiffion fpéciale pour commander, comme s'il eût été fimplement l'un des généraux, que le roi eût choifi. Son pére lui écrivait: *à mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu & tout difpofé, pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de fon nom & de fa préfence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras commandait réellement l'armée. Bouflers avait un corps de troupes en deça du Rhin; le maréchal d'Humiéres un autre vers Cologne, pour obferver les ennemis. Heidelberg, Maience, étaient pris. Le fiege de Philipfbourg, préalable toûjours néceffaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduifait le fiége. Tous les détails qui n'étaient point de fon reffort, roulaient fur Catinat alors lieutenant général, homme capable de tout, & fait pour tous les emplois. Monfeigneur arriva, après fix jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de fon pére; s'expofant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire; affable à tout le monde, libéral envers les foldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait fans l'effacer, & qui fe faifait aimer de tout le monde, fans fe faire craindre de fon pére.

11 Nov. 1688. Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois 15 Nov. 1688. jours ; Franckendal en deux ; Spire, Tréves, Worms et Oppenheim se rendirent, dès que les Français furent à leurs portes.

Le roi avait résolu de faire un désert du Palatinat, dès que ces villes feraient prises. Il avait la vuë d'empécher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se vanger de l'électeur Palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant au reste de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de Louis signé Louvois, de tout réduire en cendres. Les généraux Français, qui ne pouvaient qu'obéïr, firent donc signifier, dans le cœur de l'Hivèr, aux citoiens de toutes ces villes si florissantes & si bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, & qu'on allait les détruire par le fèr & par les flâmes. Fevr. 1689. Hommes, femmes, vieillards, enfans, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les païs voisins ; pendant que le soldat, qui passe toûjours les ordres de rigueur, & qui n'éxécute jamais ceux de clémence, brûlait & saccageait leur patrie. On commença par Manheim, séjour des électeurs : leurs palais furent détruits, comme les maisons des citoiens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croiait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois, que ce beau païs était désolé sous Louis XIV : mais les flâmes, dont Turenne avait brûlé deux villes & vingt villages du Palatinat, n'étaient que des étencelles, en comparaison de ce dernièr incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers, qui l'éxécutérent, étaient honteux d'être les instrumens de ces duretés. On les rejettait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cèt endurcissement de cœur, que produit un long ministére. Il avait en effet donné ces conseils ; mais Louis avait été le maitre de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flâmes. Il signa, du fond de son palais de Versailles & au milieu des plaisirs, la destruction de tout un païs, parce qu'il ne voiait dans cet ordre que son pouvoir & le malheureux droit de la guerre ; mais de plus-près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusques-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, criérent alors contre sa dureté, & blâmérent même sa politique. Car si les ennemis avaient pénétre dans ses

états,

états, comme lui chez les ennemis, ils eûſſent mis ſes villes en cendres.

Ce danger était à craindre: Louis, en couvrant ſes frontiéres de cent-mille ſoldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut auſſi fournir de plus grandes armées. On les léve, on les aſſemb'e, on les paie plus difficilement: elles paraiſſent plus tard en campagne; mais la diſcipline, la patience dans les fatigues, les rendent ſur la fin d'une campagne, auſſi redoutables que les Français le ſont au commençement. Le duc de Lorraine Charles V. les commandait. Ce prince toûjours dépouillé de ſon état par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conſervé l'empire à l'empereur Léopold; il l'avait rendu vainqueur des Turcs & des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonne & Maience, mauvaiſes places, mais défenduës d'une maniére qui fut regardée comme un modéle de défenſe de places. Bonne ne ſe rendit qu'au bout de trois mois & demi de ſiége, après que la baron d'Asfeld, qui y commandait, eut été bleſſé à mort dans un aſſaut général.

12 Oct. 1689.

Le marquis d'Uxelles depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus ſages & les plus prévoians, fit, pour défendre Maience, des diſpoſitions ſi bien entenduës, que ſa garniſon n'était preſque point fatiguée en ſervant beaucoup. Outre les ſoins qu'il eut au dedans, il fit vingt & une ſorties ſur les ennemis, & leur tua plus de cinq-mille hommes. Il fit même quelquefois deux ſorties en plein jour; enfin il fallut ſe rendre faute de poudre, au bout de ſept ſemaines. Cette défenſe mérite place dans l'hiſtoire, & par elle-même & par la maniére dont elle fut reçuë dans le public. Paris, cette ville immenſe pleine d'un peuple oiſif qui veut juger de tout, & qui a tant d'oreilles & tant de langues avec ſi peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide & ſans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de juſtes éloges, étant au retour de la campagne à la comédie ſur le théatre, reçut des huées du public: on lui cria, *Maience*. Il fut obligée de ſe retirer, non ſans mépriſer, avec les gens ſages, un peuple ſi mauvais eſtimateur du mérite, dont cependant on ambitionne les loüanges.

Environ ce tems-là, le maréchal d'Humiéres fut battu à Valcour ſur la Sambre aux Païs-Bas, par le prince de Waldeck; mais cet échec,

Juin. 1689.

échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature & l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Le roi & Louvois, qui n'aimaient pas le maréchal de Luxembourg, mais qui aimaient l'état, se servirent de lui malgré leur répugnance. Il commanda les armées aux Païs-Bas. Louvois ou corrigeait des choix trop hazardés, ou en faisait de bons. Catinat alla commander en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges. Le duc de Noailles avait quelque succès en Catalogne; mais en Flandre sous Luxembourg, & en Italie sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractére des traits du grand Condé, dont il était l'éléve; un génie ardent, une éxécution promte, un coup d'œuil juste, un esprit avide de connoissances, mais vaste & peu réglé; plongé dans les intrigues des femmes, toûjours amoureux, & même souvent aimé quique contrefait & d'un visage peu agréable, aiant plus de qualités d'un héros, que d'un sage.

Catinat avait dans l'esprit une application & une agilité, qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, & avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause, qui était juste. Il prit le parti des armes, & fut d'abord enseigne aux Gardes-Fançaises. En 1667 il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête & du courage. Le roi la remarqua, & ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par dégrez, sans aucune brigue; philosophe au milieu de la grandeur & de le guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, & n'aiant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie & le métier de courtisan furent ignorés de lui; il ne cultiva plus l'amitié, & en fut plus honnête-homme. Il vécut, aussi ennemi de l'intérêt que du faste; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor Amédée, prince alors sage, politique, & encor plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées,

mées, s'expofant en foldat, entendant, auffi bien que perfonne, cette guerre de chicane qui fe fait fur des terrains coupés & montagneux, tels que fon païs ; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faifant des fautes & comme prince & comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en difpofant mal fon armée devant celle de Catinat. Le général Français en profita, & gagna une pleine victoire à la vuë de Saluces, auprès de l'abbaïe de Stafarde, dont cette bataille a eû le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté & presque point de l'autre, c'eft un preuve inconteftable que l'armée battuë était dans un terrain, où elle devait être neceffairement accablée. L'armée Françaife n'eut que trois cent hommes de tués ; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre-mille. Après cette bataille, toute le Savoie, excepté Monmélian, fut foumife au roi. Catinat paffe dans le Piémont, force les lignes des ennemis rétranchés prés de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice reputée imprenable, Veillane, Carmagnole, & revient enfin à Monmélian, dont il fe rend maître par un fiége opiniâtre.

18 Août 1690.

1691.

Après tant de fuccès, le miniftére diminua l'armée qu'il commandait ; & le duc de Savoie augmenta la fienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtems fur la défenfive ; mais enfin, aiant reçu des renforts, il defcendit des Alpes vers la Marfaille, & là il gagna une feconde bataille rangée d'autant plus glorieufe, que le prince Eugéne de Savoie était un des généraux ennemis.

4 Oct. 1691.

A l'autre bout de la France, vers les Païs-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus ; & de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était duë à la fupériorité de génie que le général Français avait fur le prince de Waldeck, alors général de l'armée des alliés. Huit-mille prifonniers, fix-mille morts, deux-cent étendarts, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de fon beau-pére, venait de repaffar la mèr. Ce génie, fécond en reffources, tirait plus d'avantage d'une défaite de fon parti, que fouvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait emploier les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes & de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *Je veux*. Cependant après la défaite de Fleurus, il vint oppo-

19 Sept. 1691. ſèr au maréchal de Luxembourg une armée, auſſi forte que la Françaiſe.

Elles étaient compoſées chacune d'environ quatre-vingt-mille hommes: mais Mons était déja inveſti par le maréchal de Luxembourg; & le roi Guillaume ne croiait pas les troupes Françaiſes ſorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au ſiége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en préſence de l'armée ennemie. Auſſitôt il reprit le chemin de Verſailles, & il laiſſa Luxembourg diſputer le terrain, pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuze, action très ſinguliére, où vingt-huit eſcadrons de la maiſon du roi & de la gendarmerie, défirent ſoixante & quinze eſcadrons de l'armée ennemie.

9 Avril 1691.

19 Sept. 1691.

Le roi reparut encor au ſiége de Namur, la plus forte place des Païs-Bas, par ſa ſituation au confluent de la Sambre & de la Meuſe, & par une citadelle bâtie ſur des rochers. Il prit la ville en huit jours, & les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empéchait le roi Guillaume de paſſer la Méhaigne à la tête de quatre vingt-mille hommes, & de venir faire lever le ſiége. Le roi retourna encor à Verſailles après cette conquête; & Luxembourg tint encor tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que ſe donna la bataille de Steinkerque, célébre par l'artifice & la valeur. Un eſpion, que le général Français avait auprès du roi Guillaume, eſt decouvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raiſon des meſures, qui le devaient faire battre. Son armée endormie eſt attaquée à la pointe du jour: une brigade eſt dèja miſe en fuite, & le général le ſait à peine. Sans un excés de diligence & de bravoure, tout était perdu.

Juin. 1692.

Ce n'était pas aſſez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute: il fallait avoir des troupes aguerries, capables de ſa rallier; des officiers généraux, aſſez habiles pour rétablir le déſordre, & qui eûſſent la bonne volonté de la faire; car un ſeul officier ſupérieur, qui eût voulu profiter de la confuſion pour faire battre ſon général, le pouvait aiſément ſans ſe commettre.

3 Août. 1692. Luxembourg était malade; circonſtance funeſte, dans un moment qui demande une activité nouvelle: le danger lui rendit ſes forces: il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, & il en fit.

Changer

Changer de terrain, donnèr un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée le duc de Chartres, depuis régent du roiaume, petit-fils de France, qui n'avait pas alors quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encor enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, & revenant encor à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils & un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenans-généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé monsieur le Duc ; l'autre, armand prince de Conti ; rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation ; monsieur le Duc, d'un naturel plus austére, aiant peut-être des qualités plus solides, & le prince de Conti de plus brillantes : appellés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toûjours que le prince de Condé lui avait faite la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres. Monsieur le duc faisait la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant-général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans ; & quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encor commandé en chef. Son frére le grand prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, pour chassèr un corps d'Anglais, qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi & les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes & de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportérent enfin ; & quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Boufiers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même, de quelques lieuës du champ de bataille, avec des dragons, & acheva la victoire. Le roi Guillaume, aiant perdu environ sept-

mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué ; & toûjours vaincu, mais toûjours à craindre, il tint encor la campagne. La victoire, duë à la valeur de tous ces jeunes princes & de la plus florissante noblesse du roiaume, fit à la cour, à Paris & dans les provinces, un effet, qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Monsieur le Duc, le prince de Conti, messieurs de Vendôme & leurs amis, trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Leurs acclamations & la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attrier leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine & de tems. Les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portérent des ornemens faits sur ce modéle ; on les appella des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la Steinkerque. Un jeune homme, qui s'était trouvé à cette bataille, était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait par-tout autour des princes: & on les aimait d'autant plus, que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Le même général, avec les mêmes princes & ces mêmes troupes surprises & victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume par une marche de sept lieuës, & le battit à Nerwinde. Nerwinde est un village près de la Guette, à quelques lieuës de Bruxelles. Guillaume eut le tems de se mettre en bataille. Luxembourg & les princes emportérent le village deux fois l'épée à la main ; l'ennemi le reprenait, dès que Luxembourg tournait d'un autre côté ; enfin le général & les princes l'empor érent une troisiéme fois, & la bataille fut gagnée. Peu de journées furent plus meurtriéres ; il y eut environ vingt-mille morts, douze-mille des alliés & huit-mille Français. C'est à cette occasion qu'on disait, qu'il fallait chanter plus de *de profundis*, que de *te deum*.

Toutes ces victoires produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, ne l'avaient jamais été d'une maniére complette. Le roi Guillaume fit toûjours de belles retraites ; & quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre, pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appellait le maréchal de Luxembourg,

le

le tapissier de Notre-dame. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande & de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donnèr un seul combat; & maintenant, après les plus grands efforts & les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les provinces-unies. On ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

Le maréchal de Lorges avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Wirtemberg : il avait pénétré dans son païs ; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois & saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris ; & ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les impériaux.

1 et 2 Sept. 1692.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Stafarde & la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie; ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de Noailles gagna aussi une bataille sur le bord du Tèr. Il prit Girone & quelques petites places : mais il n'avait qu'une armée faible ; & il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés & affaiblis par leur succés, combattaient dans les Alliés une hydre toûjours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recruës, encor plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la la terre en ce tems, apporta la famine. On périssait de misére, au bruit des *te deum* & parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance & de supériorité, l'ame des troupes Françaises, diminuait déja un peu. Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois était mort : on était très mécontent de Barbésieux son fils. Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croiaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

27 Mai 1694.

1694.

1691.

Janv. 1695.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux, retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale, avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo & qui echoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déja longtems, qu'on avait hazardé de pareilles machines en Europe.

C'était l'art de faire partir les bombes, aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; & ce fut par cet art, que Dieppe, le Havre de Grace, Saint-Malo, Dunkerque & Calais, furent bombardés par les flotes Anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons réguliéres & qui doit ses embellissemens à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre de Grace furent écrasées & brûlées par les bombes; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens, que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs Français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en Latin: *le port du Havre brûlé & renversé, &c.* Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui etait vrai.

Juil. 1694. et 1695.

Quelque tems après, la conquête de Namur fut perduë. On avait en France prodigué des éloges à Louis XIV, pour l'avoir prise; & des railleries & des satires indécentes contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt-mille hommes. Guillaume s'en rendit maître, de la même maniére qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua, aux yeux d'une armée encor plus forte, que n'avait été la sienne quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications, que Vauban avait faites. La garnison Française, qui la défendit, était une armée; car dans le tems qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Bouflers se jetta dans la place avec sept régimens de dragons. Ainsi Namur était défenduë par seize-mille hommes, & prête à tout moment d'être secouruë par près de cent-mille. Le maréchal de Bouflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif & appliqué, un bon citoien, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie.

Les mémoires du marquis de Feuquiéres lui reprochent plusieurs fautes, dans la défense de la place & de la citadelle; il lui en reproche encor dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV, ont copié servilement le marquis de Feuquiéres pour la guerre, ainsi que l'abbé de choisi pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquiéres, d'ailleurs

excellent

excellent officier & connaissant la guerre par principes & par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque des généraux & quelquefois le Zoïle. Il altére des faits, pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, & tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent-mille de ses ennemis. Sa capacité n'aiant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France; il emploia trop, contre ceux qui servaient l'état, des lumiéres qui eûssent été très utiles, s'il eût eû l'esprit aussi conciliant, que pénétrant, appliqué & hardi.

Il reprocha au marechal de Villeroi, plus de fautes & de plus essentielles, qu'à Bouflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt-mille hommes, devait secourir Namur: mais quand même les marechaux de Villeroi & de Bouflers eûssent fait géneralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare); il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secouruë & se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrété les secours du roi Guillaume, arrétérent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi.

Le maréchal de Bouflers, le comte de Guiscard gouverneur de la ville, le comte de Laumont du Châtelet commandant de l'infanterie, tous les officiers & les soldats, défendirent la ville avec une opiniâtreté & une bravoure admirable, mais qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les ouvrages sont bien conduits, & que la saison est favorable; on sait à-peu-près en combien de tems elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la ville & de la citadelle, qui lui coûtérent plus de tems qu'à Louis XIV.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles: vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela faisait une guerre ruineuse & funeste aux deux partis. Sept. 1695.

C'est, depuis deux siécles, un des effets de l'industrie & de la fureur des hommes, que les désolations de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes & d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie & de l'Amérique. Les

Indiens,

Indiens, que nous avons obligés par force & par adresse à recevoir nos établissemens, & les Amériquains dont nous avons ensanglanté & ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorgèr & pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes, que celle de Pontichéri, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, & ruinérent aux Indes le commerce de France à peine établi.

1695. 1696. Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient en Afrique dans l'île de Gambie. Les armateurs de Saint-Malo portérent le fèr & le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédent. Leur île de la Jamaïque fut insultée par nos escadres, leurs vaisseaux pris & brulés, leurs côtes saccagées.

1695. Mai 1697. Pointis chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi & de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, au-delà de la Ligne, la ville de Carthagéne, magazin & entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Méxique. Le dommage qu'il y causa, fut estimé vingt-millions de nos livres, & le gain dix-millions. Il y a toûjours quelque chose à rabbattre de ces calculs, mais rien des calamités extrémes qu causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande & d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, & surtout de Dugué-Trouin, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flotes, pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse. Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands Français, parce quil y en avait moins. La mort de Colbert & la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Le résultat des expéditions de terre & de mèr, était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique, remarqueront, que dans cette guerre Louis XIV. était armé contre son neveu le roi d'Espagne, contre l'electeur de Baviére dont il avait donné sa sœur à son fils le dauphin, contre l'électeur Palatin dont il brûla les états après avoir marié monsieur à la princesse Palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre & par sa fille. Depuis

puis même, on a vû le duc de Savoie ligué encor contre la France où l'une de ses filles était dauphine, & contre l'Espagne où l'autre était reine. La pluspart des guerres entre les princes chrétiens, sont des espéces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre, fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toûjours pleinement en Angleterre & en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'éxamine pas si la nation, après avoir répandu le sang du pére, avait tort ou raison de proscrire le fils, & de défendre sa religion & ses droits : je dis seulement, que s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille & au gendre du roi Jacques, de le chasser de sa maison.

CHAPITRE SEIZIÉME.

Paix de Riswick: état de la France & de l'Europe: mort & testament de Charles second, roi d'Espagne.

LA France conservait encor sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie & le Palatinat. Elle faisait la guerre sur les frontiéres des autres. C'était un corps puissant & robuste, fatigué d'une longue résistance, & épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix: Louis XIV. obtint bientôt l'un & l'antre.

Victor-Amédée duc de Savoie était celui de tous les princes, qui prenait le pluftôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagemens pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France, homme habile & aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'etait pas nécessaire de deux hommes habiles, pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son païs: on lui donnait de l'argent: On proposait le mariage du jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur héritier de la couronne de France, avec sa fille. On fut bientôt d'accord: le duc de Catinat conclûrent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allérent sous prêtexte d'un pélerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors Innocent XII) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, & des invasions des Français, & des taxes continuelles que l'empereur éxigeait pour païer ses armées. On voulait que les impériaux

29 Juil, 1693.

riaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne se déterminait guéres qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée Française. Ce prince devint en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser à onze ans le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimégue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposérent le château de Riswick près de la Haïe, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées, que le roi avait sur pied, servirent à hâter les conclusions. Il avait quatre-vingt-mille hommes en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante-mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait encor autant en Piémont. Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les dégrez depuis celui de garde du roi comme un soldat de fortune, commandait en catalogne, où il gagna un combat, où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts & ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encor son arbitrage, & fut refusée comme à Nímégue. Le roi de Suéde Charles XI fut le médiateur. Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur & ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV ; mais avec une facilité & un relâchement de ses droits, qui furent l'effet de sa politique, & qui devaient le mettre en état d'être plus grand & plus puissant que jamais.

Août 1697.

Le roi d'Espagne, usé de maladies & cassé avant quarante ans, tendait vers sa fin. La posterité de Charles-quint allait s'éteindre en lui. Il n'avait plus d'enfans. La nature donnait des droits à Louis XIV. sur la couronne d'Espagne, comme au petit-fils de Philippe III. par la reine Anne d'Autriche ; & au dauphin, comme au petit-fils de Philippe IV. par Marie-Thérése.

Le grand projet de Louis XIV. était, & devait être, de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie de son grand-pére & du grand-pére de son fils, dans l'autre branche de la maison d'Aûtriche. Il espérait que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, & que peut-être un jour elle l'aurait

toute entiére. Les renonciations autentiques de la femme & de la mére de Louis XIV. ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein qui aggrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toûjours soupçonneuses. La paix donnait le tems de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, & de laisser former dans l'état de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose, dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

Le roi rendit donc aux Espagnols tout ce qu'il leur avait pris vers les Pirénées, & ce qu'il venait de leur prendre en Flandre dans cette derniére guerre; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut, pour roi légitime d'Angleterre, le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur & de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, & des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes; sacrifié par son protecteur à la nécessité, & déja oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Brisac & de Mètz contre tant de souverains, & les réunions faites à l'Alsace, monumens d'une puissance & d'une fierté dangereuse, furent abolis; & les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistemens, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisac, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Mont-Roial; ouvrages, où Vauban avait épuisé son art, & le roi ses finances. On fut étonné dans l'Europe, & indigné en France, que Louis XIV. eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. Harlai, Créci & Calliéres, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches & de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministére. La cour de Louis XIV. leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France. Les courtisans, plus empressés qu'éclairés, ne savaient pas que, sur ce traité honteux en apparence, Louis voulait fonder sa grandeur.

Ce fut enfin par cette paix, que la France rendit la Lorraine à la maiſon qui la poſſédait depuis ſept-cent années. Le duc Charles V. appui de l'empire & vainqueur des Turcs, était mort. Son fils Léopold prit, à la paix de Riſwick, poſſeſſion de ſa ſouveraineté; dépouillé à la vérité de ſes droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à ſa capitale: mais on ne put lui ôtèr un droit plus beau, celui de faire du bien à ſes ſujets; droit, dont jamais aucun prince n'a ſi bien uſé que lui.

Il eſt à ſouhaiter, que la derniére poſtérité apprenne, qu'un des plus petits ſouverains de l'Europe, a été celui qui a fait le plus de bien à ſon peuple. Il trouva la Lorraine déſolée & déſerte: il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conſervée toûjours en paix, pendant que le reſte de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eû la prudence d'être toûjours bien avec la France, & d'être aimé dans l'Empire: tenant heureuſement ce juſte milieu, qu'un prince ſans pouvoir n'a preſque jamais pu gardèr entre deux grandes puiſſances. Il a procuré à ſes peuples l'abondance, qu'ils ne connaiſſaient plus. Sa nobleſſe, réduite à la derniére miſére, a été miſe dans l'opulence par ſes ſeuls bienfaits. Voiait-il la maiſon d'un gentil-homme en ruine, il la faiſait rebatir à ſes dépens: il païait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des préſens, avec cet art de donner, qui eſt encor au-deſſus des bienfaits; il mettait dans ſes dons la magnificence d'un prince & la politeſſe d'un ami. Les arts en honneur dans ſa petite province, produiſaient une circulation nouvelle, qui fait la richeſſe des états. Sa cour était formée ſur le modéle de celle de France. On ne croiait preſque pas avoir changé de lieu, quand on paſſait de Verſailles à Lunéville. A l'éxemple de Louis XIV. il faiſait fleurir les belles lettres. Il a établi dans Lunéville une eſpéce d'univerſité ſans pédantiſme, où la jeune nobleſſe d'Allemagne venait ſe former. On y apprenait de véritables ſciences, dans des écoles où la phyſique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens juſques dans les boutiques & dans les forêts, pour les mettre au jour & les encourager. Enfin, pendant tout ſon régne, il ne s'eſt occupé, que du ſoin de procurèr à ſa nation de la tranquilité, des richeſſes, des connaiſſances & des plaiſirs. *Je quitterais demain ma ſouverainté*, diſait-il, *ſi je ne pouvais faire du bien.* Auſſi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; & j'ai vu, longtems après ſa mort, ſes ſu-

jets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son éxemple à suivre aux plus grands rois ; & il n'a pas peu servi à préparèr à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Dans le tems que Louis XIV. ménageait la paix de Riswick pour partager la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. Cette couronne était alors la seule élective au monde. Citoiens & étrangers y peuvent prétendre. Il faut deux choses pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant & assez soûtenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, (comme il était arrivé à Jean Sobieski dernier roi) ; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce roiaume, qui est presque toûjours à l'enchére.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal, eut d'abord assez d'adresse, pour disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti, connu par les actions de valeur, qu'il avait faites à Steinkerque & à Nerwinde. Il n'avait jamais commandé en chef ; il n'entrait point dans les conseils du roi ; monsieur le duc avait autant de réputation que lui à la guerre ; monsieur de Vendôme en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autrès noms, par le grand art de plaire & de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence & des promesses, l'argent qu'auguste électeur de Saxe prodiguait. Le prince de Conti fut élu roi par le plus grand parti, & proclamé par le primat du roiaume. Auguste fut élu deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain & puissant ; il avait des troupes prêtes sur les frontiéres de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir ; il n'avait pour lui, que son nom & le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV. l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât dequoi l'emporter sur son rival. Le ministére Français passa pour en avoir fait trop, en envoiant le prince de Conti ; & trop peu, en ne lui donnant qu'une faible escadre & quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzig. Le ministére Français s'est souvent conduit avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzig. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent & les troupes de Saxe,

27 Juin. 1697.

assûraient

assûraient déja la couronne à son rival. Il revint, avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir, qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrace du prince de Conti ne troubla point la paix du nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquile bientôt après par la paix de Riswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise & à la Moscovie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés & divisés entre eux, avaient dans cette guerre la supériorité. La bataille de Zanta, où le prince Eugéne battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept Bachas, & de plus de vingt-mille Turcs, abaissa l'orgueil Ottoman, & procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée, les Moscovites Asoph, les Polonais Caminiek, l'empereur la Transilvanie. La chrétienté fut alors tranquile & heureuse, on n'entendait parler de guerre, ni en Asie, ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux derniéres années du dix-septiéme siécle; époque singuliére & d'une trop courte durée.

1697.

1699.

Les malheurs publics recommencérent bientôt. Le nord fut troublé dès l'an 1700 par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le Czar Pierre Aléxiovitz, empereur de Russie; & l'autre le jeune Charles XII, roi de Suéde. Le Czar Pierre, né barbare, devenu un grand homme, a été à force de génie & de travaux, le réformateur ou plustôt le fondateur de son empire. Charles XII plus vertueux que le Czar, & cependant moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats & non à des peuples, a été le premier des héros de son tems; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du Czar, du roi de Danemarck & du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII, pour lui ravir une partie de ses états. Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, & passa déja pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encor toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, & neuf autres années le plus malheureux.

1700.

Les

Les troubles du midi de l'Europe ont eû une autre origine. Il s'agissait de recüeiller les dépoüilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances qui dévoraient déja en idée cette succession immense, faisaient ce que nous voions souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfans: sa femme, ses parens, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les derniéres volontés des mourans, l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable. Quelques héritiers consentent à partager ses dépoüilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV & l'empereur Léopold étaient au même dégré: tous deux petitsfils de Philippe trois: tous deux avaient épousé des filles de Philippe IV: ainsi *Monseigneur* fils du roi, & Joseph roi des Romains, fils de l'empereur, étaient encor doublement au même dégré. Le droit d'aînesse était dans la maison de Bourbon, puisque le roi & monseigneur avaient les aînées pour méres: mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premiérement les renonciations autentiques & artifiées de Louis XIII & de Louis XIV à la couronne d'Espagne; ensuite le nom d'Aûtriche; le sang de Maximilien, dont Léopold & Charles II descendaient; l'union presque toûjours constante des deux branches Aûtrichiennes; la haine encor plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion, que la nation Espagnole avait alors pour la nation Françaife; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Non seulement ces deux concurrens se craignaient mutuellement, mais ils avaient encor l'Europe à craindre. Les puissances & surtout l'Angleterre & la Hollande, dont l'intérêt est de tenir la balance entre les souverains, ne pouvaient souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne, ou celle de l'Empire, ou celle de France. Guillaume, roi d'Angleterre, imagina de faire, du vivant même du roi Charles II, un partage de la monarchie Espagnole, & d'en donner la principale partie à un prince qui ne serait ni du sang de Bourbon, ni du sang d'Aûtriche. Il y avait un jeune prince de Baviére, enfant de huit ans, descendant d'une fille cadette de Philippe IV, femme de l'empereur Léopold. Une fille de ce Léopold & de cette cadette, mariée à l'electeur de Baviére Maximilien, avait été mére de cet enfant. Ce fut sur lui qu'on jetta les yeux. Le roi de France y consentit; il se donnait à lui-même par ce partage, la Sicile, Naples, la province de

de Guipuſcoa & beaucoup de villes. L'Archiduc Charles devait avoir Milan. Tout le reſte de la monarchie était abandonné à ce jeune prince de Baviére, qui de longtems ne ſerait à craindre. La France, l'Angleterre & la Hollande firent ce traité. * La France croiait gagner des états; l'Angleterre & la Hollande croiaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi Moribond, apprenant qu'on déchirait ſa monarchie de ſon vivant, fut indigné. On s'attendait, qu'à cette nouvelle, il déclarerait pour ſon ſuceſſeur, ou l'empereur, ou un fils de l'empereur; qu'il lui donnerait cette récompenſe, de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur & l'intérêt de la maiſon d'Autriche lui dicteraient un teſtament. Il en fit un en effet; mais il déclara ce même prince de Baviére unique héritier de tous ſes états. La nation Eſpagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de la monarchie, applaudiſſait à cette diſpoſition. La paix ſemblait dévoir en être le fruit. Cette eſpérance fut encor auſſi vaine que le traité de partage. Le prince de Baviére, déſigné roi, mourut à Bruxelles.

11 Oct. 1698.

Févr. 1699.

On accuſa injuſtement de cette mort précipitée la maiſon d'Aûtriche, ſur cette ſeule vraiſemblance, que ceux-là commettent le crime, à qui le crime eſt utile. Alors recommencérent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Verſailles, à Londres, à la Haie & à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume & les états-généraux, diſpoſérent encor une fois en ideé de la monarchie Eſpagnole. Ils aſſignaient à l'Archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir.

Mars 1700.

On donnait Milan au duc de Lorraine; & la Lorraine, ſi ſouvent envahie & ſi ſouvent renduë par la France, devait y être annéxée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverſèr ou pour le ſoûtenir, fut tout auſſi inutile que le premier. L'Europe fut encor trompée dans ſon attente, comme il arrive preſque toûjours.

L'empereur, à qui on propoſait ce traité de partage à ſigner, n'en voulait point, parce qu'il eſpérait avoir toute la ſucceſſion. Le roi de France, qui en avait preſſé la ſignature, attendait les événemens avec incertitude.

* Larrey & Limiers ſemblent ignorer ce premier traité de partage.

Alors le roi d'Espagne, qui se voiait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses états à l'archiduc Charles, neveu de sa femme, second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné; tant le sistéme de l'équilibre prévalait dans les esprits, & tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, les Indes, l'Empire, la Hongrie, la Bohéme, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur Léopold envoiât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix-mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert: toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoier son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, & ne pouvait y faire passer dix-mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des états de la monarchie Aûtrichienne-Espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires legéres. On disputa, on s'aigrit: la fierté Allemande révoltait la hauteur Castillane. La comtesse de Perlitz, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagnèr à Madrid; & le conseil de Vienne les éloignait encor davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appellait toûjours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemans, releva ces discours, les envenima dans ses dépéches, & écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Aûtriche, que l'archiduc n'en avait prononcées contre les Espagnols. „ Les ministres de Léopold, „ écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chévres de mon „ païs, petit, dur & tortu.„

Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappellé, & à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Aûtrichiens.

Plusieurs petitesses, qui se mélent toûjours aux affaires importantes, contribuérent au grand changement qui arriva en Europe, & préparérent la révolution qui fit perdre pour jamais à la maison d'Aûtriche les Espagnes & les Indes. Le cardinal Portocaréro & les grands d'Espagne les plus accrédités, se réunissant pour prévenir le

 démembrement

démembrement de la monarchie, persuadérent à Charles II, de préferèr un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, & hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mére & de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empécher les aînés de leurs descendans de réunir sous leur domination les deux roiaumes, & qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même tems rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie Espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, & lui fit la même consultation. Le pape, qui croiait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Aûtriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi: „ que „ les loix d'Espagne & le bien de la chrétienté éxigeaient de lui, „ qu'il donnât la préférence à la maison de France." La lettre du pape était du 16 Juillet 1700. Il traita ce cas de conscience, d'un souverain, comme un affaire d'état, tandis que le roi d'Espagne faisait de cette grande affaire d'état, un cas de conscience.

Louis XIV en fut informé: c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. On n'avait pas même alors d'ambassadeur à Madrid; & le maréchal d'Harcourt avait été rappellé depuis six mois de cette cour, parce que le traité de partage, que la France voulait soûtenir par les armes, n'y rendait plus son ministére agréable. Il n'y avait plus à Madrid qu'un secretaire de l'ambassade du maréchal, chargé des affaires. On le qualifie d'envoié, dans tous les journaux du tems & dans les histoires qui en sont les copies; mais il y a une grande différence entre les titres qu'on a, & ceux qu'on se donne.

Toute l'Europe a pensé que le testament de Charles second avait éte dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son roiaume, les vœux de ses sujets, & même leurs craintes; car le roi de France faisait avancer des troupes sur la frontiére: c'était même le maréchal d'Harcourt qui les devait commander. Rien n'est plus vrai, que la réputation de Louis XIV & l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui opérérent cette révolution Charles d'Aûtriche, après avoir signé la ruine de sa maison & la grandeur de celle de Bourbon, languit encor un mois, & acheva enfin à l'âge de trente-neuf ans, la vie obscure qu'il avait menée sur le trône.

Y Peut-

1 Oct. 1700. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'escurial les tombeau de son pére, de sa mére & de sa premiére femme, Marie-Louise d'Orleans, dont il était soupçonné d'avoir permis l'empoisonnement. (Voiez le chapitre des anecdotes.) Il baisa ce qui restait de ces cadavres ; soit qu'en cela il suivît l'éxemple de quelques anciens rois d'Espagne ; soit qu'il voulût s'accoûtumèr aux horreurs de la mort ; soit qu'une secrette superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure, où il devait être porté dans la sienne.

Son testament fut si secret, que le comte de Harrac, ambassadeur de l'empereur, se flattait encor que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit long-tems l'issuë du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantes vint à lui lés bras ouverts: l'ambassadeur ne douta plus dans ce moment que l'archiduc ne fût roi ; quand le duc d'Abrantes lui dit en l'embrassant, *vengo ad expedir me de la casa de Austria. Je viens prendre congé de la maison d'Aûtriche.*

Ainsi, après deux-cent ans de guerres & de négociations pour quelques frontiéres des états Espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entiére, sans traités, sans intrigues, & sans même avoir eû l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres & d'historiens, seduits par leurs préjugés & par les apparences qui séduisent presque toûjours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, & des ministres Espagnols gagnés pour parvenir à ce testament, est au rang des mensonges politiques, & des erreurs populaires. Le marquis de Torci, qui gouvernait alors les affaires étrangéres en France, a rendu un témoignage autentique à cette vérité, par un écrit que j'ai de sa main. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si long-tems son ennemi, pensait toûjours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appellé à la succession d'Espagne, que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France ; & le même testament, qui au défaut des puînés du sang de Louis XIV rappellait l'archiduc Charles (depuis l'empereur

l'empereur Charles VI), portait expressément que l'Empire & l'Espagne ne feraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encor au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matiére fut mise en délibération. Il n'y eut de toutes les têtes du conseil, que le seul chancelier Pontchartrain, qui fut d'avis de s'en tenir au traité. Il voiait les dangers d'une nouvelle guerre à soûtenir. Louis les voiait aussi; mais il était accoûtumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament; & rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de Conti avec madame la duchesse: *eh-bien*, leur dit-il en souriant, *quel parti prendriez-vous?* puis sans attendre leur reponse: *quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je sai bien que je serai blâmé*.

Les actiones des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toûjours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuia des reproches dans son parlement; & ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, & contre Guillaume qui avait fait le tiaité, & contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise & de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soûmise à la France, dont elle avait été trois-cent ans la rivale. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux & le plus puissant de la terre. Il se voiait à soixante & deux ans, entouré d'une nombreuse postérité; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie, & les pais-bas. L'empereur n'osait encor que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante & deux ans devenu infirme & faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux, il lui fallait le consentément de son parlement, pour faire la guerre; & Louis avait fait passer six-millions de livres en Angleterre, avec lesquels il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume & la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Espagne. Louis XIV était assuré de l'électeur de Baviére, pére du jeune prince qui était mort designé roi d'Espagne. Cet électeur, gouverneur des Païs-Bas au nom du dernier

Fevr. 1701.

roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe la possession de la Flandre, & ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées Françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frére de l'électeur de Baviére, était aussi intimement lié à la France que son frére; & ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déja beau-pére du duc de Bourgonge, allait l'être encor du roi d'Espagne; il devait commander les armées Françaises en Italie. On ne s'attendait pas, que le pére de la duchesse de Bourgogne & de la reine d'Espagne, dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantouë, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-méme, & reçut garnison Française dans Mantouë. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin de Lisbonne à Anvers, & du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fièr de sa prospérité, qu'en parlant au duc de la Rochefoucault au sujet des propositions que l'empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes: *vous les trouverez encor plus insolentes, qu'on ne vous l'a dit.*

Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit a l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre & la Hollande; il mit encor le Danemarck dans ses intérêts; enfin il signa à la Haïe la ligue déja tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu; & comptant sur les divisions que son argent devait jetter dans le parlement Anglais, & plus encor sur les forces réunies de la France & de l'Espagne, il méprisa ses ennemis.

Sept. 1701.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. Le premier pas, que fit Louis XIV, ce fut de reconnaître le prince de Galles pour roi légitime d'Angleterre. Peut-être sans cette démarche, le parlement Anglais n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon & d'Aûtriche; du moins des membres de ce parlement me l'ont assuré. Mais reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut un outrage à la nation, & un despotisme qu'on voulait éxercer dans l'Europe. Cet esprit de liberté qui regnait en Angleterre, nourri par la haine du pouvoir de Louis XIV, disposa la nation à donner tous les subsides que demandait Guillaume.

Sept. 1701.

L'empereur

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printems de l'année 1701. I'italie a toûjours été le païs le plus chèr à l'ambition des empereurs. C'était celui, où ſes armes pouvaient le plus aiſément pénétrer par le Tirol & par l'état de Veniſe; car Veniſe, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maiſon d'Aûtriche, que pour celle de Bourbon. Obligée d'ailleurs par des traités de donner paſſage aux troupes Allemandes, elle accompliſſait ces traités ſans peine.

L'empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps Germanique ſe fut ébranlé en ſa faveur. Il avait des intelligences & un parti en Eſpagne: mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, ſi l'un des fils de l'empereur ne ſe préſentait pour les recueillir: & ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre, qu'à l'aide des flotes d'Angleterre & de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son eſprit, plus agiſſant que jamais dans un corps ſans force & preſque ſans vie, remuait tout, moins pour ſervir la maiſon d'Aûtriche, que pour abaiſſer Louis XIV.

Il devait au commencement de 1702 ſe mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce deſſein. Une chûte de cheval acheva de déranger ſes organes affaiblis; une petite fiévre l'emporta. Il mourat, ne répondant rien à ce que des prêtres Anglais, qui étaient auprès de ſon lit, lui dirent ſur leur religion, & ne marquant d'autre inquiétude, que celle que lui donnaient les affaires de l'Europe.

19 Mars. 1702.

Il laiſſa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire; & d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toûjours meſuré dans ſa conduite & jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paiſiblement en Angleterre, que parce qu'il ne voulut pas y être abſolu. On l'appellait, comme on ſait, le Stathouder des Anglais, & le roi des Hollandais. Il ſavait toutes les langues de l'Europe, & n'en parlait aucune avec agrément, aiant beaucoup plus de réfléxion dans l'eſprit que d'imagination. Il affectait de fuir les éloges & les flatteries, peut-être parce que Louis XIV ſemblait trop les aimer. Sa gloire fut d'un autre genre, que celle du monarque Français. Ceux qui eſtiment plus l'avantage d'avoir acquis un roiaume ſans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu ſans être aimé, d'avoir gouverné deſpotiquement la Hollande ſans la ſubjuguer, d'avoir été l'ame & le chef de la moitié de l'Europe,

d'avoir

d'avoir eû les ressources d'un général & la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple & modeste dans ses mœurs; ceux là sans doute donneront le nom de grand à Guillaume plustôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zéle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frapés de cette hauteur, avec laquelle des ministres & des généraux ont ajoûté des provinces à la France, sur un ordre de leur roi; qu' s'étonnent davantage d'avoir vû un seul état résistèr à tant de puissances; enfin qui admirent plus un roi de France, qui fait donner l'Espagne à son petit-fils, qu'un gendre qui détrône son beau-pére; ceux-là donneront à Louis XIV. la préférence.

A Guillaume trois succéda la princesse Anne fille du roi Jacques & de la fille d'Hide avocat devenu chancelier, & l'un des grands hommes d'Angleterre. Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrèr aveuglément ses peuples dans toutes ses vuës; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre & de la Hollande, pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles fils de l'empereur, ou du moins pour résistèr aux Bourbons, méritent peut-être l'attention de tous les siécles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent-deux-mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie Espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands, presque toute subjuguée en deux mois trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou & du Mexique. L'Angleterre promettait quarante-mille hommes. Il arrive dans toutes les alliances, que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre au contraire donna cinquante-mille hommes, dans la seconde année, au lieu de quarante; & vers la fin de la guerre elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontiéres de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique, &

sur

ſur ſes flotes, deux-cent vingt-mille ſoldats & matelots combattans: dépenſe preſqu'incroiable, pour qui conſidérera que l'Angleterre, proprement dite, n'eſt que le tiers de la France, & qu'elle n'a pas la moitié tant d'argent monnoié; mais dépenſe vraiſemblable, aux yeux de ceux qui ſavent ce que peuvent le commerce & le crédit. Les Anglais ont porté toûjours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont inſenſiblement diminué le leur: car après tout, la république des états-généraux n'eſt qu'une illuſtre compagnie de commerce; & l'Angleterre eſt un païs fertile, rempli de négocians & de guerriers.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix-mille hommes, ſans compter les ſecours de l'empire & des alliés qu'il eſpérait détacher de la maiſon de Bourbon: & cependant le petit-fils de Louis XIV. regnait déja paiſiblement dans Madrid: & Louis, au commencement du ſiécle, était au comble de ſa puiſſance & de ſa gloire. Mais ceux, qui pénétraient dans les reſſorts des cours de l'Europe & ſurtout dans celle de France, commençaient à craindre quelques revers. L'Eſpagne, affaiblie ſous les derniers rois du ſang de Charles-quint, l'était encor davantage dans les premiers jours d'un régne d'un Bourbon. La maiſon d'Aûtriche avait des partiſans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne ſemblait prête à ſecoüer le nouveau joug, à ſe donner à l'archiduc Charles. Il était impoſſible, que le Portugal ne ſe rangeât, tôt ou tard, du côté de la maiſon d'Aûtriche. Son intérêt viſible était de nourir chez les Eſpagnols, ſes ennemis naturels, une guerre civile, dont Liſbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-pére du nouveau roi d'Eſpagne, & lié aux Bourbons par le ſang & par les traités, paraiſſait déja mécontent de ſes gendres. Cinquante-mille écus par mois, pouſſés depuis juſqu'à deux-cent-mille francs, ne paraiſſaient pas un avantage aſſez grand, pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Monferrat & une partie du Milanais. Les hauteurs, qu'il eſſuiait des généraux Français & du miniſtére de Verſailles, lui faiſaient craindre avec raiſon d'être bientôt compté pour rien par ſes deux gendres, qui tenaient reſſerrés ſes états de tous côtés. Il avait déja quitté bruſquement le parti de l'empire, pour la France. Il était vraiſemblable, qu'étant ſi peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la premiére occaſion.

Quant à la cour de Louis XIV. & à ſon roiaume, les eſprits fins y appercevaient déja un changement, que les groſſiers ne voient que quand la décadence eſt arrivée. Le roi âgé de plus de ſoixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus ſi bien connaître les hommes; il voiait les choſes dans un trop grand éloignement, avec des yeux moine appliqués & faſcinés par une longue proſpérité. Madame de Maintenon, avec toutes les qualités eſtimables qu'elle poſſédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'eſprit, néceſſaires pour ſoûtenir la gloire d'un état. Elle contribua à faire donner le miniſtére des finances en 1698, & celui de la guerre en 1701, à ſa créature Chamillard, plus honnête homme que miniſtere, & qui avait plû au roi par la modeſtie de ſa conduite, lors qu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modeſtie extérieure, il eut le malheur de ſe croire la force de ſupporter ces deux fardeaux, que Colbert & Louvois avaient à peine ſoûtenus. Le roi, comptant ſur ſa propre expérience, croiait pouvoir dirigèr heureuſement ſes miniſtres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques: *j'ai perdu un bon miniſtre; mais vos affaires & les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorſqu'il choiſit Barbéſieux, pour ſuccédèr à Louvois dans le miniſtére de la guerre; *j'ai formé votre pére*, lui dit-il, *je vous formerai de même.* Il en dit à peu-prés autant à Chamillard. Un roi, qui avait travaillé ſi long-tems & ſi heureuſement, ſemblait avoir droit de parlèr ainſi.

A l'égard des généraux qu'il emploiait, ils étaient ſouvent génés par des ordres précis, comme des ambaſſadeurs, qui ne devaient pas s'écarter de leurs inſtructions. Il dirigeait avec Chamillard, dans le cabinet de madame de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entrepriſe, il fallait ſouvent qu'il en demandât la permiſſion par un courrier, qui trouvait à ſon retour, ou l'occaſion manquée, ou le général battu.

Les dignités & les récompenſes militaires furent prodiguées ſous le miniſtére de Chamillard. On donna la permiſſion à trop de jeunes gens d'acheter des régimens, preſque au ſortir de l'enfance; tandis que chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de ſervice. Cette difference ne fut enſuite que trop ſenſible, dans plus d'une occaſion, où un colonel expérimenté eût pu empéchèr une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompenſe inventée

par

par le roi en 1693, & qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministére de Chamillard. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'ame du service, si rigidement soûtenüe par Louvois, tomba dans relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commissaires, & l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De-là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magazins ne furent plus ni assez grands, ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc, qui voiaient ces défauts du gouvernement, & qui savaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages, qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais.

CHAPITRE DIXSEPTIÉME.

Guerre de 1701 : conduite du prince Eugéne, du maréchal de Villeroi, du duc de Vendôme, du duc de Marleborough, du maréchal de Villars, jusqu'en 1703.

LE premier général, qui balança la supériorité de la France, fut un Français ; car on doit appeller de ce nom le prince Eugéne, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emanuel duc de Savoie. Son pére, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées & gouverneur de Champagne, avait épousé Olimpe Mancini,

 l'une

l'une des niéces du cardinal mazarin. De ce Mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV. & si peu connu de lui dans sa jeunesse. On l'appellait d'abord en France le chevalier de Carignan. Il demanda au roi une simple compagnie de cavalerie, qui lui fut refusée, parce qu'il était trop lié avec les princes de Conti alors en disgrace. Il prit le petit collet & le nom d' abbé de Savoie: il demanda une abbaïe, & il fut refusé encore. Enfin ne pouvant réussir auprès de Louis XIV. ni dans l'Eglise, ni dans l'Epée, il alla servir l'empereur contre les Turcs en Hongrie en 1684, avec les princes de Conti, qui y avaient déja fait une campagne glorieuse. Le roi fit ordonnèr aux princes de Conti, & à tous ceux qui faisaient avec eux le voiage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point. Il continua sa route, déclarant qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans: *ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte?* & les courtisans assurérent, que l'abbé de Savoie serait toûjours un esprit dérangé & un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre & un grand homme dans la paix; un esprit plein de justesse & de hauteur, aiant le courage nécessaire, & dans les armées & dans le cabinet. Il a fait des fautes, comme tous les généraux; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il est parvenu à humilier la grandeur de Louis XIV. & à gouverner l'empire: & dans le cours de ses victoires & de son ministére, il a méprisé également le faste & les richesses. Il a même cultivé les lettres & les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, & des fautes commises par les impériaux dans les derniéres guerres, où il avait servi contre la France. Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente-mille hommes, & la liberté entiére de s'en servir comme il le voudrait. La cour défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugéne; soit pour ne point commettre le premièr acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main; soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée Allemande.

lemande. Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat. Rarement réussit-on, quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs, combien il est difficile dans ce païs, tout coupé de riviéres & de ruisseaux, d'empéchèr un ennemi habile de les passer. Le prince Eugéne joignait à une grande profondeur de desseins, une vivacité promte d'éxécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige faisait encor, que l'armée ennemie était plus ramassée, & la Française plus etenduë. Catinat voulait allèr à l'ennemi; mais quelques lieutenans-généraux firent des difficultés, & formérent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne se pas faire obéir. La modération de son esprit lui fit faire cette grande faute. Eugéne força d'abord le poste de Carpi, auprès du canal blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, & qui se fit battre. Après ce succès, l'armée Allemande fut maîtresse du païs entre l'Adige & l'Adda; elle pénétra dans le Bressan, & Catinat recula jusques derriére l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage; & il faut encor ajoûter, que le défaut des munitions promises par le ministre, la rendait nécessaire. Les courtisans, & surtout ceux qui espéraient de commandèr à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom Français. Le maréchal de Villeroi persuada, qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla; & le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Stafarde & de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eû toûjours sa faveur: il avait été de toutes ses campagnes & de tous ses plaisirs: c'était un homme d'une figure agréable & imposante, très brave, très honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout. Mais ses ennemis disaient, qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur & du plaisir de commander, que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions, qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat, & des dégoûts au duc de Savoie. Il faisait sentir, qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV. à la tête d'une puissante armée, était fort audessus d'un prince: il ne l'appellait que mons de Savoie: il le trai-

tait comme un général à la folde de France, & non comme un fouverain, maître des barriéres que la nature a mifes entre la France & l'Italie. L'amitié de ce fouverain ne fut pas auffi ménagée, qu'elle était néceffaire. La cour penfa, que la crainte ferait le feul nœud qui le retiendrait ; & qu'une armée Françaife, dont environ fix à fept-mille foldats Piémontais étaient fans ceffe environnés, répondrait de fa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme fon égal dans le commerce ordinaire, & comme fon fupérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généraliffime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord, que l'on attaquât le prince Eugéne au pofte de chiari près de l'Oglio. Les officiers généraux jugeaient, qu'il était contre toutes les régles de la guerre d'attaquer ce pofte, pour des raifons décifives ; c'eft qu'il n'était d'aucune conféquence, & que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, & que, fi on le manquait, on perdait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, & envoia un aide de camp ordonner de fa part au maréchal de Catinat d'attaquer. Catinat fe fit répéter l'ordre trois fois, & fe tournant vers les officiers qu'il commandait: *allons donc*, dit-il, *meffieurs*, *il faut obéir*. On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de fes troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à fe faire tuer. Il fut bleffé ; mais tout bleffé qu'il était, voiant les troupes du roi rebutées, & le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, & vint à Verfailles rendre compte de fa conduite au roi, fans fe plaindre de perfonne.

11 Sept. 1701.

Le prince Eugéne conferva toûjours fa fupériorité fur le maréchal de Villeroi. Enfin au cœur de l'hiver 1702, un jour que ce maréchal dormait avec fécurité dans Crémone, ville affez forte & munie d'une très grande garnifon, il eft réveillé au bruit des décharges de moufqueterie. Il fe léve en hâte, monte à cheval ; la premiére chofe qu'il rencontre, c'eft un efcadron ennemi. Le maréchal auffi-tôt eft fait prifonnier & conduit hors de la ville, fans favoir ce qui s'y paffait, & fans pouvoir imaginer la caufe d'un événement fi étrange. Le prince Eugéne était déja dans Crémone. Un prêtre, nommé Bozzoli, prévôt de Sainte-Marie la neuve, avait introduit les troupes Alle-

2 Fevr. 1702.

Allemandes par un égoût. Quatre-cent ſoldats, entrés par cet égoût dans la maiſon du prêtre, avaient ſur le champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince Eugéne entre avec quatre-mille hommes. Tout cela s'était fait, avant que le gouverneur, qui etait Eſpagnol, s'en fût douté, & avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le ſecret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions poſſibles avaient préparé l'entrepriſe. Le gouverneur Eſpagnol ſe montre d'abord dans les ruës avec quelques ſoldats ; il eſt tué d'un coup de fuſil : tous les officiers généraux ſont ou tués ou pris, à la réſerve du comte de Revel lieutenant-général & du marquis de Prâlin. Le hazard confondit la prudence du prince Eugéne.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour là dans la ville une revuë du régiment des vaiſſeaux, dont il était colonel ; & déja les ſoldats s'aſſemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, préciſément dans le tems que le prince Eugéne entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les ruës avec ſes ſoldats. Il réſiſte aux Allemans qu'il rencontre. Il donne le tems au reſte de la garniſon d'accourir. Les officiers, les ſoldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres preſque nuds, ſans commandant, ſans ordre, rempliſſent les ruës, les places publiques. On combat en confuſion ; on ſe retranche de ruë en ruë, de place en place. Deux régimens Irlandais, qui faiſaient partie de la garniſon, arrêtent les efforts des impériaux. Jamais ville n'avait été ſurpriſe avec plus de ſageſſe, ni défenduë avec tant de valeur. La garniſon était d'environ cinq-mille hommes. Le prince Eugéne n'en avait pas encor introduit plus de quatre-mille. Un gros détachement de ſon armée devait arriver par le pont du Pô : les meſures étaient bien priſes. Un autre hazard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent ſoldats Français, devait d'abord être ſaiſi par les cuiraſſiers Allemans, qui dans l'inſtant que le prince Eugéne entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer : il fallait pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi voiſine de l'égoût, ils fortiſſent ſur le champ de Cremone du côté du Nord par la porte du Pô, & qu'ils couruſſent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduiſait, eſt tué d'un coup de fuſil tiré d'une fenêtre : les cuiraſſiers prennent une ruë pour une autre : ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de tems, les Irlandais ſe jettent à la porte du Pô ; ils combattent & repouſſent

les

les cuirassiers : le marquis de Prâlin profite du moment ; il fait couper le pont : alors le secours, que l'ennemi attendait, ne put arriver, & la ville est sauvée.

Le prince Eugéne, après avoir combattu tout le jour, toûjours maître de la porte par la quelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi & plusieurs officiers généraux prisonniers, mais aiant manqué Crémone, que son activité & sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, & que le hazard & la valeur des Français & des Irlandais lui ôtérent.

Le maréchal de Villeroi, extrémement malheureux en cette occasion, fut condanné à Versailles par les courtisans, avec toute la rigueur & l'amertume qu'inspiraient sa faveur & son caractére, dont l'élévation leur paraissait approchait de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condanner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire : *on se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori :* terme, dont il ne se servit pour personne, que cette seule fois en sa vie. Le duc de Vendôme fut aussitôt nommé pour aller commandèr en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri quatre, était intrépide comme lui, doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fièr qu'avec des princes : il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général, sous lequel le devoir du service, & cet instinct de fureur purement animal & mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme : ils auraient donné leur vie, pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins, avec la même profondeur que le prince Eugéne, & pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées Il négligeait trop les détails ; il laissait périr la discipline militaire ; la table et le sommeil lui dérobeaient trop de tems, aussi bien qu'à son frére. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit & par des lumiéres que le péril rendait plus vives : & ces jours d'action il les cherchait toûjours, moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, & aussi propre à l'offensive que le prince Eugéne.

Ce

Ce désordre & cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, & même sur sa personne: à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cinique, dont il n'y a point d'éxemple; & son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut, qui lui fit perdre par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frére le grand prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encor plus loin, & qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures aprés midi, & deux princes, petits-fils de Henri quatre, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eû honte.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est ce mélange d'activité & d'indolence, avec lequel Vendôme fit contre Eugéne une guerre vive d'artifice, de surprises, de marches, de passages de riviéres, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire: telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne & à Paris. Vendôme était vainqueur, toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince Eugéne en personne; mais dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

15 Août 1702.

Au milieu de ces combats, & des siéges de tant de châteaux & de petites villes, des nouvelles secrettes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII, beau-pére du duc de Bourgogne, beau-pére de Philippe V, va quitter les Bourbons, & marchande l'appui de l'empereur. On s'indigne & on s'étonne qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, & même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Monférat Mantouan, Aléxandria, Valence, les païs entre le Pô & le Tanaro, & plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre: car l'empereur en avait à peine pour soudoier ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous, pour la cause commune. Si le duc de Savoie viola les loix des nations & celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la

5 Janv. 1703.

fin,

fin, qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux loix de la politique. Mais il y manqua dans un autre point bien essentiel ; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient, à la vérité, que de cinq-mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

29 Août. 1701.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle apprend, que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre second, une monarchie, dans laquelle il n'avait pas encor une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eû d'éxécution, Vigo, Baionne, Alcantara, Badajox, une partie de l'Estramadoure, tous les païs situés à l'occident de la riviére d'argent en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille son partisan, implorérent même le secours du roi de Maroc. Non seulement ils firent des traités avec ces Barbares, pour avoir des chevaux & du bled ; mais ils demandérent des troupes. L'Empereur de Maroc, Muley Ismaël, le tyran le plus guerrier & le plus politique qui fut alors chez les nations Mahométanes, ne voulut envoier ses troupes, qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, & honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en ôtage un fils de ce roi, & des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirérent de leurs propres mains, sans y joindre les mains des Barbares. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Aûtriche, celui d'Angleterre & de Hollande.

Churchil, comte & ensuite duc de Marleborough, déclaré général des troupes Anglaises & Hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France, qu'on eût vu depuis plusieurs siécles. Il n'était pas comme ces généraux, ausquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, & qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, & par le besoin qu'on avait de lui, & par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit, & par celui de

de Godolphin grand tréforier, dont le fils époufa fa fille. Ainfi maître de fa cour, du parlement, de la guerre & des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, auffi politique que lui, & beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'ofaient efpérer. Il avait, par deffus tous les généraux de fon tems, cette tranquilité de courage au milieu du tumulte, & cette férénité d'ame dans le peril, que les Anglais appellent *cool head*, *tête froide*. C'eft peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais fur les Français, dans les plaines de Poitiers, de Créci & d'Azincourt.

Marleborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur auffi agiffant pendant l'hiver. Il allait à la Haie, & dans toutes les cours d'Allemagne. Il perfuadait les Hollandais de s'épuifer, pour abaiffer la France. Il excitait les reffentimens de l'électeur Palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorfque ce prince voulut être roi. Il lui préfentait la ferviette à table, pour en tirer un fecours de fept à huit-mille foldats. Le prince Eugéne, de fon côté, ne finiffait une campagne, que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On fait fi les armées en font mieux pourvuës, quand le général eft le miniftre. Ces deux hommes, tantôt commandant enfemble, tantôt féparément, furent toûjours d'intelligence : ils conféraient fouvent à la Haie avec le grand penfionnaire Heinfius, miniftre qui gouverna la Hollande conjointement avec le greffier Fagel, avec autant de lumiéres que les Barnevelt & les De With, & avec plus de bonheur. Ils faifaient tous trois de concert mouvoir les refforts de la moitié de l'Europe, contre la maifon de Bourbon ; & le miniftére de France était alors bien faible, pour réfifter long-tems à ces forces réunies. Le fecret de leur projet de campagne, fut toûjours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs deffeins, & ne les confiaient à ceux qui les devaient feconder, qu'au point de l'éxécution. Chamillard au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, & joüant cependant le rôle d'un premier miniftre, dans l'impuiffance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de plufieurs mains fubalternes. Son fecret était quelquefois divulgué, avant même qu'il fût précifément ce qu'on devait faire.

Dès que Marleborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir, qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premiéres campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée, que le bel Anglais. Mais le vicomte de Turenne avait jugé, que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes & jusqu'à lors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'ordre du tableau. Il savait que, quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; & qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toûjours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, 1702. le comte d'Atlone général Hollandais lui disputa le commandement; & dès le second, il fut obligé de lui déférèr en tout. Le roi de France avait envoié contre lui son petit-fils le duc de Bourgogne, prince sage & juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Bouflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir voulu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. Sept. et Oct. 1702. Bouflers resta seul temoin des succès de Marleborough, qui prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toûjours, & ne perdant pas un moment la supériorité.

Marleborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie & dans une république; créé duc par la reine, &, ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme, qui semblait devoir rassûrer la fortune de la France: c'était le maréchal duc de Villars, alors simple lieutenant-général, & que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne & de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans: homme plein d'audace & de confiance: il avait été l'artisan de sa fortune, par son opiniâtreté à faire au de-là de son devoir. Il deplut quelquefois à Louis XIV. &, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur.

leur. Mais enfin on s'était apperçu, qu'il avait un génie fait pour la guerre, & fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir long-tems.

Il n'y a guéres eû d'hommes, dont la fortune ait fait plus de jaloux, & qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc & pair, gouverneur de Provence. Mais aussi il a sauvé l'état: & d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eû à-peu-près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, acquises par des contributions dans le païs ennemi, prix légitime & mediocre de sa valeur & de sa conduite; pendant que ceux, qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses, les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guéres commencé à jouir de sa rénommée que vers l'âge de quatre-vingt ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour, pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache, quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes: c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait, ni celui de se faire des amis avec de la probité & de l'esprit, ni celui de se faire valoir en parlant de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée: *sire, je vais combattre les ennemis de votre majesté, & je vous laisse au milieu des miens.* Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du roiaume, devenus riches par ce bouleversement de l'état appellé systéme: *pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis.* Ces discours, où il mettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déja assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un des lieutenans-généraux, qui commandaient des détachemens dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défenduë par Mélac pendant quatre mois. Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain & d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau, qui touchent à la forêt noire; & cette forêt immense séparait les troupes Bavaroises des Françaises. Catinat commandait dans Strasbourg. Sa circonspection l'empécha d'entrepren-

dre d'alièr attaquer le prince de Bade, avec tant de désavantage. L'armée de France eût été perduë sans ressource, & l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hazarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux impériaux avec une armée inférieure vers Friedlingen, & donna la bataille qui porte ce nom.

14 Oct. 1702. La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie Françaiſe gravit au haut de la montagne, & attaque l'infanterie Allemande retranchée dans des bois.

J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars, que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *nous sommes coupés.* A ce mot, tous ses régimens s'enfuirent. Il court à eux, & leur crie : *allons, mes amis, la victoire est à nous ; vive le roi.* Les soldats répondent *vive le roi*, en tremblant, & recommencent à fuïr encor. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois-mille-hommes, son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieuës à travers les bois & les défilés, tandis que pour preuve de sa défaite, le fort de Friedlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, & fit chantèr un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perduë.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamérent Villars maréchal de France sur le champ de bataille ; & le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

Le maréchal de Villars joind enfin l'électeur de Baviére avec ses troupes victoreuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, & maître de la ville imperiale de Ratisbone, où l'empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Avril 1703.

Villars était plus fait pour bien servir l'état en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou pluftôt il entraîna l'électeur au de-là du Danube ; & quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voiant que le moindre échec laisserait ses états à la merci de l'empereur. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt-mille hommes, allait se joindre à la grande armée du

prince

prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince : *il faut tomber sur Styrum, & marcher tout à l'heure*. L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux & ses ministres. *C'est moi, qui suis votre ministre & votre général*, lui répliquait Villars. *Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* le prince, occupé du danger de ses états, reculait encore ; il se fâchait contre le général. *Eh-bien*, lui dit Villars, *si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français* ; & aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince indigné, * & ne voiant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstet auprès de Donavert.

Après la premiere charge, on vit encor un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie & la Française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même tems, & le maréchal de Villars se vit presque seul, quelques minutes, sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les remena au combat, & gagna la victoire. On tua trois-mille impériaux : on en prit quatre-mille : ils perdirent leur canon & leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Ausbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'empereur, s'il sortirait de sa capitale.

20 Sept. 1703.

La terreur de l'empereur était excusable : il était alors battu partout. Le duc de Bourgogne, aiant sous lui les maréchaux de Tallard & de Vauban, venait de prendre le vieux Brisac. Tallard venait non seulement de reprendre Landau ; mais il avait encor défait auprès de Spire, le prince de Hesse, depuis le roi de Suede, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquiéres, (cet officier & ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévére dans ses jugemens) le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille, que par une faute & par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi ; *sire, votre armée à pris plus d'étendarts & de drapeaux, qu'elle n'a perdu de simples soldats.*

6 Sept.

14 Nov. 1703.

La fortune de la France étant en cet état du côté de l'Allemagne. Il était à présumer que Villars la pousserait encor plus loin, avec cette

* Tout cèci doit se trouver dans les mémoires du maréchal de Villars manuscrits ; j'y ai lû ces détails. Le premier tome imprimé de ces mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangére & un peu différente.

impé-

impétuosité, qui déconcertait la lenteur Allemande. Mais ce même caractére, qui en faisait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Baviére. Le roi voulait, qu'un général ne fût fièr qu'avec l'ennemi ; & l'électeur de Baviére fut assez malheureux, pour demandèr un autre maréchal de France.

Villars nécessaire en Allemagne, où il avait gagné deux batailles, & où il pouvait accabler l'empereur, fut envoié alors dans les Cévennes, faire la paix avec des païsans rebelles. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. Louis XIV avait en ce tems des ennemis plus terribles, plus heureux & plus irréconciliables, que ces habitans des Cévennes.

CHAPITRE DIXHUITIÉME.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet, & ses suites.

LE duc de Marleborough était revenu vers les Païs-Bas au commencement de 1703, avec la même conduite & la même fortune. Il avait pris Bonne, résidence de l'électeur de Cologne. De-là il avait repris la ville d'Hui, Limbourg ; & s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, & n'était pas plus heureux contre Marleborough, qu'il l'avait été contre le prince Eugéne. Envain le maréchal de Boufflers venait de remportèr avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckern, contre Obdam général Hollandais. Un succès qui n'a point de suite, n'est rien.

Cependant, si le général Anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Aûtriche semblait perduë. L'électeur de Baviéer

Bavière était maître de Passau. Trente-mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin qui avait succédé à Villars, inondaient le païs au de-là du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté, par les Français & les Bavarois; de l'autre, par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, & secourus de l'argent de la France & de celui des Turcs. Alors le prince Eugéne accourt d'Italie: il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne: il voit à Heilbron le duc de Marleborough, Ce général Anglais, que rien ne génait dans sa conduite, & que sa reine & les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'empire. Il prend d'abord avec lui dix-mille Anglais d'infanterie & vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche: il arrive vers le Danube auprès de Donavert vis-à-vis les lignes de l'électeur de Baviére, dans lesquelles environ huit-mille Français & autant de Bavarois retranchés, gardaient les païs conquis par eux. Après deux heures de combat, Marleborough perce à la tête de trois bataillons Anglais, renverse les Bavarois & les Français. On dit qu'il tua six-mille hommes, & qu'il en perdit presque autant. Peu importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert: il passe le Danube: il met la Baviére à contribution.

2 Juil. 1704.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premiéres marches, l'avait tout d'un coup perdu de vuë, & n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert. Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente-mille hommes, vient pour s'opposer à Marleborough par un autre chemin, & se joind à l'électeur.

Dans le même tems, le prince Eugéne arrive, & se joind à Marleborough. Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, & à-peu-près dans les mêmes campagnes, où le maréchal de Villars avait gagné une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sai, qu'aiant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la dispotision des deux armées, & la maniére dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au président de maisons son beaufrére, que, si le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV.

L'armée

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de 82 bataillons & de 160 escadrons; ce qui faisait à-peu-près soixante-mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. 64 bataillons & 152 escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux-mille hommes; car on fait toûjours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée, si sanglante & si decisive, mérite une attention particuliére. On a reproché bien des fautes aux généraux Français; la premiére était, de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, & de donnèr au maréchal de Villeroi le tems de tomber sur les Païs-Bas dégarnis, ou de s'avancèr en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée Française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la battre, & que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de Feuquiéres compte douze fautes capitales, que firent l'electeur, Marsin & Tallard, avant & après la bataille. Une des plus considérables était, de n'avoir point mis un gros corps d'infanterie à leur centre, & d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars, que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallard était à l'aîle droite; l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur & la vivacité Française, un esprit actif, perçant, fécond en expédiens & en ressources. C'était lui, qui avait fait les traités de partage. Il était allé à la gloire & à la fortune par toutes les voies d'une homme d'esprit & de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très grand honneur, malgré les critiques de Feuquiéres; car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public, de même que le général bàttu a toûjours tort, quelque sage conduite qu'il ait euë.

Mais Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général: sa vuë était si faible, qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux, qui l'ont bien connu, m'ont dit encor que son courage ardent, tout contraire à celui de Marleborough, s'enflâmant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entiére. Ce défaut lui venait d'un sang sec & allumé. On sait assez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre ame.

Le

Le maréchal de Marſin n'avait juſques-là jamais commandé en chef ; & avec beaucoup d'eſprit & un ſens droit, il avait, diſait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général.

Pour l'électeur de Baviére, on le regardait moins comme un grand capitaine, que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ſes ſujets, aiant dans l'eſprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi & une heure : Marleborough & ſes Anglais, aiant paſſé un ruiſſeau, chargeaient déja la cavalerie de Tallard. Ce général, un peu avant ce tems là, venait de paſſer à la gauche, pour voir comment elle était diſpoſée. C'était déja un aſſez grand déſavantage, que l'armée de Tallard combattît, ſans que ſon général fût à ſa tête. L'armeé de l'électeur & de Marſin n'était point encor attaquée par le prince Eugéne. Marleborough entama notre droite, près d'une heure avant qu'Eugéne eût pu arriver vers l'électeur à notre gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marleborough attaque ſon aîle, il y court : il trouve une action furieuſe engagée ; la cavalerie Françaiſe trois fois ralliée, & trois fois pouſſeé. Il va vers le village de Blenheim, où il avait poſté vingt-ſept bataillons & douze eſcadrons. C'était une petite armée ſéparée : elle faiſait un feu continuel ſur celle de Marleborough. De ce village, où il donne ſes ordres. il revole à l'endroit où Marleborough, avec de la cavalerie & des bataillons entre les eſcadrons, pouſſait la cavalerie Françaiſe.

Monſieur de Feuquiéres ſe trompe aſſûrément, quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, & qu'il fut pris priſonnier en revenant de l'aîle de Marſin à la ſienne. Toutes les relations conviennent, & il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était préſent. Il y fut bleſſé : ſon fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute ſa cavalerie eſt miſe en déroute en ſa préſence. Marleborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées Françaiſes ; de l'autre, ſes officiers généraux percent auſſi entre ce village de Blenheim & l'armée de Tallard, ſéparée encor de la petite armée qui eſt dans Blenheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle ſituation, court pour rallier quelques eſcadrons. La faibleſſe de ſa vuë lui fait prendre un eſcadron ennemi pour un Françaiſe. Il eſt fait priſonnier par les troupes de Heſſe, qui étaient à la ſolde de l'Angleterre. Au moment

que le général était pris, le prince Eugéne, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déja totale & la fuite précipitée, dans le corps d'armée du maréchal de Tallard. La consternation & l'aveuglement de toute cette droite étaient au point, qu'officiers & soldats se jettaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons & ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite. Le comte du Bourg, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochstet; mais ni lui, ni Marsin, ni personne, ne songea à cette armée, qui restait encor dans Blenheim, attendant des ordres & n'en recevant point. Elle était d'onze-mille hommes effectifs; c'étaient les plus anciens corps. Il y a vingt éxemples de moindres armées, qui ont battu des armées de cinquante-mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses; mais l'endroit, où on se trouve posté, décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des ruës étroites d'un village, pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille, devant un armée victorieuse qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie, & par les canons même de l'armée vaincuë, qui étaient déja au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérambaut fils du maréchal de Clérambaut, courut demander les ordres au maréchal de Tallard: il apprend qu'il est pris: il ne voit que des fuiards: il fuit avec eux, & va se noier dans le Danube.

Siviéres, brigadier qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi: il crie aux officiers d'Artois & de Provence, de marcher avec lui: plusieurs officiers, même des autres régimens, y accourent: ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée; mais après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de leurs officiers, nommé Desnonvilles, revint à cheval un moment après dans le village, avec mylord Orknay d'Hamilton. *Est-ce un Anglais prisonnier que vous nous amenez?* lui dirent les officiers en l'entourant. *Non, messieurs, je suis prisonnier moi-même, & je viens vous dire, qu'il n'y a d'autre parti pour vous, que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay, qui vous offre la capitulation.*

Toutes ces vieilles bandes frémirent: Navarre déchira & enterra ses drapeaux. Mais enfin il fallut plier sous la nécessité ; & cette armée se rendit sans combattre. Mylord Orknay m'a dit, que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation génée. L'Europe fut étonnée, que les meilleures troupes Françaises eûssent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté: mais quelques années après, quatorze-mille Suédois, se rendant à discrétion aux Moscovites en rase campagne, ont justifié les Français.

Telle fut la célébre bataille, qui en France a le nom d'*Hochstet*, en Allemagne de *Pleintheim*, & en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eûrent près de cinq-mille morts, & près de huit-mille blessés, & le plus grand nombre du côté du prince Eugéne. L'armée Française y fut presque entiérement détruite. De soixante-mille hommes, si longtems victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt-mille effectifs.

Environ douze-mille morts, quatorze-mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendarts & de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée, & douze-cent officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalérent cette journée. Les fuiards se dispersérent ; près de cent lieuës de païs furent perduës en moins d'un mois. La Baviére entiére, passée sous le joug le l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement Aûtrichien irrité avait de rigueur, & ce que le soldat vainqueur a de rapacité & de barbarie. L'electeur, se réfugiant à Bruxelles, rencontra sur le chemin son frére l'électeur de Cologne, chassé comme lui de ses états: ils s'embrassérent en versant des larmes. L'étonnement & la consternation saisirent la cour de Versailles, accoûtumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arriére-petit-fils de Louis XIV. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que madame de Maintenon se chargeât de lui dire, qu'il n'était plus invincible. On a dit & on a écrit, & toutes les histoires ont répété, que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim, un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante pour le roi de France ; mais ce monument n'éxista jamais. Il n'y a eû que l'Angleterre, qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marleborough. La reine & le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre, un palais immense, qui porte le nom de *Blenheim*.

Cette bataille y eſt répréſentée dans les tableaux & ſur les tapiſſeries. Les remercimens des chambres du parlement, ceux des villes & des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de ſa victoire. Le poëme du célébre Adiſſon, monument plus durable que le palais de Blenheim, eſt compté, par cette nation guerriére & ſavante, parmi les récompenſes les plus honorables du duc de Marleborough. L'Empereur le fit prince de l'empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre; mais il n'a jamais été connu ſous ce tire, le nom de Marleborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France diſperſée laiſſe aux alliés une carriére ouverte du Danube au Rhin. Ils paſſent le Rhin: ils entrent en Alſace. Le prince Louis de Bade, général célébre pour les campemens & pour les marches, inveſtit Landau. Le roi des Romains Joſeph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce ſiége. On prend Landau: on prend Trarbach.

19 et 23 Nov.

Cent lieuës de païs perduës n'empêchaient pas, que les frontiéres de la France ne fuſſent encor reculées. Louis XIV ſoûtenait ſon petit-fils en Eſpagne, & était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne, pour réſiſtèr a Marleborough victorieux; & on les fit. On raſſembla les débris de l'armée: on épuiſa les garniſons: on fit marcher des milices. Le miniſtére emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; & on rappella, du fond des Cévennes, le maréchal de Villars pour la commander. Il vint, & ſe trouva près de Tréves avec des forces inférieures, vis-à-vis le général Anglais. Tous deux voulaient donnèr une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu aſſez tôt joindre ſes troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marleborough. C'était beaucoup alors. Le duc de Marleborough, qui eſtimait aſſez le maréchal de Villars pour vouloir en être eſtimé, lui écrivit en décampant; „ rendez moi la juſtice de croire, que ma „ retraite eſt la faute du prince de Bade; & que je vous eſtime encor „ plus, que je ne ſuis fâché contre lui.„

Mai. 1705.

Les Français avaient donc encor des barriéres en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi délivré de ſa priſon, n'était pas entamée. En Eſpagne, le roi Philippe cinq & l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne; le premier, de la puiſ-

ſance

ſance de ſon grand-pére, & de la bonne volonté de la pluſpart des Eſpagnols ; le ſecond, du ſecours des Anglais, & des partiſans qu'il avait en Catalogne & en Arragon. Cet archiduc, depuis empereur & alors ſecond fils de l'empereur Léopold, n'aiant rien que ce titre, alla preſque ſans ſuite à Londres implorer l'appui de la reine Anne.

Alors parut toute la puiſſance Anglaiſe. Cette nation, ſi étrangére dans cette querelle, fournit au prince Aûtrichien deux-cent vaiſſeaux de tranſport, trente-vaiſſeaux de guerre joints à dix vaiſſeaux Hollandais, neuf-mille hommes de troupes, & de l'argent pour aller conquérir un roiaume. Mais cette ſupériorité, que donnent le pouvoir & les bienfaits, n'empéchait pas que l'empereur, dans ſa lettre à la reine Anne, préſentée par l'archiduc, ne refuſât à cette ſouveraine ſa bienfaictrice le titre de majeſté : on ne la traitait que de ſérénité, ſelon le ſtile de la cour de Vienne, que l'uſage ſeul peut juſtifier.

CHAPITRE DIXNEÚVIÉME.

Pertes en Espagne: pertes des batailles de Ramillies & de Turin, & leurs suites.

UN des premiers exploits de ces troupes Anglaises, fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute approche du côté de terre: l'entrée de la mèr est inaccessible aux grands navires. Une baye longue, mal sûre & orageuse, y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes & à l'artillerie de la forteresse & du mole: les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux & cent-mille hommes. Mais cette force même fut la cause de sa prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison; c'en était assez: mais ils négligeaient un service qu'ils croiaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix huit-cent soldats dans l'isthme qui est au nord derriére la ville; mais de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flote tira envain quinze-mille coups de canon. Enfin des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchérent dans des barques sous le mole, dont l'artillerie devait les foudroier; elle ne joua point. Ils montent sur le mole; ils s'en rendent maîtres: les troupes y accourent; il falut que cette ville imprenable se rendît. Elle est encor aux Anglais dans le tems que j'écris. L'Espagne, redevenuë une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe cinq & victorieuse depuis en Afrique & en Italie, voit encor, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siécles, la mèr mediterranée.

4 Août.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, les Anglais, maîtres de cette mèr, donnérent, à la vuë de Malaga, une bataille navale

vale au comte de Toulouse amiral de France: bataille indécise á la vèrité; mais derniére époque de la puissance maritime de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral du roiaume, y commandait cinquante vaisseaux de ligne & vingt-quatre galéres. Il se retira avec gloire, & sans perte. Mais depuis, le roi aiant envoié treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar tandis que le maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois & l'armée & la flote. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête: une autre, prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour on ne vit plus de grandes flotes Françaises, ni dans l'océan, ni dans la méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV. l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes, qui ont eû sous lui leur orient & leur couchant.

26 Août 1704.

Mars 1705.

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines, le roiaume de Valence & de Catalogne pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone, par un hazard qui fut l'effet de la témérité des assiégeans.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes, qu'ait jamais porté ce païs si fertile en esprits fiers, courageux & bizarres. C'était le comte de Péterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros, dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Mores en Afrique. Il avait, à vingt-ans, commencé la révolution d'Angleterre, & s'était rendu le premier en Hollande auprès du prince d'Orange: mais de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voiage, il s'était embarqué pour l'Amérique; & de-là il était allé à la Haie sur un vaisseau Hollandais. Il donna tout son bien plus d'une fois. Il faisait alors la guerre en Espagne presque à ses dépens, & nourrissait l'archiduc & toute sa maison. C'était lui, qui assiégeait Barcelone avec le prince de * Darmstadt. Il lui propose d'emporter, l'épée à la main, les retranchemens qui couvrent le fort Mont-Joui & la ville. Ces retranchemens, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe créve dans le fort sur le magazin des poudres, & le fait sauter: le fort est

* L'histoire de Réboulet appelle ce prince chef des factieux, comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe V.

pris: la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough à la porte de la ville. Les articles n'étaient pas encor signés, quand on entend tout à coup des cris & des hurlemens. *Vous nous trahissez*, dit le vice-roi à Péterborough: *nous capitulons avec bonne foi, & voilà vos Anglais, qui sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent; ils pillent, & ils violent.* "Vous vous méprenez, répondit mylord "Péterborough; il faut que ce soit des troupes du prince de Darm-"stadt. Il n'y a qu'un moien de sauver votre ville, c'est de me "laisser entrer sur le champ avec mes Anglais: j'appaiserai tout, & "je reviendrai à la porte achever la capitulation." Il parlait d'un ton de vérité & de grandeur, qui joint au danger présent, persuada le gouverneur: on le laissa entrer. Il court avec ses officiers: il trouve des Allemans & des Catalans, qui saccageaient les maisons des principaux citoiens; il les chasse; il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient: il rencontre la duchesse de Popoli entre les mains des soldats, prête à être déshonorée; il la rend à son mari. Enfin, aiant tout appaisé, il retourne à cette porte, & signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans des Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoiables, parce qu'ils étaient hérétiques.

A la perte de Barcelone se joignit encor l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le comte Toulouse revient bloquer le port, avec vingt cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé forme le siége, avec trente & un escadrons & trente-sept bataillons. Mais la flote Anglaise arrive: la Française se retire: le maréchal de Tessé léve le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses: il fuit & abandonne quinze-cent blessés à l'humanité du comte Pêterborough. Toutes ces pertes étaient grandes: on ne savait, s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne, qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toute fois le petit-fils de Louis XIV. se soûtenait, par l'affection de la nation Castillane, qui met son orgueil à être fidéle, & qui persistait dans son choix. Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vangé du duc de Savoie. Le duc

12 Mai 1706.

de

de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugéne, à la journée de Cassano près de l'Adda : journée sanglante, & l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum* ; mais qui ne servent qu'à la déstruction des hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti. Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Cassinato, en l'absence du prince Eugéne ; & ce prince, étant arrivé le lendemain de la bataille, avait vu encor un détachement de ses troupes entiérement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guéres que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt-mille hommes ; & il se flattait de réparer contre Marleborough, le malheur qu'il avait essuié en combattant le prince Eugéne. Son trop de confiance en ses propres lumiéres, fut plus que jamais funeste à la France. Près de la Méhaigne & vers les sources de la petite Ghette, le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre etait à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstet.

16 Août 1705.

19 Avril 1706.

Villeroi eût pu éviter la bataille. Les officiers généraux lui conseillaient ce parti ; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta. Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition, de maniére qu'il n'y avait pas un homme d'expérience, qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recruë, ni disciplinées, ni complettes, étaient au centre : il laissa les bagages entre les lignes de son armée ; il posta sa gauche derriére un marais, comme s'il eût voulu l'empécher d'allèr à l'ennemi.

Marleborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée Françaiſe ne peut allèr attaquer sa droite : il dégarnit aussitôt cette droite, pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. Monsieur de Gassion lieutenant-général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : " Vous êtes perdu, si vous ne changez votre ordre „ de bataille. Dégarnissez votre gauche, pour vous opposèr à l'en- „ nemi à nombre egal. Faites rapprocher vos lignes davantage. „ Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressource." Plusieurs officiers appuiérent ce conseil salutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marleborough attaque. Il avait à faire à des ennemis, rangés en bataille comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre.

Voilà ce que toute le France a dit ; & l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi, que les troupes des alliés étaient mieux disciplinées ; que leur confiance en leurs chefs & en leurs succès passés, leur inspirait plus d'audace ? n'y eut-il pas des régimens Français, qui firent mal leur devoir ? & les bataillons les plus inébranlables au feu, ne font-ils pas la destinée des états ? l'armée Française ne resista pas une demi-heure. On s'était battu près de huit heures à Hochstet, & on avait tué près de huit-mille hommes aux vainqueurs ; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux-mille-cinq-cent : ce fut une déroute totale ; les Français y perdirent vingt-mille hommes, & la gloire de la nation, & l'espérance de reprendre l'avantage. La Baviére, Cologne, avaient été perduës par la bataille d'Hochstet : toute la Flandre Espagnole le fut par celle de Ramillies. Marleborough entra victorieux dans anvers, dans Bruxelles : il prit ostende : Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoier de couriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle, qui consternait déja la cour de France. Et quand il reparut devant le roi ; ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : *Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge.*

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croiait pas néceſſaire, pour l'envoièr en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugéne n'était pas à portée de paraître, pour secourir cette ville. Il était au de-là de l'Adige ; & ce fleuve, bordé en deçà d'une longue chaîne de retranchemens, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons & cent bataillons.

Le duc de la Feuillade, qui les commandait, était l'homme le plus brillant & le plus aimable du roiaume : & quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de la Feuillade, qui érigea la statuë de Louis XIV dans la place des victoires. On voiait en lui le courage de son pére, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait, pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France. Chamillard son beau-pére, qui l'aimait tendrement,

avait

avait tout prodigué pour lui assûrer le succès. L'imagination est effraiée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs, qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions, seront peut-être bien aises de trouvèr ici quel fut cet immense & inutile appareil.

On avait fait venir cent-quarante piéces de canon ; & il est à remarquer, que chaque canon monté revient à environ deux-mille écus. Il y avait cent-dix-mille boulets, cent-six-mille cartouches d'une façon & trois-cent-mille d'une autre, vingt & un mille bombes, vingt-sept-mille-sept-cent grenades, quinze-mille sacs à terre, trente-mille instrumens pour le pionnage, douze-cent-mille livres de poudre. Ajoûtez à ces munitions, le plomb, le fèr & le fèr-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpétre, les oûtils de toute espéce Il est certain, que les frais de tous ces préparatifs de déstruction, suffiraient pour fondèr & pour faire fleurir la plus nombreuse colonie.

Le duc de la Feuillade, plein d'ardeur & d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui demandaient de l'art, de la méditation & du tems, pressait ce siége contre toutes les régles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'état que soi-même, avait proposé au duc de la Feuillade, de venir diriger le siége comme un ingénieur, & de servir dans son armée comme volontaire ; mais la fierté de la Feuillade prit les offres de Vauban, pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui volût donner des avis. Il lui manda, dans une lettre que j'ai vuë : *J'espére prendre Turin à la Cohorn.* Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, & qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'aiant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, & n'aiant pas même entouré toute la ville ; des secours, des vivres pouvaient y entrer : le duc de Savoie pouvait en sortir : & plus le duc de la Feuillade mettait son impétuosité dans des attaques réitérées & infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de la Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le

terrain, échape à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, & la conduite du siége en souffre.

Tous les officiers subalternes, étonnés des manœuvres de leur général, croiaient, qu'il ne voulait point prendre Turin. Ils prétendaient que la Feuillade, qui avait osé (disaient-ils) jetter des regards passionnés sur madame la duchesse de Bourgogne, lui avait juré de respecter la capitale de son pére. Cette erreur populaire s'accrédita tellement, que je n'ai vu aucun officier de cette armée, qui n'en fût encor persuadé plus de vingt ans après. On débita même que la duchesse de Bourgogne, pour sauvir Turin, avait engagé madame de Maintenon à faire prendre toutes les mauvaises mesures qui furent le salut de cette ville. Ces bruits ridicules s'accréditent, & les écrivains en déshonorent leurs histoires.†

Depuis le treize mai jusqu'au vingt Juin, le duc de Vendôme au bord de l'Adige favorisait ce siége; & il comptait, avec soixante & dix bataillons & soixante escradrons, fermer tous les passages au prince Eugéne.

Le général des Impériaux manquait d'hommes & d'argent. Les merciers de Londres lui prétérent environ six-millions de nos livres: il fit enfin venir des troupes des cercles de l'empire. La lenteur de ces secours eût dû perdre l'Italie ; mais la lenteur du siége de Turin était encor plus grande.

Vendôme était déja nommé, pour aller réparer les pertes de la Flandre. Mais avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugéne passe l'Adige: il lui laisse traverser le canal blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large & en quelques endroits plus difficile que le Rhone. Le général Français ne quitta les bords du Pô, qu'après avoir vu le prince Eugéne en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie; tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne & en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi ; & le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battuës. Eugéne avait passe le Pô à la vuë de Vendôme : il passe le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans; il prend Carpi, Corregio, Reggio ; il dérobe une marche aux Français; enfin il joind le duc de Savoie auprès d'Asti.

Tout

† Voiez Réboulet.

Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de la Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugéne le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le prince Eugéne dans les lignes de circonvallation ; ou celui de marchèr à lui, lorsqu'il était encor auprès de Veillane. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient, étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstet, le duc de la Feuillade, Albergoti, Saint-frémont & d'autres lieutenans-généraux. " Messieurs, leur „ dit le duc d'Orléans, si nous restons dans nos lignes, nous per- „ dons la bataille. Notre circonvallation est de cinq lieuës d'éten- „ duë : nous ne pouvons border tous ces retranchemens. Vous „ voiez ici le régiment de la marine, qui n'est que sur deux „ hommes de hauteur : là, vous voiez des endroits entiérement „ dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, empéchera nos „ troupes de se porter mutuellement de prompts secours. Quand „ le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses „ avantages ; cette impétuosité & ces premiers momens d'ardeur, „ qui décident si souvent du gain des batailles. Croiez moi, „ il faut marchèr à l'ennemi." Tous les lieutenans-généraux répondirent, *Il faut marcher*. Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférèr à son avis en cas d'action ; & son avis fut de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans indigné vit qu'on ne l'avait envoié à l'armée, que comme un prince du sang, & non comme un général ; & forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir formèr à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvemens jettaient l'incertitude dans le camp des Français. Monsieur le duc d'Orléans voulait une chose ; Marsin & la Feuillade une autre : on disputait ; on ne concluait rien. Enfin on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergoti, placé loin de l'armée sur la montagne des capucins, avait avec lui vingt-mille hommes, & n'avait en tête que des milices, qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze-mille hommes. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses.

7 Sept. 1706. ſpécieuſes. On les écoute : le tems ſe perd. Le prince Eugéne attaque les retranchemens, & au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans bleſſé s'était retiré pour ſe faire panſer. A peine était-il entre les mains des chirurgiens, qu'on lui apprend que tout eſt perdu ; que les ennemis ſont maîtres du camp ; & que la déroute eſt générale. Auſſitôt il faut fuir : les lignes, les tranchées ſont abandonnées ; l'armée diſperſée. Tous les bagages, les proviſions, les munitions, la caiſſe militaire, tombent dans les mains du vainqueur. Le maréchal de Marſin bleſſé à la cuiſſe eſt fait priſonnier. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuiſſe ; & le maréchal mourut quelques momens après l'opération. Le chevalier Méthuen, ambaſſadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc & le plus brave homme de ſon païs, qu'on ait jamais emploié dans les ambaſſades, avait toûjours combattu à côté de ce ſouverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marſin, & il fut témoin de ſes derniers momens. Il m'a raconté que Marſin lui dit ces propres mots : *Croiez au moins, monſieur, que ça été contre mon avis, que nous vous avons attendu dans nos lignes.* Ces paroles ſemblaient contredire formellement ce qui s'était paſſé dans le conſeil de guerre, & elles étaient pourtant vraies ; c'eſt que le maréchal de Marſin, en prenant congé à Verſailles, avait repréſenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils paruſſent pour ſecourir Turin : mais Chamillard, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre & non préſenter la bataille ; & cet ordre, donné dans Verſailles, fut cauſe que ſoixante-mille hommes furent diſperſés. Les Français n'avaient pas eû plus de deux-mille hommes tués dans cette bataille. Mais on a déja vu que le carnage fait moins que la conſternation. L'impoſſibilitié de ſubſiſter, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la defaite. Tout était ſi en déſordre, que le comte de Médavy-grancey, qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes, & qui battit à Caſtiglione les Impériaux, commandés par le landgrave de Heſſe, depuis roi de Suéde, ne remporta qu'une victoire inutile quoique complette. On perdit en peu de tems le Milanais, le Mantouan, le Piémont, & enfin le roiaume de Naples.

9 Sept. 1706.

CHA-

CHAPITRE VINGTIÉME.

Suite des disgraces de la France & de l'Espagne: humiliation, constance & ressources de Louis XIV: bataille de Malplaquet.

LA bataille de Hochstet avait coûté a Louis XIV la plus florissante armée, & tout le païs du Danube au Rhin; elle avait coûté à la maison de Baviére tous ses états. La journée dé Ramillies avait fait perdre tout la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toûjours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais, & cette petite armée victorieuse sous le comte de Médavy. On occupait encor quelques places. On proposa de céder tout à l'empereur, pour vû qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze-mille hommes. L'empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisable en Italie. La conquête du roiaume de Naples & de Sicile lui fut assûrée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire, fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent-cinquante-mille pistoles, Mantouë à quarante-mille. Parme, Modene, Luques, Génes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'empereur, qui jouit de tous ces avantages, n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph, vif, fièr, emporté, & qui cependant ne fut pas plus grande guerrier que son pére. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne & l'Italie, c'était Joseph. Il domina de-là les monts: il rançonna le pape: il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Baviére & de Cologne

au

au ban de l'empire : il les dépouilla de leur électorat : il retint en prison les enfans du Bavarois & leur ôta jusqu'à leur nom. Leur pére n'eut d'autre ressource, que d'aller traîner sa disgrace en France & dans le païs bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre Espagnole en 1712.* S'il avait gardé cette province, c'était un établissement, qui valait mieux que la Baviére, & qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Aûtriche : mais il ne put jouir que des villes de Luxembourg, de Namur, & de Charleroi; le reste était aux vainqueurs. Tout semblait déja menacer ce Louis XIV, qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrèr en France. L'Angleterre & l'Ecosse se reunissaient, pour ne plus composer qu'un seul roiaume ; ou plustôt l'Ecosse, devenuë province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin de 1706 & au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, & la France touchèr à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, & sur mèr & sur terre. De ces flotes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encor frontiére; mais Landau perdu laissait toûjours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre & par mèr. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encor entamé ; & dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encor perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encor de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne, qu'en Italie, en Allemagne & en Flandre. On prétend, que le siége de Barcelone avait été encor plus mal conduit que celui de Turin.

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flote à Toulon. Barcelonë secouruë, le siége abandonné, l'armée Française diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit roiaume qu'on conservait aux Espagnols, & dont nos rois ajoûtent encor le tître à celui de France, par un usage qui semble au dessous de leur grandeur.

A ces

* Dans l'histoire de Réboulet, il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700 : mais alors il n'avait que la vice-roiauté.

A ces désastres s'en joignait un autre, qui parut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentérent, & s'avancérent jusques dans l'Estramadoure. C'était un Français devenu pair d'Angleterre, qui les commandait, mylord Galowai autrefois comte de Ruvigni ; tandis que le duc de Barwick Anglais était à la tête des troupes de France & d'Espagne, qui ne pouvaient plus arréter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée, était dans Pampelune. Charles, son compétiteur, grossissait son parti & ses forces en Catalogne.

Il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagéne, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, & lui avaient donné Minorque, Ivica, & Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. Gallowai y entra sans résistance, & fit proclaimer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamèr à Tolède. Tout parut alors si désespéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoiens, homme toûjours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, & tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoier Philippe V régnèr en Amérique. On l'eût fait embarquèr avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou & du Méxique n'eût plus été que pour les Français ; & dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encor trouvé sa grandèur. On délibéra sur ce projet à Versailles ; mais la constance des Castillans & les fautes des ennemis conservérent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, & dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au dessus de son séxe, & une constance agissante dans le malheur. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zéle, & recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux-cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands, qui avaient juré d'être fideles, ne fut traître. Quand Gallowai fit proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria *Vive Philippe* ; & à Tolède, le peuple émû chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

26 Juin 1706.

Les Espagnols avaient jusques-là fait peu d'efforts pour soûtenir leur roi; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, & montrérent en cette occasion une espéce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, & qui se rebutent. Il est difficile de donnèr un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Aûtrichiens, qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquérent de vivres, firent des fautes presque toûjours inévitables dans un païs étranger, & furent battus en détail. Enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, & fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur & de répugnance.

22 Sept. 1706.

Louis XIV redoubla ses efforts, quand il vit que les Espagnols en faisaient; & tandis qu'il veillait à la fureté de toutes les côtés sur l'océan & sur la Méditerranée, en y plaçant des milices; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon; il envoiait encor de nouvelles troupes au maréchal de Barwick dans la Castille.

Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Barwick gagna la bataille importante d'Almanza, sur Gallowai. Ni Philippe V, ni l'archiduc, ne furent présens à cette journée; & c'est surquoi le fameux comte de Péterborough, singulier en tout, s'écria, *Qu'on était bien bon de se battre pour eux.* Le duc d'Orléans, qui voulait y être & qui devait commandèr en Espagne, n'arriva que le lendemain. Mais il profita de la victoire: il prit plusieurs places & entre autres, Lérida, l'écueil du grande Condé.

25 Avril 1707.

D'un autre côté, le maréchal de Villars, remis à la tête des armées uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstet. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au de-là du Rhin, dissipé toutes les troupes ennemis, étendu les contributions à cinquante lieuës à la Ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager faisait respirer sur les frontiéres de l'Allemagne. Mais en Italie tout était perdu. Le roiaume de Naples, sans défense & accoûtumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux; & le pape, qui n'avait pu empécher que les troupes Allemandes passassent par son territorie, voiait, sans oser murmurer, que l'empereur se fit son vassal malgré lui. C'est un grand éxemple de la force des opinions reçuës & du pouvoir de la coûtume, qu'on puisse toûjours s'emparer de Naples sans

22 Mai 1707.

con-

consulter le pape, & qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage.

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aieul était sur le point de perdre la Provence & le Dauphiné. Déja le duc de Savoie & le prince Eugéne y étaient entrés par le col de tende. Louis XIV voiait, avec une indignation douloureuse, que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que capitale, & le prince Eugéne, qui avait été élevé dans sa cour, fussent prêts de lui enlever Toulon & Marseille.

Toulon était assiégé & pressé: une flote Anglaise, maîtresse de la mèr, était devant le port & le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions & de concert auraient fait tomber Toulon. Marseille sans défense n'aurait pas tenu; & il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais rarement le vraisemblable arrive. On eut le tems d'envoier des secours. On avait détaché des troupes de l'armée du maréchal de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées; & on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne, pour sauvèr un partie de la France. Le païs, par où les ennemis pénétraient, est sec, stérile, hérissé de montagnes; les vivres rares; la retraite difficile. Les maladies, qui désolérent l'armée ennemie, combattirent encor pour Louis XIV. Le siége de Toulon fut levé, & bientôt la Provence délivrée, & le Dauphiné hors de danger. Tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le païs. Charles-quint y avait échoué; & de nos jours les troupes de la reine de Hongrie y échouérent encore.

Août 1707.

22 Août 1707.

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français: elle avait ravagé une grande etenduë de terrain, & divisé les forces.

L'Europe ne s'attendait pas, que dans un tems d'épuisement & lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échapée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur & de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, & malgré les flotes des Anglais, qui couvraient la mèr. Ce projet fut proposé par des Ecossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux; mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même, que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique.

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soûtenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits ; & tenter de rétablir du moins sur le trône d'Ecosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne; c'était une idée pleine de grandeur, & qui après tout n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Ecossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres, gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appellaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé au berceau des trônes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance. On lui promit, qu'il trouverait trente-mille hommes en armes, qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers Edimbourg, avec quelque secours de la France.

Louis XIV, qui dans ses prospérités passées avait fait tant d'efforts pour le pére, en fit autant pour le fils, dans le tems même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante & dix bâtimens de transport, furent préparés à Dunkerque. Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon, commandait les troupes. Le chevalier de Forbin-janson, l'un des plus grands hommes de mèr, conduisait la flote. La conjoncture paraissait favorable ; il n'y avait en Ecosse que trois-mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie. Ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marleborough. Mais il fallait arriver ; & les Anglais avaient en mèr une flote de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette enterprise fut entiérement semblable à celle que nous avons vuë en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques second. Elle fut prévenuë par les Anglais. Des contretems la dérangérent. Le ministére de Londres eut même le tems de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Edimbourg des hommes les plus suspects. Enfin, le prétendant s'étant présenté aux côtés d'Ecosse & n'aiant point vu les signaux convenus ; tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramenér à Dunkerque. Il sauva la flote ; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon, qui gagna à cette entreprise. Aiant ouvert les ordres de la cour en pleine mèr, il y vit les provisions de maréchal de France ; récompense de ce qu'il ne put faire.

Mars 1708.

Si

Si jamais il y eut une vision absurde, c'est celle de quelques historiens, qui ont pretendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frére. il y a de l'imbécillité à supposer, qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les tems. On a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur ?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne son petit-fils à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation, qui commençait trop à se perdre. Ce prince d'un esprit ferme & intrépide, était pieux, juste & philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Eléve de l'archévêque de Cambrai, il aimait ses devoirs: il aimait les hommes; il voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plustôt comme le fléau du genre humain & comme une nécessité malheureuse, que comme une source de véritable gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marleborough: on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent: le grand capitaine ne fut pas assez écouté, & le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis: & dans l'armée des alliés, il n'y en avait qu'un; celui de la cause commune. Le prince Eugéne était alors sur le Rhin; mais toutes les fois qu'il fut avec Marleborough, ils n'eûrent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en forces: la France, que l'Europe croiait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent-mille hommes; & les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt-mille. Il avait encor l'avantage des négociations, dans un païs si long-tems Espagnol, fatigué de garnisons Hollandaises, & où beaucoup de citoiens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand & d'Ypres. Mais les manœuvres de guerre firent évanoüir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre, fit que d'abord on marcha vers la Dendre, & que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde. Ainsi on perdit du tems. On trouva le prince Eugéne & Marleborough qui n'en perdaient point, & qui étaient unis. On fut mis en déroute vers Oudenarde. Ce n'était pas

11 Juil. 1708.

pas une grande bataille ; mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multipliérent. Les régimens allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre-mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie, à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée se retira sans ordre, sous Gand, sous Tournai, sous Ypres, & laissa tranquilement le prince Eugéne, revenu du Rhin, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande & aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite au hazard d'être à tout moment surpris ; c'est ce que l'Europe appella une action téméraire, mais que la mésintelligence & l'esprit d'incertitude, qui régnaient dans l'armée Francaise, rendirent excusable. C'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les escortaient, & qui devaient être battuës par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchemens de l'armée ennemie encor imparfaits, ne les attaqua pas. Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croiait le duc de Bourgogne plus en état d'assiégèr Eugéne & Marleborough, que ces généraux en état d'assiégèr Lille. Le maréchal de Boufiers la défendit pendant près de quatre mois.

Les habitans s'accoûtumérent tellement au fracas du canon, & à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en tems de paix ; & qu'une bombe, qui tomba près de la sale de la comédie, n'interrompit point le spectacle.

Le maréchal de Boufiers avait mis si bon ordre à tout, que les habitans de cette grande ville étaient tranquiles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui merita l'estime des ennemis, les cœurs des citoiens, & les récompenses du roi. † Les historiens, ou plustôt les écrivains de Hollande, qui ont affecté de la blâmer, auraient dû se souvenir, que quand on contredit la voix publique, il faut avoir

† Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé Vanduren, fit écrire par le jésuite la Motte réfugié en Hollande sous le nom de la Hode, continuée par le Martiniére, le tout sur les prétendus mémoires d'un comte de ... secrétaire d'état.

avoir été témoin & témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance.

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le siége de Lille, se fondait peu à peu; elle laissa prendre ensuite Gand, Bruges, & tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales. Les officiers, attachés au duc de Vendôme, reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne; & ce conseil rejettait tout sur le duc de Vendôme. Les esprits s'aigrissaient par le malheur. Un courtisan du duc de Bourgogne dit un jour au duc de Vendôme: *Voilà ce que c'est, que de n'aller jamais à la messe; aussi vous voïez quelles sont nos disgraces.* " Croïez-vous, lui répondit le duc de „ Vendôme, que Marleborough y aille plus souvent que moi?" Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph. Despotique dans l'empire, maître de Landau, il voiait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déja même un parti Hollandais avait eû la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'à Versailles, & avait, sous les fenêtres du Château, enlevé le premier écuier du roi, croiant se saisir de la personne du Dauphin, pére du duc de Bourgogne. La terreur était dans Paris. L'empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frére Charles en Espagne, que Louis XIV d'y conserver son petit-fils.

Déja cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie & le roiaume de Naples. Charles son frére avait encor la Catalogne & une partie de l'Aragon. L'empereur força alors le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne. Ce pape, dont on disait qu'il ressemblait à saint-pierre, parce qu'il affirmait, niait, se repentait & pleurait, avait toûjours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur; & il était attaché à la maison de Bourbon. L'empereur l'en punit; en déclarant dépendans de l'empire, beaucoup de fiéfs qui relevaient jusqu'alors des papes, & surtout Parme & Plaisance; en ravageant quelques terres ecclésiastiques; en se saisissant de la ville de Comacchio. Autrefois un pape eût excommunié tout empereur, qui lui aurait disputé le droit le plus leger; & cette excommunication eût fait tomber l'empereur du trône. Mais la puissance des clez étant réduite au point où elle doit l'être, Clement XI animé par le France, avait osé un moment se servir de la puissance du Glaive. Il arma & s'en repentit bientôt.

tôt. Il vit que les Romains, ſous un gouvernement tout ſacerdotal, n'étaient pas faits pour manier l'épée. Il déſarma ; il laiſſa Comacchio en dépôt à l'empereur ; il conſentit à écrire à l'archiduc, *à notre très chèr fils roi Catholique en Eſpagne.* Une flote Anglaiſe dans la Méditerranée, & les troupes Allemandes ſur ſes terres, le forcérent bientôt d'écrire, *à notre tres chèr fils Charles roi des Eſpagnes.* Ce ſuffrage du pape, qui n'était rien dans l'empire d'Allemagne, pouvait quelque choſe ſur le peuple Eſpagnol, à qui on avait fait accroire, que l'archiduc était indigne de régner, parce qu'il était protégé par des hérétiques qui s'étaient emparés de Gibraltar.

Août 1708. Reſtait à la monarchie Eſpagnole, au de-là du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flote Anglaiſe donna la Sardaigne à l'empereur ; car les Anglais voulaient que l'archiduc n'eût que l'Eſpagne. Leurs armes faiſaient alors les traités de partage. Ils réſervérent la conquête de la Sicile pour un autre tems, & aimérent mieux emploier leurs vaiſſeaux à chercher ſur les mèrs les galions de l'Amérique, dont ils prirent quelques uns, qu'à donnèr à l'empereur de nouvelles terres.

La France était auſſi humiliée que Rome & plus en danger : les reſſources s'épuiſaient ; le crédit était anéanti ; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ſes proſpérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux.

Des partiſans, à qui le miniſtére avait vendu la nation pour quelque argent comptant dans ſes beſoins preſſans, s'engraiſſaient du malheur public, & inſultaient à ce malheur par leur luxe. Ce qu'ils avaient prêté était diſſipé. Sans l'induſtrie hardie de quelques négocians, & ſurtout de ceux de Saint-malo, qui allérent au Pérou, & rapportérent trente millions dont ils prétérent la moitié à l'état, Louis XIV n'aurait pas eû dequoi païer ſes troupes. La guerre avait ruiné l'état ; & des marchands le ſauvérent. Il en fut de même en Eſpagne. Les galions, qui ne furent pas pris par les Anglais, ſervirent à défendre Philippe. Mais cette reſſource de quelques mois ne rendait pas les recruës de ſoldats plus faciles. Chamillard, élevé au miniſtére des finances & de la guerre, remit le dernier entre les mains de monſieur Voiſin, depuis chancelier, qui avait été intendant de frontiére. Les armées n'en furent guères mieux pourvuës, ni plus encouragées. Le même Chamillard, aiant enſuite re-

Fevr. 1708.

nonce

noncé aux finances, * son successeur Des-marêts ne pouvait rétablir un crédit anéanti. Le cruel hivèr de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelérent. Il n'y eut point d'espérance de recolte. On avait très peu de magasins. Les grains, qu'on pouvait faire venir à grands frais des échelles du Levant & de l'Afrique, pouvaient être pris par les flotes ennemies, ausquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hivèr cruel était général dans l'Europe : mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais sur tout, qui ont été si long-tems les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance ; tandis que les troupes de France, diminuées & découragées, semblaient devoir périr de misére.

Louis XIV, qui avait déja fait quelques avances pour la paix, se détermina, dans ces circonstances funestes, à envoièr à la Haie son principal ministre, le marquis de Torci-colbert, assisté du président Rouillé. La démarche était humiliante. Ils virent d'abord à Anvers deux bourguemestres d'Amsterdam, l'un nommé Buis, l'autre Venderdussen, qui parlérent en vainqueurs, & qui rendirent aux ministres du plus fièr de tous les rois, toutes les hauteurs dont ils avaient été accablés en 1672.

Les Etats Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume ; & les magistrats hollandais, qui appellaient déja leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils : *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*. Ainsi s'expliquaient des marchands, qui dans la simplicité de leurs vêtemens & dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écrasèr à la fois l'orgueil Allemand qui était à leurs gages, & la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par ces démonstrations de supériorité, qu'il n'y à de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient, que leur

 état

* L'histoire de l'ex jésuite la Motte, rédigée par la Martiniére, dit que monsieur de Chamillard fut déstitué du ministére des finances en 1703 ; & que la voix publique y appella le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre.

état eût en ſouveraineté dix villes en Flandre, entre autres, Lille qui était entre leurs mains, & Tournai qui n'y était pas encore. Ainſi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non ſeulement aux dépens de la France, mais encor aux dépens de l'Aûtriche, pour laquelle ils combattaient; comme Veniſe avait autrefois augmenté ſon territoire des terres de tous ſes voiſins. L'eſprit républicain eſt au fond auſſi ambitieux que l'eſprit monarchique.

Il y parut bien quelques mois après: car, lorſque ce fantôme de négociation fut évannoui; lorſque les armes des alliés eûrent encor de nouveaux avantages, le duc de Marleborough, plus maître alors que ſa ſouveraine en Angleterre & gagné par la Hollande, fit conclure avec les Etats Généraux en 1709; un traité, par lequel ils reſteraient maîtres de toutes les villes frontiéres qu'on prendrait ſur la France, auraient garniſon dans vingt places de la Flandre aux dépens du païs, dans Hui, dans Liege & dans Bonne, & auraient en toute ſouveraineté la haute Gueldre. Ils ſeraient devenus en effet ſouverains des dix-ſept provinces des Païs-Bas; ils auraient dominé dans Liege & dans Cologne. C'eſt ainſi qu'ils voulaient s'aggrandir ſur les ruines même de leurs alliés. Ils nourriſſaient déja ces projets élevés, quand le principal miniſtre de France vint leur demander la paix. Il ne faut pas être ſurpris, s'il fut reçu avec Dédain.

De ces préliminaires d'abaiſſement, le miniſtre de Louis XIV alla à la Haie recevoir, au nom de ſon maître, le comble de l'outrage. Il y vit le prince Eugéne, le duc de Marleborough, & le penſionnaire Heinſius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait ſa grandeur & ſa vangeance; le ſecond, ſa gloire & une fortune immenſe, qu'il aimait également; le troiſiéme, gouverné par les deux autres, ſe regardait comme un Spartiate, qui abaiſſait un roi de Perſe. Ils propoſérent, non pas une paix, mais une trève; & pendant cette trève, une ſatisfaction entiére pour tous leurs alliés, & aucune pour les alliés du roi; à condition que le roi ſe joindrait à eux pour chaſſer d'Eſpagne ſon propre petit-fils dans l'eſpace de deux mois, & que pour ſûretè il commencerait par cédèr à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Straſbourg & Briſac, & par renoncèr à la ſouveraineté de l'Alſace. Louis XIV ne s'était pas attendu, quand il refuſait autrefois une compagnie de cavalerie au prince Eugéne, quand Churchil

22 Mai. 1709.

Churchil n'était pas encor colonel en Angleterre, & qu'à peine le nom de Heinſius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui impoſeraient de pareilles loix. Le marquis de Torci repartit ſans avoir même négocié, & rapporta au roi les ordres de ſes ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ſes ſujets. Il ſe juſtifia devant eux; il adreſſa une lettre circulaire, par laquelle, en rendant compte à ſes peuples de fardeau qu'il était obligé de leur faire encor ſoûtenir, ill excitait leur indignation, leur honneur, & même leur pitié. Les politiques dirent, que Torci n'était allé s'humilièr à la Haie, que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour juſtifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, & pour animer les Français par une juſte reſſentiment; mais le fait eſt, qu'il n'y était allé que pour demander la paix. On laiſſa même encor quelques jours le préſident Rouillé à la Haie, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes: & pour toute réponſe, les états ordonnérent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponſes ſi dures, dit à Rouillé: *Puiſqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Il ſe prépara donc à tentèr encor la fortune en Flandre. La famine, qui déſolait les campagnes, fut une reſſource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain, ſe firent ſoldats. Beaucoup de terres reſtérent en friche; mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoié commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, & qui avait eû quelques petits ſuccès, fut rappellé en Flandre, comme celui en qui l'état mettait ſon eſpérance.

Déja Marleborough avait pris Tournai, dont Eugéne avait couvert le ſiége. Déja ces deux généraux marchaient pour inveſtir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les empécher. Il avait avec lui le maréchal de Bouflers, ſon ancien, qui avait demandé à ſervir ſous lui. Bouflers aimait véritablement le roi & la patrie. Il prouva en cette occaſion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'eſprit) que dans un état monarchique, & ſurtout ſous un bon maître, il y a des vertus. Il y en à ſans doute tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthouſiaſme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur.

Dès que les Français s'avancérent pour s'oppoſèr à l'inveſtiſſement

 ment

ment de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de blangies & du village de Malplaquet.

Les deux armées étaient chacune d'environ quatre-vingt-mille combattans; mais celle des alliés était supérieure de quarante-deux bataillons. Les Français traînaient avec eux quatre-vingt piéces de canon; les alliés cent-quarante. Le duc de Marleborough commandait l'aîle droite, où étaient les Anglais & les troupes Allemandes à la solde d'Angleterre: le prince Eugêne était au centre: Tilli & un comte de Nassau, à la gauche avec les Hollandais.

11 Sept. 1709.

Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, & laissa la droite au maréchal de Boufllers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtems malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recruës, & convenable encor à la situation de la France, qu'une défaite entiére eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition; *Il devait*, disaient-ils, *passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui.* Ceux, qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille, ne sont-ils pas trop habiles?

Tout ce que je sai, c'est ce que le maréchal dit lui-même, que les soldats, qui aiant manqué de pain un jour entier venaient de le recevoir, en jettérent une partie pour courir plus legérement au combat. Il y a eû depuis plusieurs siécles peu de batailles plus disputées & plus longues; aucune plus meurtriére. Je ne dirai autre chose de cette bataille, que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, ou combattaient les Hollandais, fut presque toute détrnite & même poursuivie la baionette au bout du fusil. Marleborough à la droite, faisait soûtenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre, pour s'opposer à Marleborough; & alors même ce centre fut attaqué. Les retranchemens, qui le couvraient, furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne résista pas. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, & la bataille fut perduë. Le champ était jonché de près de trente-mille morts ou mourans.

On marchait sur les cadavres entassés surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guères plus de huit-mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laisserent environ vingt & un mille tués ou blessés. Mais le centre étant forcé, les deux

aîles

aîles coupées; ceux, qui avaient fait le plus grand carnage, furent les vaincus.

Le maréchal de Boufiers † fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingri-montmorenci, depuis maréchal de Luxembourg, héritier du courage de ſes péres. L'armée ſe retira entre le Quênoi & Valenciennes, emportant pluſieurs drapeaux & étendarts pris ſur les ennemis. Ces dépouilles conſolérent Louis XIV: & on compta pour une victoire, l'honneur de l'avoir diſputée ſi longtems, & de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, aſſûra le roi, que ſans ſa bleſſure il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général perſuadé; mais j'ai vu peu de perſonnes qui le cruſſent.

On peut s'étonner qu'une armée, qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu, n'eſſaïat pas d'empécher, que ceux qui n'avaient eû d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, allaſſent faire le ſiége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entrepriſe. Ils héſitérent. Mais le nom de bataille perduë impoſe aux vaincus, & les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire; & le ſoldat, à qui on dit qu'il a été battu, craind de l'être encore. Ainſi Mons fut aſſiégé & pris, & toûjours pour les Hollandais qui le gardérent, ainſi que Tournai & Lille.

11 Oct. 1709.

† Dans le livre intitulé, *Mémoires du maréchal de Barwick*, il eſt dit que le maréchal de Barwick fit cette retraite. C'eſt ainſi que tant de mémoires ſont écrits.

CHA-

CHAPITRE VINGT-UNIÉME.

LOUIS XIV continuë à demander la paix & à ſe défendre : le duc de Vendôme affermit le roi d'Eſpagne ſur le trône.

NOn ſeulement les ennemis avançaient ainſi pié-à-pié, & faiſaient tomber de ce côté toutes les barriéres de la France ; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller ſurprendre la Franche-comté, & pénétrer par les deux boutes dans le cœur du roiaume. Le général Merci, chargé de faciliter cette entrepriſe en entrant dans la Haute-alſace par Bâle, fut heureuſement arrété près de l'île de Neubourg ſur le Rhin, par le comte, depuis maréchal du Bourg. Je ne ſai par quelle fatalité ceux, qui ont porté le nom de Merci, ont toûjours été auſſi malheureux qu'eſtimés. celui-ci fut vaincu de la maniére la plus complette. Rien ne fut entrepris du côte dé la Savoie : mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre ; & l'intérieur du roiaume était dans un état ſi languiſſant, que le roi demanda encor la paix en ſuppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Eſpagne, de ne donnèr aucun ſecours à ſon petit-fils, & de l'abandonnèr à ſa fortune ; de donner quatre places en ôtage ; de rendre Strasbourg & Briſac ; de renoncèr à la ſouveraineté de l'Alſace, & de n'en garder que la préfecture ; de raſer toutes ces places depuis Bâle juſqu'à Philipsbourg ; de combler le port, ſi longtems redoutable, de Dunkerque, & d'en raſer les fortifications ; de laiſſèr aux Etats Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà, en partie, les points qui devaient ſervir de fondemens à la paix qu'il implorait.

26 Août 1709.

Les alliés voulurent encor avoir le triomphe de diſcuter les ſoumiſſions de Louis XIV. On permit à ſes plénipotentiaires de venir,

au

au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertrudenberg, les priéres de ce monarque. Il choisit le maréchal d'Uxelles, homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé & hardi; & l'abbé, depuis cardinal de Polignac, l'un des plus beaux esprits & des plus éloquens de son siécle, qui imposait par sa figure & par ses graces. L'esprit, la sagesse, l'éloquence, ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux. Ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plustôt confinés qu'admis à Gertrudenberg. Les députés venaient entendre leurs offres & les rapportaient à la Haie au prince Eugéne, au duc de Marleborough, au comte de Zinzendorf ambassadeur de l'empereur; & ces offres étaient toûjours reçuës avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageans, tous composés par des réfugiés Français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV, que Marleborough & Eugéne.

Les plénipotentiaires de France poussérent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, & ne furent point écoutés. On éxigea que Louis XIV, pour preliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils dans deux mois par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès.

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur & la fierté de Louis XIV, ils prenaient la ville de Douai. Ils s'emparérent bientôt aprés de Béthune, d'Aire, de Saint-venant; & le lord Stairs proposa d'envoier des partis jusqu'à Paris.

Presque dans le même tems, l'armée de l'archiduc commandée par Gui de Staremberg, le général Allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugéne, remporta près de Saragosse une victoire complette, sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, & à la tête de laquelle était le marquis de Bay, général malheureux. On remarqua encore, que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, & qui étaient l'un & l'autre à portée de leur armée, ne se trouvérent pas à cette bataille. De tous les princes, pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste, qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un

20 Aoû 1710.

peu

peu de terrain, ſur lequel l'empereur Joſeph lui faiſait déja des difficultiés, & dont on l'aurait dépouillé à la premiére occaſion.

Cet empereur était heureux par-tout, & n'était nulle-part modéré dans ſon bonheur. Il démembrait de ſa ſeule autorité la Baviére ; il en donnait les fiefs à ſes parens & à ſes créatures. Il dépouillait le jeune duc de la Mirandole en Italie ; & les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, ſans penſer qu'ils travaillaient à cimentèr un pouvoir qu'ils craignaient : tant était encor dominante dans les eſprits, la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui ſemblait le premier des intérêts. La fortune de Joſeph le fit encor triompher des mécontens de Hongrie. La France avait ſuſcité contre lui le prince Ragotſki, armé pour ſes prétenſions & pour celles de ſon païs. Ragotſki fut battu ; ſes villes priſes ; ſon parti ruiné. Ainſi Louis XIV était également malheureux au-dehors, au-dedans, ſur mèr & ſur terre, dans les négociations publiques, & dans les intrigues ſecrettes.

Toute l'Europe croiait alors, que l'archiduc Charles frére de l'heureux Joſeph, régnerait ſans concurrent en Eſpagne. L'Europe était menacée d'une puiſſance plus terrible que celle de Charles-quint ; & c'était l'Angleterre longtems ennemie de la branche d'Aûtriche-Eſpagnole, & la Hollande ſon eſclave révoltée, qui s'épuiſaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en ſortit encor, & ſe retira à Valladolid ; tandis que l'archidue Charles fit ſon entrée en vainqueur dans la capitale.

Le roi de France ne pouvait plus ſecourir ſon petit-fils ; il avait été obligé de faire en partie ce que ſes ennemis éxigeaient à Gertrudenberg ; d'abondonner la cauſe de Philippe, en faiſant revenir, pour ſa propre défenſe, quelques troupes demeurées én Eſpagne. Lui-même à peine pouvait réſiſter vers la Savoie, vers le Rhin, & ſur-tout en Flandre, où ſe portaient les plus grands coups.

L'Eſpagne était encor bien plus à plaindre que la France. Preſque toutes ſes provinces avaient été ravagées par leurs ennemis & par leurs défenſeurs. Elle était attaquée par le Portugal.Son commerce périſſait. La diſette était générale. Mais cette diſette fut plus funeſte aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étenduë de païs l'affection des peuples refuſait tout aux Aûtrichiens, & donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus, ni troupes, ni général

de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie ſa fortune chancelante, loin de continuer de commander ſes armées, était devenu ſon ennemi. Il eſt certain, que malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de grands & de toute la Caſtille, il y avait contre lui un grand parti en Eſpagne. Tous les Catalans, nation belliqueuſe & opiniâtre, tenaient obſtinément pour ſon concurrent. La moitié de l'Aragon était auſſi gagnée. Une partie des peuples attendait alors l'événement : une autre haïſſait plus l'archiduc, qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des miniſtres Eſpagnols, & plus mécontent de la princeſſe des Urſins qui gouvernait, crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le païs qu'il était venu défendre ; & lorſque Louis XIV avait propoſé lui même d'abandonner ſon petit-fils, & qu'on parlait déja en Eſpagne d'une abdication, le duc d'Orléans ſe crut digne de remplir la place, que Philippe V ſemblait devoir quitter. Il avait à cette place des droits, que le teſtament du feu roi d'Eſpagne avait négligés, & que ſon pére avait maintenus par une proteſtation.

Il fit par ſes agens une ligue avec quelques grands d'Eſpagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre ſur le trône, en cas que Philippe V en deſcendît. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Eſpagnols, empreſſés à ſe ranger ſous les drapeaux d'un prince qui ſavait combattre. Cette entrepriſe, ſi elle eût réuſſi, pouvait ne pas déplaire aux puiſſances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Eſpagne & la France réunies dans une même main ; & elle aurait apporté moins d'obſtacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Verſailles. Ses agens furent empriſonnés en Eſpagne. Philippe V ne pardonna pas à ſon parent, d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, & d'avoir eû la penſée de lui ſuccéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monſeigneur, pére de Philippe V, opina dans le conſeil, qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable : mais le roi aima mieux enſevelir dans le ſilence un projet informe & excuſable, que de punir ſon neveu dans le tems qu'il voiait ſon petit-fils touchèr à ſa ruine.

Enfin, vers le tems de la bataille de Saragoſſe, le conſeil du roi d'Eſpagne & la pluſpart des grands, voiant qu'ils n'avaient aucun

capitaine à oppoſer à Staremberg qu'on regardait comme un autre Eugéne, écrivirent en corps à Louis XIV, pour lui demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré dans Anet, partit alors ; & ſa préſence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, & que la malheureuſe campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Eſpagnols. Sa popularité, ſa libéralité qui allait juſqu'à la profuſion, ſa franchiſe, ſon amour pour les ſoldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Eſpagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand du Guesclin. Son nom ſeul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent ; les communautés des villes, des villages & des religieux, en donnérent. Un eſprit d'enthouſiaſme ſaiſit la nation. Les débris de la bataille de Saragoſſe ſe rejoignirent ſous lui à Valladolid. Tout s'empreſſa de fournir des recruës. Le duc de Vendôme, ſans laiſſer ralentir un moment cette nouvelle ardeur, pourſuit les vainqueurs, raméne le roi à Madrid, oblige l'ennemi de ſe retirer vers le Portugal, le ſuit, paſſe le Tage à la Nage, fait priſonnier dans Brihuega Stanhope avec cinq-mille Anglais, atteind le général Staremberg, & le lendemain lui livre la bataille de Villaviciosa. Philippe V, qui n'avait point encor combattu avec ſes autres généraux, animé de l'eſprit du duc de Vendôme, ſe met à la tête de l'aîle droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entiére, de ſorte qu'en quatre mois de tems, ce prince, qui était arrivé quand tout était déſeſpéré, rétablit tout, & affermit pour jamais la couronne d'Eſpagne ſur la tête de Philippe.

Août 1710.

9 Dec. 1710.

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre plus ſourde & non moins déciſive ſe préparait en Angleterre. Sara Jennings, ducheſſe de Marleborough, gouvernait la reine Anne ; & le duc gouvernait l'état. Il avait en ſes mains les finances, par le grand tréſorier Godolphin, beaupére d'une de ſes filles. Sunderland ſecretaire d'état, ſon gendre, lui ſoûmettait le cabinet. Toute la maiſon de la reine, où commandait ſa femme, était à ſes ordres. Il était maître de l'armée, dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les Whigs & les Toris, diviſaient l'Angleterre ; les Whigs, à la tête deſquels il était, faiſaient tout pour ſa grandeur ; & les Toris avaient été forcés à l'admirer & à ſe taire. Il n'eſt pas indigne de l'hiſtoire, d'ajoûter que le duc & la ducheſſe étaient les plus belles perſonnes de leur tems ; & que cet avantage ſéduit encor la multitude, quand il eſt joint aux dignités & à la gloire.

Il

Il avait plus de crédit à la Haie que le grand pensionnaire ; & il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur & général toûjours heureux ; nul particulier n'eut jamais une puissance & une gloire si étenduës. Il pouvait encor affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement. J'ai entendu dire à sa veuve, qu'après les partages faits à quatre enfans, il lui restait sans aucune grace de la cour, soixante & dix-mille piéces de revenu, qui font environ quinze-cent-mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eû autant d'œconomie que de grandeur, il pouvait se faire un parti, que la reine Anne n'aurait pu détruire ; & si sa femme avait eû plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse, qui allait jusqu'à la soûmission & à la abandonnement de toute volonté. Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût. Le caprice, la hauteur, l'abus de supériorité ; ce sont eux qui font sentir le joug, & c'était la duchesse de Marleborough, qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne ; elle se tourna du côté de myladi Masham, sa dame d'atour. Les jalousies de la duchesse éclatérent. Quelques paires de gands d'une façon singuliére qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence par une méprise affectée sur la robe de madame Masham, changérent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frére de la nouvelle favorite demanda au duc un régiment ; le duc le refusa, & la reine le donna. Les Toris saisirent cette conjoncture, pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Marleborough, changer le ministére, faire la paix, & rappeller, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractére de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine & elle étaient dans l'habitude de s'ecrire tous les jours sous des noms empruntés. Ce mystére & cette familiarité laissaient toûjours la voie ouverte à la réconciliation; mais la duchesse n'emploia cette ressource, que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : *Rendez-moi justice, & ne me faites point de réponse.* Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon ; elle pleura : & la reine ne lui répondit autre chose, sinon ; *Vous m'avez ordonné de ne*

 vous

vous point répondre, & je ne vous répondrai pas. Alors la rupture fut ſans retour. La ducheſſe ne parut plus à la cour ; & quelque tems après, on commença par ôter le miniſtére au gendre de Marleborough Sunderland, pour dépoſſédèr enſuite Godolphin, & le duc lui-même. Dans d'autres états, cela s'appelle une diſgrace : en Angleterre, c'eſt une révolution dans les affaires ; & la révolution était encor très difficile à opérer. Les Toris, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du roiaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guéres aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour diſtinguer les factions. Les Whigs penchaient pour le preſbitérianiſme. C'était la faction qui avait détrôné Jaques ſecond, perſécuté Charles deux, & immolé Charles premier. Les Toris étaient pour les épiſcopaux, qui favoriſaient la maiſon de Stuart, & qui voulaient établir l'obéiſſance paſſive envers les rois, parce que les évêques en eſpéraient plus d'obéiſſance pour eux-mêmes. Ils excitérent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, & à déſigner d'une maniére odieuſe l'adminiſtration de Marleborough, & le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume. Mais la reine, qui favoriſait ce prêtre, ne fut pas aſſez puiſſante pour empécher, qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres dans la ſale de Weſtminſter, & que ſon ſermon ne fût brûlé. Elle ſentit encor plus ſa faibleſſe, en n'oſant jamais, malgré ſes ſecrettes inclinations pour ſon ſang, r'ouvrir le chemin du trône, fermé à ſon frére par le parti des Whigs. Les écrivains, qui diſent que Marleborough & ſon parti tombérent quand la faveur de la reine ne les ſoûtint plus, ne connaiſſent pas l'Angleterre. La reine, qui dèslors voulait la paix, n'oſait pas même ôtèr à Marleborough le commandement des armées ; & au printems de 1711, Marleborough preſſait encor la France, tandis qu'il était diſgracié dans ſa cour. Un agent ſecret de la France propoſait ſous-main des conditions de paix à Londres ; mais le miniſtére nouveau de la reine n'oſait encor les accepter.

Un nouvel événement, auſſi imprévu que les autres, acheva ce grand ouvrage. L'empereur Joſeph mourut, & laiſſa les états de la maiſon d'Aûtriche, l'empire d'Allemagne, & les prétentions ſur l'Eſpagne & ſur l'Amérique, à ſon frére Charle, qui fut élu empereur quelques mois après.

Au

Au premier bruit de cette mort, les préjugés, qui armaient tant de nations, commencérent à se dissipèr en Angleterre, par les soins du nouveau ministére. On avait voulu empécher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le roiaume de Naples & la Sicile sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'états dans la maison de Charles VI ? pourquoi la nation Anglaise aurait-elle épuisé ses trésors ? elle paiait plus que l'Allemagne & la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept-millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât, pour une cause qui lui était étrangére, & pour donnèr une partie de la Flandre auxProvinces-unies rivales de son commerce? toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation ; & un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe.

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encor se séparer publiquement de ses alliés ; & quand le cabinet négociait, Marleborough était en campagne. Il avançait toûjours en Flandre; il forçait les lignes, que le maréchal de Villars avait tirées de Montreüil jusqu'à Valenciennes ; il prenait Bouchain ; il s'avançait au Quênoi, & de-là vers Paris il y avait à peine encore un rampart à lui opposer. Sept. 1711.

Ce fut dans ce tems malheureux, que le célébre du Gué-trouin, aidé de son courage & de l'argent de quelques marchands, n'aiant encor aucun grade dans la marine & devant tout à lui-même, équipa une petite flote, & alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janéiro. Son équipage revint chargé de richesses ; & les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Brésil, ne soulageait pas les maux de la France. Sept. & Oct. 1711.

CHA-

CHAPITRE VINGT-DEUXIÉME.

Victoire du maréchal de Villars à Dénain: rétablissement des affaires: paix générale.

LES négociations, qu'on entama enfin ouvertement à Londres, furent plus salutaires. La reine envoia la comte de Strafford, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marleborough qu'on demandait grace. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires, & à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toûjours à cette paix. Marleborough, le prince Eugene & Heinsius, persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général Anglais retourna dans Londres à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre-basse, & n'eut pas pour lui la pluralité de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc, & fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé; mais il se tira d'affaire, à-peu-près de même, par sa gloire & par la retraite. Il était encor puissant dans sa disgrace. Le prince Eugéne n'hésita pas à passer à Londres, pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom & à sa renommée, & les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut: le prince Eugéne retourna seul achever la guerre; & c'était encor un nouvel aiguillon pour lui, d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur.

Tandis qu'on s'assemble à Utrecht; tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertrudenberg, viennent négociér avec plus d'égalité; le maréchal de Villars, retiré derriére des lignes, couvrait encor Arras & Cambrai. Le prince Eugéne prenait la ville

du

du Quênoi, & il étendait dans le paîs une armée d'environ cent-mille combattans. Les Hollandais avaient fait un effort ; & n'aiant jamais encor fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au de-là de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encor se dégagèr ouvertement ; elle avait envoié à l'armée du prince Eugéne le duc d'Ormond avec douze-mille Anglais, & païait encor beaucoup de troupes Allemandes. Le prince Eugéne, aiant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée Française. Il proposa au duc d'Ormond de livrer bataille. Le général Anglais avait été envoié pour ne point combattre. Les négociations particuliéres entre l'Angleterre & la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville de Dunkerque, pour sûreté de ses engagemens. Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmenèr avec les troupes de sa nation, celles qui étaient à la solde de sa reine ; mais il ne put se faire suivre, que de quatre escadrons de Holstein & d'un régiment Liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemarck, restérent sous les drapeaux du prince Eugéne, & furent paiés par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succédèr à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, & fit voir que si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait.

19 Juil. 1712.

Le prince Eugéne, privé des Anglais, était encor supérieur de vingt-mille hommes à l'armée Française ; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, & par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empécher de faire le siége de Landrecy. La France, épuisée d'hommes & d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassûraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugéne pouvaient rendre infructueuses. Déja même des détachemens considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, & pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déja l'alarme était à Versailles, comme dans le reste du roiaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an ; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement depuis quelques mois, & portés au tombeau dans le même char ; le dernier de leurs enfans moribond ; toutes ces in-

fortunes

fortunes domeſtiques, jointes aux étrangéres & à la miſére publique, faiſaient regarder la fin du régne de Louis XIV, comme un tems marqué pour la calamité ; & l'on s'attendait à plus de déſaſtres, que l'on n'avait vu auparavant de grandeur & de gloire.

Précisément dans ce tems-là, mourut en Eſpagne le duc de Vendôme. L'eſprit de découragement, généralement répandu en France & que je me ſouviens d'avoir vu, faiſait encor redouter que l'Eſpagne, ſoûtenuë par le duc de Vendôme, ne retombât par ſa perte.

Landrecy ne pouvait pas tenir long-tems. Il fut agité dans Verſailles, ſi le roi ſe retirerait à Chambort. Il dit au maréchal d'Harcourt, qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la nobleſſe de ſon roiaume, qu'il la conduirait à l'ennemi malgré ſon âge de ſoixante & quatorze ans, & qu'il périrait à la tête.

Une faute, que fit le prince Eugéne, délivra le roi & la France de tant d'inquiétudes. On prétend que ſes lignes étaient trop étenduës ; que le dépôt de ſes magaſins dans Marchiennes était trop éloigné ; que le général Albemarle, poſté à Dénain entre Marchiennes & le camp du prince, n'était pas à portée d'être ſecouru aſſez tôt, s'il était attaqué. On m'a aſſûré qu'une Italienne fort belle, que je vis quelque tems après à la Haie, & qui était alors entretenuë par le prince Eugéne, était dans Marchiennes ; & qu'elle avait été cauſe, qu'on avait choiſi ce lieu pour ſervir d'entrepôt. Ce n'était pas rendre juſtice au prince Eugéne, de penſer qu'une femme pût avoir part à ſes arrangemens de guerre. Ceux qui ſavent qu'un curé & un conſeiller de Douai nommé le Févre d'Orval, ſe promenant enſemble vers ces quartiers, imaginérent les premiers qu'on pouvait aiſément attaquer Dénain & Marchiennes, ſerviront mieux à prouver, par quels ſecrets & faibles reſſorts les grandes affaires de ce monde ſont ſouvent dirigées. Le Févre donna ſon avis à l'intendant de la province ; celui-ci, au maréchal de Montesquiou qui commandait ſous le maréchal de Villars ; le général l'approuva, & l'éxécuta. Cette action fut en effet le ſalut de la France, plus encor que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugéne. Un corps de dragons s'avança à la vuë du camp ennemi, comme ſi on ſe préparait à l'attaquer ; & tandis que ces dragons ſe retirent enſuite vers Guiſe, le maréchal marche à Dénain avec ſon armée ſur cinq colonnes. On force

force les retranchemens du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons : tout est tué, ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, & tous les officiers. Le prince Eugéne arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes ; il veut attaquer un pont qui conduisait à Dénain, & dont les Français étaient maîtres ; il y perd du monde, & retourne à son camp, après avoir été témoin de cette défaite.

24 Juil. 1712.

Tous les postes, vers Marchiennes le long de la scarpe, sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. On pousse Marchiennes défenduë par quatre-mille hommes ; on en presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, & qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre & de bouche, amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. L'ennemi déconcerté léve le siége de Landrecy, & voit reprendre Douai, le Quênoi, Bouchain. Les frontiéres sont en sûreté. L'armée du prince Eugéne se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Dénain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages.

30 Juil. 1712.

Sept. & Oct. 1712.

Si le maréchal de Villars avait eû cette faveur populaire qu'ont eû quelques autres généraux, on l'eût appellé à haute voix le restaurateur de la France : mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait ; & dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore.

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministére de la reine Anne, responsable à sa patrie & à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux de alliés, ni la sûreté publique. Il éxigea d'abord, que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toûjours conservés ; & que le duc de Berri son frére, héritier présomptif de la France, après l'unique arriére-petit-fils presque mourant encor qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encor de loi reconnuë, qui oblige les de-

ſcendans à ſe priver du droit de régner, auquel auront renoncé les péres. Ces renonciations ne ſont efficaces, que lorsque l'intérêt commun continuë de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient pour le moment préſent une tempête de douze années : & il était probable, qu'un jour plus d'une nation réunie ſoûtiendrait ces renonciations, devenuës la baſe de l'équilibre & de la tranquilité de l'Europe.

On donnait par ce traité au duc de Savoie l'île de Sicile avec le tître de roi ; & dans le continent, Féneſtrelles, Exilles & la vallée de Pragelas. Ainſi on prenait, pour l'aggrandir, ſur la maiſon de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barriére conſidérable, qu'ils avaient toûjours déſirée ; & ſi l'on dépouillait la maiſon de Bourbon de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet ſur la maiſon d'Aûtriche dequoi ſatisfaire les Hollandais, qui devaient devenir, à ſes dépens, les conſervateurs & les maîtres des plus fortes villes de la Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce. On ſtipulait ceux du Portugal.

On réſervait à l'empereur la ſouveraineté des dix provinces de la Flandre Eſpagnole, & le domaine utile des villes de la barriére. On lui aſſûrait le roiaume de Naples & la Sardaigne, avec tout ce qu'il poſſédait en Lombardie, & les quatre ports ſur les côtés de la Toſcane. Mais le conſeil de Vienne ſe croiait trop léſé, & ne pouvait ſouscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, ſa gloire & ſes intérêts étaient en ſûreté. Elle faiſait démolir & combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalouſies. L'Eſpagne la laiſſait en poſſeſſion de Gibraltar & de l'île de Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudſon, l'île de Terre-neuve & l'Acadie. Elle obtenait, pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé Philippe V ſur le trône. Il faut encor compter, parmi les articles glorieux au miniſtére Anglais, d'avoir fait conſentir Louis XIV à faire ſortir de priſon, ceux de ſes propres ſujets, qui étaient retenus pour leur religion. C'était dicter des loix, mais des loix bien reſpectables.

Enfin la reine Anne, ſacrifiant à ſa patrie les droits de ſon ſang & les ſecrettes inclinations de ſon cœur, faiſait aſſûrer & garantir ſa ſucceſſion à la maiſon de Hanovre.

Quant aux électeurs de Baviére & de Cologne, le duc de Baviére devait

devait retenir le duché de Luxembourg & le comté de Namur, jusqu'à ce que son frére & lui fussent rétablis dans leurs électorats; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés au Bavarois, en dédommagement de ses pertes ; & les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque, & qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes, & assûrées par les traités de Nimégue & de Riswick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune, & Saint-venant.

Ainsi il paraissait, que le ministére Anglais rendait justice à tout le monde. Mais les Whigs ne la lui rendirent pas ; & la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donneé le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France, & de ne l'avoir pas fait.

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713. Soit opiniâtreté du prince Eugéne, soit mauvaise politique du conseil de l'empereur ; ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eû certainement Landau & peut-être Strasbourg, s'il s'était prété d'abord aux vuës de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, & il n'eut rien. Le maréchal de Villars, aiant mis ce qui restait de la Flandre Française en sûreté, passa vers le Rhin, & après s'être rendu maître de Spire, de Worms, de tous les païs d'Alentour, il prend ce même Landau que l'empereur eût pu conserver par la paix ; il force les lignes que le prince Eugéne avait fait tirer dans le Brisgau ; défait dans ses lignes le maréchal Vaubonne ; assiége & prend Fribourg, la capitale de l'Aûtriche antérieure.

20 Aout. 1713.

20 Sept.

30 Oct.

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'empire ; & ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'empereur, sans l'Angleterre & la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France ; & il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encor la gloire de conclure cette paix à Rastat avec le prince Eugéne. C'était peut-être la premiére fois, qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traitèr au nom de leurs maîtres. Ils y portérent tous deux la franchise de leur caractére. J'ai oui contèr au maréchal de Villars, qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugéne, fut celui-ci : *Monsieur, nous ne sommes*

 point

point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, & les miens à Versailles. En effet, l'un & l'autre eûrent toûjours dans leurs cours des cabales à combattre.

Il ne fut point question dans ce traité, des droits que l'empereur réclamait toûjours, sur la monarchie d'Espagne, ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toûjours, tandis que le roiaume restait assûré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg & Landau qu'il avait offert de céder auparavant, Huningue & le Nouveau Brisac qu'il avait proposé lui-même de raser, la souveraineté de l'Alsace à laquelle il avait offert de renoncer. Mais ce qu'il y eut de plus honorable ; il fit rétablir dans leurs états & dans leurs rangs, les électeurs de Cologne & de Baviére.

C'est une chose très remarquable, que la France, dans tous ses traités avec les empereurs, a toûjours protégé les droits des princes & des états de l'empire. Elle posa les fondemens de la liberté Germanique à Munster, & fit ériger un huitiéme électorat pour cette même maison de Baviére. Le traité de Nimégue confirma celui de Westphalie. Elle fit rendre par le traité de Riswick, tous les biens du cardinal de Furstemberg. Enfin par la paix d'Utrecht, elle rétablit deux électeurs. Il faut avoüer, que dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'angleterre, & la fit à l'empire.

Les mémoires historiques du tems, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugéne, en finissant les conférences, pria le duc de Villars d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, & de présentèr à ce monarque les assûrances du plus profond respect *d'un sujet envers son souverain*. Premiérement, il n'est pas-vrai, qu'un prince, petit-fils d'un souverain, soit le sujet d'un autre prince, pour être né dans ses états. Secondement, il est encor moins vrai, que le prince Eugéne, vicaire-général de l'empire, pût se dire sujet du roi de France.

Cependant chaque état se mit en possession de ses nouveaux droits. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'empereur qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barriére ; & les états du païs leur donnérent douze-cent-cinquante-mille florins par an, pour être les maîtres en Flandre. Louis XIV fit com-

combler le port de Dunkerque, raser la citadelle, & démolir toutes les fortifications du côté de la mèr, sous les yeux d'un commissaire Anglais. Les Dunkerquois, qui voiaient par là tout leur commerce périr, députérent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV, que ses sujets allassent demander grace à une reine d'Angleterre ; mais il fut encor plus triste pour eux, que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque-tems après, fit élargir le canal de Mardick ; & au moien des écluses, on fit un port qu'on disait déja égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stairs, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit dans un des meilleurs livres que nous aions, que Louis XIV répondit au lord Stairs : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toûjours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir.* Je sai de science certaine, que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui ; mais il s'agissait de savoir, s'il était le maître d'éludèr un traité, auquel il devait son repos & peut-être une grande partie de son roiaume. Ce qui est vrai, c'est qu'il fit interrompre les travaux de Mardick, & qu'ainsi il céda aux représentations de l'ambassadeur, loin de les braver. Les ouvrages du canal de Mardick furent démolis bientôt après dans la régence, & le traité accompli dans tous ses points.

Avril 1714.

Après cette paix d'Utrecht & de Rastat, Philippe V ne joüit pas encor de toute l'Espagne ; il lui resta la Catalogne à soûmettre, ainsi que les îles de Majorque & d'Ivica.

Il faut savoir que l'empereur Charles, aiant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soûtenir la guerre d'Espagne, & ne voulant ni céder ses droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne, que l'impératrice & ses troupes, devenuës inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux Anglais. En effet la Catalogne avait été évacuée ; & Staremberg en partant s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, & l'espérance d'un promt secours de la part de l'empereur & même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province, imaginérent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangére, & que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour

les

les conquérir. Ils déploiérent alors ce caractére que Tacite leur attribuait il y a si long-tems. „ Nation intrépide, dit-il, qui compte „ la vie pour rien, quand ils ne l'emploient pas à combattre.

S'ils avaient fait pour Philippe V leur roi, autant d'efforts qu'ils en firent alors contre lui ; jamais l'archiduc n'eût disputé l'Espagne. Ils prouvérent par leur opiniâtre résistance, que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui dans les derniers tems de la guerre n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles son concurrent, lui en envoia alors contre ses sujets révoltés. Une escadre Française bloqua le port de Barcelone, & le maréchal de Barwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, fidéle à ses traités, ne secourut point cette ville. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec un courage fortifié par le fanatisme. Les prêtres, les moines, coururent aux armes & sur les bréches, comme s'il s'était agi d'une guerre de religion. Un fantôme de liberté les rendit sourds à toutes les avances qu'ils reçurent de leur maître. Plus de cinq-cent ecclésiastiques moururent dans ce siége les armes à la main. On peut juger, si leurs discours & leurs exemples avaient animé les peuples.

Ils arborérent sur la bréche un drapeau noir, & soûtinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeans aiant pénétré, les assiégés se battirent encor de ruë en ruë ; & retirés dans la ville neuve tandis que l'ancienne était prise, ils démandérent encor en capitulant, qu'on leur conservât tous leurs priviléges. Ils n'obtinrent que la vie & leurs biens. La plûpart de leurs priviléges leur furent ôtés. Soixante moines, condannés aux galéres, furent la seule vangeance que l'on prit. Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble, pour faire un éxemple. Mais si on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, & dont le maintien est utile à l'état.

12 Sept. 1714.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, & qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la derniére flamme de l'incendie, qui avait ravagé si long-tems la plus belle partie de l'Europe, par le testament de Charles II roi d'Espagne.

CHA-

CHAPITRE VINGT-TROISIÉME.

Tableau de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1750.

J'OSE appellèr encor cette longue guerre, une guerre civile. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le prince de Vaudemont, qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie, son propre pére qui tenait pour Philip V. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régimens entiers de Calvinistes Français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parens, que la guerre générale avait commencé: & l'on peut ajoûter, que la reine d'Angleterre excluait du trône son frére, que Louis XIV protégeait, & qu'elle fut obligée de la proscrire.

Les espérances & la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toûjours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber, se releva par le brouilleries imprévuës de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appellé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre, restérent à la maison d'Aûtriche: la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre; & les Hollandais dominérent dans une autre; une quatriéme partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances; & celle qui semblait y avoir le plus de droit, n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'empereur, lui resta pour un tems. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent & si aisément. Le duc de Savoie eut quatre ans la Sicile, & ne l'eut que pour soûtenir contre le pape, le droit singulier mais ancien, d'être pape lui-même dans cette île;

c'est

c'eſt à dire, d'être, au dogme près, ſouverain abſolu en matiére de religion.

La vanité de la politique parut encor plus après la paix d'Utrecht, que pendant la guerre. Il eſt indubitable, que le nouveau miniſtére de la reine Anne voulait préparer en ſecret le rétabliſſement du fils de Jacques II ſur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature, par celle de ſes miniſtres ; & elle était dans le deſſein de laiſſer ſa ſucceſſion à ce frére, dont elle avait mis la tête à prix malgré elle. Sa mort prévint tous ces deſſeins. La maiſon de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangére & qu'elle n'aimait pas, lui ſuccéda ; ſes miniſtres furent perſécutés ; & le parti du prétendant aïant tenté de ſoûtenir ſes droits en 1715, ce parti fut défait ; la rébellion, qui, ſi la reine Anne eût vécu plus long-tems, eût été une révolution legitime, fut punie par le ſang qui coula ſur les échafauds.

L'intelligence & l'union de la France & de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée & qui avait alarmé tant d'états, fut rompuë dès que Louis XIV eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans régent de France, quoiqu' irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupile, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France ; & rompit ouvertement avec la branche de Bourbon qui régnait à Madrid : & Philippe V, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita ou pluſtôt préta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un païs, où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de Louis XIV, toutes les vuës, toutes les négociations, toute la politique, changérent & dans ſa famille & chez tous les princes.

Le régent de France, uni avec les Anglais, attaqua l'Eſpagne ; de ſorte que la premiére guerre de Louis XV fut entrepriſe contre ſon oncle, que Louis XIV avait établi au prix de tant de ſang.

Dans le tems de cette courte guerre, le miniſtére d'Eſpagne voulut tromper le duc de Savoie ; & le duc de Savoie voulut tromper l'empereur : & il réſulta de ce cahos d'intrigues, que les Eſpagnols dépouillérent l'empereur de la Sardaigne, & le duc de Savoie de la Sicile en 1718. Mais forcés par la France qui les battait ſur terre, & par les Anglais qui les battaient ſur mèr, ils rendirent alors la Sicile à la maiſon d'Aûtriche ; & la Sardaigne devint le partage

des

des ducs de Savoie, qui la possédent encore, & qui prennent le titre de rois de Sardaigne.

Pour mieux sentir, par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées ; il faut remarquer que l'empire Ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale, pour faire la guerre à l'empereur, contre des troupes aguerries commandées par le prince Eugéne, qui vainquit les Turcs dans deux journées mémorables, & qui les réduisit à demandèr une paix humiliante : & pour comble de ces contradictions, dont toutes les affaires sont remplies ; ce même empereur, vainqueur des Turcs, ne put avoir la Sicile, que par le secours de Anglais & du régent de France.

Mais, ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque-tems après en 1724 & 1725, Philippe V & Charles VI, autrefois si acharnés l'un contra l'autre, maintenant étroitement unis ; & les affaires sorties de leur route naturelle, au point que le ministére de Madrid gouverna une année entiére la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eû d'autre intention que de fermèr à la maison Française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, au point de recevoir un fils de Philippe V & d'Elisabeth de Parme sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout Français & tout Espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme & de Plaisance & du grand-duché de Toscane. Quoique la succession de ces états ne fût point ouverte, dom Carlos y fut introduit avec six-mille Espagnols ; & il n'en coûta à l'Espagne, que deux-cent-mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus chèr dans la suite. Tout était étrange dans cet accord ; c'était deux maisons ennemies, qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais, qui aiant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui aiant arraché Minorque & Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un Hollandais, Ripperda devenu duc & tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir singé, & qui alla mourir ensuite dans le roiaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France, la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devaient

rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude, que les Français avaient priſe, d'obéir ſous Louis XIV, fit la ſûreté du régent & la tranquilité publique. Une conſpiration, dirigée de loin par le cardinal Albéroni & mal trâmée en France, fut découverte & diſſipée auſſitôt que formée. Le parlement, qui dans la régence de la reine Anne avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, & qui avait caſſé les teſtamens de Louis XIII & de Louis XIV avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpéces trois fois au de-là du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'-chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple.. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un roiaume d'avoir chez ſoi plus de cinq-cent francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entiére des eſpéces dans le public ; tout un peuple en foule ſe preſſant, pour aller recevoir à un bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée ; pluſieurs citoiens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres portés par le peuple au palace roial, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtéme de Laws, qui ſemblait devoir ruiner la régence & l'état, ſoûtint en effet l'un & l'autre par des conſequences, que perſonne n'avait prévuës.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magiſtrats, aux évêques & aux princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public & de toute vuë politique ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoiens pariaient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus éxercés & les plus fins, qu'un ſyſtéme tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célébre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particuliéres détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtéme éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Après

Après que la confusion des finances eut cessé avec la régence, celle des affaires politiques cessa aussi, lorsque le cardinal de Fleury fut à la tête du ministére. S'il y a jamais eû quelqu'un d'heureux sur la terre, c'était sans doute le cardinal de Fleury. On le regarda comme un homme des plus aimables & de la société la plus délicieuse, jusqu'à l'âge de soixante & treize ans ; & lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête saine, libre, & capable d'affaires.

Quand on songe, que de mille contemporains il y en a très rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer, que le cardinal de Fleury eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singuliére, en ce qu'aiant commencé si tard, elle dura si long-tems sans aucun nuage, sa modération & la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses & la magnificence du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la tiare ; & la simplicité arrogante de Ximénès, qui levait des armées à ses dépens, & qui, vétu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne. On connait le faste roial de Richelieu, les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleury la distinction de la modestie. Il fut simple & œconome en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractére. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la doceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva, que les esprits doux & concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il laissa tranquilement la France réparer ses pertes & s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, & traitant l'état comme un corps puissant & robuste, qui se rétablit de lui-même.

Les affaires politiques rentrérent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe, le premier ministre d'Angleterre, Robert Walpole, était d'un caractére aussi pacifique ; & ces deux hommes continuérent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos, qu'elle goûta depuis la paix d'Utretcht jusqu'en 1733 ; repos, qui n'avait été troublé qu'une fois par la guerre passagére de 1718. Ce fut un tems heureux pour toutes les nations, qui cultivant à l'envi le commerce & les arts, oubliérent toutes leurs calamités passées.

En ces tems-là ſe formaient deux puiſſances, dont l'Europe n'avait point entendu parlèr avant ce ſiécle. La premiére était la Ruſſie, que czar le Pierre le grand avait tirée de la barbarie. Cette puiſſance ne conſiſtait avant lui, que dans des déſerts immenſes, & dans un peuple ſans loix, ſans diſcipline, ſans connaiſſances, tel que de tout tems ont été les Tartares. Il était ſi étranger à la France & ſi peu connu, que lorſqu'en 1668 Louis XIV avait reçu une ambaſſade Moſcovite, on célébra par une médaille cet événement, comme l'ambaſſade des Siamois.

Cet empire nouveau commença à influer ſur toutes les affaires, & à donner des loix au Nord, après avoir abattu la Suéde. La ſeconde puiſſance, établie à force d'art & ſur des fondemens moins vaſtes, était la Pruſſe. Ses forces ſe préparaient & ne ſe déploiaient pas encore.

La maiſon d'Aûtriche était reſtée à-peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait miſe. L'Angleterre conſervait ſa puiſſance ſur mèr, & la Hollande perdait inſenſiblement la ſienne. Ce petit état, puiſſant par le peu d'induſtrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ſes voiſins faiſaient eux-mêmes le commerce, dont il avait été le maître. La Suéde languiſſait. Le Danemarck était floriſſant. L'Eſpagne & le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique. L'Italie, toûjours faible, était diviſée en autant d'états qu'au commencement du ſiécle, ſi on excepte Mantouë, devenuë patrimoine Aûtrichien.

La Savoie donna alors un grande ſpectacle au monde, & une grande leçon aux ſouverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce Victor-Amédée, tantôt allié, tantôt ennemi de la France & de l'Aûtriche, & dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires & de lui-même, abdiqua par un caprice en 1730, à l'âge de ſoixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, & ſe repentit par un autre caprice, un an après. La ſociété de ſa maîtreſſe devenuë ſa femme, la dévotion & le repos, ne pûrent ſatisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir, quelle eſt la faibleſſe humaine, & combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône & hors du trône. Quatre ſouverains dans ce ſiécle renoncérent à la couronne ; Chriſtine, Caſimir, Philippe V, & Victor-Amedée. Philippe V ne reprit le gouvernement que malgré lui. Caſimir n'y penſa jamais.

Chriſ-

Christine en fut tentée quelque tems, par un dégoût qu'elle eut à Rome. Amédée ſeul voulut remonter par la force, ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connuë. Son fils, Charles-Emanuel, aurait acquis une gloire au deſſus des couronnes, en remettant à ſon pére celle qu'il tenait de lui, ſi ce pére ſeul l'eût redemandée, & ſi la conjoncture des tems l'eût éxigé ; mais c'était une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, & tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, & de faire arréter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon. Il eſt très faux, que la cour de France voulut envoier vingt-mille hommes, pour défendre le pére contre le fils, comme on l'a dit dans des mémoires de ce tems-là. Ni l'abdication de ce roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne cauſérent le moindre mouvement chez les nations voiſines.

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort d'Auguſte ſecond replongea l'Europe dans les diſſenſions & dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement éxemte.

Le roi Stanislas, beau-pére de Louis XV, déja nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi en 1733, de la maniére la plus légitime & la plus ſolennelle. Mais l'empereur Charles VI fit procéder à une autre élection appuiée par ſes armes & par celles de la Ruſſie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épouſé une niéce de Charles VI, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la maiſon d'Aûtriche, qui n'avait pas eû le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avait pu établir une compagnie de commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la couronne au beau-pére de Louis XV. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince Armand de Conti, qui ſolennellement élu, mais n'aiant ni argent ni troupes, & plus recommandé que ſoûtenu, perdit le roiaume où il avait été appellé.

Le roi Stanislas alla à Dantzig ſoûtenir ſon élection. Le grand nombre, qui l'avait choiſi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce païs, où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les loix ſont ſans vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions ; ce païs, dis-je, ſe vantait en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut montèr à cheval au nombre de

cent-mille-hommes. Dix-mille Ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de Stanislas. La nation Polonaiſe, qui un ſiécle auparavant regardait les Ruſſes avec mépris, était alors intimidée & conduite par eux. L'empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que Pierre le grand l'avait formé. Dix-mille eſclaves Ruſſes diſciplinés diſperſérent toute la nobleſſe de Pologne ; & le roi Stanislas, renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt aſſiégé par une armée de trente-mille hommes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était ſûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoié par mèr une nombreuſe armée : mais Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes, ſans ſe déclarer. Le cardinal de Fleury, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut ni avoir la honte d'abandonnèr entiérement le roi Stanislas, ni hazarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze-cent hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe ; il jugea, quand il fut près de Dantzig, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats ; & il alla relâchèr en Danemarck. Le comte de Plélo, ambaſſadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme, qui joignait à l'étude des belles lettres & de la philoſophie des ſentimens héroïques, dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſecourir Dantzig contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des ſecretaires d'état, laquelle finiſſait par ces mots : " Je ſuis ſûr que je n'en reviendrai pas ; je vous re-
„ commande ma femme & mes enfans. „ Il arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Ruſſe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévû ; & ce qui ne fut pas tué de ſa troupe, fut priſonnier de guerre. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzig fut pris ; l'ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractére. Le roi Stanislas n'échapa qu'à travers beaucoup de dangers & à la faveur de plus d'un déguiſement, après avoir vu ſa tête miſe à prix par le général des Moſcovites, dans un païs libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les loix.

Le miniſtére de France eût entiérement perdu cette réputation né-

néceſſaire au maintien de la grandeur, ſi elle n'eût tiré vangeance d'un tel outrage ; mais cette vangeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile.

L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; & de la politique voulait que la vangeance tombât ſur l'empereur. On l'éxécuta efficacement en Allemagne & en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne & la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Aûtriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis longtems accrû petit-à-petit leurs états, tantôt en vendant leur ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi Charles-Emanuel eſpérait le Milanais ; & il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles & de Madrid. Le roi d'Eſpagne Philippe V, ou pluſtôt la reine Eliſabeth de Parme ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme & Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoiait alors, que la Lorraine dût être le fruit de cette guerre. On eſt preſque toûjours mené par le événemens, & rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promtement terminée, que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Angleterre & la Hollande, accoûtumées depuis longtems à ſe déclarer pour l'Aûtriche contre la France, l'abandonnérent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité & de modération, que la cour da France avait acquiſe. L'idée de ſes vuës pacifiques & dépouillées d'ambition, enchaînait encor ſes ennemis naturels, lors même qu'elle faiſait la guerre ; & rien ne fit plus d'honneur au miniſtére, que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiſſances, que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardérent donc tranquilement ſes ſuccès rapides. Une armée de Français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, & les troupes de France, d'Eſpagne & de Savoie jointes enſemble, furent les maîtreſſes d'Italie. Le maréchal de Villars finit ſa glorieuſe carriére à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de Cogni, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles ; tandis que le duc de Montémar, général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le roiaume de Naples,

Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'éxemple des anciens Romains. Dom Carlos, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples & de Sicile. Ainſi l'empereur Charles VI perdit preſque toute l'Italie, pour avoir donné un roi à la Pologne : & un fils du roi d'Eſpagne eut en deux campagnes, ces deux Siciles, priſes & repriſes tant de fois auparavant, & l'objet continuel de l'attention de la maiſon d'Aûtriche pendant plus de deux ſiécles.

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule, qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis Charlemagne. La raiſon en eſt, qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant prince de ces contrées ; qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne ; & que les armées furent toûjours dans l'abondance.

L'empereur fut alors trop heureux, de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le cardinal de Fleury miniſtre de France, qui avait eû la ſageſſe d'empécher l'Angleterre & la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminèr heureuſement ſans leur intervention.

Par cette paix, dom Carlos fut reconnu roi de Naples & de Sicile. L'Europe était déja accoûtumée à voir donnèr & changer des états. On aſſigna à François duc de Lorraine, déſigné gendre de l'empereur, l'héritage des Médicis qu'on avait auparavant accordé à dom Carlos ; & le dernier grand-duc de Toſcane, près de ſa fin, demandait, *Si on ne lui donnerait pas un troiſiéme héritier, & quel enfant l'empire & la France voulaient lui faire.* Ce n'eſt pas, que le grand-duché de Toſcane ſe regardât comme un fiéf de l'empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, auſſi bien que Parme & Plaiſance, révendiqué toûjours par le ſaint-ſiége, & dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant le droits changent ſelon les tems. Par cette paix, ces duchez de Parme & Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à dom Carlos fils de Philippe V & d'une princeſſe de Parme, furent cédés à l'empereur Charles VI en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté ſur le Milanais auquel ſa maiſon toûjours aggrandie par dégrez avait depuis longtems des prétenſions, n'en obtint qu'une petite partie, comme

le

le Novarois, le Tortonois, les fiéfs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais, d'une fille de Philippe deux roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétensions, par Louis XII, héritier naturel de ce duché. Philippe V avait les siennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétensions cédérent à la convenance & au bien public. L'empereur garda la Milanais, malgré la loi générale des fiéfs de l'empire, qui veut que l'empereur seigneur Suserain en donne toûjours l'investiture; sans quoi les empereurs pourraient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur couronne. Mais cette loi souffre tant d'exceptions; il y a tant d'exemples pour & contre, qu'il faut avouer qu'en matiére d'état l'intérêt présent est la premiére des loix.

Par ce traité, le roi Stanislas renonçait au roiaume qu'il avait eû deux fois, & qu'on n'avait pu lui conserver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement, & ce dédommagement fut pour la France encor plus que pour lui. Le cardinal de Fleury se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donnèr au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France; & la Lorraine ne devait être cédée, que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hazards. C'était peu profiter des plus grands succès & des conjonctures les plus favorables. On encouragea le cardinal de Fleury à servir de ses avantages: il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, & il l'obtint.

Il n'en coûta que quelque argent comptant & une pension de quatre-millions-cinq-cent-mille livres, faite au duc François jusqu'à ce que la Toscane lui fût échuë.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par là un roi Polonais fut transplanté en Lorraine; & cette province eut pour la derniére fois un souverain résident chez elle, & il la rendit heureuse. La maison régnante des princes Lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu renouveler la médaille de Trajan, *regna assignata, le trônes donnés.*

La maison de France, à la fin de cette courte guerre, se trouva élevée à un point de grandeur qu'on n'eût pas osé prévoir, dans le tems des plus brillantes prospérités de Louis XIV. Presque tout

 l'héritage

l'héritage de la maiſon de Charles-quint, l'Eſpagne, les deux Siciles, le Méxique, le Pérou, étaient dans ſes mains: & enfin la maiſon d'Aûtriche finit dans la perſonne de Charles VI en 1740. Ce qui reſtait de ſes dépouilles fut près d'être enlevé à ſa fille, & partagé entre pluſieurs puiſſances. La France fit élire un empereur, avec la même facilité que les empereurs avaient auparavant fait élire des électeurs de Cologne & des évêques de Liége. La fameuſe pragmatique ſanction du dernier empereur Aûtrichien, qui aſſûrait à ſa fille la poſſeſſion indiviſible de tous ſes états pragmatique, garantie par l'empire, par l'Angleterre, par la Hollande, par la France elle-même, ne fut d'abord ſoûtenuë de perſonne. L'électeur de Baviére, fils de celui qui avait été mis au ban de l'empire, fut couronné ſans obſtacle duc d'Aûtriche à Lintz, roi de Bohéme à Prague, empereur à Francfort, par les armes des Louis XV. On alla juſqu'aux portes de Vienne. La fille de tant d'empereurs ſe vit une année entiére ſans ſecours, & ſans autre eſpérance que dans ſon courage. A peine avait-elle fermé les yeux à ſon pére, qu'elle avait perdu la Siléſie par l'irruption d'un jeune roi de Pruſſe, dont la poſtérité parlera long-tems. Il profita le premier de la conjoncture, & fit ſervir à ſa grandeur une armée diſciplinée comme celles des anciens Romains, que ſon pére ſemblait n'avoir formée que pour la parade & la montre. La France, la Pruſſe, la Saxe, la Baviére, attaquaient les reſtes de la maiſon d'Aûtriche. Ses alliés demeuraient dans le ſilence: le partage de ſes états paraiſſait aſſuré. Mais on vit bientôt, combien il eſt difficile à un faible prince tel qu'etait l'électeur de Baviére, empereur ſans pouvoir ſous le nom de Charles VII, général preſque ſans troupes nationales, de conquérir des états par les mains d'autrui. Jamais de ſi grands avantages ne furent plus rapidement ſuivis de tant de déſaſtres. Tout ce qui devait faire ſa grandeur, fit ſa ruine; & ce qui devait accabler la reine de Hongrie, ſervit à l'élever. La maiſon d'Aûtriche renâquit de ſes cendres. La reine de Hongrie trouva un puiſſant allié dans George II roi Angleterre; elle eut enſuite pour elle le roi de Sardaigne, la Hollande, & enfin juſqu'à l'empire de Ruſſie, qui envoia la derniére année de la guerre, environ trente-cinq-mille hommes à ſon ſecours. Elle fit des paix particuliéres avec la Pruſſe & la Saxe. Mais ſurtout ſon courage d'eſprit la ſecourut autant que ſes alliés. La Hongrie, qui n'avait été pour ſes péres qu'un éternel objet de guerres civiles, de réſiſtan-

ces & de punitions, devint pour elle un roiaume uni, affectionné, peuplé de ses défenseurs. On combattit dans le cœur de l'Allemagne, en Italie, en Flandre, & sur les frontiéres même de la France, & sur les mèrs de l'Inde & de l'Amérique, à peu-près comme dans la guerre de 1701. Le cardinal de Fleury, trop âgé pour soûtenir un si pesant fardeau, prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui, & mourut après n'avoir vû que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine. Ce qui restait à la France de forces maritimes, fut absolument détruit par les Anglais ; & les provinces de France furent exposées. L'empereur, que la France avait fait, fut chassé trois fois de ses propres états. Il mourut l'un des plus malheureux princes de la terre, pour avoir été élevé au faîte des grandeurs humaines. La reine de Hongrie goûta le plaisir & la gloire de faire élire empereur son époux, & de recommencèr une nouvelle maison impériale.

Louis XV, après avoir vu mourir en 1743 le cardinal de Fleury, & après l'avoir pleuré, gouverna par lui-même, & répara les désastres qu'avaient produit les derniéres années du gouvernement de son ministre. Il fut heureux partout, excepté en Italie, parce qu'il avait contre lui le roi de Sardaigne, que le cardinal de Fleury avait aliéné.

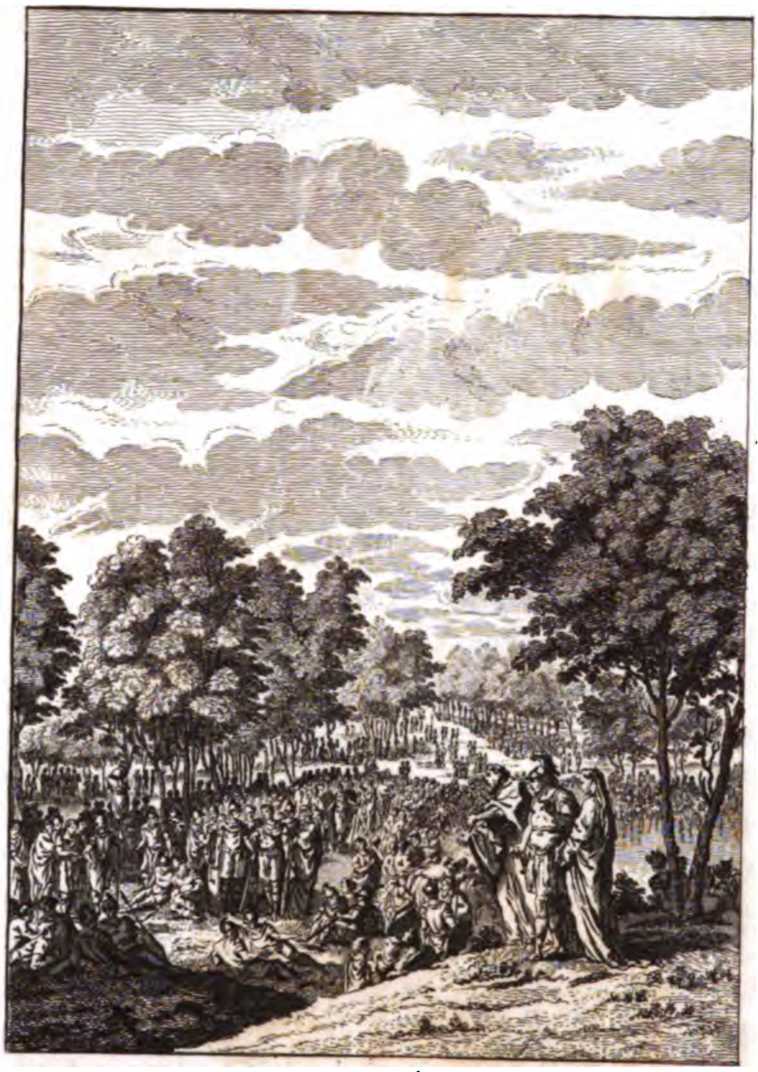
Une chose remarquable dans cette guerre, c'est que jamais on ne vit tant de souverains à la téte de leurs armées. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, depuis empereur, fut plusieurs fois à la tête des troupes Aûtrichiennes. Dom Carlos roi de Naples, fils de Philippe V, commandait son armée à Vélétri. Le roi d'Angleterre George II gagna une bataille vers le Mein.

Le roi de Sardaigne fut partout où étaient ses troupes, & toûjours avec succès. Le roi de Prusse remporta cinq victoires. Louis XV rendit la gloire & la supériorité à sa nation à la bataille de Fontenoi, & les conserva à celle de Laufeld. Enfin, après avoir subjugué en personne toute de Flandre, & pris Mastricht par les mains du maréchal de Saxe ; après avoir chassé les ennemis de Provence, par celles du maréchal de Belle-île ; après avoir sauvé Génes, par le maréchal de Richelieu ; aiant affermi le roi de Naples sur son trône, il fit une paix aussi glorieuse que ses campagnes, montrant dans le traité d'Aix-la-chapelle une modération inouie qu'on n'avait pas at-

tenduë, ne voulant rien pour lui de ce qu'avaient conquis ses armes. Il eut la gloire de protéger tous ses alliés, de remettre les Génois dans tous leurs droits, de faire rendre au duc de Modéne ses états, d'établir l'infant dom Philippe dans Parme & Plaisance, l'héritage de sa mére. C'était en effet acquérir beaucoup, que d'être ainsi le protecteur de tous ses alliés. La réputation, chez les rois puissans, vaut des conquêtes. Après cette heureuse paix, la France se rétablit comme après la paix d'Utrecht, & fut encor plus florissante.

Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis, qui se ménageaient l'un l'autre, & qui soûtenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait assûrer une éternelle paix. Les états de l'impératrice reine de Hongrie, & une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, composaient une de ces grandes factions. La France, l'Espagne, les deux Siciles, la Prusse, la Suéde, formérent l'autre. Toutes les puissances restérent armées ; & on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuses armées, qui forcérent les autres princes à faire les mêmes efforts ; desorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, les puissances chrétiennes de l'Europe ont eû environ un million d'hommes sous les armes ; & on s'est flatté que de long-tems il n'y aurait aucun aggresseur, parce que tous les états étaient armés pour se défendre.



Projice tela manu, Sanguis meus. Æneid Lib: VI.

LE

SIECLE

DE

LOUIS XIV.

PUBLIÉ

Par M. DE FRANCHEVILLE *conseiller aulique da sa Majesté, & membre de l'académie royale des sciences & belles lettres de Prusse.*

TOME SECONDE.

A LONDRES,

Chez R. DODSLEY, a là Tête de Tully en Pall-mall.

M. DCCLII.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÉME.

Particularités & anecdotes du régne de Louis XIV.

LOUIS XIV mit dans sa cour, comme dans son régne, tant d'éclat & de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe & de tous les contemporains.

La splendeur de son gouvernement s'est répanduë sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour, que les révolutions de quelques autres états. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet & dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guéres d'historiens, qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiselle d'Argenson, pour la niece du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons pére du prince Eugéne, surtout pour marie Mancini sa sœur, qui épousa ensuite le connêtable Colonne.

Il ne régnait pas encore, quand ces amusemens occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, & fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire, qu'il remporta sur sa passion, commença à faire connaître qu'il était né avec une grande ame. Il en remporta une plus forte & plus difficile, en laissant le cardinal Mazarin maître absolu.

La reconnaissance l'empécha de secouer le joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très connuë à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : " Je ne sai pas ce que j'aurais fait, „ s'il avait vécu plus longtems.

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir ; & surtout il en lisait avec la connêtable, qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers & aux Romans, qui, en peignant la glanterie & héroïsme, flattaient en secret son caractére. Il lisait les tragédies de Corneille, & se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit & le sentiment prompt d'un esprit bienfait. La conversation de sa mére & des dames de sa cour ne contribuérent pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, & à le formèr à cette politesse singuliére, qui commençait dèslors à caractériser la cour. Anne d'Aûtriche y avait apporté une certaine galanterie noble & fiére, qui tenait du génie Espagnol de ces tems-là ; & y avait joint les graces, la douceur & une liberté decente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences, sous ses précepteurs, l'abbé de Beaumont & le président de Périgni. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer, qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, & surtout de l'histoire moderne ; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste, qu'on n'eût encor réussi que dans des Romans inutiles ; & que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une traduction des commentaires de César, & une de Florus sous le nom de son frére. Mais ces princes n'y eurent d'autre part, que celle d'avoir eû inutilement pour leurs thémes quelques endroits de ces auteurs.

Les deux hommes, qui présidaient à l'éducation du roi sous le maréchal de Villeroi son gouverneur, étaient tels qu'il les fallait, savans & aimables. Périgni était un des plus beaux esprits de France. C'est de lui que sont ces vers, mis depuis en musique par Lulli.

Dans vos concerts nouveaux, muses, faites entendre
A l'empire Français ce qu'il doit espérer,
Au monde entier ce qu'il doit admirer,
Aux rois ce qu'ils doivent apprendre.

Cependant

Cependant leur disciple n'apprit presque rien sous eux. Les guerres civiles en furent la cause ; & le cardinal Mazarin souffrait volontiers, qu'on donnât au roi peu de lumiéres. Lorsqu'il s'attacha à marie Mancini, il apprit aisément l'Italien pour elle ; & dans le tems de son mariage il s'appliqua à l'Espagnol moins heureusement. L'étude qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, & l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin, firent penser à toute la cour, qu'il serait toûjours gouverné comme Louis XIII son pére.

Il n'y eut qu'une occasion, où ceux qui savent juger de loin, prévirent ce qu'il devait être ; ce fut lorsqu'en 1655 après l'extinction des guerres civiles, après sa premiére campagne & son sacre, le parlement voulut encor s'assembler au sujet de quelques édits ; le roi, qui n'avait pas dix-sept ans, partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa cour ; entra au parlement en grosses bottes & le fouet à la main ; & prononça ces propres mots : " On sait „ les malheurs qu'ont produit vos assemblées ; j'ordonne qu'on „ cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le „ premier président, je vous défens de souffrir des assemblées, & à „ pas un de vous de les demander.

Sa taille déja majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton & l'air de maître dont il parla, imposérent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusques-là peu respectée. Mais ces prémices de sa grandeur semblérent se perdre le moment d'après ; & les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie qui à peine née en France n'était pas encor un art, & de la tragédie qui était devenuë un art sublime entre les mains de Pierre Corneille. Un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui panchait vers les idées rigoureuses des Jansénistes, avait écrit souvent à la reine contre ces spectacles, dès les premiéres années de la régence. Il prétendit que l'on était danné pour y assister ; il fit même signer cet anathéme par sept docteurs de Sorbonne : mais l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, se munit de plus d'approbations de docteurs, que le rigoureux curé n'avait apporté de condannations. Il calma ainsi les scrupules de la reine ; & quand il fut archévêque de Paris, il autorisa le sentiment qu'il avait défendu étant abbé.

Il

Il faut obſerver, que depuis que le cardinal de Richelieu avait introduit à la cour les ſpectacles réguliers, qui ont enfin rendu Paris la rivale d'Athénes ; non ſeulement il y eut toûjours un banc pour l'académie, qui poſſédait pluſieurs eccléſiaſtiques dans ſon corps, mais qu'il y en eut un particulier pour les évêques.

Le cardinal mazarin, en 1646 & en 1654, fit repréſenter ſur le théatre du palais roial & du petit Bourbon près du Louvre, des opéra Italiens, éxécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie. Ce ſpectacle nouveau était né depuis peu à Florence, contrée alors favoriſée de la fortune comme de la nature, & à laquelle on doit la réproduction de pluſieurs arts anéantis pendant des ſiécles, & la création de quelques uns. C'était en France un reſte de l'ancienne barbarie, de s'oppoſer à l'établiſſement de ces arts.

Les Janſéniſtes, que les cardinaux de Richelieu & de Mazarin voulurent réprimer, s'en vangérent contre les plaiſirs que ces deux miniſtres procuraient à la nation. Les Luthériens & les Calviniſtes en avaient uſé ainſi du tems du pape Leon X. Il ſuffit d'ailleurs d'être novateur, pour être auſtére. Les mêmes eſprits, qui bouleverſeraient un état pour établir une opinion ſouvent abſurde, anathématiſent les plaiſirs innocens néceſſaires à une grande ville, & des arts qui contribuent à la ſplendeur d'une nation. L'abolition des ſpectacles ſerait une idée plus digne du ſiécle d'Attila, que du ſiécle de Louis XIV.

La danſe qu'on peut encor compter parmi les arts, parce qu'elle eſt aſſervie à des régles & qu'elle donne de la grace au corps, était un des plus grands amuſemens de la cour. Louis XIII n'avait danſé qu'une fois dans un ballet en 1625 ; & ce ballet était d'un goût groſſier, qui n'annonçait pas ce que les arts furent en France trente ans après. Louis XIV excellait dans les danſes graves, qui convenaient à la majeſté de ſa figure, & qui ne bleſſaient pas celles de ſon rang. Les courſes de bagues, qu'on faiſait quelquefois & où l'on étalait déja une grande magnificence, faiſaient paraître avec éclat l'adreſſe qu'il avait à tous les éxercices. Tout reſpirait les plaiſirs & la magnificence qu'on connaiſſait alors. C'était peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on vit, quand le roi régna par lui même ; mais c'était dequoi étonner, après les horreurs d'une guerre civile, & après la triſteſſe de la vie ſombre & retirée de

Louis

Louis XIII. Ce prince, malade & chagrin, n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cente-mille écus de pierreries appartenantes à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze-cent-mille ; & aujourd'hui il y en a pour plus de vingt-millions de livres.

Tout prit, au mariage de Louis XIV, un caractére plus grand de magnificence & de goût, qui augmenta toûjours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, tout Paris vit avec une admiration respectueuse & tendre, cette jeune reine qui avait de la beauté, portée dans un char superbe d'une invention nouvelle ; le roi à cheval à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajoûter à sa beauté mâle & héroïque, qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes, un arc de triomphe dont la base était de pierre ; mais le tems qui pressait, ne permit pas qu'on l'achevât d'une matiére durable : il ne fut élevé qu'en plâtre ; & il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault en avait donné le dessein. La port Saint-Antonie fut rebâtie pour la même cérémonie ; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapportèr à Paris par cette porte alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourans de tant de citoiens, & qui voiaient cette entrée différente, bénissaient le ciel, & rendaient grace d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représentèr au Louvre l'opéra Italien intitulé *Ercolé Amanté*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir, que le roi & la reine qui y dansérent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le secretaire d'état de Lionne se chargea de faire composer une espéce de tragédie allégorique, dans le goût de celle de *l'Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grande Corneille, qu'il ne fut pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lisis & Hesperie*. Lisis signifiait la France, & Hespérie l'Espagne. Quinaut fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la piéce du *Faux Tibérinus*, qui quoique mauvaise, avait eû un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même de Lisis. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdiac du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France,

France, fit éxécuter dans ce tems-là même à ſes depens, dans ſon château de Neubourg, *La toiſon d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinaut, jeune & d'une figure agréable, avait pour lui la cour, Corneille avait ſon nom & la France.

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaiſirs, de galanterie depuis le mariage du roi. Elles redoublérent à celui de monſieur frére du roi, avec Henriette d'Angleterre ſœur de Charles ſecond; & elles n'avaient été interrompuës qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin.

Quelques mois après la mort de ce miniſtre, il arriva un événément qui n'a point d'éxemple; & ce qui eſt non moins étrange, c'eſt que tous les hiſtoriens l'ont ignoré. On envoia dans le plus grand ſecret au château de l'île Sainte-Marguerite dans la mèr de Provence, un priſonnier inconnu, d'une taille au deſſus de l'ordinaire, jeune & de la figure la plus belle & la plus noble. Ce priſonnier dans la route portait un maſque, dont la mentonniére avait des reſſorts d'acier, qui lui laiſſaient la liberté de mangèr avec le maſque ſur le viſage. On avait ordre de la tuer, s'il ſe découvrait. Il reſta dans l'île, jusqu'à ce qu'un officier de confiance nommé Saint-Mars gouverneur de Pignerol, aiant été fait gouverneur de la Baſtille l'an 1690, l'alla prendre à l'île de Sainte-Marguerite, & le conduiſit à la Baſtille tôujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la tranſlation, & lui parla debout & avec une conſidération qui tenait du reſpect. Cet inconnu fut mené à la Baſtille, où il fut logé auſſi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refuſait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une fineſſe extraordinaire, & pour les dentelles. On lui faiſait la plus grande chére, & le gouverneur s'aſſéiait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Baſtille qui avait ſouvent traité cet homme ſingulier dans ſes maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu ſon viſage, quoiqu'il eût ſouvent éxaminé ſa langue & le reſte de ſon corps. Il était admirablement bien fait, diſait ce médecin; ſa peau était un peu brune; il intéreſſait par le ſeul ſon de ſa voix, ne ſe plaignant jamais de ſon état, & ne laiſſant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, eſt témoin de ce que j'avance; & monſieur de Bernaville, ſucceſſeur de Saint-Mars, l'a ſouvent confirmé.

Cet

Cet inconnu mourut en 1704, & fut enterré la nuit à la paroiſſe Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'eſt que quand on l'envoia aux îles Sainte-Marguerite, il ne diſparut dans l'Europe aucun homme conſidérable. Monſieur de Chamillard fut le dernier miniſtre, qui eut cet étrange ſecret. Le ſecond maréchal de la Feuillade ſon gendre, m'a dit qu'à la mort de ſon beaupére, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que ſous le nom de *l'homme au maſque de fèr*. Chamillard lui répondit, que c'était le ſecret de l'état, & qu'il avait fait ſerment de ne le révéler jamais.

Louis XIV cependant partageait ſon tems, entre les plaiſirs qui étaient de ſon âge, & les affaires qui étaient de ſon devoir. Il tenait conſeil tous les jours, & travaillait enſuite ſecrettement avec Colbert. Ce travail ſecret fut l'origine de la cataſtrophe du célébre Fouquet, dans laquelle furent envelopés le ſecretaire d'état Guénégaud, Péliſſon, Gourville, & tant d'autres. La chûte de ce miniſtre, à qui on avait peut-être moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déja réſoluë, quand le roi accepta la fête magnifique, que ce miniſtre lui donna dans ſa maiſon de Vaux. Ce palais & les jardins lui avaient coûté dix-huit-millions de livres, qui en valent près de trente-ſix d'aujourd'hui. Il avait bâti le palais deux fois, & acheté trois villages entiers, dont le terrain fut enfermé dans ces jardins immenſes, plantés en partie par *Le nôtre*, & regardés alors comme les plus beaux de l'Europe. Les eaux jailliſſantes de Vaux, qui parurent depuis au deſſous du médiocre après celles de Verſailles, de Marly & de Saint-Clou, étaient alors des prodiges. Mais, quelque belle que ſoit cette maiſon, cette dépenſe de dix-huit-millions, dont les comptes éxiſtent encore, prouve qu'il avait été ſervi avec auſſi peu d'œconomie qu'il ſervait le roi. Il eſt vrai, qu'il s'en falait beaucoup que Saint-Germain & Fontainebleau, les ſeules maiſons de plaiſance habitées par le roi, approchaſſent de la beauté de Vaux. Louis XIV le ſentit & en fut irrité. On voit partout dans cette maiſon les armes & la deviſe de Fouquet. C'eſt un écureuil avec ces paroles : *Quò non aſcendam ? Où ne monterai-je point ?* Le roi ſe les fit expliquer. L'ambition de cette deviſe ne ſervit pas à appaiſer le monarque. Les courtiſans remarquérent, que l'écureuil était peint partout pourſuivi par une couleuvre,

qui

qui était les armes de Colbert. La fête fut au dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non seulement pour la magnificence, mais pour le goût. On y représenta pour la premiére fois, *les Facheux* de Moliére. Pélisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que sans la reine mére, Pélisson & lui auraient été arrétés dans Vaux le jour de la fête. Ce qui augmentait le ressentiment du maître, c'est que mademoiselle de la Valliére, pour qui le roi commençait à sentir une vraie passion, avait été un des objets des goûts passagers du surintendant, qui ne ménageait rien pour les satisfaire. Il avait offert à mademoiselle de la Valliére deux-cent-mille livres; & cette offre avait été reçuë avec indignation, avant qu'elle eût aucun dessein sur le cœur du roi. Le surintendant, s'etant apperçu depuis quel puissant rival il avait, voulut être le confident de celle dont il n'avait pu être le possesseur; & cela même irritait encore.

Le roi, qui dans un premier mouvement d'indignation avait été tenté de faire arréter le surintendant au milieu même de la fête qu'il en recevait, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit, que le monarque déja tout puissant eût craint le parti que Fouquet s'était fait.

Il était procureur général du parlement; & cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées. Mais après que tant de princes, de maréchaux & de ducs, avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat; puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires, qui, sans être injustes, laissent toûjours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea par un artifice peu honorable, à vendre sa charge. Il s'en défit pour douze-cent-mille livres, qui reviennent aujourd'hui à plus de deux millions. Le prix excessif des places au parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand-chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon, que huit-cent-mille livres.

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'état, & pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'ame. Ses déprédations n'avaient été que des mag-

magnificences & des libéralités. Il fit portèr à l'épargne le prix de ſa charge ; & cette belle action ne le ſauva pas. On attira avec adreſſe à Nantes un homme, qu'un éxemt & deux gardes pouvaient arrétèr à Paris. Le roi lui fit des careſſes avant ſa diſgrace. Je ne ſai pourquoi la plus part des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fauſſes bontés, ceux de leurs ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſimulation alors eſt l'oppoſé de la grandeur. Elle n'eſt jamais une vertu, & ne peut devenir un talent eſtimable, que quand elle eſt abſolument néceſſaire. Louis XIV parut ſortir de ſon caractére ; mais on lui avait fait entendre, que Fouquet faiſait faire de grandes fortifications à Belle-île, & qu'il pouvait avoir trop de liaiſons au dehors & au dedans du roiaume. Il parut bien, quand il fut arrété & conduit à la Baſtille & à Vincennes, que ſon parti n'était autre choſe que l'avidité de quelques courtiſans & de quelques femmes, qui recevaient de lui des penſions, & qui l'oubliérent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il ne lui reſta d'amis que Péliſſon, Gourville, mademoiſelle Scudéri, ceux qui eurent part à ſa diſgrace & quelques gens de lettres. On connaît ces vers de Hainault le traducteur de Lucréce, contre Colbert le perſécuteur de Fouquet :

Miniſtre avare & lâche, eſclave malheureux,
Qui gémis ſous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré ſous un titre onéreux.

Voi combien des grandeurs le comble eſt dangereux ;
Contemple de Fouquet les funeſtes reliques ;
Et tandis qu'à ſa perte en ſecret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un deſtin plus affreux.

Sa chûte quelque jour te peut être commune.
Crains ton poſte, ton rang, la cour & la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Ceſſe donc d'animer ton prince à ſon ſuplice,
Et prêt d'avoir beſoin de toute ſa bonté,
Ne le fais pas uſer de toute ſa juſtice.

 Monſieur

Monſieur Colbert, à qui l'on parla de ce ſonnet injurieux, demanda ſi le roi y était offenſé. On lui dit que non : " Je ne le „ ſuis donc pas," repondit le miniſtre.

Il eſt vrai que faire le procès au ſurintendant, c'était accuſer la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances, étaient ſon ouvrage. Il s'était approprié en ſouverain pluſieurs branches des revenus de l'état. Il avait traité en ſon nom & à ſon profit des munitions des armées. " Il impoſait, (dit Fou„ quet dans ſes défenſes) par lettres de cachet, des ſommes extra„ ordinaires ſur les généralités ; ce qui ne s'était jamais fait que „ par lui & pour lui, & ce qui eſt puniſſable de mort par les or„ donnances." C'eſt ainſi que le cardinal avait amaſſé des biens immenſes, que lui-même ne connaiſſait plus.

J'ai entendu contèr à feu monſieur de Caumartin intendant des finances, que dans ſa jeuneſſe quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeaient le duc ſon héritier & la ducheſſe Hortenſe ; qu'il y vit une grande armoire de marquetterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clez en avaient été perduës depuis long-tems, & on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. Monſieur de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la ducheſſe de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curioſités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jettons d'or, & de médailles d'or. Madame de Mazarin en jetta au peuple des poignées par les fenêtres, pendant plus de huit jours.

L'abus, que le cardinal Mazarin avait fait de ſa puiſſance deſpotique, ne juſtifiait pas le ſurintendant ; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de ſon procès, le tems qui éteint l'envie publique & qui inſpire la compaſſion pour les malheureux, enfin les ſollicitations toûjours plus vives en faveur d'un infortuné, que les manœuvres pour le perdre ne ſont preſſantes ; tout cela lui ſauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans en 1664. De vingt-deux juges qui opinérent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort ; & les treize autres, parmi leſquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des préſens, opinérent à un banniſſement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Il fut enfermé au château de Pignerol. Tous les hiſtoriens diſent, qu'il y mourut en 1680 ; mais il eſt conſtant, qu'avant

vant sa mort il eut permission de se retirer dans une terre de sa femme. C'est ce que m'assûra, il y a long-tems, la comtesse de Vaux sa belle-fille, & ce que depuis les mémoires de Gourville ont confirmé.

Le sécretaire d'état Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par le chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune.

Saint-Evremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrace. Colbert, qui cherchait par tout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à madame du Plessis-belliévre ; & dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Evremond sur la paix des Pirénées. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'état. Colbert, qui dédaignait de se vanger de Hainault homme obscur, persécuta dans Saint-Evremond l'ami de Fouquet qu'il haïssait, & le bel esprit qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente faite, il y avait longtems, contre le cardinal Mazarin qu'il ne regrettait pas, & que toute la cour avait outragé, calomnié & proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, & le fut après sa mort.

Saint-Evremond, retiré en Angleterre, vécut chez une nation libre & philosophe. Le marquis de Miremont, son ami, me disait autrefois à Londres, qu'il y avait une autre cause de sa disgrace, & que Saint-Evremond n'avait jamais voulu s'en expliquer.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur-général, justifia la sévérité de ses poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, & en travaillant sans relâche à la grandeur de l'état.

La cour devint le centre des plaisirs & le modéle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes, qui fissent oublier celle de Vaux. Il semblait, que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, & à rassemblèr à la cour ce qu'il y avait jamais eû de plus beau & de mieux fait en hommes & en femmes.

Le roi l'emportait sur tous ses courtisans, par la richesse de sa taille & par la beauté majestueuse de ses traits. Le son de sa voix, noble & touchant, gagnait les cœurs qu' intimidait sa présence. Il avait une démarche, qui ne pouvait convenir qu'à

lui & à ſon rang, & qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras, qu'il inſpirait à ceux qui lui parlaient, flattait en ſecret la complaiſance avec laquelle il ſentait ſa ſupériorité. Ce vieil officier, qui ſe troublait, qui béguéiait en lui demandant une grace, & qui ne pouvant achever ſon diſcours, lui dit: " Sire, que votre „ majeſté daigne croire, que je ne tremble pas ainſi devant vos en- „ nemis:" n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait.

Le goût de la ſociété n'avait pas encor reçu toute ſa perfection à la cour. La reine mére, Anne d'Aûtriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante ſavait à peine le français, & la bonté faiſait ſon ſeul mérite. La princeſſe d'Angleterre, belle-ſœur du roi, apporta à la cour les agrémens d'une converſation douce & animée, ſoûtenuë bientôt par la lecture des bons ouvrages & par un goût ſûr & délicat. Elle ſe perfectionna dans la connaiſſance de la langue, qu'elle écrivait mal encor au tems de ſon mariage. Elle inſpira une émulation d'eſprit nouvelle, & introduiſit à la cour une politeſſe & des graces, dont à peine le reſte de l'Europe avait l'idée. Madame avait tout l'eſprit de Charles ſecond ſon frére, embelli par les charmes de ſon ſexe, par le don & par le déſir de plaire. La cour de Louis XIV reſpirait une galanterie pleine de décence. Celle qui régnait à la cour de Charles ſecond, était plus hardie; & trop de groſſiéreté en déshonorait les plaiſirs.

Il y eut d'abord entre madame & le roi beaucoup de ces coquetteries d'eſprit & de cette intelligence ſecrette, qui ſe remarquérent dans de petites fêtes ſouvent répétées. Le roi lui envoiait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi & de madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau. Le roi le chargeait d'écrire pour lui; & la princeſſe l'engageait à répondre au roi. Il les ſervit ainſi tous deux, ſans laiſſer ſoupçonner à l'un, qu'il fût emploié par l'autre; & ce fut une des cauſes de ſa fortune.

Cette intelligence jetta des alarmes dans la famille roiale. Le roi réduiſit l'éclat de ce commerce à un fonds d'eſtime & d'amitié, qui ne s'altéra jamais. Lorſque madame fit depuis travailler Racine & Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vuë non ſeulement la rupture du roi avec la connêtable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à ſon propre penchant, de peur qu'il ne devînt dange-

dangereux. Louis XIV eſt aſſez déſigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine :

Qu'en quelque obſcuriét, que le ciel l'eût fait naître,
Le monde en le voiant eût reconnu ſon maître.

Ces amuſemens firent place à la paſſion plus ſérieuſe & plus ſuivie, qu'il eut pour mademoiſelle de la Valiére, fille d'honneur de Madame. Il goûta avec elle le bonheur rare d'être aimé uniquement pour lui-même. Elle fut deux ans l'objet caché de tous les amuſemens galans, & de toutes les fêtes que le roi donnait. Un jeune valet de chambre du roi, nommé Belloc, compoſa pluſieurs récits qu'on mélait à des danſes, tantôt chez la reine, tantôt chez madame ; & ces récits exprimaient avec miſtére le ſecret de leurs cœurs, qui ceſſa bientôt d'être un ſecret.

Tous les divertiſſemens publics, que le roi donnait, étaient autant d'hommages à ſa maîtreſſe. On fit en 1662 un carrouſel, non pas dans la place roiale (comme le dit l'hiſtoire de la Hode ou la Motte ſous le nom de la Martiniére : cette place n'y eſt pas propre ;) mais vis-à-vis les Tuileries, dans une vaſte enceinte, qui en a retenu le nom de la place du carrouſel. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains ; ſon frére, des Perſans ; le prince de Condé, des Turcs ; les duc d'Enguien ſon fils, des Indiens ; le duc de Guiſe, des Américains. Ce duc de Guiſe était petit-fils du Balafré. Il s'était rendu célébre dans le monde, par l'audace malheureuſe avec laquelle il avait entrepris de ſe rendre maître de Naples. Sa priſon, ſes duels, ſes amours romaneſques, ſes profuſions, ſes aventures, le rendaient ſingulier en tout. Il ſemblait être d'un autre ſiécle. On diſait de lui, en le voiant courir avec le grand Condé : *Voilà les héros de l'hiſtoire & de la fable.*

La reine mére, la reine régnante, la reine d'Angleterre veuve de Charles II, oubliant alors ſe malheurs, étaient ſous un dais à ce ſpectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguiéres, remporta le prix, & le reçut des mains de la reine mére. Ces fêtes ranimérent plus que jamais le goût des deviſes & des emblémes, que les Tournois avaient mis autrefois à la mode, & qui avaient ſubſiſté après eux.

Un

Un antiquaire, nommé d'Ouvrier, imagina alors pour Louis XIV, l'embléme d'un ſoleil dardant ſes raions ſur un globe avec ces mots, *Nec pluribus impar*. L'idée était un peu imitée d'une deviſe eſpagnole, faite pour Philippe ſecond, & plus convenable à ce roi qui poſſédait la plus belle partie du nouveau monde & tant d'états dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encor que des eſpérances. Cette deviſe eut un ſuccès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapiſſeries, les ſculptures, en furent ornées. Le roi ne la porta jamais dans ſes carrouſels. On a réproché injuſtement à Louis XIV le faſte de cette deviſe, comme s'il l'avait choiſie lui-même ; & elle a été peut-être plus juſtement critiquée pour le fond. Le corps ne repréſente pas ce que la légende ſignifie ; & cette légende n'a pas un ſens aſſez clair & aſſez déterminé. Ce qu'on peut expliquer de pluſieurs maniéres, ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les deviſes, ce reſte de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes, & ont de l'agrément, quand les alluſions ſont juſtes, nouvelles & piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir, que d'en ſouffrir de mauvaiſes & de baſſes, comme celle de Louis douze ; c'était un porcépic avec ces paroles : *Qui s'y frotte, s'y pique*. Les deviſes ſont par rapport aux inſcriptions, ce que ſont des maſcarades en comparaiſon des cérémonies auguſtes.

La fête de Verſailles en 1664 ſurpaſſa celle du carrouſel, par ſa ſingularité, par ſa magnificence, & par les plaiſirs de l'eſprit, qui ſe mélant à la ſplendeur de ces divertiſſemens, y ajoûtaient un goût & des graces dont aucune fête n'avait encor été embellie. Verſailles commençait à être un ſéjour délicieux, ſans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

Le cinq Mai, le roi y vint avec une cour compoſée de ſix-cent perſonnes, qui furent défraiées avec leur ſuite, auſſi bien que tous ceux qui ſervirent aux apprêts de ces enchantemens. Il ne manqua jamais à ces fêtes, que des monumens conſtruits exprès pour les donner, tels qu'en élevérent les Grecs & les Romains. Mais la promtitude, avec laquelle on conſtruiſit des théatres, des amphithéatres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoûtait à l'illuſion, & qui diverſifiée depuis en mille maniéres, augmentait encor le charme de ces ſpectacles.

Il

Il y eut d'abord une eſpéce de carrouſel. Ceux qui devaient courir, parurent le premier jour comme dans un revuë ; ils étaient précédés de hérauts-d'armes, de pages, d'écuiers, qui portaient leurs deviſes & leurs boucliers ; & ſur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers compoſés par Périgni & par Benſerade. Ce dernier ſurtout avait un talent ſingulier pour ces piéces galantes, dans leſquelles il faiſait toûjours des alluſions délicates & piquantes, aux caractéres des perſonnes, aux perſonnages d'antiquité ou de la fable qu'on repréſentait, & aux paſſions qui animaient la cour. Le roi repréſentait Roger : tous les diamans de la couronne brillaient ſur ſon habit & ſur le cheval qu'il montait. Les reines & trois-cent dames, ſous des arcs de triomphe, voiaient cette entrée.

Le roi, parmi tous les regards attachés ſur lui, ne diſtinguait que ceux de mademoiſelle de la Valiére. La fête était pour elle ſeule ; elle en jouiſſait, confonduë dans la foule.

La cavalcade était ſuivie d'un char Doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, repréſentant le char du Soleil. Les quatre âges d'or, d'argent, d'airain & de fer, les ſignes céleſtes, les ſaiſons, les heures, ſuivaient à pied ce char. Tout était caractériſé. Des bergers portaient les piéces de la barriére, qu'on ajuſtait au ſon des trompettes, auſquelles ſuccédaient par intervalles les muſettes & les violons. Quelques perſonnages qui ſuivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines, des vers convenables au lieu, au tems & aux perſonnes. Les courſes finies, & la nuit venuë, quatre-mille gros flambeaux éclairérent l'eſpace, où ſe donnairent les fêtes. Des tables y furent ſervies par deux-cent perſonnages, qui repréſentaient les ſaiſons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des paſteurs, des vendangeurs, des moiſſonneurs. Pan & Diane avançaient ſur une montagne mouvante, & en deſcendirent pour faire poſer ſur les tables ce que les campagnes & les forêts produiſent de plus délicieux. Derriére les tables en demi cercle, s'éleva tout d'un coup un théatre chargé de concertans. Les arcades, qui entouraient la table & le théatre, étaient ornées de cinq-cent girandoles vertes & argent, qui portaient des bougies ; & une baluſtrade dorée fermait cette vaſte enceinte.

Ces fêtes, ſi ſupérieures à celles qu'on invente dans les Romans, durérent ſept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, & laiſſa

& laissa disputer ensuite aux autres chevaliers, les prix qu'il avait gagnés, & qu'il leur abandonnait.

La comédie de la *Princesse d'Elide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Moliére, fut un des plus agréables ornemens de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du tems, & par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité. On était encor très entêté à la cour de l'astrologie judiciaire. Plusieurs princes pensaient par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie Victor Amédée, pére de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication. Moliere osa attaquer cette illusion dans son ouvrage.

On y voit aussi un fou de cour. Ces misérables étaient encor fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus longtems en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusemens, l'impuissance de s'en procurer d'agréables & d'honnêtes dans les tems d'ignorance & de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou, qui était alors auprès de Louis XIV, avait appartenu au prince de Condé. Il s'appellait l'Angeli. Le comte de Grammont disait, que de tous les fous qui avaient suivi monsieur le prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit, *Qu'il n'allait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le brailler, & qu'il n'entendait pas le raisonner.*

La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la premiére représentation des trois premiers actes du *Tartuffe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre, avant même qu'il fût achevé. Il le protégea depuis contre les faux dévots, qui voulurent intéresser la terre & le ciel pour le supprimer ; & il subsistera, comme on l'a déja dit aillieurs, tant qu'il y aura en France du goût & des hypocrites.

La pluspart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux & les oreilles. Ce qui n'est que pompe & magnificence passe en un jour ; mais quand des chef-d'œuvres de l'art, comme le Tartuffe, font l'ornement de ces fetes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On

On se souvient encor de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce tems-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi représentant le soleil.

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaëton.
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine :
Il n'est point là de piége, où vous puissiez donner ;
Le moien de s'imaginer,
Qu'une femme vous fuie, & qu'un homme vous méne ?

La principale gloire de ces amusemens, qui perfectionnaient en France le goût, la politesse & les talens, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux assidus du monarque. Sans ces travaux, il n'aurait sû que tenir une cour : il n'aurait pas sû régner ; & si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misére du peuple, ils n'eussent été qu'odieux. Mais le même homme qui avait donné ces fêtes, avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662 ; il avait fait venir des grains, que les riches achetérent à vil prix, & dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre: il avait remis au peuple trois-millions de tailles : nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée ; son gouvernement était respecté au dehors. Le roi d'Espagne obligé de lui céder la préséance, le pape forcé de lui faire satisfaction, Dunkerque ajoûté à la France par un marché glorieux à l'acquéreur & honteux pour le vendeur ; enfin toutes ses démarches depuis qu'il tenait les rênes, avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

Le légat *à latere*, Chigi, neveu du pape Aléxandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit, rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut sous un dais les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé. Il entra dans Paris au bruit du canon, aiant le grand Condé à sa droite & le fils de ce prince à sa gauche, & vint dans cet appareil s'humilier, lui, Rome & le pape, devant un roi qui n'avait pas encor tiré l'épée. Il dîna avec le roi après l'audiance ; & on ne fut occupé que de le traitèr avec magnificence, &

 de

de lui procurer des plaiſirs. On traitá depuis le doge de Génes avec moins d'honneurs, mais avec ce même empreſſement de plaire, que le roi concilia toûjours avec ſes démarches altiéres.

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV, un air de grandeur qui éclipſait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à ſa perſonne, rejaillît ſur tout ce qui l'environnait ; que tous les grands fuſſent honorés, & qu'aucun ne fût puiſſant, à commencer par ſon frére & par monſieur le prince. C'eſt dans cette vuë, qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les préſidens du parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opinèr avant les pairs, & s'étaient mis en poſſeſſion de ce droit. Il régla dans un conſeil extraordinaire, que les pairs opineraient aux lits de juſtice, en préſence du roi, avant les préſidens, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à ſa préſence ; & il laiſſa ſubſiſter l'ancien uſage dans les aſſemblées qui ne ſont pas des lits de juſtice.

Pour diſtinguer ſes principaux courtiſans, il avait inventé des caſaques bleuës, brodées d'or & d'argent. La permiſſion de les portèr était une grande grace pour des hommes que la vanite méne. On les demandait presque comme le colier de l'ordre. On peut remarquer, puis-qu'il eſt ici queſtion de petits détails, qu'on portait alors des caſaques par deſſus un pourpoint orné de Rubans ; & ſur cette caſaque paſſait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une eſpéce de rabat à dentelles, & un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Eſpagne & de la Pologne. On ſe piquait déja d'imiter preſque partout la cour de Louis XIV.

Il établit dans ſa maiſon un ordre qui dure encore ; régla les rangs & les fonctions ; créa des charges nouvelles auprès de ſa perſonne, comme celle de grand-maître de ſa garderobe. Il rétablit les tables inſtituées par François premier, & les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commençaux, ſervies avec autant de propreté & de profuſion que celles de beaucoup de ſouverains : il voulait que les étrangers y fuſſent tous invités : cette attention dura pendant tout ſon régne. Il en eut une autre plus recherchée & plus polie encore. Lorſqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marli en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complette ; rien de ce qui appartient à un luxe com-

commode n'était oublié ; quiconque était du voiage, pouvait donner des repas dans ſon appartement : on y était ſervi avec la même délicateſſe que le maître. Ces petites choſes n'acquiérent du prix, que quand elle ſont ſoûtenuës par les grandes. Dans tout ce qu'il faiſait, on voiait de la ſplendeur & de la générosité. Il faiſait préſent de deux-cent-mille francs aux filles de ſes miniſtres à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'éxemple. L'idée lui en vint d'un diſcours du duc de Saint-Aignan, qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoié des préſens à quelques ſavans étrangers, qui avaient fait ſon éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué ; mais ſûr de mériter de l'être, il recommanda à ſes miniſtres, Lionne & Colbert, de choiſir un nombre de Français & d'étrangers diſtingués dans la littérature, auſquels il donnerait des marques de ſa générosité. Lionne aiant écrit dans les païs étrangers, & s'étant fait inſtrüire autant qu'on le peut dans cette matiére ſi délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liſte de ſoixante perſonnes : les uns eurent des préſens, les autres des penſions, ſelon leur rang, leurs beſoins, & leur mérite. Le bibliothécaire du Vatican, Allati, le comte Graziani ſecretaire d'état du duc de Modéne, le célébre Viviani mathématicien du grand-duc de Florence, Voſſius l'hiſtoriographe des Provinces-unies, l'illuſtre mathématicien Huygens, un réſident Hollandais en Suéde ; enfin juſqu'à des profeſſeurs d'Altorf & de Helmſtadt, villes preſque inconnuës des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de monſieur Colbert, par leſquelles il leur mandait, que ſi le roi n'était pas leur ſouverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expreſſions de ces lettres étaient meſurées ſur la dignité des perſonnes ; & toutes étaient accompagnées, ou de gratifications conſidérables, ou de penſions.

Parmi les Français, on ſut diſtinguer Racine, Quinaut, Fléchier depuis évêque de Nîmes, encor fort jeunes ; ils eurent des préſens. Il eſt vrai que Chapelain & Cotin eurent des penſions ; mais c'était principalement Chapelain que le miniſtre Colbert avait conſulté. Ces deux hommes, d'ailleurs ſi décriés pour la poëſie, n'étaient pas ſans mérite. Chapelain avait une littérature immenſe ; & ce qui peut ſurprendre, c'eſt qu'il avait du goût, & qu'il était un des critiques des plus éclairés. Il y a une diſtance immenſe de tout cela

au génie. La ſcience & l'eſprit conduiſent un artiſte, mais ne le forment en aucun genre. Perſonne en France n'eut plus de réputation de ſon tems, que Ronſard & Chapelain. C'eſt qu'on était barbare dans le tems de Ronſard, & qu'à peine on ſortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Coſtar, le compagnon d'étude de Balſac & de Voiture, appelle Chapelain le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces libéralités ; il n'avait encor fait que des ſatires ; & l'on ſait que ces ſatires attaquaient les mêmes ſavans que le miniſtre avait conſultés. Le roi le diſtingua quelques années après, ſans conſulter perſonne.

Les préſens, faits dans les païs étrangers, furent ſi conſidérables, que Viviani fit bâtir à Florence une maiſon, des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or ſur le frontiſpice, *Ædes à Deo datæ :* alluſion au ſurnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à ſa naiſſance.

On ſe figure aiſément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire ; & ſi on conſidére tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les eſprits les plus ſévéres & les plus difficiles doivent ſouffrir les éloges immodérés, qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les ſeuls qui le louérent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV en diverſes villes d'Italie ; & le marquis Zampieri les lui envoia reliés avec des filigrames d'or.

Il continua toûjours à répandre ſes bienfaits ſur les lettres & ſur les arts. Des gratifications particuliéres d'environ quatre-mille louis d'or à Racine, la fortune de Deſpréaux, celle de Quinaut, ſur-tout celle de Lulli & de tous les artiſtes qui lui conſacrérent leurs travaux, en ſont des preuves. Il donna même mille louis à Benſerade, pour faire graver les tailles douces de ſes métamorphoſes d'Ovide en rondeaux : libéralité mal appliquée, qui prouve ſeulement la génerofité du ſouverain. Il récompenſait dans Benſerade, le petit mérite qu'il avait eû dans ſes ballets.

On ne voit pas après cela, ſur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince, qui a des domaines abſolument ſéparés des revenus de l'état, peut être avare comme un particulier ; mais un roi de France, qui n'eſt réellement que le diſpenſateur de l'argent de ſes ſujets, ne peut guères être atteint de ce vice. L'attention & la volonté de récompenſer peuvent lui

lui manquer ; mais c'eſt ce qu'on ne peut reprochèr à Louis XIV.

Dans le tems même qu'il commençait à encourager les talens par tant de bienfaits, l'uſage que le comte de Buſſi fit des ſiens, fut rigoureuſement puni. On le mit à la Baſtille en 1665. Les amours des Gaules furent le prétexte de ſa priſon. La véritable cauſe était cette chanſon, où le roi était trop compromis, & dont on renouvela alors le ſouvenir, pour perdre Buſſi à qui on l'imputait.

Que deodatus eſt heureux,
De baiſer ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va !

Ses ouvrages n'étaient pas aſſez bons, pour compenſer le mal qu'ils lui firent. Il parlait purement ſa langue ; il avait du mérite, mais plus d'amour-propre encore ; & il ne ſe ſervit guères de ce mérite, que pour ſe faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreuſment, s'il lui avait pardonné : il vengea ſon injure perſonelle, en paraiſſant cédèr au cri public. Cependant le comte de Buſſi fut relâché au bout de dix-huit mois ; mais il fut dans la diſgrace tout le reſte de ſa vie, proteſtant envain à Louis XIV une tendreſſe, que ni le roi, ni perſonne ne croiait ſincére.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

A La gloire, aux plaiſirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premiéres années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié ; mais il eſt difficile à un roi, de faire des choix heureux. De deux hommes auſquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abuſa de ſa faveur. Le premièr était le marquis de Vardes, confident du goût du roi pour madame de la Valiére. On ſait que des intrigues de cour le firent

firent cherchèr à perdre madame de la Valiére, qui par sa place devait avoir des jalouses, & qui par son caractére ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche & la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne son pére. Cette lettre apprenait à la reine ce qu'elle devait ignorer, & ce qui ne pouvait que troubler la paix de la maison roiale. Il ajoûta à cette perfidie le méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc & la duchesse de Navailles. Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées aux ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connuë; & Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guères plus puni que les innocens qu'il avait accusés, & qui furent obligés de se défaire de leurs charges, & de quitter la cour.

L'autre favori était le comte depuis duc de Lausun, tantôt rival du roi dans ses amours passagers, tantôt son confident, & si connu depuis par ce mariage qu'il voulut faire tròp publiquement avec mademoiselle, & qu'il fit ensuite secrettement malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, & qu'il n'avait trouvé que des intrigans. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faisait dire aussi: *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens & un ingrat.*

Ni les plaisirs, ni les embellissemens de maisons roiales & de Paris, ni les soins de le police du roiaume, ne discontinuérent pendant la guerre de 1666.

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui à Saint-Germain, la tragédie de *Britannicus*; il fut frappé de ces vers:

Pour mérite premier, pour vertu singuliére,
Il excelle à trainèr un char dans la carriére.
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès-lors il ne dansa plus en public: & le poëte réforma le monarque. Son union avec madame de la Valiére subsistait toûjours, malgré les infidélités fréquentes qu'il lui faisait. Ces infidélités lui coûtaient

peu

peu de soins. Il ne trouvait guères de femmes qui lui résistassent ; & revenait toûjours à celle, qui par la douceur & par la bonté de son caractére, par un amour vrai & même par les chaînes de l'habitude, l'avait subjugué sans art. Mais dès l'an 1669, elle s'apperçut que madame de Montespan prenait de l'ascendant ; elle combattit avec sa douceur ordinaire ; elle supporta le chagrin d'être témoin long-tems du triomphe de sa rivale, & sans presque se plaindre; elle se crut encor heureuse dans sa douleur, d'être considerée du roi qu'elle aimait toûjours, & de le voir sans en être aimée.

Enfin, en 1675 elle embrassa la ressource des ames tendres, ausquelles il faut des sentimens profonds qui les subjuguent. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder dans son cœur à son amant. Sa conversion fut aussi célébre que sa tendresse. Elle se fit Carmélite à Paris, & persévéra. Se couvrir d'un cilice, marcher pieds nuds, jeuner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnuë ; tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoûtumée à tant de gloire, de mollesse & de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Un roi, qui punirait ainsi la personne la plus coupable, serait un tyran ; & c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé. Il n'y a presque point d'éxemples de politiques qui aïent pris ce parti rigoureux. Les crimes de la politique sembleraient cependant éxiger plus d'expiations que les faiblesses de l'amour ; mais ceux qui gouvernent les ames, n'ont guères d'empire que sur les faibles.

On sait que quand on annonça à sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois qu'elle avait eû du roi, elle dit ; *Je dois pleurer sa naissance encor plus que sa mort.* Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfans du roi la plus ressemblante à son pére, & qui épousa le prince Armand de Conti petit-neveu du grand Condé.

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur, avec autant d'éclat & d'empire que madame de la Valiére avait eû de modestie.

Tandis que madame de la Valiére & madame de Montespan se disputaient encor la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues d'amour. Louvois même était sensible. Parmi plusieurs maîtresses qu'eut ce ministre, dont le caractére dur semblait si peu fait pour l'amour, il y eut une madame du Frénoi, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis

le

le crédit de faire érigèr une charge chez la reine : on la fit dame du lit : elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, voulait justifier les siens.

C'est un grand éxemple du pouvoir des préjugés & de la coûtume, qu'il fût permis à toutes les femmes mariées d'avoir des amans, & qu'il ne le fût pas à la petite-fille de Henri quatre, d'avoir un mari. Mademoiselle, après avoir refusé tant de souverains, après avoir eû l'espérance d'épouser Louis XIV, voulut faire à quarante-trois ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser Peguilin du nom de Caumont, comte de Lausun, capitaine d'une des deux compagnies des cent gentilshommes au Bec-de-corbin qui ne subsistent plus, & pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général des dragons. Il y avait cent éxemples de princesses, qui avaient épousé des gentilhommes : les empereurs Romains donnaient leurs filles à des sénateurs : les filles des souverains de l'Asie, plus puissans & plus despotiques qu'un roi de France, n'épousent jamais que des esclaves de leurs péres.

Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt-millions, au comte de Lausun ; quatre duchez, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne se réservait rien, abandonnée toute entiére à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune, qu'aucun roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé. Lausun fut un jour duc de Montpensier. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, assailli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole & défendit cette alliance. Il avait écrit aux cours étrangéres pour annoncer le mariage ; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis ; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre mademoiselle malheureuse. Mais ce même prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lausun, en Novembre 1670, au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse, qu'il lui avait permis quelques mois auparavant d'épouser en public. Il fut enfermé dix années entiéres. Il y a plus d'un roiaume, où un monarque n'a pas cette puissance : ceux qui l'ont, sont plus chéris quand ils n'en font pas d'usage. Le citoien, qui n'offense point les loix de l'état, doit-il être puni si sévérement par celui qui représente l'état ? n'y a-t-il pas une très

grande

grande différence entre déplaire à ſon ſouverain, & trahir ſon ſouverain ? un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi le traiterait ?

Ceux qui ont écrit * que madame de Monteſpan, après avoir empéché le mariage, irritée contre le comte de Lauſun qui éclatait en reproches violens, éxigea de Louis XIV cette vangeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eû à la fois de la tyrannie & de la puſillanimité, à ſacrifièr à la colére d'une femme, un brave homme, un favori, qui privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de madame de Monteſpan. Qu'on pardonne ces réfléxions : les droits de l'humanité les arrachent. Mais en méme tems l'équité veut que Louis XIV, n'aient fait dans tout ſon régne aucune action de cette nature, on ne l'accuſe pas d'une injuſtice ſi cruelle. C'eſt bien aſſez qu'il ait puni avec tant de ſévérité, un mariage clandeſtin, une liaiſon innocente, qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer ſa faveur était très juſte. La priſon était bien cruelle.

Ceux qui ont douté de ce mariage ſecret, n'ont qu'à lire attentivement les mémoires de mademoiſelle. Ces mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princeſſe, qui s'était plaint ſi amérement au roi de la rupture de ſon mariage, n'oſa ſe plaindre de la priſon de ſon mari. Elle avouë qu'on la croiait mariée ; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas : & quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne peux ni ne dois changer pour lui :* elles ſeraient déciſives.

Lanſun & Fouquet furent étonnés de rencontrer dans la même priſon ; mais Fouquet ſurtout, qui dans ſa gloire & dans ſa puiſſance avait vu de loin Péguilin dans la foule comme un gentilhomme de province ſans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, & qu'il avait eû la permiſſion d'épouſer la petite-fille de Henri IV, avec tous les biens & les tîtres de la maiſon de Montpenſier.

Après avoir langui dix ans en priſon, il en ſortit enfin. Mais ce ne fut qu'après que madame de Monteſpan eut engagé mademoi-

 ſelle

*L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'hiſtoriens, vient du *Ségraiſiana*. C'eſt un recueil poſthume de quelques converſations de Ségrais, preſque toutes falſifiées. Il eſt plein de contradictions ; & l'on ſait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance.

ſelle à donner la ſouveraineté de Dombes & le comté d'Eu, au duc du Maine encor enfant, qui les poſſéda après la mort de cette princeſſe. Elle ne fit cette donation, que dans l'eſpérance que monſieur de Lauſun ſerait reconnu pour ſon époux ; elle ſe trompa : le roi lui permit ſeulement de donnèr à ce mari ſecret & infortuné les terres de Saint-Fargeau & de Thiers, avec d'autres revenus conſidérables que Lauſun ne trouva pas ſuffiſans. Elle fut réduite à être ſecrettement ſa femme & à n'en être pas bien traitée en public. Malheureuſe à la cour, malheureuſe chez elle, ordinaire effet des paſſions ; elle mourut en 1693. *

Pour le comte Lauſun, il paſſa enſuite en Angleterre en 1688. Toûjours deſtiné aux aventures extraordinaires, il conduiſit en France la reine épouſe de Jacques ſecond, & ſon fils au Berceau. Il fut fait duc. Il commanda en Irlande avec plus de réputation attachée à ſes aventures, que de conſidération perſonelle. Nous l'avons vu mourir fort âgé, & oublié comme il arrive à tous ceux qui n'ont eû que de grands événemens ſans avoir fait de grandes choſes.

Cependant madame de Monteſpan était tout puiſſante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler.

Athénaïs de Mortemar femme du marquis de Montespan, ſa ſœur aînée la marquiſe de Thiange, & ſa cadette pour qui elle obtint l'abbaïe de Fontévraud, étaient les plus belles femmes de leur tems; & toutes trois joignaient à cet avantage, des agrémens ſinguliers dans l'eſprit. Le duc de Vivonne leur frére, maréchal de France, était auſſi un des hommes de la cour, qui avait le plus de goût & de lecture. C'était lui à qui le roi diſait un jour : *Mais à quoi ſert de lire ?* Le duc de Vivonne répondit : « La lecture fait » à l'eſprit, ce que vous perdrix font à mes jouës. » C'eſt qu'il avait de l'embonpoint & de belles couleurs.

Ces quatre perſonnes plaiſaient univerſellement par un tour ſingulier de converſation mêlé de plaiſanterie, de naïveté & de fineſſe, qu'on appellait l'eſprit des Mortemar. Elles écrivaient toutes avec une legéreté & une grace particuliére. On voit par-là combien eſt ridicule ce conte que j'ai entendu encor renouveler, que madame

* On a imprimé à la fin des ſes mémoires, une hiſtoire des amours de mademoiſelle & de monſieur de Lauſun. C'eſt l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers, dignes de l'hiſtoire & de toutes les inepties qu'on était en poſſeſſion d'imprimèr en Hollande.

madame de Montefpan était obligée de faire écrire fes lettres au roi par madame Scarron ; & que c'eft là ce qui en fit fa rivale, & fa rivale heureufe.

Madame Scarron, depuis madame de Maintenon, avait à la vérité plus de lumiéres acquifes par la lecture ; fa converfation était plus douce, plus infinuante. Il y a des lettres d'elle, écrites d'une élégance qui étonne. Mais madame de Montefpan n'avait befoin d'emprunter l'efprit de perfonne ; & elle fut long-tems favorite avant que madame de Maintenon lui fût préfentée.

Le triomphe de madame de Montefpan éclata au voiage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voiage, au milieu des plaifirs. Ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous fes voiages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la premiére fois dans un caroffe à glaces. Les chaifes de pofte n'étaient point encor inventées. La reine, *madame* fa belle-fœur, la marquife de Montefpan, étaient dans cet équipage fuperbe, fuivi de beaucoup d'autres ; & quand madame de Montefpan allait feule, elle avait quatre gardes du corps aux portiéres de fon caroffe. Le dauphin arriva enfuite avec fa cour, mademoifelle avec la fienne : c'était avant la fatale aventure de fon mariage : elle partageait en paix tous ces triomphes, & voiait avec complaifance fon amant favori du roi, à la tête de fa compagnie des gardes. On faifait porter dans les villes où l'on couchait, les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal mafqué ou paré, ou des fex artifice. Toute la maifon de guerre accompagnait le roi, & toute la maifon de fervice précédait ou fuivait. Les tables étaient tenuës comme à Saint-Germain. La cour vifita dans cette pompe toutes les villes conquifes. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à fa table ; il leur faifait des préfens pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnifon recevaient des gratifications. Il en coûta plufieurs fois quinze-cent louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages, étaient pour madame de Montefpan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du fecret. Le roi favait diftinguer les affaires d'état, des plaifirs.

 Madame,

Madame, ſeule chargée de l'union des deux rois & de la deſtruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque ſur la flote du roi d'Angleterre, Charles ſecond ſon frére, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle mademoiſelle de Kerowal, depuis ducheſſe de Portſmouth, dont la beauté égalait celle de madame de Monteſpan. Elle fut depuis en Angleterre, ce que madame de Monteſpan était en France, mais avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle, jusqu'au dernier moment de ſa vie ; & quoique ſouvent infidéle, il fut toûjours maîtriſé. Jamais femme n'a conſervé plus long-tems ſa beauté ; nous lui avons vu à l'âge de près de ſoixante & dix ans, une figure encor noble & agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir ſon frére à Cantorbéri, & revint avec la gloire du ſuccès. Elle en jouiſſait, lorſqu'une mort ſubite & douloureuſe l'enleva à l'âge de vingt-ſix ans, le 30 Juin 1672. La cour fut dans une douleur & dans une conſternation que le genre de mort augmentait. Cette princeſſe s'était cru empoiſonnée. L'ambaſſadeur d'Angleterre, Montaigu, en était perſuadé ; la cour n'en doutait pas ; & toute l'Europe le diſait. Un des anciens domeſtiques de la maiſon de ſon mari, m'a nommé celui, qui (ſelon lui) donna le poiſon. " Cet homme, me diſait-il, qui n'était pas riche, „ ſe retira immédiatement après en Normandie, où il acheta une „ terre dans laquelle il vécut long-tems avec opulence. Ce poiſon „ (ajoutait-il) était de la poudre de diamant miſe au lieu de ſucre „ dans des fraiſes." La cour & la ville penſérent que madame avait été empoiſonnée dans un verre d'eau de chicorée, après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, & bientôt les convulſions de la mort. Mais la malignité humaine & l'amour de l'extraordinaire furent les ſeules raiſons de cette perſuaſion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoiſonné, puisque madame de la Faïette & une autre perſonne burent le reſte ſans reſſentir la plus legére incommodité. La poudre de diamant n'eſt pas plus un venin, que la poudre de corail. Il y avait long-tems que madame était malade d'un abſcès qui ſe formait dans le foie. Elle était très malſaine, & même avait accouché d'un enfant abſolument pourri. Son mari, trop ſoupçonné dans l'Europe, ne fut ni avant ni après cet événement accuſé d'aucune action qui eût de la noirceur : & on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime.

Le

Le genre humain ſerait trop malheureux, s'il était auſſi commun de commettre des choſes atroces, que de les croire.

On prétendit, que le chevalier de Lorraine favori de monſieur, pour ſe vanger d'un éxil & d'une priſon que ſa conduite coupable auprès de madame lui avait attiré, s'était porté à cette horrible vangéance. On ne fait pas attention, que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, & qu'il eſt bien difficile à un chevalier de Malthe de vingt ans, qui eſt à Rome, d'achéter à Paris la mort d'une grande princeſſe.

Il n'eſt que trop vrai, qu'une faibleſſe & une indiſcrétion du vicomte de Turenne avaient été la premiére cauſe de toutes ces rumeurs odieuſes, qu'on ſe plaît encor à réveiller. Il était à ſoixante ans l'amant de madame de Coatquen & ſa dupe, comme il l'avait été de madame de Longueville. Il révéla à cette dame le ſecret de l'état, qu'on cachait au frére du roi. Madame de Coatquen, qui aimait le chevalier de Lorraine, le dit à ſon amant : celui-ci en avertit monſieur. L'intérieur de la maiſon de ce prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amèr les reproches & les jalouſies. Ces troubles éclatérent avant le voiage de madame. L'amertume redoubla à ſon retour. Les emportemens de monſieur, les querelles de ſes favoris avec les amis de madame, remplirent la maiſon de confuſion & de douleur. Madame, quelque tems avant ſa mort, reprochait avec des plaintes douces & attendriſſantes, à la marquiſe de Coatquen, les malheurs dont elle était cauſe. Cette dame, à genoux auprès de ſon lit & arroſant ſes mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceſlas :

J'allais . . . j'étais . . . l'amour a ſur moi tant d'empire ;
Je m'égare, madame, & ne puis que vous dire . . .

Le chevalier de Lorraine, auteur de ces diſſenſions, fut d'abord envoié par le roi à Pierre-enciſe ; le comte de Marſan de la maiſon de Lorraine, & le marquis depuis maréchal de Villeroi, furent éxilés. Enfin on regarda comme la ſuite coupable de ces démélés, la mort naturelle de cette malheureuſe princeſſe.

Ce qui confirma le public dans le ſoupçon de poiſon, c'eſt que vers ce tems on commença à connaître ce crime en France. On n'avait point emploié cette vangeance les lâches dans des horreurs de

de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singuliére, infecta la France dans la tems de la gloire & des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un se nommait Exili, travaillérent longtems avec un apoticaire Allemand nommé Glasèr, à chercher ce qu'on appelle *la Pierre philosophale*. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, & voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrettement des poisons. La confession, le plus grand frein de la méchanceté humaine, mais dont on abuse en croiant pouvoir faire des crimes qu'on croit pouvoir expier ; la confession, dis-je, fit connaître au grand-pénitencier deParis, que quelques personnes étaient mortes empoisonnées. Il en donna avis au gouvernement. Les deux Italiens soupçonnés furent mis à la Bastille : l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu ; & du fond de sa prison, il répandit dans Paris ces funestes secrets, qui coûtérent la vie au lieutenant-civil d'Aubrai & à sa famille, & qui firent en fin ériger la chambre des poisons, qu'on nomma *la chambre ardente*.

L'amour fut la premiére source de ces horribles aventures. Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant-civil d'Aubrai, logea chez lui Sainte-Croix, * capitaine de son régiment, d'une trop belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à faire demeurer ce jeune homme avec sa femme, jeune, belle & sensible. Ce qui devait arriver, arriva : ils s'aimérent. Le lieutenant-civil, pére de la marquise, fut assez sévére & assez imprudent, pour sollicitèr une lettre de cachet, & pour faire envoièr à la Bastille le capitaine, qu'il ne fallait envoier qu'à son régiment. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où était Exili. Cet Italien lui apprit à se vanger. On en sait les suites qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avait eû de l'indulgence pour un amour dont lui-même était la cause ; mais la fureur de la vangeance la porta à empoisonner son pére, ses deux fréres & sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avait de la religion : elle allait souvent à confesse : & même, lorsqu'on l'arrêta dans Liége, on trouva une confession générale

* L'histoire de Louis XIV, sous le nom de la Martiniére, le nomme l'abbé de la Croix. Cette histoire, fautive en tout, confond les noms, les dates & lès événemens.

rale écrite de sa main, qui servit non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux, qu'elle eût essaïe ses poisons dans les hôpitaux, comme le disait le peuple, & comme il est écrit dans les *Causes célébres*, ouvrage d'un avocat sans cause, & fait pour le peuple. Mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrettes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée en 1679, après avoir eû la tête tranchée. Mais depuis 1670, qu'Exili avait commencé à faire des poisons jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. On ne peut dissimuler, que Pennautier le receveur-général du clergé, ami de cette femme, fut accusé quelque tems après d'avoir mis ses secrets en usage ; & qu'il lui en coûta la moitié de son bien pour supprimer les preuves.

La Voisin, la Vigoureux, un prêtre nommé le Sage, & d'autres, trafiquérent des secrets d'Exili, sous prétexte d'amuser les ames curieuses & faibles par des prédictions & par des apparitions d'esprits. On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet. La chambre ardente fut établie à l'arsenal près de la Bastille en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités : entre autres, deux niéces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, & la comtesse de Soissons mére du prince Eugéne. Elles ne furent point décrétées de prise de corps, comme le dit l'histoire de Rébqulet. Il ne se trompe pas moins en disant, que la duchesse de Bouillon parut devant les juges avec tant d'amis, qu'elle n'avait rien à craindre, quand même elle eût été coupable. Quels amis dans ce tems-là eussent pu soustraire quelqu'un à la justice? la duchesse de Bouillon ne fut accusée que d'avoir eû des curiosités ridicules. On imputait des choses plus sérieuses à la comtesse de Soissons, qui se retira à Bruxelles. Le maréchal de Luxembourg fut mis à la Bastille, & subit un long interrogatoire, après lequel il resta encor quatorze mois en prison. On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris Le supplice du feu, dont la Voisin & ses complices furent punis, mirent fin aux recherches & aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, & ne corrompit point les mœurs douces de la nation ; mais elle laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles, d'avoir été violentes.

Ce

Ce qu'on avait cru de la deſtinée malheureuſe de madame Henriette d'Angleterre, on le crut enſuite de ſa fille Marie-Louiſe, qu'on maria en 1679 au roi d'Eſpagne Charles ſecond. Cette jeune princeſſe partit à regret pour Madrid. Mademoiſelle avait ſouvent dit à monſieur, frére du roi : *Ne menez pas ſi ſouvent votre fille à la cour ; elle ſera trop malheureuſe ailleurs*. Cette jeune princeſſe voulait épouſer monſeigneur. *Je vous fais reine d'Eſpagne*, lui dit le roi, *que pourrais-je de plus pour ma fille ?* " Ah ! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre niéce." Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que ſa mére. Il paſſa pour conſtant, que le conſeil Aûtrichien de Charles ſecond voulait ſe défaire d'elle, parce qu'elle aimait ſon païs, & qu'elle pouvait empêcher le roi ſon mari de ſe déclarer pour les alliés contre la France. On lui envoia même de Verſailles de ce qu'on croit du contrepoiſon, précaution très incertaine, puiſque ce qui peut guérir une eſpéce de mal peut envenimer l'autre, & qu'il n'y a point d'antidote général. Le contrepoiſon prétendu arriva après ſa mort. Ceux qui ont lû les mémoires compilés par le marquis de Dangeau, trouveront que le roi dit en ſoupant : " La reine d'Eſpagne eſt
„ morte empoiſonnée dans une tourte d'anguille : la comteſſe de
„ Pernits, les caméristes Zapata & Nina, qui en ont mangé après
„ elle, ſont mortes du même poiſon.

Après avoir lû cette étrange anecdote dans ces mémoires manuſcrits, qu'on dit faits avec ſoin par un courtiſan, qui n'avait preſque point quitté Louis XIV pendant quarante ans ; je ne laiſſai pas d'être encor en doute : je m'informai à d'anciens domeſtiques du roi, s'il était vrai que ce monarque, toûjours retenu dans ſes diſcours, eût jamais prononcé des paroles ſi imprudentes. Ils m'aſſûrérent tous, que rien n'était plus faux. Je demandai à des perſonnes conſidérables qui arrivaient d'Eſpagne, s'il était vrai que ces trois perſonnes fuſſent mortes avec la reine ; elles me donnérent des atteſtations, que toutes trois avaient ſurvécu longtems à leur maîtreſſe. Enfin je ſus que ces mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que *des nouvelles à la main*, écrites tous les jours par un de ſes domeſtiques ; & je puis répondre qu'on s'en apperçoit aſſez au ſtile, aux inutilités & aux fauſſetés dont ce recueil eſt rempli. Après toutes ces idées funeſtes, où la mort de Henriette d'Angleterre

terre nous a conduits, il faut revenir aux événemens de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse Palatine lui succéda un an après, & fut mére du duc d'Orléans, régent du roiaume. Il fallut qu'elle renonçât au Calvinisme pour épouser monsieur; mais elle conserva toûjours pour son ancienne religion, un respect secret qu'il est difficile de secouer, quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'avanture infortunée d'une fille d'honneur de la reine en 1673, donna lieu à un nouvel établissement. Ce malheur est connu par le sonnet de l'Avorton, dont les vers ont été tant cités :

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait pas un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime . . . &c.

Les dangers, attachés à l'état de fille dans une cour galante & voluptueuse, déterminérent à substituèr aux douze filles d'honneur qui embelissaient la cour de la reine, douze dames du palais; & depuis la maison des reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse & plus magnifique, en y fixant les maris & les parens de ces dames, ce qui augmentait la société & répandait plus d'opulence.

La princesse de Baviére, épouse de monseigneur, adjoûta dans les commencemens, de l'éclat & de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toûjours l'attention principale : mais enfin elle cessait de plaire : & les importemens altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toûjours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine; & au roi, par ses enfans, par l'habitude & par son ascendant.

On lui conservait tout l'extérieur de la considération & de l'amitié, qui ne la consolait pas; & le roi, affligé de lui causer des chagrins violens & entraîné par d'autres goûts, trouvait déja dans la conversation de madame de Maintenon, une douceur qu'il ne goûtait plus auprès de son ancienne maîtresse. Il se sentait à la fois partagé, entre madame de Montespan qu'il ne pouvait quitter, mademoiselle de Fontagne qu'il aimait, & madame de Maintenon

de qui l'entretien devenait néceſſaire à ſon ame tourmentée. Ce trois rivales de faveur tenaient toute la cour en ſuſpens. Il paraît aſſez honorable pour Louis XIV, qu'aucune de ces intrigues n'influât ſur les affaires générales, & que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me ſemble, que Louis XIV avait une ame auſſi grande que ſenſible.

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangéres à l'état, ne devraient point entrer dans l'hiſtoire, ſi le nom de Louis XIV ne rendait tout intéreſſant ; & ſi le voile de ces miſtéres n'avait été levé par tant d'hiſtoriens, qui pour la plus part les ont défigurés.

CHAPITRE VINGT-SIXIÉME.

Suite des particularités & anecdotes.

MADAME de Fontagne, devint groſſe en 1680. On la fit ducheſſe. Elle ne jouit pas long-tems de ſa fortune : elle mourut un an après, des ſuites de ſa couche ; & le fils qu'elle avait eû du roi, ne ſurvécut pas à ſa mére.

La marquiſe de Monteſpan, n'aiant plus de rivale déclarée n'en poſſeda pas plus un cœur fatigué d'elle & de ſes murmures. Quand les hommes ne ſont plus dans leur jeuneſſe, ils ont preſque tous beſoin de la ſociété d'une femme complaiſante. Le poids des affaires rend ſurtout cette conſolation néceſſaire. La nouvelle favorite, madame de Maintenon, qui ſentait le pouvoir ſecret qu'elle acquérait tous les jours, ſe conduiſait avec cet art, qui eſt ſi naturel aux femmes & qui ne déplaît pas aux hommes.

Elle écrivait un jour à madame de Frontenac ſa couſine, en qui

qui elle avait une entiére confiance : " Je le renvoie toûjours „ affligé & jamais désespéré." Dans ce tems, où sa faveur croissait & où madame de Montespan touchait à sa chûte, ces deux rivales se voiaient tous les jours, tantôt avec une aigreur secrette, tantôt avec une confiance passagére, que la nécessité de se parler & la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens. Elles convinrent de faire, chaucune de leur côté, des mémoires de tout ce qui se passait à la cour. L'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Madame de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ces mémoires à ses amis, dans les derniéres années de sa vie. La dévotion, qui se mélait à toutes ces intrigues secrettes, affermissait encor la faveur de madame de Maintenon, & éloignait madame de Montespan. Le roi se reprochait son attachement pour une femme mariée, & sentait surtout ce scrupule, depuis qu'il ne sentait plus d'amour. Cette situation embarassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voiait alors des scénes bien différentes : d'un côté, le désespoir & la suite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles, Trianon & Marli bâtis, la nature forcée dans tous ces lieux de délices, & des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé, & de mademoiselle de Nantes fille du roi & de madame de Montespan, fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfans qu'il avait eûs d'elle, mademoiselle de Blois avec le duc de Chartres que nous avons vu régent du roiaume, & le duc du Maine à Louise Bénédicte de Bourbon petite-fille du grand Condé & sœur de monsieur le duc, princesse célébre par son esprit & par le goût des arts. Ceux qui ont seulement approché du palais roial & de sceaux, savent combien sont faux tous les bruits populaires, recueilles dans tant d'histoires concernant ces mariages. Il y a plus de vingt volumes, dans lesquels vous verrez que la maison d'Orléans & la maison de Condé s'indignérent de ces propositions ; vous lirez que la princesse mére du duc de Chartres menaça son fils ; vous lirez même qu'elle le frapa. Les anecdotes de la constitution rapportent serieusement, que le roi s'étant servi de l'abbé du Bois sous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet abbé n'en vint à

 bout

bout qu'avec peine, & qu'il demanda pour récompenſe le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour eſt écrit ainſi dans beaucoup d'hiſtoires.

Avant la célébration du mariage de monſieur le duc avec mademoiſelle de Nantes, le marquis de Seignelai, à cette occaſion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de ſceaux plantés par *Le notre* avec autant de goût que ceux de Verſailles. On y éxécuta l'idylle de *la paix*, composée par Racine. Il y eut dans Verſailles un nouveau carrouſel; & après le mariage, le roi étala une magnificence ſinguliére, dont le cardinal Mazarin avait donné la premiére idée en 1656. On établit dans le ſalon de Marli quatre boutiques, remplies de ce que l'induſtrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations ſuperbes, qui repréſentaient les quatre ſaiſons de l'année. Madame de Monteſpan en tenait une avec monſeigneur. Sa rivale en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; monſieur le duc avec madame de Thiange; & madame la ducheſſe, à qui la bienſéance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme à cauſe de ſa grande jeuneſſe, était avec la ducheſſe de Chévreuſe. Les dames & les hommes nommés du voiage tiraient au ſort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainſi le roi fit des préſens à toute la cour, d'une maniére digne de lui. La lotterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuſe & moins brillante. Ces lotteries avaient été miſes en uſage autrefois par les empereur Romains; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de ſa fille, madame de Monteſpan ne raparut plus à la cour. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager; & le roi lui fit païer toûjours une penſion de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, & y mariait des filles du Voiſinage qu'elle dotait. Elle n'était plus dans l'âge où l'imagination frapée par de vives impreſſions, envoie aux Carmélites. Elle mourut à Bourbon en 1707.

L'année même du mariage de mademoiſelle de Nantes avec monſieur le duc, mourut à Chantilli le prince de Condé à l'âge de ſoixante-

ante-ſix ans, d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir madame la ducheſſe, qui avait la petite vérole. On peut juger par cet empreſſement qui lui coûta la vie, s'il avait eû de la répugnance au mariage de ſon petit-fils, avec cette fille du roi & de madame de Monteſpan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de Menſonges, dont la Hollande était alors infectée. On trouve encor dans une hiſtoire du prince de Condé, ſortie de ces mêmes bureaux d'ignorance & d'impoſture, que le roi ſe plaiſait en toute occaſion à mortifier ce prince ; & qu'au mariage de la princeſſe de Conti fille de madame de la Valiére, le ſecretaire d'état *lui refuſa le tître de haut & puiſſant ſeigneur*, comme ſi ce tître était celui qu'on donne aux princes du ſang. L'écrivain, qui a compoſé l'hiſtoire de Louis XIV dans Avignon en partie ſur ces malheureux mémoires, pouvait-il aſſez ignorer le monde & les uſages de notre cour, pour rapporter des fauſſetés pareilles ?

Cependant, après le mariage de madame la ducheſſe, après l'éclipſe totale de la mére, madame de Maintenon victorieuſe prit un tel aſcendant, & inſpira à Louis XIV tant de tendreſſe & de ſcrupules, que le roi, par le conſeil du pére de la Chaiſe, l'épouſa ſecrettement en 1686, dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat aucune ſtipulation. L'archévêque de Paris, Harlai de Chamvalon, leur donna la bénédiction ; le confeſſeur y aſſiſta ; Montchevreuil & Bontems premier valet de chambre y furent comme témoins. Il n'eſt plus permis de ſupprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs ſe ſont trompés ſur les noms, ſur le lieu & ſur les dates. Louis XIV était alors dans ſa quarante-huitiéme année, & la perſonne qu'il épouſait, dans ſa cinquante-deuxiéme. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêlèr aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. Ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de ſon rang. Il fut toûjours problématique à la cour, ſi madame de Maintenon était mariée. On reſpectait en elle le choix du roi, ſans la traitèr en reine.

La deſtinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange, quoique l'hiſtoire fourniſſe beaucoup d'éxemples de fortunes plus grandes & plus marquées, qui ont eû des commencemens plus petits. La marquiſe de Saint-Sebaſtien, que le roi de Sardaigne Victor-

Amédée

Amédée épousa, n'était pas au dessus de madame de Maintenon ; & l'impératrice Catherine était fort au dessous.

Elle était d'une très ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri quatre. Son pére, Constant d'Aubigné, aiant voulu faire un établissement à la Caroline & s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château trompette, & en fut délivré par la fille du gouverneur nommé de Cardillac, gentilhomme Bourdelois. Constant d'Aubigné épousa sa Bienfaictrice en 1627, & la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort, que nâquit en 1635 Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs & toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à y être dévorée d'un serpent, ramenée Orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, mére de la duchesse de Navailles sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser en 1651 Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la ruë d'Enfer. Scarron était d'une ancienne famille du parlement, illustrée par de grandes alliances ; mais le burlesque, dont il faisait profession, l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné, d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, & qui n'avait qu'un bien très médiocre. Elle fit avant ce mariage abjuration de la religion Calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté & son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris ; & ce tems de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie. Après la mort de son mari arrivée en 1660, elle fit long-tems sollicitèr auprès du roi une petite pension de quinze-cent livres, dont Scarron avait joui. Enfin au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux-mille, en lui disant ; « Madame, je vous ai fait attendre long-tems ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleury, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'évéché de Fréjus.

En

En 1671 la naiſſance du duc du Maine était encor un ſecret. Ce prince, âga d'un an, avait un pied difforme. Le premier médecin d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoier l'enfant aux eaux de Barége. On chercha une perſonne de confiance, qui pût ſe charger de ce dépôt. Le roi ſe ſouvint de madame Scarron. Monſieur de Louvois alla ſecrettement à Paris lui propoſer ce voiage. Elle eut ſoin depuis ce tems-là de l'éducation du duc du Maine, nommée à cet emploi par le roi, & non point par madame de Monteſpan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement ; ſes lettres plûrent beaucoup. Voilà l'origine de ſa fortune : ſon mérite fit tout le reſte. Le roi lui acheta la terre de Maintenon en 1679. Ce fut le ſeul bien-fonds quelle eut jamais.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans ſon appartement qui était de plein-pied à celui du roi, elle ſe bornait à une ſociété de deux ou trois dames retirées comme elle ; encor les voiait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après ſon dîner, avant & après le ſouper, & y demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ſes miniſtres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, où a quelque ouvrage des mains ; ne s'empreſſant jamais de parler d'affaires d'état, paraiſſant ſouvent les ignorer, rejettant bien loin tout ce qui avait la plus legére apparence d'intrigue & de cabale, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, & ménageant ſon crédit en ne l'emploiant qu'avec une circonſpection extrême. Elle ne profita point de ſa place, pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans ſa famille. Son frére, le comte d'Aubigné ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu & quelques parts ſecrettes dans les fermes générales furent ſa ſeule fortune ; auſſi diſait-il au maréchal de Vivonne, frére de madame de Monteſpan, *Qu'il avait eû ſon bâton de maréchal en argent comptant.* Ce fut une fortune pour la fille de ce comte, d'épouſer le duc de Noailles, plustôt que pour le duc. Deux autres niéces de madame de Maintenon, l'une mariée au marquis de Caylus, l'autre au marquis de Villette, n'eurent preſque point de bien. Une penſion modique, donnée par Louis XIV, fut preſque la ſeule dot de madame de Caylus. Madame de Villette n'eut guères que des eſpérances. C'eſt elle qui épouſa en ſecondes nôces le vicomte de

de Bullingbrock, célébre par son ministére, sa disgrace & son éloquence. Elle m'a conté souvent, qu'elle avait reproché à sa tante le peu qu'elle faisait pour sa famille, & qu'elle lui avait dit en colére: " Vous voulez jouir de votre modération, & que votre fa-" mille en soit la victime." Madame de Maintenon oubliait tout, quand elle craignait de choquer les sentimens de Louis XIV. Elle n'osa pas même soûtenir le cardinal Noailles contre le pére le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse, pour le protéger contre un leger ressentiment du roi. Un jour touchée de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misére du peuple en 1698, misére toûjours éxagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire, qui montrât le mal & le reméde. Le roi le lut: & en aiant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur & celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encor, fut pénétré d'une douleur qui le mit au tombeau.

Du même fond de caractére, dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisi rapporte, que le ministre Louvois s'était jetté aux pieds de Louis XIV, pour l'empécher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisi savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite; & non seulemeut elle pardonna à ce ministre, mais elle appaisa le roi dans les mouvemens de colére, que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître.

Louis XIV, en épousant madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable & soûmise. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrette, c'était qu'à la messe elle occupait une de ces deux petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne semblaient faites que pour le roi & la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi, & qui avait servi à son mariage, devint peu-à-peu un sentiment vrai & profond, que l'âge & l'ennui fortifiérent. Elle s'était déja donnée à la cour & auprès du roi la considération d'une fondatrice, en rassemblant à voisi plusieurs filles de qualité; & le roi avait affecté déja les revenus de l'abbaïe de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme,

formé, en fit les réglemens avec Godet Desmarêts évêque de Chartres, & fut elle-même supérieure de ce couvent. Elle y allait souvent passer quelques heures; & quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à madame de la Maisonfort, dont il est parlé dans le chapitre du quiétisme :

„ Que ne puis-je vous donner mon expérience ! que ne puis-je „ vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, & la peine qu'ils „ ont à remplir leurs journées ! ne voiez-vous pas que je meurs „ de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eû peine à imaginer ? „ j'ai été jeune & jolie; j'ai goûté des plaisirs; j'ai été aimée „ partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans „ le commerce de l'esprit; je suis venuë à la faveur; & je vous „ proteste, ma chére fille, que tous les états laissent un vuide „ affreux."

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assûrément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi, disait un jour au comte d'Aubigné, son frére : " Je n'y peux „ plus tenir; je voudrais être morte." On sait quelle réponse il lui fit : *Vous avez donc parole d'épouser Dieu le pére.*

A la mort du roi, elle se retira entiérement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que Louis XIV ne lui avait rien assûré. Il le recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt-mille livres, qui lui fut éxactement paiée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719 le 15 d'Avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron : ce nom n'est point avilissant, & l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être.

La cour fut moins vive & plus sérieuse, depuis que le roi commença à menèr avec madame de Maintenon une vie plus rétirée; & la maladie considérable, qu'il eut en 1686, contribua encor à lui ôter le goût de ces fêtes galantes, qui avaient jusques-là signalé presque toutes ses années. Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce régne plus de progrès que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encor familiarisé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était morte, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi

émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi, les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce qui s'est passé de nos jours, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz en 1744. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois, ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premiéres atteintes de ce mal, son premier chirurgien Félix alla dans les hôpitaux chercher des malades, qui fussent dans le même péril ; il consulta les meilleurs chirurgiens : il inventa avec eux des instrumens, qui abrégeaient l'opération, & qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre. Il fit travailler ses ministres auprès de son lit le jour méme ; & afin que la nouvelle de son danger ne fit aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audiance le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il recompensa Félix : il lui donna une terre, qui valait alors plus de cinquante-mille écus.

Depuis ce tems, le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Baviére, devenuë mélancholique & attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs & resta obstinément dans son apartement. Elle aimait les lettres ; elle avait même fait des vers ; mais dans sa mélancolie, elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr, qui ranima le goût des choses d'esprit. Madame de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théatre pour le Jansénisme & pour la cour, de faire une tragédie qui pût être représentée par ses éléves. Elle voulait un sujet tiré de la bible. Racine composa Esthèr. Cette piéce, aiant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi dans l'hivèr de 1689. Des prélats, des jésuites, s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il me paraît remarquable, que cette piéce eut alors un succès universel ; & que deux ans après, Athalie jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun. Ce fut tout le contraire, quand on joua ces piéces à Paris, long-tems après la mort de l'auteur & apres le tems des partialitées. Athalie représentée en 1717, fut reçuë comme elle devait l'être, avec transport ;

transport ; & Esther en 1721 n'inspira que de la froideur & ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans, qui reconnussent avec flatterie Esther dans madame de Maintenon, & avec malignité Vasthi dans madame de Montespan, aman dans monsieur de Louvois, & surtout les Huguenots persécutés par ce ministre, dans la proscription des Hébreux. Le public impartial ne vit qu'une aventure sans intérêt & sans vraisemblance ; un roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir qui elle est, & qui aiant sans le moindre prétexte donné ordre de faire égorger toute une nation, fait ensuite pendre son favori tout aussi legérement. Mais malgré le vice du sujet, trente vers d'Esther valent mieux que beaucoup de tragédies, qui ont eû de grand succès.

Ces amusemens ingénieux recommencérent, pour l'éducation d'Adelaïde de Savoie duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs, que d'un côté on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, & que de l'autre on ait regardé ces représentations comme l'éxercice le plus noble & le plus digne des personnes roiales. On éleva un petit théatre dans l'apartement de madame de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talens. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons, & jouait avec eux. La pluspart des tragédies de Duché, valet de chambre du roi, furent composées pour ce théâtre ; & l'abbé Genêt, aumônier de la duchesse du Maine, que cette princesse & sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit & animaient la société. Comment le marquis de la Fare peut-il dire dans ses mémoires, que *depuis la mort de madame, ce ne fut que jeu, confusion & impolitesse ?* On jouait beaucoup dans les voiages de Marli & de Fontainebleau, mais jamais chez madame de Maintenon ; & la cour fut en tout tems le modéle de la plus parfaite politesse. La duchesse d'Orléans alors duchesse de Chartres, la duchesse du Maine, la princesse de Conti, madame la duchesse, démentaient bien ce que le marquis de la Fare avance. Cet homme, qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement : il passait sa vie dans une société qui se faisait un mérite de condanner la cour ; & cette soci-

été fit d'un homme très aimable, un hiſtorien quelquefois injuſte.

Ni lui, ni aucun de ceux qui ont trop cenſuré Louis XIV, ne peuvent diſconvenir, qu'il ne fût juſqu'à la journée d'Hochſtet, le ſeul puiſſant, le ſeul magnifique, le ſeul grand preſque en tout genre. Car quoiqu'il y eût des héros comme Jean Sobieſki & des rois de Suéde, qui effaçaſſent en lui le guerrier, perſonne n'effaça le monarque. Il faut avouèr encor, qu'il ſoûtint ſes malheurs & qu'il les répara. Il a eû des défauts ; il a fait des fautes : mais ceux qui le condannent, l'auraient-ils égalé, s'ils avaient été à ſa place ?

La ducheſſe de Bourgogne croiſſait en graces & en merite. Les éloges, qu'on donnait à ſa ſœur en Eſpagne, lui inſpirérent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite ; mais elle avait le regard tel que ſon fils, un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par ſon eſprit, & plus encor par l'envie extrême de mériter les ſuffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole & le modéle de la cour, avec un plus haut rang : elle touchait au trône : la France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement, tel que les ſages de l'antiquité en imaginérent, mais dont l'auſtérité ſerait tempérée par les graces de cette princeſſe, plus faites encor pour être ſenties que la philoſophie de ſon époux. Le monde ſait, comme toutes ces eſpérances furent trompées. Ce fut le ſort de Louis XIV, de voir périr en France toute ſa famille par des morts prématurées ; ſa femme à quarante-cinq ans, ſon fils unique à cinquante ; & un an après que nous eûmes perdu ſon fils, nous vîmes ſon petit-fils le dauphin duc de Bourgogne, la dauphine ſa femme, leur fils aîné le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis dans le même char, au mois d'avril 1712 ; tandis que le dernier de leurs enfans, monté depuis ſur le trône, était dans ſon berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frére du duc de Bourgogne, les ſuivit deux ans après ; & ſa fille, dans le même tems, paſſa du berceau au cercueil.

Ce tems de déſolation laiſſa dans les cœurs une impreſſion ſi profonde, que dans la minorité de Louis XV j'ai vu pluſieurs perſonnes, qui ne parlaient de ces pertes qu'en verſant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, était celui qui ſemblait devoir hériter bientôt du roiaume.

Ces

Ces mêmes ſoupçons, qu'on avait eûs à la mort de madame & à celle de Marie-Louiſe reine d'Eſpagne, ſe réveillérent avec une fureur qui n'a point d'éxemple. L'excès de la douleur publique aurait preſque excuſé la calomnie, ſi elle avait été excuſable. Il y avait du délire à penſer, qu'on eût pu faire périr par un crime tant de perſonnes roiales, en laiſſant vivre le ſeul qui pouvait les vanger. La maladie, qui emporta le dauphin de Bourgogne, ſa femme & ſon fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris en moins d'un mois plus de cinq-cent perſonnes. Monſieur le duc de Bourbon petit-fils du prince de Condé, le duc de la Trimouille, madame de la Vrilliére, madame de Liſtenai, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours. Sa femme, depuis comteſſe de Toulouſe, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine François, deſtiné à être un jour empereur & à relever la maiſon d'Aûtriche.

Cependant, ce fut aſſez qu'un médecin nommé Boudin, homme de plaiſir, hardi & ignorant, eût proféré ces paroles: " Nous n'en-„ tendons rien à de pareilles maladies." C'en fut aſſez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Un prince avait un laboratoire, & étudiait la chimie ainſi que beaucoup d'autres arts: c'était une preuve ſans replique. Le cri public était affreux. Il faut en avoir été témoin pour le croire. Pluſieurs écrits & quelques malheureuſes hiſtoires de Louis XIV éterniſeraient les ſoupçons, ſi des hommes inſtruits ne prenaient ſoin de les détruire. J'oſe dire, que frapé de tout tems de l'injuſtice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour ſavoir la vérité. Voici ce que m'a répété pluſieurs fois le marquis de Canillac, l'un des plus honnêtes hommes du roiaume, intimement attaché à ce prince ſoupconné, dont il eut depuis beaucoup à ſe plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans ſon palais. Il le trouve étendu à terre, verſant des larmes, aliéné par le déſeſpoir. Son chimiſte Homberg court ſe rendre à la Baſtille, pour ſe conſtituer priſonnier: mais on n'avait point d'ordre de le recevoir; on le refuſe. Le prince (qui le croirait!) demande lui-même, dans l'excès de ſa douleur, à être mis en priſon; il veut que des formes juridiques éclairciſſent ſon innocence; ſa mére demande avec lui cette juſtification cruelle. La lettre de ca-

chet

chet s'expédie ; mais elle n'eſt point ſignée : & le marquis de Canillac, dans cette émotion d'eſprit, conſerva ſeul aſſez de ſang-froid, pour ſentir les conſéquences d'une démarche ſi déſpérée. Il fit que la mére du prince s'oppoſa à cette lettre de cachet ignominieuſe. Le monarque qui l'accordait, & ſon neveu qui la demandait, étaient également malheureux.

Louis XIV dévorait ſa douleur en public : il ſe laiſſa voir à l'ordinaire. Mais en ſecret les reſſentimens de tant de malheurs le pénétraient & lui donnaient des convulſions. Il éprouvait toutes ces pertes domeſtiques à la ſuite d'une guerre malheureuſe, avant qu'il fût aſſûré de la paix, & dans un tems où la miſére deſolait le le roiaume. On ne le vit pas ſuccomber un moment à ſes afflictions.

Le reſte de ſa vie fut triſte. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs. Sa confiance entiére pour le pére le Tellier, homme trop violent, acheva de les révolter. C'eſt une choſe très remarquable, que le public, qui lui pardonna toutes ſes maîtreſſes, ne lui pardonna pas ſon confeſſeur. Il perdit les trois derniéres années de ſa vie, dans l'eſprit de la pluſpart de ſes ſujets, tout ce qu'il avait fait de grand & de mémorable.

Privé de preſque tous ſes enfans, ſa tendreſſe, qui redoublait pour le duc du Maine & pour le comte de Toulouſe ſes fils légitimés, le porta à leur donner en 1715, les droits, les honneurs, le rang, le nom de princes du ſang, par un édit, qui fut enregiſtré ſans aucune remonſtrance. Il aſſûrait par cet édit, la couronne à leur maiſon, au défaut de tous les princes du ſang de France ; & tempérait ainſi par la loi naturelle, la ſévérité des lois poſitives, qui privent les enfans nés hors du mariage, de tous droits à la ſucceſſion paternelle. Les rois diſpenſent de cette loi. Il crut pouvoir faire pour ſon ſang, ce qu'il avait fait en faveur de pluſieurs de ſes ſujets. Il crut ſurtout pouvoir établir pour deux de ſes enfans ce qu'il avait fait paſſer au parlement ſans oppoſition, pour les princes de la maiſon de Lorraine. Cependant on murmura. Le procès, que les princes du ſang intentérent depuis aux princes légitimés, eſt connu. Ceux-ci ont conſervé pour leurs perſonnes & pour leurs enfans les honneurs donnés par Louis XIV. Ce qui regarde leur poſtérité dépendra du tems, du mérite & de la fortune.

Louis

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Août 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflérent ; la gangréne commença à se manifester. Le comte de Stairs ambassadeur d'Angleterre paria, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de Septembre. Le duc d'Orléans, qui au voiage de Marli avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, & l'empirique assûra qu'il guérirait. La foule, qui entourait le duc d'Orléans, diminua dans le moment. " Si " le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'au- " rons plus personne." Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises, pour donner la régence absoluë au duc d'Orléans. Le roi ne la lui avait laissée que très limitée par son testament déposé au parlement ; ou plustôt, il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait que la voix prépondérante. Cependant il lui dit : *Je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance.* C'est qu'il ne croiait pas, qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du roiaume. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse ; mais l'autorité partagée l'est encor davantage. Il crut qu'aiant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, & ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son pére.

D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'ame il vit approcher la mort, disant à madame de Maintenon : *J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir* ; disant à ses domestiques : *Pourquoi plurez-vous ? m'avez vous cru immortel ?* Donnant tranquilement ses ordres sur beaucoup de choses & même sur sa pompe funébre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toûjours avec courage. Louis XIII, dans sa derniére maladie, avait mis en musique le *De profundis*, qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répanduë sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toûjours conservé écrites au chevet de son lit, les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant sur son lit entre ses bras : ces paroles ne sont point telles, qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidé-

fidélement copiées : " Vous allez être bientôt roi d'un grand roiau-
„ me. Ce qui je vous recommande plus fortement, eſt de n'ou-
„ blier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-
„ vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de con-
„ ſerver la paix avec vous voiſins. J'ai trop aimé la guerre : ne
„ m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépen-
„ ſes que j'ai faites. Prenez conſeil en toutes choſes, & cherchez
„ à connaître le meilleur pour le ſuivre toûjours. Soulagez vos
„ peuples le plustôt que vous le pourrez, & faites ce que j'ai eû le
„ malheur de ne pouvoir faire moi-même.

Il eſt à croire que ces paroles n'ont pas peu contribüé, trente ans après, à cette paix que Louis XV a donnée à ſes ennemis ; dans laquelle on a vu un roi victorieux rendre toutes ſes conquêtes pour tenir ſa parole, rétablir tous ſes alliés, & devenir l'arbitre de l'Europe par ſon déſintéreſſement plus encor que par ſes victoires.

Quoique la vie & la mort de Louis XIV euſſent été glorieuſes, il ne fut pas auſſi regretté qu'il le méritait. L'amour de la noveauté, l'approche d'un tems de minorité où chacun ſe figurait une fortune, l'affaire de la *conſtitution* qui aigriſſait les eſprits ; tout fit recevoir la nouvelle de ſa mort avec un ſentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui en 1686 avait demandé au ciel avec larmes la guériſon de ſon roi malade, ſuivre ſon convoi funébre avec des démonſtrations bien différentes. On prétend que la reine ſa mére lui avait dit un jour dans ſa grande jeuneſſe : *Mon fils, reſſemblez à votre grand-pére & non pas à votre pére.* Le roi en aiant demandé la raiſon : *C'eſt*, dit-elle, *qu'à la mort de Henri* IV *on pleurait, & qu'on a ri à celle de Louis* XIII. Quoiqu'il en ſoit, il paraît que le tems, qui meurit les opinions des hommes, a mis le ſceau à ſa réputation ; & malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point ſon nom ſans reſpect, & ſans avoir l'idée d'un ſiécle à jamais mémorable.

Si on le conſidére dans ſa vie privée, on le voit bon fils ſans vouloir que ſa mére gouverne, bon mari même ſans être jamais fidéle, bon pére, bon maître, & toûjours aimable avec dignité.

J'ai deja remarqué * ailleurs, qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorſque le premier gentil-homme de

* Tout cela eſt tiré des anecdotes imprimées parmi les mélanges du même auteur, & onduës dans cette hiſtoire.

de la chambre & le grand maître de la garderobe se disputaient l'honneur de le servir: *qu'importe lequel de mes valêts me serve.* Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli & aussi attentif qu'il l'était, & ne s'accordait guères avec ce qu'il lui dit un jour en effet, au sujet de ses dettes: *que ne parlez-vous à vos amis?* mot bien différent, qui par lui même valait beaucoup, & qui fut accompagné d'un don de cinquante-mille écus.

Il n'est pas même vrai, qu'il ait écrit au duc de la Rochefoucault: „ je vous fais mon compliment comme votre ami, sur la charge de „ grand-maître de la garderobe, que je vous donne comme votre „ roi. " Les historiens lui font honneur de cette lettre. C'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître, qu'on est son maître. Cela serait à sa place, si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle: c'est ce que Henri quatre aurait pu dire au duc de Maienne avant l'entiére réconciliation. Le secretaire du cabinet *Rose* écrivit cette lettre: & le roi avait trop de bon goût pour l'envoier. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses, dont Charpentier de l'académie française avait chargé les tableaux de *le Brun* dans la galerie de Versailles: *l'incroiable passage du Rhin*, *la merveilleuse prise de Valenciennes*, &c. Le roi sentit que la prise de Valenciennes, le passage du Rhin, disaient davantage. Charpentier avait eû raison d'orner d'inscriptions en notre langue les monumens de notre patrie; la flatterie seule avait nui à l'éxécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots de ce prince, qui se réduisent à très peu de chose. On prétend, que quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit: „ mon grand-pére aimait „ les Huguenots & ne les craignait pas; mon pére ne les aimait „ point & les craignait: moi je ne les aime ni ne les crainds.

Il s'exprimait toûjours noblement & avec précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régnèr en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations: *il n'y a plus de pirénées.*

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse & de dignité, que de saillies; & d'ailleurs on n'éxige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse.

Ce qui eſt néceſſaire à tout homme en place, c'eſt de ne laiſſer ſortir perſonne mécontent de ſa préſence, & de ſe rendre agréable à tous ceux qui l'approchent. On ne peut faire du bien à tout moment. Mais on peut toûjours dire des choſes qui plaiſent. Il s'en était fait une heureuſe habitude. C'était entre lui & ſa cour un commerce continuel, de tout ce que la majeſté peut avoir de graces ſans jamais ſe dégrader, & de tout ce que l'empreſſement de ſervir & de plaire peut avoir de fineſſe, ſans l'air de la baſſeſſe. Il était, ſurtout avec les femmes, d'une attention & d'une politeſſe qui augmentait encor celle de ſes courtiſans; & il ne perdit jamais l'occaſion de dire aux hommes de ces choſes, qui flattent l'amour propre en excitant l'émulation, & qui laiſſent un long ſouvenir.

Un jour madame la ducheſſe de Bourgogne encor fort jeune, voiant à ſon ſouper un officier qui était très laid, plaiſanta beaucoup & très haut ſur ſa laideur: „ je le trouve, madame, (dit le roi encor „ plus haut) un des plus beaux hommes de mon roiaume; car c'eſt „ un des plus braves.

Le comte de Marivaux lieutenant général, homme un peu brutal & qui n'avait pas adouci ſon caractére dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, & ſe plaignait au roi qui l'avait pourtant récompenſé, autant qu'on le peut faire pour un bras caſſé: „ je voudrais avoir perdu auſſi l'autre, dit-il, & ne plus „ ſervir votre majeſté. „ *j'en ſerais bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit Louis XIV: & ce diſcours fut ſuivi d'une grace qu'il lui accorda. Il était ſi éloigné de dire des choſes déſagréables, qui ſont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne ſe permettait pas même les plus innocentes & les plus douces railleries; tandis que des particuliers en font tous les jours de ſi cruelles & de ſi funeſtes.

Il ſe plaiſait & ſe connaiſſait à ces choſes ingénieuſes, aux impromptus, aux chanſons agréables; & quelquefois même il faiſait ſur le champ de petites parodies ſur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci:

Chez mon cadet de frére,
Le chancelier ſerrant
N'eſt pas trop néceſſaire;
Et le ſage boiſrand
Eſt celui qui ſait plaire.

&

& cette autre, qu'il fit en congédiant un jour le conseil:

Le conseil à ces yeux a beau se présenter;
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle:
Rien ne peut l'arrêter,
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir, que les agrémens de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs; & qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi bien que représentèr en monarque sur le théatre du monde.

Sa lettre à l'archévêque de Rheims au sujet du marquis de Barbésieux, quoiqu'écrite d'un stile extrémement négligé, fait plus d'honneur à son caractére, que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jenne homme la place de secretaire d'état de la guerre, qu'avait eû le marquis de Louvois son pére. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau secretaire d'état, il veut le corriger sans le trop mortifier. Dans cette vuë il s'adresse à son oncle l'archévêque de Rheims; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout, c'est un pére qui parle.

„ Je sai, dit-il, ce que je dois à la mémoire de monsieur de Louvois; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé „ de prendre un parti. J'en serai fâché; mais il en faudra prendre „ un. Il a des talens; mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne „ trop souvent à souper aux princes, au lieu de travailler; il néglige les affaires pour ses plaisirs; il fait attendre trop long-tems „ les officiers dans son antichambre; il leur parle avec hauteur, & „ quelquefois avec dureté.

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vuë autrefois en original. Elle fait bien voir, que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres comme on l'a cru, & qu'il savait gouverner ses ministres.

Il aimait les louanges; & il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais Louis XIV ne les recevait pas toûjours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre académie, qui lui rendait toûjours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui ci: *quelle est de toutes les vertus du roi, celle qui mérite la préférence?* Le roi rougit, & ne voulut

pas qu'un tel ſujet fût traité. Il ſouffrit les prologues de quinaut; mais c'était dans les plus beaux jours de ſa gloire, dans le tems où l'ivreſſe de la nation excuſait la ſienne. Virgile & Horace par reconnaiſſance, & Ovide par une indigne faibleſſe, prodiguérent à auguſte des éloges plus forts, & (ſi on ſonge aux proſcriptions) bien moins mérités.

Le duc d'Antin ſe diſtingua dans ce ſiécle par un art ſingulier, non pas de dire des choſes flatteuſes, mais d'en faire. Le roi va couchèr à petit-bourg; il y critique une grande allée d'arbres, qui cachait la vuë de la riviére. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à ſon réveil, eſt étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condannés. *C'eſt parce que votre majeſté les a condannés, qu'elle ne les voit plus*, répond le duc.

Nous avons auſſi rapporté ailleurs, que le même homme aiant remarqué qu'un bois aſſez grand au bout du canal de Fontainebleau déplaiſait au roi, il prit le moment d'une promenade, & tout étant préparé, il ſe fit donnèr un ordre de couper ce bois, & on le vit dans l'inſtant abattu tout entier. Ces traits ſont d'un courtiſan ingénieux, & non pas d'un flatteur.

On a accuſé Louis XIV d'un orgueil inſupportable, parce que les baſes de ſes ſtatuës, à la place des victoires & à celle de Vendôme, ſont entourées d'eſclaves enchaînés. Mais ce n'eſt point lui qui fit ériger ces ſtatués. Celle de la place des victoires eſt le monument de la grandeur d'ame & de la reconnaiſſance du premier maréchal de la Feuillade pour ſon maître. Il y dépenſa cinq-cent-mille livres, qui ſont près d'un million aujourd'hui; & la ville en ajoûta autant pour rendre la place réguliére. J'ai toûjours été révolté, contre l'injuſtice qui imputait à Louis XIV le faſte de cette ſtatuë, & contre l'indifférence qui ne rend pas aſſez de juſtice à la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre eſclaves; mais ils figurent des vices domtés, encor plus que des nations vaincuës. Le duël aboli, l'héréſie détruite. Les inſcriptions le témoignent aſſez. Elles célébrent auſſi la jonction des mèrs, la paix de nimégue. Et ne parlent que de bienfaits: & aucun de ces eſclaves n'a rien qui caractériſé les peuples vaincus par Louis XIV. D'ailleurs c'eſt un ancien uſage

des

des ſculpteurs, de mettre des eſclaves aux pieds des ſtatués des rois. Il vaudrait mieux y repréſenter des citoiens libres & heureux. Mais enfin on voit des eſclaves aux pieds du clément Henri quatre, & de Louis XIII à Paris; on en voit à livourne ſous la ſtatuë de Ferdinand de médicis, qui n'enchaîna aſſûrément aucune nation; on en voit à Berlin ſous la ſtatuë d'un électeur, qui repouſſa les ſuédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voiſins de la France, & les français eux-mêmes, ont rendu très injuſtement Louis XIV reſponſable de cet uſage. L'inſcription, *viro immortali*, *à l'homme immortel*, a été traitée d'idolâtrie; comme ſi ce mot ſignifiait autre choſe, que l'immortalité de ſa gloire. L'inſcription de Viviani, à ſa maiſon de Florence.

Ædes à deo datæ,
Maiſon donnée par un dieu,

ſerait bien plus idolâtre: elle n'eſt pourtant qu'une alluſion, au ſurnom de *dieu donné*, & au vers de virgile, *deus nobis hæc otia fecit.*

A l'égard de la ſtatuë de la place Vendôme, c'eſt la ville qui l'a érigée. Le roi avait deſtiné les bâtiments de cette place, pour ſa bibliothéque publique. La place était plus vaſte; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immenſe, dont les murs étaient déja élevés, lorſque le malheur des tems, en 1701, força la ville de bâtir des maiſons de particuliers ſur les ruines de ce palais commencé. Ainſi le louvre n'a point été fini; ainſi la fontaine & l'obéliſque, que colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de perrault, n'ont paru que dans les deſſeins; ainſi le beau portail de Saint-Gervais eſt demeuré offuſqué; & la pluſpart des monumens de paris laiſſent des regrets.

La nation déſirait, que Louis XIV eût préféré ſon louvre & ſa capitale au palais de verſailles, que le duc de Créqui appelait un favori ſans mérite. La poſtérité admire avec reconnaiſſance, ce qu'on a fait de grand pour le public; mais la critique ſe joind à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de ſuperbe & de défectueux pour ſa maiſon de campagne.

Il réſulte de tout ce qu'on vient de rapporter, que Louis XIV aimait en tout la grandeur & la gloire. Un prince, qui aiant fait

d'auſſi

d'aussi grandes choses que lui, serait encor simple & modeste, serait le premier des rois, & Louis XIV le second. *

S'il se repentit en mourant, d'avoir entrepris légérement des guerres, il faut convenir, qu'il ne jugeait pas par les événemens; car de toutes ses guerres, la plus juste & la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Il eut de son mariage, outre *Monseigneur*, deux fils & trois filles morts dans l'enfance. Ses amours furent plus heureux: il n'y eut que deux de ses enfans naturels qui moururent au berceau; huit autres vécurent, furent légitimés, & cinq eurent postérité. Il eut encor d'une demoiselle attachée à madame de Montespan, une fille non reconnuë, qu'il maria à un gentilhomme d'auprès de versailles, nommé de la Queuë.

On soupçonna avec beaucoup de vraisemblance, une religieuse de l'abbaïe de Moret, d'être sa fille. Elle était extrémement basannée, & d'ailleurs lui ressemblait. Le roi lui donna vingt-mille écus de dot, en la plaçant dans ce couvent. L'opinion qu'elle avait de sa naissance, lui donnait un orgueil dont ses supérieures se plaignirent. Madame de Maintenon, dans un voiage de fontainebleau, alla au couvent de Moret; & voulant inspirer plus de modestie à cette religieuse, elle fit ce qu'elle put pour lui ôter l'idée qui nourrissait sa fierté. „ Madame, (lui dit cette personne) la peine que „ prend une dame de votre élévation, de venir exprès ici me dire „ que je ne suis pas fille du roi, me persuade que je le suis." Le couvent de Moret se souvient encor de cette anecdote.

Tant de détails pourraient rebutér un philosophe. Mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des tems & des hommes qui attirent les regards de la postérité.

* Paroles tirées des anecdotes sur Louis XIV refonduës dans cette histoire.

CHA-

CHAPITRE VINGT-SEPTIÉME.

Gouvernement intérieur: commerce: police: loix: discipline militaire: marine, &c.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siécle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changemens qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des éxemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par luimême, il voulut réformer son roiaume, embellir sa cour, & perfectionner les arts.

Non seulement il s'imposa la loi de travailler réguliérement avec chacun de ses ministres; mais tout homme connu pouvait obtenir de lui une audiance particuliére, & tout citoien avait la liberté de lui présenter des requêtes & des projets. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes, qui les rendait apostillés: Ils furent dans la suite renvoiés aux bureaux des ministres. Les projets étaient éxaminés dans le conseil, quand ils méritaient de l'être; & leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres, en présence du maître. Ainsi on vit entre le trône & la nation une correspondance qui subsista, malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma & s'accoûtuma lui-même au travail; & ce travail était d'autant plus pénible, qu'il était nouveau pour lui, & que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premiéres dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus inportantes furent souvent depuis minutées de sa main; & il n'y en eut aucune écrite en son nom, qu'il ne se fit lire.

 A peine

A peine Colbert, après la chûte de Fouquet, eut-il retablié l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts, depuis 1647 jusqu'en 1656, & surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq-cent-mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de choisi paraît, ou bien mal instruit, ou bien injuste, quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain, qu'elle fut diminuée par ces remises & augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Belliévre, aidés des libéralités de la duchesse d'aiguillon & de plusieurs citoiens, avaient établi l'hôpital-général. Le roi l'augmenta, & en fit élever dans toutes les villes principales du roiaume.

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés; & peu-à-peu ils devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voiage à présent environ quarante lieuës, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas plus spacieux & plus beaux.

Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, & dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, & encor plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France. Les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, & les distribuaient dans l'Europe. Le roi commença, dès 1662, à exempter ses sujets d'une imposition nommée le droit de fret, que paiaient tous les vaisseaux étrangers; & il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime nâquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi; & le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque & de Marseille furent déclarés francs; & bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, & celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes Occidentales en 1664; & celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce tems, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie Hollandaise.

landaiſe. Les partiſans de l'ancienne œconomie, timide, ignorante & reſſerrée, déclamérent envain contre un commerce, dans lequel on échange ſans ceſſe de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui ce conſomment. Ils ne faiſaient pas réfléction, que ces marchandiſes de l'Inde devenuës néceſſaires auraient été paiés plus chérement à l'étranger. Il eſt vrai, qu'on porte aux Indes orientales, plus d'eſpéces qu'on n'en retire & que parlà l'Europe s'appauvrit. Mais ces eſpéces viennent du Pérou & du Méxique; elles ſont le prix de nos denrées portées à Cadix; & il reſte plus de cet argent en France, que les Indes orientales n'en abſorbent.

Le roi donna plus de ſix-millions de notre monnoie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les perſonnes riches à s'y intéreſſer. Les reines, les princes & toute la cour fournirent deux-millions numéraires de ce tems-là. Les cours ſupérieures donnérent douze-cent-mille livres, les financiers deux-millions, le corps des marchans ſix-cent-cinquante-mille livres. Toute la nation ſecondait ſon maître.

Cette compagnie a toûjours ſubſiſté. Car encor que les Hollandais euſſent pris Pontichéri en 1694, & que le commerce des indes languît depuis ce tems, il a repris de nos jours une force nouvelle. Pontichéri eſt devenuë la rivale de Batavia; & cette compagnie des indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des ſecouſſes ſinguliéres, eſt devenuë une des plus grandes reſſources du roiaume. Le roi forma encor une compagnie du nord en 1669: il y mit des fonds comme dans celle des indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puiſque les plus grandes maiſons s'intéreſſaient à ces établiſſemens, à l'éxemple du monarque.

La compagnie des indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres: le roi fournit le dixiéme de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau d'exportation, & quarante d'importation. Tous ceux qui firent conſtruire des vaiſſeaux dans les ports du roiaume, reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encor trop s'étonner, que l'abbé de choiſi ait cenſuré ces établiſſemens, dans ſes mémoires qu'il faut lire avec défiance. Nous ſentons aujourd'hui tout ce que le miniſtre Colbert fit pour le

bien du roiaume; mais alors on ne le sentait pas: il travaillait pour des ingrats. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'hôtel-de-ville acquises à vil prix depuis 1656, & du décri où tombérent les billets de l'épargne prodigués sous le précédent ministére, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoiens. Peu de personnes portaient leurs vuës sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux, rétrécit l'esprit & l'intérêt non seulement d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossiére d'un marchand nommé Hazon (qui consulté par ce ministre, lui dit: *vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, & vous l'avez renversée de l'autre.*) était encor citée avec complaisance dans ma jeunesse; & cette anecdote se retrouve dans le Moréri. Il a falu, que l'esprit philosophique introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entiére à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même éxactitude que le duc de Sulli, & des vuës beaucoup plus étenduës. L'un ne savait que ménager; l'autre savait faire de grands établissemens.

Presque tout fut, ou réparé, ou créé de son tems. La réduction de l'intérêt au denier vingt, des emprunts du roi & des particuliers, fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France & la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés, par une éxemption de tailles pendant cinq années, pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; & tout pére de famille qui avait dix enfans, était éxempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'état par le travail de ses enfans, qu'il n'eût pu donnèr en paiant la taille. Ce réglement aurait dû être à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 chaque année de ce ministére, jusqu'en 1672, fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux-mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta dans l'année 1669, quarante-quatre-mille-deux-cent métiers en laine dans le roiaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante-millions

millions de ce tems-là; & non seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au dessus de l'achat des soies necessaires, mais la culture des meuriers mit les fabriquans en état de se passer des soies étrangéres pour la chaîne des étoffes.

On commença, dès 1666, à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toûjours fourni toute l'Europe; & bientôt on en fit, dont la grandeur & la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpasses à la Savonnerie. Les tappisseries de Flandre cédérent à celle des gobelins. Ce vaste enclos des gobelins était rempli alors de plus de huit-cent ouvriers; il y en avait trois-cent qu'on y logeait. Les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres desseins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. Outre les tapisseries, on y fabriqua des ouvrages de rapport, espéce de mosaïque admirable; & l'art de la marquéterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture des tapisseries aux gobelins, on en établit une autre à Beauvois. Le premier manufacturier eut six-cent ouvriers dans cette ville; & le roi lui fit présent de soixante-mille livres.

Seize-cent filles furent occupées aux ouvrages de dentelles: on fit venir trente principales ouvriéres de Venise & deux-cent de Flandre; & on leur donna trente six-mille livres pour les encourager.

Les fabriques des draps de Sédan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées & tombées, furent rétablies.

On sait que le ministére acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse, avec laquelle on fait les bas dix fois plus promtement qu'à l'aiguille. Le fèrblanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés qu'on avait toûjours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fèr-blanc & de l'acier, emportérent en 1686 ce secret avec eux; & firent partager cet avantage à des nations étrangéres.

Le roi achetait tous les ans pour environ quatre cent-mille livres de tous les ouvrages de goût, qu'on fabriquait dans son roiaume; & il en faisait des présens.

Il s'en fallait beaucoup, que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté. Il falut pourvoir à ce nétoiement continuel des ruës, à cette illumina-

tion que cinq-mille faneux forment toutes les nuits; paver la ville toute entiére; y conſtruire deux nouveaux ports; rétablir les anciens; faire veillèr une garde continuelle à pied & à cheval, pour la ſûreté des citoiens. Le roi ſe chargea de tout, en affectant des fonds à ces dépenſes néceſſaires. Il créa en 1667 un magiſtrat, uniquement pour veillèr à la police. La pluſpart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces éxemples longtems après; mais aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris; & Rome même n'eſt pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le ſecond lieutenant de Police, qu'eut Paris, acquit dans cette place une réputation, qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce ſiécle; auſſi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le miniſtére; & il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au deſſous de ſa naiſſance & de ſon mérite; & cependant cette place lui fit un bien plus grand nom, que le miniſtére géné & paſſager, qu'il obtint ſur la fin de ſa vie.

On doit obſervèr ici, que Monſieur d'Argenſon ne fut pas le ſeul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût éxercé la magiſtrature. La France eſt preſque l'unique païs de l'Europe, où l'ancienne nobleſſe ait pris ſouvent le parti de la robe. Preſque tous les autres états, par un reſte de barbarie gothique, ignorent encor qu'il y ait de la grandeur dans cette profeſſion.

Le roi ne ceſſa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, à Verſailles, depuis 1661. Les particuliers, à ſon éxemple, élevérent dans Paris mille édifices ſuperbes & commodes. Le nombre s'en eſt accru tellement, que depuis les environs du palais roial & ceux de Saint-Sulpice, il ſe forma dans Paris deux villes nouvelles, fort ſupérieurs à l'ancienne. Ce fut en ce tems-là, qu'on inventa la commodité magnifique de ces caroſſes ornés de glaces & ſuſpendus par des reſſorts; de ſorte qu'un citoien de Paris ſe promenait dans cette grande ville avec plus de luxe, que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au capitole. Cet uſage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe; & devenu commun, il n'eſt plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins, pour la ſculpture; & ce goût était en tout dans le grand & dans le noble. Dès que le controleur-général Colbert eût, en 1664, la direction

rection des bâtimens, qui est proprement le ministère des arts, il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il falut d'abord travaillèr à achever le Louvre. François Mansard, l'un des plus grands architectes qu'ait eû la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projettait. Il ne voulut pas s'en charger, sans avoir la liberté de refaire ce qui lui paraîtrait défectueux dans l'éxécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini, dont le nom était célébre par la colonade qui entoure le parvis de saint-pierre, par la statuë équestre de Constantin, par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voiage. Il fut conduit à Paris, en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq Louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante-mille écus, avec une pension de deux-mille écus, & une de cinq-cent pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin, fut encor plus grande que la magnificence de François premier pour Raphaël. Le Bernin par reconnaissance fit depuis à Rome la statuë équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV. il fut bien surpris de voir le dessein de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'éxécution un des plus Augustes monumens d'architecture, qui soient au monde Claude Perrault avait donné ce dessein, éxécuté par Louis le vau & d'orbay. Il inventa les machines, avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le frontispice de ce majéstueux édifice. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault, que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées ne sont pas, de l'aveu des voiageurs, supérieures au seul château de *maisons*, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé & ne mérita pas ces récompenses: il donna seulement des desseins, qui ne furent pas éxécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre dont l'achévement est tant désiré, en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtissant Trianon, Marli, & en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'observatoire, commencé en 1666, dès

dès le tems qu'il établit l'académie des Sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur & par ses difficultés, fut ce canal de Languedoc, qui joind les deux mèrs, & qui tombe dans le port de *Cette*, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664; & on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des invalides & la chapelle de ce bâtiment la plus belle de Paris, l'établissement de saint-cyr le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire benir sa mémoire. Quatre-mille soldats & un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse & des secours pour leurs blessures & pour leurs besoins; deux-cent-cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célébrent Louis XIV. L'établissement de saint-cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former, pour élever cinq-cens-gentilshommes; mais loin de faire oublier saint-cyr, il en fait souvenir. C'est l'art de faire du bien, qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même tems faire des choses plus grandes & d'une utilité plus générale, mais d'une éxécution plus difficile; c'était de réformer les loix. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, & surtout le conseiller d'état Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premiéres loix & de ses premierés conquêtes. L'ordonnance civile parut d'abord; ensuite le code des eaux & forêts; puis des statuts pour toutes les manufactures; l'ordonnance criminelle; le code du commerce; celui de la marine: tout cela se suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle, établie en faveur des négres de nos colonies; espéce d'hommes, qui n'avait pas encor joui des droits de l'humanité.

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain. Mais le roi était instruit des loix principales; il en possédait l'esprit, & savait ou les soûtenir ou les mitigèr à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non seulement dans le conseil des secretaires d'état, mais dans celui qu'on appelle le conseil des parties. Il y a de lui deux jugemens célébres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui & des particuliers de paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les

maisons

maisons leur demeurassent, avec le fonds qui lui appartenait & qu'il leur céda.

L'autre regardait un persan nomme *roupli*, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu & y ajoûta un présent de trois mille écus. *Roupli* porta dans sa patrie son admiration & sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur Persan *Mehemet Rizabeg*, nous l'avons trouvé instruit dès long-tems de ce fait par la renommée.

L'abolition des duëls fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les rois, par les parlemens même & par l'église ; & quoiqu'ils fussent défendus depuis Henri quatre, cette funeste coûtume subsistat plus que jamais. Le fameux combat des *la frette*, de quatre contre quatre en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, & même les nations voisines, qui se conformérent à nos sages coûtumes après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duëls aujourd'hui, que du tems de Louis XIII.

Législateur de ses peuples il le fut de ses armées. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui, qui la premiére année de son administration ordonna, que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques. Réglement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui, qui institua les Brigadiers, & qui mit les corps dont la maison du roi est formée, sur le pied où ils sont aujourd'hui. Il fit une compagnie de mousquetaires, des gardes du cardinal Mazarin, & fix à cinq-cent hommes le nombre des deux compagnies, ausquelles il donna l'habit qu'elles portent encore.

Sous lui plus de connétable, & après la Mort du duc d'épernon, plus de colonel-général de l'infanterie; ils étaient trop maîtres: il voulait l'être, & le devait. Le maréchal de Grammont, simple mestre-de-camp des gardes-françaises sous le duc d'Epernon & prenant l'ordre de ce colonel-général, ne le prit plus que du roi, & fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il instalait lui-même ces colonels à la tête du régiment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique, & ensuite un esponton quand l'usage des pique fut aboli. Il institua les grenadiers, d'abord

au

au nombre de quatre par compagnie dans le régiment du roi qui eſt de ſa création ; enſuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie ; il en donna deux aux gardes-françaiſes, qui maintenant en ont trois. Il augmenta beaucoup le corps des dragons, & leur donna un colonel-général. Il ne faut pas oublier l'établiſſement des haras en 1667. Ils étaient abſolument abandonnés auparavant ; & ils furent d'une grande reſſource, pour remonter la cavalerie.

L'uſage de la baionette au bout du fuſil, eſt de ſon inſtitution. Avant lui on s'en ſervait quelquefois ; mais il n'y avait que quelques compagnies, qui combattiſſent avec cette arme. Point d'uſage uniforme, point d'éxercice : tout était abandonné à la volonté du général. Les piques paſſaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment, qui eut des baionettes & qu'on forma à cet éxercice, fut celui des fuſiliers, établi en 1671.

La maniére dont l'artillerie eſt ſervie aujourd'hui, lui eſt duë toute entiére, il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz & à Straſbourg ; & le régiment d'artillerie s'eſt vu enfin rempli d'officiers, preſque tous capables de bien conduire un ſiége. Tous les magazins du roiaume étaient pourvus, & on y diſtribuait tous les ans hui -cent milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers & un de houſards : avant lui on ne connaiſſait les houſards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régimens de milice, fournis & équipés par les communautés. Ces milices s'éxerçaient à la guerre, ſans abandonnèr la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets furent entretenuës dans la pluſpart des places frontiéres : ils y apprenaient les mathématiques, le deſſéin & tous les éxerciſes, & faiſaient les fonctions de ſoldats. Cette inſtitution dura dix années. On ſe laſſa enfin de cette jeuneſſe, trop difficile à diſcipliner. Mais le corps des ingénieurs, que le roi forma & auquel il donna les réglemens qu'il ſuit encore, eſt un établiſſement à jamais durable. Sous lui l'art de fortifier les places fut porté à la perfection, par le maréchal de Vauban & ſes éléves, qui ſurpaſſérent le comte de Pagan. Il conſtruiſit ou répara cent-cinquante places de guerre.

Pour ſoûtenir la diſcipline militaire, il créa des inſpecteurs-généraux, enſuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes ;

troupes; & on voiait par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de saint-louis, récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des invalides mit le comble aux soins qu'il prit, pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins, que dès l'an 1672 il eut cent-quatre-vingt-mille hommes de troupes réglées, & qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre & la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu' à quatre-cent cinquante-mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vû de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposérent à peine d'aussi considérables; mais il falait qu'ils fussent réunis, il montra ce que la France seule pouvait; & il eut toûjours, ou de grands succès, ou de grandes ressources.

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses & bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mèr. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissé pourrir dans les ports, sont réparés. On en fait achetèr en Hollande, en Suéde; & dès la troisiéme année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essaièr à gigeri sur la côte d'Afrique. Le duc de Beaufort purge les mèrs de pirates dès l'an 1665; & deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement. Mais tandis qu'on fait de nouveaux réglemens & de nouveaux efforts, il sent déja toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre. Envain le conseil du roi Charles second insiste sur ce droit, que la force, l'industrie & le tems avaient donné aux Anglais. Louis XIV, écrit au comte d'estrade son ambassadeur: « le roi d'angleterre & son chancelier peuvent « voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. « Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur.

Il ne disait que ce qu'il était rèsolu de soûtenir: & en èffet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel & à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations sur la mèr. Mais tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soûtient sa supériorité avec l'Espagne. Il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662.

 Cepen-

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine, capable de justifier ces sentimens de hauteur. On bâtit la ville & le port de Rochefort à l'embouchure de la charente. On enrôle, on enclasse des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flotes roiales. Il s'en trouve bientôt soixante-mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donnèr aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de grace. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne & quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent-quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre, en comptant les alléges; & trente galéres sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze-mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux : les galéres en ont trois-mille. Il y a cent-soixante & six-mille hommes d'enclassés, pour tous les services divers de la marine. On compta les années suivantes dans ce service, mille gentils-hommes, ou enfans de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux & apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre: ce sont les gardes marines: ils étaient sur mèr ce que les cadets étaient sur terre. On les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école, d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eû encor de maréchaux de France dans le corps de la marine ; & c'est une preuve, combien cette partie essentielle des forces de la France avait éte negligée. Jean d'Etrée fut le premier maréchal en 1681. Il paraît, qu'une des grandes attentions de Louis XIV. était d'animer dans tous les genres cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales, que les flotes Françaises livrérent, l'avantage leur demeura toûjours, jusqu'à la journée de la Hogue en 1692 ; lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua, avec quarante-quatre voiles, une flote de quatre-vingt-dix vaisseaux Anglais & Hollandais: il falut cédèr au nombre : on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouérent & qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis. Malgré cet échec, les forces maritimes se soûtinrent ; mais elles déclinèrent toûjours dans la guerre de la succession. Elles n'ont commencé

commencé à se bien rétablir qu'en 1751, dans le tems d'une heureuse paix, seul tems propre à établir une bonne marine, qu'on n'a ni le loisir ni le pouvoir d'établir pendant la guerre.

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent; non pas ou point où on les voit prospérèr aujourd'hui, mais avec un avantage qu'on n'avait point espére jusqu' alors; car depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissemens avaient été à charge.

En 1664 le roi envoie une colonie à la Caienne; bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort & le malheur, qu'avait eû si long-tems la France, de négliger la mèr, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit par ce seul coup d'œil, quels changemens Louis XIV. fit dans l'état; changemens utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondérent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'éxécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain, que les magistrats n'eussent pas réformé les loix; que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police génerale dans le roiaume; qu'on n'eût point eû de flotes; que les arts n'eussent point été encouragés, & tout cela de concert, & en même tems, & avec persévérance, & sous différens ministres, s'il ne se fût trouvé un maître, qui eût en général toutes ces grandes vuës, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, & il regarda pas le roiaume du même œil dont un seigneur regarde sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire, aime le bien public. Il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque vers l'an 1698 il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa Province. Par là on pouvait avoir une notice éxacte du roiaume, & un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendans n'eussent pas la capacité & l'attention de monsieur de Lamoignon de bâville. Si on avait rempli les vuës du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc;

ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monumens du siécle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan en n'assujettissant pas tous les intendans au même ordre. Il eût été à désirer, que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitans de chaque élection, des nobles, des citoiens, des labourers, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espéce, des bonnes, des médiocres & des mauvaises terres, de tout le clergé régulier & séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confundus dans la plupart des mémoires qu'on a donnés: les matiéres y sont peu approfondies & peu exactes: il faut y chercher souvent avec peine les connaissances dont on a besoin, & qu'un ministre doit trouver sous sa main & embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins, & les ressources. Le projet était excellent; & une éxécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que Louis XIV fit & essaïa, pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble, qu'on on ne peut guères voir tous ces travaux & tous ces efforts, sans quelque reconnaissance & sans être animé de l'amour du bien public, qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le roiaume du tems de la fronde, & ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation, que vingt de ses prédécesseurs ensemble; & il s'en faut beaucoup, qu'il fit ce qu'il aurait pu. Le guerre, qui finit par la paix de Riswick, commença la ruine de ce grand commerce, que son ministre Colbert avait établi; & la guerre de la succession l'acheva.

S'il avait emploié à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtérent les aquéducs & les travaux de Maintenon, pour conduire des eaux à Versailles; travaux interrompus & devenus inutiles; s'il avait dépensé à Paris la cinquiéme partie de ce qu'il en a coûté, pour forcer la nature à Versailles; Paris serait dans toute son étenduë aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries & du Pont-roial, & serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup, d'avoir réformé les loix: mais la chicane n'a peû être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme; elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure: elle pourrait l'être dans les loix qui réglent

glent les fortunes des citoiens. C'eſt un très grand inconvénient, qu'un même tribunal ait à prononcer ſur plus de cent coûtumes différentes. Dés droits de terres, ou équivoques ou onéreux ou qui génent la ſociété, ſubſiſtent encore, comme des reſtes du gouvernement féodal, qui ne ſubſiſte plus. Ce ſont des décombres d'un bâtiment gotique ruiné. L'uniformité en tout genre d'adminiſtration eſt une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effraïé.

Louis XIV aurait pu ſe paſſer plus aiſément de la reſſource dangereuſe des traitans, où le réduiſit l'anticipation qu'il fit preſque toûjours ſur ſes revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

S'il n'eût pas cru, qu'il ſuffiſait de ſa volonté pour faire changer de religion un million d'hommes, la France n'eût pas perdu tant de citoiens. * Ce païs cependant, malgré ſes ſecouſſes & ſes pertes, eſt aujourd'hui le païs le plus floriſſant de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV ſubſiſte, & que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des tems orageux, a été réparé. Enfin la poſtérité, qui juge les rois & dont ils doivent avoir toûjours le jugement devant les yeux, avouera en peſant les vertus & les faibleſſes de ce monarque, que quoiqu'il eût été trop loué pendant ſa vie, il mérita de l'être à jamais; & qu'il fut digne de la ſtatuë qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inſcription latine, dont le ſens eſt: *à Louis le grand après ſa mort.*

Tous les changemens, qu'on vient de voir dans le gouvernement & dans tous les ordres de l'état, en produiſirent néceſſairement un très grand dans les mœurs. L'eſprit de faction, de fureur & de rébellion, qui poſſédait les citoiens depuis le tems de François ſecond, devint une émulation de ſervir le prince. Les ſeigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux; les gouverneurs des Provinces n'aiant plus de poſtes importans à donner; chacun ſongea à ne mériter de graces, que celles du ſoverain; & l'état devint un tout régûlier, dont chaque ligne aboutit au centre.

C'eſt là ce qui délivra la cour des factions & des conſpirations, qui avaient toûjours troublé l'état pendant tant d'années. Il n'y eût ſous l'adminiſtration de Louis XIV qu'une ſeule conjuration en 1674,

* Voiez le chapitre du Calviniſme.

imaginée

imaginée par la Truamont, gentil-homme Normand perdu de débauches & de dettes, & embrassée par un homme de la maison de Rohan, réduit par la même conduite à la méme indigence. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de la Truaumont, qui séduit par son oncle, séduisit sa maitresse madame de Villiers. Leur but & leur espérance n'étaient pas & ne pouvaient être de se faire un parti dans le roiaume. Ils prétendaient seulement vendre & livrer Quillebeuf aux Hollandais, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut pluſtôt une lâche trahison mal ourdie, qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement, que produisit ce crime insensé & inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui.

S'il y eut quelques séditions dans les Provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées. Les Huguenots même furent toûjours tranquiles, jusqu'au tems où l'on démolit leurs temples. Enfin le roi parvint à faire, d'une nation jusques-là turbulente, un peuple paisible, qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent, sans faire tort au courage.

Les maisons, que tous les Seigneurs bâtirent ou achetérent dans Paris, & leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formérent des écoles de politesse, qui retirérent peu-à-peu les jeunes gens de cette vie de cabaret, qui fut encor long-tems à la mode, & qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coûtume d'allèr à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessérent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblérent la société, chez elles, rendit les esprits plus agréables ; & la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons & les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les tems de faction & de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers & des Voisins ne furent que des orages passagers, sous un ciel d'ailleurs serein ; & il serait aussi déraisonnable de condannèr une nation sur les crimes éclatans de quelques particuliers, que de la canoniser sur la réforme de la trappe.

Tous les différens états de la vie étaient auparavant reconnaissables, par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires & les jeunes

jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes, avaient une vivacité emportée ; les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toûjours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités & des médecins. Les marchands portaient encor de petites robes, lorsqu'ils s'assemblaient & qu'ils allaient chez les ministres ; & les plus grands commerçans étaient alors des hommes grossiers. Mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassemblir pour goûter une vie plus douce, rendirent peu-à-peu l'extérieur de tous les citoiens presque semblable. On s'apperçoit aujourd'hui jusques dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les Provinces se sont ressenties avec le tems de tous ces changemens.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe, que dans le goût & dans la commodité. La foule de pages & de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe & le faste extérieur aux nations, chez lesquelles on ne sait encor que se montrer en public, & où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville, qui pour la douceur de la vie l'emporte probablement de beaucoup sur Rome & sur Athénes, dans le tems de leur splendeur.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur dans les esprits, qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du tems de la fronde & sous Louis XIII & dans les siécles précédens. Mais la veritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse, si longtems avilie à servir auparavant des sujets trop puissans. On voit des gentils-hommes, des citoiens, qui se seraient cru honorés autrefois d'être domestiques de ces seigneurs, devenus leurs égaux & très soûvent leurs supérieurs dans le service militaire ; & plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un état est florissant.

On a comparé le siécle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance & les événemens personnels soient comparables. Rome & Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde, que Louis XIV & Paris. Mais il faut se souvenir, qu'A-

thénes

thénes a été égale à l'empire Romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force & de la puissance. Il faut encor songer, que s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome & qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très supérieure à tout l'empire Romain. Il n'y avait du tems d'Auguste qu'une seule nation, & il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerriéres, éclairées, qui possédent des arts que les Grecs & les Romains ignorérent; & de ces nations il n'y en a aucune, qui ait eû plus d'éclat en tout genre depuis environ un siécle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV.

CHAPITRE VINGT-HUITIÉME.

FINANCES.

Si on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme, dont le peuple insensé voulut déchirer le corps, après sa mort. Les Français lui doivent certainement leur industrie & leur commerce, & par conséquent cette opulence, dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre. Mais qui se rouvrent toûjours avec abondance dans la prix. Cependant en 1702, on avait encor l'ingratitude de rejetter sur Colbert, la langueur, qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'état. Un financier de Normandie fit imprimer dans ce tems-là le détail de la France en deux petits volumes, & prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'était précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante, que depuis la mort

mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689 ; & même dans cette guerre le corps de l'état, commençant à être malade, se soûtint par la vigueur que Colbert avait répanduë dans tous ses membres. L'auteur du détail prétendit, que depuis 1660 les biens fonds du roiaume avaient été diminués de quinze-cent-millions. Rien n'était, ni plus faux, ni moins vraisemblable. Cependant ses argumens captieux persuadérent ce paradoxe ridicule, à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les tems les plus florissans, on voit cent papiers publics, qui démontrent que l'état est ruïné.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs, de décrier le ministére des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministére est le plus odieux, parce que les impôts le sont toûjours: il régnait d'ailleurs en général dans la finance, autant de préjugés & d'ignorance, que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard, que de nos jours même, on a entendu en 1718 le parlement en corps dire au duc d'orléans, que *la valeur intrinséque du marc d'argent est de vingt cinq livres*; comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinséque, que celle du poids & du titre; & le duc d'orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez, pour relever cette méprise du parlement.

Il est vrai, que Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encor moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés; & dans un grand roiaume il y a toûjours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de Province à Province qui rendent une partie de la France étrangére à l'autre & même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtimens & des plaisirs, fut obligé de rétablir vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages; enfin ce qui soûtient l'état quelque tems, & l'oberre pour plusieurs années.

Il fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un païs ne consiste que dans le nombre des habitans, la culture des terres, le travail industrieux & le commerce: on voit, que le roi

poſſédant très peu de domains particuliers, & n'étant que l'administrateur des biens de ſes ſujets, ne peut être véritablement riche, que par des impôts aiſés à percevoir & également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'état aux traitans, que quelque-tems après la diſſolution de la chambre de juſtice, qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conſeil, qui établiſſait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent ſur de nouveax impôts. Il voulait par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effraier la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de ſe ſervir d'eux, ſans même révoquer l'arrêt: le roi preſſait, & il falait des moiens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement, par la facilité funeſte qu'elle donne, qu'après avoir été ſupprimée dans les belles années de Henri quatre, elle reparut dans tout le régne de Louis XIII, & infecta ſurtout les derniers tems de Louis XIV.

Six ans après la mort de Colbert en 1689, on fut tout d'un coup précipité dans une guerre, qu'il falut ſoûtenir contre toute l'Europe, ſans avoir de fonds en réſerve. Le miniſtre le Pelletier crut, qu'il ſuffiſait de diminuer le luxe. Il fut ordonné que tous les meubles d'argent maſſif, qu'on voiait alors en aſſez grand nombre chez les grands ſeignieurs & qui étaient une preuve de l'abondance, ſeraient portés à la monoie. Le roi donna l'éxemple; il ſe priva de toutes ces tables d'argent, de ces grands guéridons, de ces conſoles, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent maſſif, & de tous ces autres meubles qui étaient des chefs d'œuvre de ciſelure des mains de *Balin* homme unique en ſon genre, & tous éxécutés ſur les deſſeins de *Le brun*. Ils avaient coûté dix-millions; on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri des particuliers produiſirent trois autres millions. La reſſource était faible

Vers les années 1691 & 1692, les finances de l'état parurent ſenſiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaibliſſement des ſources de l'abondance aux profuſions de Louis XIV dans ſes bâtimens, dans les arts & dans les plaiſirs, ne ſavaient pas, qu'au contraire les dépenſes qui encouragent l'induſtrie, enrichiſſent un état. C'eſt la guerre, qui appauvrit néceſſairement le tréſor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le rempliſſent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation, qui ſe ſoit enrichie

chie par des victoires. L'Italie au XVI siécle n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtems, si elle se fût bornée à enlever la flote d'argent des Espagnols, & si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toûjours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flotes Françaises; & le commerce seul l'a soûtenuë. Les Algériens, qui n'ont guères que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainquer presqu'aussi malheureux que le vaincu. C'est un gouffre, où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens & de tous les maux, levé avec tant de peine dans les Provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, & qui achettent par ces avances le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent; & le défaut de la circulation fait languir le roiaume.

Nul reméde précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe & stable, établi de longue main, & qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. Le contrôleur-général de Pontchartrain vendit des lettres de noblesse pour deux-mille écus en 1696: cinq-cent particuliers en achetérent: mais la ressource fut passagére, & la honte durable. On obligea tous les nobles, anciens & nouveaux, de faire enregistrer leurs armoiries, & de paier la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers traitérent de cette affaire, & avancérent l'argent. Le ministére n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un païs qui en eût pu fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixiéme, que dans l'année 1710. Mais ce dixiéme, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur, qu'on n'osa pas l'éxigèr avec rigueur. Le gouvernement n'en retira pas vingt-cinq-millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monoies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent & l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il

l'avait trouvée, qu'à vingt-sept; & après lui, dans les derniéres années de Louis XIV on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales; ressource fatale, par laquelle le roi était soulagé un moment pour être ruiné ensuite: car au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-sept livres en 1683, donnait un marc; & qui devait quarante livres en 1710, ne donnait qu'à peu-près ce même marc. Les diminutions qui suivirent, dérangérent le peu qui restait de commerce, autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une vraie ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un tems de prospérité, pour se soûtenir dans un tems malheureux.

Le ministre Chamillard commença en 1706 à paièr en billets de monoie, en billets de subsistance, d'ustencile; & comme cette monoie de papier n'était pas reçuë dans les coffres du roi, elle fut decriée presqu' aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne.

Le contrôleur-général Desmarêts neveu de l'illustre Colbert, aiant en 1708 succédé à Chamillard, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune, pour accabler l'état. Le cruel hivèr de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf-millions de tailles, dans le tems qu'il n'avait pas dequoi païer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq-millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux-cent-vingt & un millions; & le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il falut donc ruïner l'état, pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement & fut si peu réparé, que long-tems après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux-millions de billets, pour en avoir huit en espéces. Enfin il laissa à sa mort deux-milliars-six-cent-millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espéces se trouvérent alors réduites: ce qui fait environ quatre-milliars-cinq-cent-millions de notre monoie courante en 1750.

Il est étonnant, mais il est vrai, que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soûtenir, s'il y avait eû alors

en France un commerce floriſſant, un papier de crédit établi, & des compagnies ſolides qui eûſſent répondu de ce papier, comme en Suéde, en Angleterre, à Veniſe & en Hollande. Car lors qu'un état puiſſant ne doit qu'à lui-même, la confiance & la circulation ſuffiſent pour païer. Mais il s'en falait beaucoup, que la France eût alors aſſez de reſſorts, pour faire mouvoir une machine ſi vaſte & ſi compliquée, dont le poids l'écraſait.

Louis XIV, dans ſon régne, dépenſa dix-huit-milliars ; ce qui revient, année commune, à trois-cent-trente-millions d'aujourd'hui, en compenſant, l'une par l'autre, les augmentations & les diminutions numéraires des monoies.

Sous l'adminiſtration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent-dix-ſept-millions, à vingt ſept livres le marc d'argent. Ainſi tout le ſurplus fut toûjours fourni en affaires extraordinaires. Colbert fut obligé, par exemple, d'en faire pour quatre-cent-millions en ſix années de tems, dans la guerre de 1672.

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV. avec ceux de Louis XV, ont trouvé, en ne s'arrétant qu'au revenu fixe & courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent-dix-ſept-millions de revenu, que ſon ſucceſſeur ne l'était en 1730, avec près de deux-cent-millions : & cela eſt très vrai, en ne conſidérant que les rentes fixes & ordinaires de la couronne. Car cent-dix-ſept-millions numéraires, au marc de vingt-ſept livres, ſont une ſomme plus forte que deux-cent-millions, à quarante-neuf livres ; à quoi ſe montait le revenu du roi en 1730 : & de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne. Mais auſſi les revenus du roi, c'eſt-à-dire de l'état, ſont accrûs depuis ; & l'intelligence des finances s'eſt perfectionnée au point, que dans la guerre ruineuſe de 1741 il n'y a pas eû un moment de diſcrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortiſſement, comme chez les Anglais : il a falu adopter une partie de leur ſiſtème de finance, ainſi que leur philoſophie ; & ſi, dans un état purement monarchique, on pouvait introduire ces papiers circulans, qui doublent au moins la richeſſe de l'Angleterre, la puiſſance de la France acquerrait ſon dernier dégré de perfection.

Il

Il y avait environ cinq-cent millions numéraires d'argent monoie dans le roiaume en 1683; & il y en a environ douze-cent, de la maniére dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire de notre tems est presque le double du numéraire du tems de Colbert. Il paraît donc, que la France n'est environ que d'un sixiéme plus riche en espéces circulantes, depuis la mort de ce ministre. Elle l'est beaucoup davantage en matiéres d'argent & d'or, travaillées & mises en œuvre pour le service & pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre-cent-millions de notre monoie d'aujourd'hui en 1690; & à présent on en posséde autant qu'il y a d'espéces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment, combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accrû, lorsque ses canaux fermés par les guerres ont éte débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes, que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; & cette industrie augmente encor tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, & de plus grandes encor que sous Louis XIV, parce que le génie & le commerce se fortifient toûjours, quand on les encourage.

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris & dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme luxe, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encor plus que de la richesse. Il n'en coûte guères plus aujourd'hui pour être agréablement logé, qu'il en coûtait pour l'être mal sous Henri quatre. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais, qu'on ne faisait venir les petites glaces de Venise. Nos belles & parantes étoffes sont moins chéres, que celles qu'on tirait de l'étranger & qui ne les valaient pas. Ce n'est point en effet l'argent & l'or qui procurent une vie commode, c'est le génie. Un peuple, qui n'aurait que ces métaux, serait très misérable. Un peuple, qui sans ces métaux mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espéces qu'il n'en faut pour la circulation.

La campagne est restée à-peu-près dans le même état où elle a toûjours été. Il semble, que le plus grand nombre des hommes soit destiné à être réduit au nécessaire pour travailler. La taille pro-

proportionelle; substituée à l'arbitraire dans presque toutes les Provinces, a seulement mis plus de justice dans les contributions, & soulagé un peu les païsans, qui ne doivent pas être riches, mais qui ne doivent pas être misérables.

Le moien ordre s'est enrichi à force d'industrie. Les ministres & les courtisans ont été moins opulens, parce que l'argent aiant augmenté numériquement de près de moitié, les appointemens & les pensions sont restés les mêmes, & le prix des denrées est monté à plus du double. Par-là il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, & beaucoup plus chez les petits; & cela même a mis moins de distance entre les hommes. Enfin, de quelque maniére que les finances soient administrées, la France posséde, dans l'industrie de plus de vingt-millions d'habitans, un trésor inéstimable.

CHAPITRE VINGT-NEUIVIÉME.

SCIENCES ET ARTS.

Ce siécle heureux, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné; car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence du tems de Louis XIII, qu'elle se tirât du cahos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de la religion. Les guerres civiles en France, & les querelles du Calvinisme n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que le fut le fanatisme du tems de Cromwel en Angleterre. Si un chanoine de Thorn avait renouvelé

velé l'ancien ſiſtéme planétaire des Caldéens oublié depuis ſi long-tems, cette vérité était condanné à Rome: & la congrégation du Saint-Office compoſée de ſept cardinaux aiant déclaré non ſeulement hérétique mais abſurde le mouvement de la terre ſans lequel il n'y a point de véritable aſtronomie, le grand Galilée aiant demandé pardon à l'âge de ſoixante & dix ans d'avoir eû raiſon, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçuë ſur la terre. Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir: Galilée avait fait quelques découvertes ſur la chûte des corps: Torricelli commençait à connaître la peſenteur de l'air qui nons environne: on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles eſſais, toutes les écoles reſtaient dans l'abſurdité, & le monde dans l'ignorance. Deſcartes parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire. Au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géométre de ſon ſiécle; mais la géométrie laiſſe l'eſprit comme elle le trouve. Celui de Deſcartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guères que des Romans de philoſophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir ſans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire.

Ce qu'il y avait de romanſeque réuſſit; & le peu de vérités mêlé à ces chiméres nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite: car avant lui, on n'avait point de fil dans ce labarinthe; & du moins il en donna un, dont on ſe ſervit après qu'il ſe fût égaré. C'était beaucoup, de détruire les chiméres du péripatétiſme, quoique par d'autres chiméres. Ces deux fantômes ſe combattirent. Ils tombérent l'un après l'autre; & la raiſon s'éleva en fin ſur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences ſous le nom *del' cimento*, établie par le cardinal Léopold de médicis vers l'an 1655. On ſentait déja dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque choſe du grand édifice de la nature, qu'en l'examinant piéce à piéce. Cette académie, après les jours de Galilée & dès le tems de Torricelli, rendit de grands ſervices.

Quelques philoſophes en Angleterre, ſous la ſombre adminiſtration de Cromwel, s'aſſemblérent pour cherchèr en paix des vérités, tandis que le fanatiſme opprimait toute vérité. Charles ſecond, rappellé ſur le trône de ſes ancêtres par le repentir & par l'inconſtance

de

de sa nation, donna des lettres-patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna. La société roiale, ou plustôt la société libre de Londres travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumiére, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, & cent autres inventions qui pourraient à cet égard faire appeller ce siécle, le siécle des Anglais, aussi bien que celui de Louis XIV.

En 1666, monsieur Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; & à la priére de quelques savans, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'angleterre & comme l'académie Française. Colbert attira d'Italie dominique Cassini & Huygens de Hollande par de fortes pensions. Ils découvrirent les satellites & l'anneau de Saturne. On est redevable à Huygens des horloges à pendule. On acquit peu-à-peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout sistéme. Le public fut étonné de voir une chimie, dans laquelle on ne cherchait, ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie, qui ne prédisait pas les événemens du monde; une médicine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mére des animaux & des plantes. Il n'y eut plus de prodiges, dès que la nature fut mieux connuë.

On l'étudia dans toutes ses productions. La géographie reçut des accroissemens étonnans. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par dominique Cassini & par Picart. Elle est continuée vers le nord en 1683 par la Hire; & enfin Cassini la prolonge en 1700, jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, & il suffit pour éterniser ce siécle

On envoie en 1672 des physiciens à la Caienne, faire des observations utiles. Ce voiage a été la première origine de la connaissance d'une nouvelle loi de la nature, que le grand Neuton a démontrée; & il a prépare à ces voiages plus fameux, qui depuis ont illustré le régne de Louis XIV.

On fait partir en 1700 Tournefort pour le levant. Il y va recueiller des plantes, qui enrichessent le jardin roial, autrefois aban-

donné, remis alors en honneur, & aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La bibliothéque roiale, déja nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente-mille volumes; & cet éxemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déja plus de cent-quatre-vingt-mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit Français. Il semble, qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, & que les bonnes loix Romaines, incorporées à celles du païs, devraient formèr un seul corps des loix de la nation.

Sous lui, les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le journal des savans, qui commença en 1663, est le pére de tous les ouvrages de ce genre, dont l'Europe est aujourd'hui remplie, & dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie Françaife, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, & qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, & à une critique judicieuse des opinions & des faits. Elle fit à peu-près dans l'histoire, ce que l'académie des sciences faisait dans la physique; elle dissipa des erreurs.

L'esprit de sagesse & de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri quatre & sous Louis XIII; & si depuis 1672 il y a eû encor des accusations de maléfices, les juges n'ont condanné les accusés, que comme des profanateurs, qui d'ailleurs emploiaient le poison.

Il était trés commun auparavant, d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes. S'ils surnageaient, ils étaient convaincus. Plusieurs juges de Province avaient ordonné ces épreuves; & elles continuérent encor long-tems parmi le peuple. Tout berger était sorcier; & les amulétes, les anneaux constellés, étaient en usage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors & les voleurs, pas-
saient

faient pour certains, & ont encor beaucoup de crédit dans plus d'-une Province d'Allemagne. Il n'y avait presque personne, qui ne se fit tirer son horoscope. On n'entendait parler que de secrets magiques; presque tout était illusion. Des savans, des magistrats, avaient écrit sérieusement sur ces matiéres. On distinguait parmi les auteurs, une classe de démonographes. Il y avait des régles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés, d'avec les faux; enfin, jusques vers ces tems-là l'on n'avait guères adopté de l'antiquité, que des erreurs en tout genre.

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les cométes les affraïaient encor en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernoulli, l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant à propos de cette cométe aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la cométe ne peut être un signe de la colére divine, parce que cette chevelure est éternelle; mais que la queuë pourrait bien en être un. Cependant, ni la tête, ni la queuë, ne sont éternelles. Il falut que Bayle écrivît contre le préjugé vulgaire, un livre, alors fameux, que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui inutile.

On ne croirait pas, que les souverains eussent obligation aux philosophes. Cependant il est vrai, que cet esprit philosophique, qui a gagné presque toutes les conditions excepté le bas peuple, a beaucoup contribué à faire valoir les droits des souverains. Des querelles, qui auraient produit autrefois des excommunications, des interdits, des schismes, n'en ont point causé. Si on a dit, que les peuples seraient heureux quand ils auraient des philosophes pour rois; il est très vrai de dire, que les rois en sont plus heureux, quand il y a beaucoup de leurs sujets, philosophes.

Il faut avouer, que cet esprit raisonnable, qui commence à présidèr à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empécher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard, ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles, entre des hommes qui auraient dû être sages. Mais avant ce siécle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'état; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoiens; & le fanatisme, ren-

fermé dans les montagnes des Cévennes, se fût répandu dans le villes.

Tous les genres de science & de littérature ont été épuisés dans ce siécle; & tant d'écrivains ont étendu les lumiéres de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres tems auraient passé pour des prodiges, ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose, à cause de leur nombre; & la gloire du siécle en est plus grande.

ARTS.

La saine philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en angleterre & à Florence; & si l'académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poësie, dans la littérature, dans les livres de morale & d'agrément, les Française furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était par-tout ignorée; la religion, enseignée ridiculement en chaire; & les causes, plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaientVirgile & Ovide; les avocats, Saint-Augustin & Saint-Jérome. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la langue Française le tour, le nombre, la propriété du stile & la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement, qu'elle était capable de grandeur & de force; mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de L'hôpital, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Française n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul merite de Joinville, d'Amiot, de Marot, de Montagne, de Regnier, de la satire Ménippée. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossiéreté.

Jean de Lingendes évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funébres, quoique mêlées encor de la rouille de son tems, furent le modéle des orateurs, qui l'imitérent & le surpassérent. L'oraison funébre de Charles-Emanuel duc de Savoi surnommé le grand dans son païs, prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier longtems après en prit l'éxorde tout entier,

auſſi bien que le texte & pluſieurs paſſages conſidérables, pour en orner ſa fameuſe oraiſon funébre du vicomte de Turenne.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la proſe. Il eſt vrai, que ſes lettres étaient des harangues empoulées; il écrivait au premier cardinal de Rets: „ vous venez de prendre le „ ſceptre des rois & la livrée des roſes.“ Il écrivait de Rome à Bois-Robert, en parlant des eaux de ſenteur: „ je me ſauve à la nage „ dans ma chambre, au milieu des perfums.“ Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir ſur les hommes, qu'on admira Balzac de ſon tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte dans le choix harmonieux des paroles; & même pour l'avoir emploiée ſouvent hors de ſa place.

Voiture donna quelque idée des graces legéres de ce ſtile épiſtolaire, qui n'eſt pas le meilleur, puiſqu'il ne conſiſte que dans la plaiſanterie. C'eſt un baladinage de l'eſprit, que deux tomes de lettres dans leſquelles il n'y en a pas une ſeule inſtructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractéres des hommes; c'eſt pluſtôt un abus qu'un uſage de l'eſprit.

La langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme conſtante. On en était redevable à l'académie Françaiſe, & ſurtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours, qui aïent vieilli.

Olivier Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; & quoiqu'il ne paſſât pas pour un avoçat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élégance du diſcours; mérites abſolument inconnus avant lui au barreau.

Un des ouvrages, qui contribua le plus à former le goût de la nation & à lui donnèr un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *maximes de Françoiſe duc de la Rochefoucault*, Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour propre eſt le mobile de tout*; cependant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle eſt preſque toûjours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour ornèr un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoûtuma à penſèr & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, précis & delicat. C'était un mérite que perſonne

perſonne n'avait eû avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut le recueil des *lettres provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont refermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altére ſouvent les langues vivantes. Il faut rapportèr à cet ouvrage l'époque de la fixation du language. L'évêque de Luçon fils du célébre Buſſi m'a dit, qu'aiant demandé à monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les ſiens, Boſſuet lui répondit, *les lettres provinciales.*

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre & la vigueur des derniéres lettres ne corrigérent pas d'abord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis longtemps était celui de preſque tous les écrivains, des prédicateurs & des avocats.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raiſon toûjours éloquente, fut le pére Bourdaloüe vers l'an 1668. Ce fut une lumiére nouvelle. Il y a eû après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le pére Maſſillon évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il paraît vouloir pluſtôt convaincre, que toucher; & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter, qu'en banniſſant de la chaire le mauvais goût qui l'aviliſſait, il en eût banni auſſi cette coûtume de prêcher ſur un texte. En effet, parler long-tems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguèr à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne; un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce miniſtére. Le texte devient une eſpéce de deviſe, ou pluſtôt d'énigme, que le diſcours dévelope. Jamais les grecs & les romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des lettres, qu'il commença; & le tems l'a conſacré.

L'habitude de diviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui, comme la morale, n'éxigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverſe, eſt encor une coûtume génante, que le pére Bourdaloüe trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par Boſſuet depuis évèque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand homme, s'était d'abord deſtiné au parti de la robe; & il s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer mademoiſelle Deſvieux, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la théologie & pour cette eſpéce d'éloquence qui le caractériſe, ſe montrérent de ſi bonne heure, que ſes parens & ſes amis le déterminérent à l'égliſe. Mademoiſelle Deſvieux l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. Voilà la ſource d'un bruit qui s'eſt répandu dans le monde, qu'il était marié. Ce conte, long-tems accrédité chez ce petit nombre d'hommes qui tire vanité de ſavoir les ſecrets des familles, n'avait ni vérité ni vraiſemblance. Il avait préché aſſez jeune devant le roi & la reine mére en 1662, long-tems avant que le pére bourdalouë fût connu. Ses diſcours ſoûtenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la cour qui approchaſſent du ſublime, eûrent un ſi grand ſuccès, que le roi fit écrire en ſon nom à ſon pére intendant de Soiſſons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand le pére Bourdalouë parut, monſieur Boſſuet ne paſſa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déja donné aux oraiſons funébres; genre d'éloquence, où il faut de l'imagination & une grandeur majeſtueuſe qui tient un peu à la poëſie, dont il faut toûjours emprunter quelque choſe, quoiqu'avec diſcrétion, quand on tend au ſublime. L'oraiſon funébre de la reine mére, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évéché de Condom: mais ce diſcours n'était pas encor digne de lui; & il ne fut pas imprimé; non plus que ſes ſermons. L'éloge funébre de la reine d'Angleterre veuve de Charles I, qu'il fit en 1669, parut preſqu'en tout un chef-d'œuvre. Les ſujets de ces piéces d'éloquence ſont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'eſt en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux perſonnages ſont ce qui intéreſſe davantage. L'éloge funébre de madame, enlevée à la fleur de ſon âge & morte entre ſes bras, eut le plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la cour: il fut obligé de s'arrétèr après ces paroles: *ô nuit déſaſtreuſe! nuit effroiable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt mort, &c.*

&c. L'auditoire éclata en fanglots; & la voix de l'orateur fut interrompuë par fes foupirs & par fes pleurs.

Les Français furent les feuls, qui réuffirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque-tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guères avoir de fuccès qu'entre fes mains. Il appliqua l'art oratoire à l'hiftoire même, qui femble l'exclure. Son difcours fur l'hiftoire univerfelle, compofé pour l'éducation du Dauphin, n'a eû ni modéle ni imitateurs. Si le fiftéme qu'il adopte, pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations, a trouvé des contradicteurs chez les favans, fon ftile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeftueufe, dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroiffement & la chûte des grandes empires; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les nations.

Prefque tous les ouvrages qui honorérent ce fiécle, étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* eft de ce nombre. Fénelon, le difciple, l'ami de Boffuet, & depuis devenu malgré lui fon rival & fon ennemi, compofa ce livre fingulier, qui tient à la fois du roman & du poëme, & qui fubftituë une profe cadencée à la verfification. Il femble qu'il ait voulu traiter le roman, comme monfieur de Meaux avait traité l'hiftoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & fur tout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entiérement négligée dans toutes les inventions fabuleufes. On a cru, qu'il avait compofé ce livre pour fervir de thémes & d'inftruction au duc de Bourgogne & aux deux autres enfans de France, dont il fut le précepteur; ainfi que Boffuet avait fait fon hiftoire univerfelle, pour l'éducation de Monfeigneur. Mais fon neveu le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cet homme célébre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a affûré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de Calypfo & d'Eucharis euffent été les premiéres leçons, qu'un prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorsqu'il fut relégué dans fon archévéché de Cambrai. Plein de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ftile, qui n'était qu'à lui & qui coulait de fource avec abondance. J'ai vû fon manufcrit original: il n'y a pas dix ratures. On prétend, qu'un domeftique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eft, l'archévêque de

de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe. Mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris qui triomphait avec trop de faste, Idoménée qui établissait le luxe dans Salente, & qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi. Son ministre Louvois semblait, aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'état & non le ministre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlérent son trône dans la guerre de 1701, se firent un joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce stile harmonieux, qui insinuë d'une maniére si tendre la modération & la concorde. Les etrangers & les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne, une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu. Les editions en furent innombrables. J'en ai vû quatorze en langue Anglaise. Il est vrai, qu'après la mort de ce monarque, si craint, si envie, si respecté de tous & si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétenduës qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévére ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre: mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un siécle florissant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *caractéres* de la Bruiére. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'éxemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque*. Un stile rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue mais qui n'en blesse pas les régles, frapérent le Public; & les allusions, qu'on y trouvait en foule, achevérent le succès. Quand la Bruiére montra son ouvrage manuscrit à Maléfieux, celui-ci lui dit: *voilà dequoi vous attirer beacoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis*. Ce livre baissa dans l'esprit des hommes, quand une génération entiére, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant,

comme il y a des choſes de tous les tems & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié.

Le *Télémaque* n'a point fait d'imitateurs; les *caractéres* de la Bruiére en ont produit. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frapent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois. L'art délicat de répandre des graces juſques ſur la philoſophie, fut encor une choſe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premièr éxemple; mais éxemple dangereux, parce que la véritable parure de la philoſophie eſt l'ordre, la clarté & ſurtout la vérité. Ce qui pourrait empécher cet ouvrage ingénieux, d'être mis par la poſtérité au rang de nos livres claſſiques, c'eſt qu'il eſt fondé en partie ſur la chimére des tourbillons de Deſcartes.

Il faut ajoûtér à ces nouveautés, celle que produiſit Bayle, en donnant une eſpéce de dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le premièr ouvrage de ce genre, où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonnèr à la deſtinée des livres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de Bayle, d'un lecteur grave & de la poſtérité. Au reſte, en plaçant ici Bayle parmi les auteurs qui ont honoré le ſiécle de Louis XIV, quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformèr à l'arrêt du Parlement de Toulouſe, qui, en déclarant ſon teſtament valide en France malgré la rigueur des loix, dit expreſſément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger*.

On ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiécle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie ſinguliéres & neuves, qui le caractériſent & qui le diſtinguent des autres ſiecles. L'éloquence de Boſſuet & de Bourdalouë, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de Cicéron. Si quelque choſe approche de l'orateur Romain, ce ſont les trois mémoires que Péliſſon compoſa pour Fouquet. Ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de Cicéron. Un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'état, traité ſolidement avec un art qui parait peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eû des hiſtoriens; mais point de Tite-Live. Le ſtile de la *conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de Saluſte. On voit que l'Abbé de Saint-réal l'avait pris pour modéle; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres écrits dont on vient de parler,

ſemblent

ſemblent être d'une création nouvelle. C'eſt là ſurtout, ce qui diſtingue cet âge illuſtre; car pour des ſavans & des commentateurs, le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme ſiécle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encor dévelopé.

Qui croirait, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auraient probablement jamais éxiſté, s'ils n'avaient été précédés par la poëſie! c'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les nations: les vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. Platon & Cicéron commencérent par faire des vers. On ne pouvait encor citèr un paſſage noble & ſublime de proſe Françaiſe, quand on ſavait par cœur le peu de belles ſtances que laiſſa Malherbe; & il y a grande apparence, que ſans Pierre Corneille, le génie des proſateurs ne ſe ſerait pas dévelopé.

Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très mauvais modéles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modéles étaient eſtimés; & pour comble de découragement, ils étaient favouriſés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables écrivains, qui d'ordinaire ſont rempans; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vraie génie, qui rarement ſe plie à la dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même artiſte, protége ſincérement les bons artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiécle, ſes rivaux & le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre Corneille & Scudéri, eut trop de complaiſance pour le cardinal de Richelieu, en condannant l'amour de *Chiméne*. Aimer le meurtrier de ſon pére & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui conſiſte principalement dans le combats du cœur. Mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de Corneille, que le cardinal de

Richelieu voulut rabaisser. L'abbé d'Aubignac nous apprend, que ce ministre désapprouva *polieucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très embellie de *guillain de castro*, & en plusieurs endroits, une traduction. *Cinna*, qui le suivit, était unique. J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait, que le grand Condé à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

Je suis maître de moi, comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siécle! ô mémoire!
Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soions amis, Cinna; c'est moi qui t'en convoie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration, est une époque bien célébre dans l'histoire de l'esprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit plusieurs années après, n'empécha pas la nation de le regarder comme un grand homme; ainsi que les fautes considérables d'Homére n'ont jamais empéché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie & surtout du génie qui ouvre une carriére, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle & Euripide contribuérent tous à former Racine. Une ode, qu'il composa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la poësie. Sa réputation s'est accrûë de jour en jour; & celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est, que Racine dans tous ses ouvrages depuis son *Aléxandre*, est toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai; qu'il parle au cœur: & que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin & les Grecs & Corneille dans l'intelligence des passions, & porta la douce harmonie de la poësie, ainsi que les graces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignérent à la nation, à penser, à sentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits

par

par eux seuls, devinrent enfin des juges sévéres pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de personnes en France, du tems du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid*; & en 1702, quand *Athalie* le chefd'œuvre de la scéne fut représentée chez Madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condanner. Le tems a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort, sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toûjours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné, la premiére personne de son siécle pour le stile épistolaire & surtout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du caffé, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*. Il faut du tems, pour que les réputations meurissent.

La singuliére destinée de ce siécle rendit Moliére contemporain de Corneille & de Racine. Il n'est pas vrai que Moliére, quand il parut, eût trouvé le théatre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné le *Menteur*, piéce de caractére & d'intrigue, prise du théatre Espagnol; & Moliére n'avait encor fait paraître que deux de ses chefsd'œuvre, lorsque le public avait la *mére coquette* de Quinaut; piéce à la fois de carectére & d'intrigue, & même modéle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la premiére comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis*. La plûpart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'une ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux & cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura long-tems. Moliére l'attaqua souvent; & il contribua à défaire le public de ces importans subalternes, ainsi que de l'affectation des précieuses, du pédantisme des femmes savantes, de la robe & du latin des médecins. Moliére fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siécle; on sait assez ses autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les héros de Corneille & de Racine, les personnages de Moliére, les symphonies de Lulli toutes nouvelles pour la nation, & (puisqu'il

ne

ne s'agit ici que des arts) les voix des Bouſſuet & des Bourdaloue, ſe faiſaient entendre à Louis XIV, à *madame* ſi célèbre par ſon goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, & à cette foule d'hommes ſupérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne ſe retrouvera plus, où un duc de la Rochefoucault l'auteur des *maximes*, au ſortir de la converſation d'un Paſcal & d'un Arnauld, allait au théatre de Corneille.

Deſpréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ſes premiéres ſatires, car les regards de la poſtérité ne s'arréteront pas ſur les *embarras de Paris* & ſur les noms des *Caſſaigne* & des *Cotin*; mais il inſtruiſait cette poſtérité, par ſes belles épitres & ſurtout par ſon art poëtique, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans ſon ſtile, bien moins correct dans ſon language, mais unique dans ſa naïvété & dans les graces qui lui ſont propres, ſe mit, par les choſes les plus ſimples, preſqu'à côté de ces hommes ſublimes.

Quinaut, dans un genre tout nouveau & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aiſé, fut digne d'être placé avec tous ces illuſtres contemporains. On ſait, avec quelle injuſtice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir ſacrifié aux graces. Il chercha en vain toute ſa vie à humilièr un homme, qui n'était connu que par Elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'eſt qu'on retienne ſes vers. On ſait par cœur des ſcénes entiéres de Quinaut; c'eſt un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La muſique Françaiſe eſt demeurée dans une ſimplicité qui n'eſt plus du goût d'aucune nation. Mais la ſimple & belle nature, qui ſe montre ſouvent dans Quinaut avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui poſſédent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide*, avec quelle idolâtrie il ſeroit reçû! mais Quinaut était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus & protégés de Louis XIV, excepté la Fontaine. Son extrême ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'écartait d'une cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce prince. Il était, malgré ſon génie, preſque auſſi ſimple que les héros de ſes fables. Le pére Pujet ſe fit un grand mérite,

mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes, comme s'il eût parlé à la Brinvilliers & à la Voiſin. Ses contes ne ſont que ceux de Pogge, de l'Arioſte & de la reine de Navarre. Si la volupté eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupté. On pourrait appliquer à la Fontaine ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leurs fautes: on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours; & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui ſeront les délices & l'inſtruction des ſiécles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eû beaucoup de peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des Pouſſin, des Suer & des Le brun.

Cependant, vers la fin du régne de Louis XIV, deux hommes percérent la foule des génies médiocres, & eûrent beaucoup de réputation. L'un était la Mottehoudart, homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, écrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poëſie, & même de cette éxactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles ſtances pluſtôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après: mais beaucoup de beaux morceaux, qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empécheront toûjours qu'on ne le mette au rang des auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

L'autre était Rouſſeau, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que la Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après la Motte; mais il les fit plus belles, variées, plus remplies d'images. Il égala dans ſes pſeaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes ſont mieux travaillées que celles de Marot. Il réuſſit bien moins dans les opéra qui demandent de la ſenſibilité, & dans les comédies qui veulent de la gaïeté. Ces deux caractéres lui manquaient. Ainſi il échoua dans ces deux genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue Françaiſe, ſi le ſtile marotique, qu'il emploia dans des ouvrages ſérieux, avait été imité. Mais heu-

reuſe-

reusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux-cent ans, n'a été qu'une mode passagere. Quelques-unes de ses épitres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, & ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, & sur des vérités reconnuës: *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les païs étrangers; soit que l'âge & les malheurs eussent affaibli son génie, soit que son principal mérite consistant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus nécessaire & plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs, celui de n'avoir plus de critiques sévéres.

Ses longues infortunes eûrent leur source dans un amour propre indomptable, & trop mêlé de jalousie & d'animosité. Son exemple doit être une leçon frapante pour tout homme à talens; mais on ne le considére ici, que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guères de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres; & à peu-près vers le tems de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siécle, parce que personne n'y avait marché: elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battuë. Les grands hommes du siécle passé ont enseigné à penser & à parler; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succédent, ne peuvent guères dire que ce qu'on sait. Enfin, une espéce de dégoût est venu de la multitude des chefs-d'œuvre: & le siécle passé aiant été le précepteur du siécle présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & que la littérature a eû autant de besoin d'être réprimée, qu'elle en avait d'être encouragée au commencement du dix-septiéme siécle.

CHAPITRE TRENTIÉME.

Suite des Arts.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture; ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le siécle de Louis* XIV. La musique était au berceau: quelques chansons languissantes, quelques airs, de violon, de guitarre & de tuorbe, la pluspart même composes en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli étonna par son goût & par sa science. Il fut le premièr en France, qui fit des basses, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à éxécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples & si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du tems de Louis XIII; & l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de la France.

Les connaissances, qui appartiennent à la musique & aux arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que sur la fin du régne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danse; desorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire, qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eû de très grands architectes, du tems de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût Toscan, pour honorer sa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même Desbrosses, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en falut beaucoup, que le cardinal de Richelieu eût, avec autant de grandeur dans l'esprit, autant de goût qu'elle. Le palais cardinal, qui

eſt aujourd'hui le palais roial, en eſt la preuve. Nous conçûmes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, que nous voions aujourd'hui offuſquée, avec douleur. Beaucoup de citoiens ont conſtruit des édifices magnifiques; mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût; & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le Mécéne de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des Vitruves; Il faut que les Auguſtes les emploient.

Il faut auſſi que les magiſtrats municipaux ſoient animées par le zéle, & éclairés par le goût. S'il y avait eû deux ou trois prévôts des marchands comme le préſident Turgout, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet hôtel de ville mal conſtruit & mal ſitué; cette place ſi petite & ſi irréguliére, qui n'eſt célébre que par des gibets & de petits feux de joie; ces ruës étroites dans les quartiers les plus fréquentés; & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les arts.

La peinture commença ſous Louis XIII, avec *le Pouſſin*. Il ne faut point compter les peintres médiocres, qui l'ont précédé. Nous avons eû toûjours depuis lui de grands peintres; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie; mais ſans nous arrétèr à un *Le ſueur* qui n'eut d'autre maître que lui-même, à un *Le Brun* qui égala les Italiens dans le deſſein & dans la compoſition; nous avons eû plus de trente peintres, qui ont laiſſé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi des galeries & des apartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vu en France refuſer douze-mille livres d'un tableau de *Santerre*. Il n'y a point dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles; & je ne ſai s'il y en a de plus beaux.

Nous avons aujourd'hui un peintre, qui chez les étrangers même paſſe pour le premièr de l'Europe. Non ſeulement Colbert donna à l'académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui; mais en 1667, il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette metropole un palais où loge le directeur. On y envoie les éléves, qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y

ſont

ſont conduits & entretenus aux frais du roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient Raphaël & Michel-Ange. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le déſir de l'imiter; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableux d'Italie amaſſées par le roi & par le duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point cherchèr ailleurs des maîtres.

C'eſt principalement dans la ſculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jettèr en fonte d'un ſeul jet des figures équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'Apollon expoſés aux injures de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du cardinal Richelieu trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la ſtatuë équeſtre de Louis XV faite à Paris pour décorer Bordeaux, le mercure dont Louis XV a fait préſent au roi de Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il eſt à croire, que ces productions de nos jours ſeraient miſes à côté de la plus belle antiquité Grecque.

Nons avons égalé les anciens dans les médailles. Varin fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du régne de Louis XIII. C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artiſtes. Il y en a pour deux-millions, & dont la pluſpart ſont des chefs-d'œuvres.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moien des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la nature & de l'art, était encor très informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventérent vers le milieu du quinziéme ſiécle; & il a été plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux ambaſſadeurs. La cizelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainſi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'état; ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les nations du monde: je veux parler de la chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célébres dans ce ſiécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non ſeulement il n'y avait guères d'excellens chirurgiens qu'en France; mais c'était dans ce ſeul païs qu'on fabriquait parfaitement les inſtrumens néceſſaires: il en fourniſſait tous ſes voiſins; & je tiens du célébre *Chezelden*, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquèr à Londres, en 1715, les inſtrumens de ſon art. La médecine, qui ſervait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au deſſus de ce qu'elle était en Angleterre, & ſous le fameux *Boërhave* en Hollande; mais il arriva à la médicine comme à la philoſophie, d'atteindre à la perfection dont elle eſt capable, en profitant des lumiéres de nos voiſins.

Voilà en général un tableau fidéle des progrès de l'eſprit humain dans ce ſiécle, qui commença au tems du cardinal de Richelieu & qui finit de nos jours. Il ſera difficile qu'il ſoit ſurpaſſé; & s'il l'eſt, il reſtera le modéle des âges encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.

CHA-

Chapitre trente-unième.

Affairs écclésiastiques: disputes mémorables.

DES trois ordres de l'état, le moins nombreux, qui est l'église, est celui qui a toûjours éxigé du souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Consservèr à la fois l'union avec le siége de Rome, & soûtenir les libertés de l'église Gallicane qui sont les droits de l'ancienne église; savoir faire obéir les évêques comme sujets, sans touchèr aux droits de l'épiscopat; les soûmettre en beaucoup de choses à la jurisdiction séculiére, & les laisser juges en d'autres; les faire contribuèr aux besoins de l'état, & ne pas choquer leurs priviléges: tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis XIV eut presque toûjours.

Le clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le roi ne souffrit plus enfin, ni que les séculiers possédassent des bénéfices sous le nom de confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas prêtres eussent des évêchez comme le cardinal Mazarin qui avait possédé l'évéché de Metz n'étant pas même sous-diacre, & le duc de Verneuil qui en avait aussi joui étant séculier.

Ce que païait au roi le clergé de France & des villes conquises, allait année commune * à environ deux-millions-cinq-cent-mille livres; & depuis, la valeur des espéces aiant augmenté numériquement, ils ont secouru l'état d'environ quatre-millions par année, sous le nom de décimes, de subvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilége de *don gratuit* se sont conservés, comme une trace de l'ancien usage, où étaient tous les seigneurs de fiéfs,

* Voiez l'état de la France & Puffendorff.

d'accorder

d'accorder des dons gratuits aux rois dans les beſoins de l'état. Les évêques & les abbés, étant ſeigneurs de fiéfs, ne devaient que des ſoldàts, dans le tems de l'anarchie féodale. Les rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres ſeigneurs. Lorſque tout changea depuis, le clergé ne changea pas; il conſerva l'uſage d'aider l'état par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joind l'immunité toûjours reclamée par l'égliſe, & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres*. Non qu'elle prétende ne devoir rien à l'état, dont elle tient tout; car le roiaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre: mais elle allégue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires; & Louis XIV éxigea toûjours ces ſecours, de maniére à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le clergé païe ſi peu; on ſe figure, qu'il jouit du tièrs du roiaume. S'il poſſédait ce tièrs, il eſt indubitable qu'il devrait païer le tièrs des charges, ce qui ſe monterait année commune à près de trente-millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il païe comme les autres ſujets; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout. On dit que l'égliſe poſſede le tièrs du roiaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on ſe donnait ſeulement la peine de ſupputer le revenu des évéchez, on verrait par le prix des baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les évéchez n'etaient évalués alors que ſur le pied d'un revenu annuel de quatre-millions; & les abbaïes commandataires allaient à quatre-millions-cinq-cent-mille livres. Il eſt vrai, que l'énoncé de ce prix des baux fut un tièrs au deſſous de la valeur; & ſi on ajoûte encor l'augmentation des revenus en terres, la ſomme totale des rentes de tous les bénéfices conſiſtoriaux ſera portée à environ ſeize-millions; & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du roi envèrs le ſaint-ſiége: elle dépouille l'état dans l'eſpace d'un ſiécle de plus de quatre-cent-mille marcs d'argent; ce qui dans la ſuite des tems appauvrirait le roiaume, ſi le commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces bénéfices qui paient des annates à Rome, il faut joindre les cures, les couvens, les collégiales, les communautés & tous les autres bénéfices ensemble. Mais s'ils sont évalués à cinquante-millions par année dans toute l'étenduë actuelle du roiaume, on ne s'éloigne pas beaucop de la vérité.

Ceux qui ont éxaminé cette matiére avec des yeux aussi sévéres qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'église Gallicane séculiére & réguliére, au de-là de quatre-vingt-millions. Ce n'est pas une somme éxorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix-mille personnes religieuses & environ cent-soixante-mille ecclésiastiques, que l'on comptait en 1700. La somme, répartie sur chaque tête, donne environ trois-cent livres à chacun. Il y a des moines conventuels, qui ne coûtent pas deux-cent livres par an à leur monastére: il y a des moines abbés réguliers, qui jouissent de deux-cent-mille livres de rentes. C'est cette énorme disproportion, qui frape & qui excite les murmures. On plaind un curé de campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que sa portion congruë de trois, de quatre ou cinq-cent livres, tandis qu'un religieux oîsif, devenu abbé & non moins oîsif, posséde une fortune immense, & qu'il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soûmis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne, & surtout dans les états catholiques d'Allemagne, où l'on voit des moines princes.

Les abus servent des loix dans presque toute la terre; & si les plus sages des hommes s'assemblaient pour faire des loix, où est l'état dont la forme subsistât entiére? le clergé de France observe toûjours un usage onéreux pour lui, quand il paie au roi un don gratuit de plusieurs millions pour quelques années. Il l'emprunte; & après en avoir paié les intérêts, il rembourse le capital aux créanciers: ainsi il paie deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'état & pour le clergé en général, & plus conforme à la raison, que ce corps eût subvenu aux besoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque bénéfice. Mais les hommes sont toûjours attachés à leurs anciens usages. C'est par le même esprit, que le clergé, en s'assemblant tous les cinq ans, n'a jamais eû, ni une salle d'assemblée, ni un meuble qui lui appartînt. Il est clair, qu'il eût peu, en dépensant moins, aider le roi davantage, & se bâtir dans Paris un palais, qui eût été un nouvel ornement de cette capitale.

Les

Les maximes du clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées, dans la minorité de Louis XIV, du mélange que la ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeunesse de Louis XIII & dans les derniers états tenus en 1614, la plus nombreuse partie de la nation, qu'on appelle le tièrs état & qui est le fond de l'état, demandèr en vain avec le parlement, qu'on posât pour loi fondamentale; „ qu'aucune „ puissance spirituelle ne peut priver les rois de leurs droits sacrés, „ qu'ils ne tiennent que de Dieu seul; & que c'est un crime de „ léze-majesté au premier chef, d'enseigner qu'on peut déposèr & „ tuer les rois." C'est la substance en propres paroles de la demande de la nation. Elle fut faite dans un tems, où le sang de Henri le grand fumait encore. Cependant un évêque de France né en France, le cardinal du Perron, s'opposa violemment à cette proposition, sous prétexte que ce n'était pas au tièrs état à proposer des loix, sur ce qui peut concerner l'église. Que ne faisait-il donc avec le clergé, ce que le tièrs état voulait faire? mais il en était si loin, qu'il s'emporta jusqu'à dire: „ que la puissance du pape „ était pleine, plénissime, directe au spirituel, indirecte au tem- „ porel; & qu'il avait charge du clergé de dire, qu'on excommu- „ nirait ceux qui avanceraient, que le pape ne peut déposer les „ rois." On gagna la noblesse; on fit taire les tièrs état. Le parlement renouvella ses anciens arrêts, pour déclarer la couronne indépendante, & la personne des rois sacrée. La chambre ecclésiastique, en avouant que la personne était sacrée, persista à soutenir que la couronne était dépendante. C'était le même esprit, qui avait autrefois deposé Louis le débonnaire. Cet esprit prévalut au point, que la cour subjuguée fut obligée de faire mettre en prison l'imprimeur, qui avait publié l'arrêt du parlement sous le tître de *loi fondamentale*. C'était, disait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fournissaient des armes défensives à la couronne. De telles scénes ne se passaient point à Vienne; c'est qu'alors la France craignait Rome, & que Rome craignait la maison d'Aûtriche.

La cause, qui succomba, était tellement la cause de tous les rois, que Jacques premier, roi d'Angleterre, écrivit contre le cardinal du Perron; & c'est le meilleur ouvrage de ce monarque. C'était aussi la cause des peuples, dont le repos éxige que leurs souverains ne dépendent pas d'une puissance étrangére. Peu-à-peu la raison a prévalu;

prévalu ; & Louis XIV n'eut pas de peine à faire écouter cette raison, soûtenuë du poids de sa puissance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choses à Henri quatre, *roma*, *consejo*, *pielago*. Louis XIV eut les deux derniéres avec tant de supériorité qu'il n'eut pas besoin de la premiére. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au parlement des ordonnances ecclésiastiques, dans tous les cas où ces ordonnances intéressent la jurisdiction roiale. Le clergé s'en plaignit souvent, & s'en loua quelquefois. Car si d'un côté ces appels soûtiennent les droits de l'état contre l'autorité épiscopale, elles assûrent de l'autre cette autorité même, en maintenant les priviléges de l'église Gallicane contre les prétentions de la cour de Rome : desorte que les évêques ont regardé les parlemens comme leurs adversaires & comme leurs défenseurs ; & le gouvernement eut soin, que malgré toutes les querelles de religion, les bornes aisées à franchir ne fussent passées de part ni d'autre. Il en est de la puissance des corps & des compagnies, comme des intérêts des villes commerçantes ; c'est au législateur à les balancer.

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la régale. C'est un droit qu'ont les rois de France, de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocése pendant la vacance du siége, & d'économisèr à leur gré les revenus de l'évéché. Cette prérogative est particuliére aux rois de France ; mais chaque état a les siennes. Les rois de Portugal jouïssent du tiers du revenu des évéchez de leur roiaume. L'empereur a le droit des premiéres priéres ; il a toûjours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome sont pour la plus-part fondés sur l'usage, plustôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféraient, de leur seule autorité, les évéchez & toutes les prélatures. Il semblait juste, qu'ils conservassent le faible privilége de disposer du revenu, & de nommèr à quelques bénéfices simples, dans le court espace qui s'écoule entre la mort d'un évêque & le serment de fidélité enregistre de son successeur. Plusieurs évêques de villes réunies à la couronne sous la troisiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir : les papes se déclarérent pour les évêques ; & ces prétentions restérent

 enve-

envelopées d'un nuage. Le parlement en 1608, sous Henri quatre, déclara que la régale avait lieu dans tout le roiaume: le clergé se plaignit; & le prince, qui ménageait les évêques & Rome, évoqua l'affaire à son conseil, & se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu & de Mazarin firent rendre plusieurs arrêts du conseil, par lesquels les évêques, qui se disaient exempts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout resta indécis jusqu'en 1673; & le roi n'osait pas alors donner un seul bénéfice, dans presque tous les diocéses situés au-de-là de la Loire, pendant la vacance d'un siége.

Enfin, en 1673 le chancelier Michel le Tellier scella un édit, par lequel tous les évêchez du roiaume étaient soûmis à la régale. Deux évêques, qui étaient malheureusement les deux plus vertueux hommes du roïaume, refusérent opiniâtrément de se soûmettre. C'était *Pavillon* évêque d'Alet, & *Caulet* de Pamiers. Ils se défendirent d'abord par des raisons plausibles: on leur en opposa d'aussi fortes. Quand des hommes éclairés disputent long-tems, il y a grande apparence que la question n'est pas claire. Elle était très obscure; mais il était évident, que ni la religion ni le bon ordre n'étaient intéressés à empêcher un roi, de faire dans deux diocéses, ce qu'il faisait dans tous les autres. Cependant les deux évêques furent infléxibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enregistrer son serment de fidélité; & le roi se croiait en droit de pourvoir aux canonicats de leurs églises.

Les deux prélats excommuniérent les pourvus en régale. Tous deux étaient suspects de Jansénisme. Ils avaient eû contre eux le pape Innocent dix; mais, quand ils se déclarérent contre les prétentions du roi, ils eûrent pour eux Innocent onze, Odeschalchi: ce pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'éxiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération, que deux hommes qui se piquaient de sainteté. On laissa mourir paisiblement l'évêque d'Alet, dont on respectait la grand vieillesse. L'évêque de Pamiers restait seul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ses excommunications, & persista de plus à ne point faire enregister son serment de fidélité, persuadé que dans ce serment on soûmet trop l'église à la monarchie. Le roi saisit son temporel. Le pape & les Jansénistes le

 dédom-

dédommagérent. Il gagna à être privé de ses revenus; & il mourut en 1680, convaincu qu'il avait soûtenu la cause de Dieu contre le roi. Sa mort n'éteignît pas la querelle: des chanoines nommés par le roi vinnent pour prendre possession; des religieux, qui se prétendaient chanoines & grands-vicaires, les font sortir de l'église & les excommunient. Le métropolitain Montpésat archévêque de Toulouse, à qui cette affaire ressortit de droit, donne en vain des sentences contre ces prétendus grands-vicaires. Ils en appellent à Rome, selon l'usage de portèr à la cour de Rome les causes ecclésiastiques jugées par lès archévêques de France, usage qui contredit les libertés gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes sont des contradictions. Le parlement donne des arrêts. Un moine nommé Cerle, qui était l'un de ces grands vicaires, casse & les sentences du métropolitain & les arrêts du parlement. Ce tribunal le condanne par contumace à être traîné sur une claie, & à perdre la tête. On l'éxecute en effigie. Il insulte du fond de sa retraite, à l'archévêque & au roi; & le pape le soûtient. Ce pontife fait plus; persuadé comme l'évêque de Pamiers, que le droit de régale est un abus dans l'église, & que le roi n'a aucun droit dans Pamiers, il casse les ordonnances de l'archévêque de Toulouse; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, & les pourvus en régale, & leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, & d'autant de députés du second ordre. Les Jansénistes prenaient pour la premiére fois la parti d'une pape; & ce pape, ennemi du roi, les favorisait sans les aimer. Il se fit toûjours un honneur de résistèr a ce monarque, dans toutes les occasions; & depuis même, en 1689 il s'unit avec les àlliés contre le roi Jacques, parce que Louis XIV protégeait ce prince: desorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'église, il falait que le roi Jacques se fit Huguenot, & le pape catholique.

Cependant l'assemblée du clergé de 1681 d'une voix unanime se déclare pour lé roi. Il s'agissait encor d'une autre petite querelle devenuë importante: l'élection d'un prieuré dans un Faubourg de. Paris commettait ensemble le roi & le pape. Le pontife Romain avait cassé une ordonnance de l'archévêque de Paris, & annulé sa nomination à ce prieuré. Le parlement avait appelé comme d'abus.

bus. Le pape avait ordonné par une bulle, que l'inquisition fît brûler l'arrêt du parlement; & le parlement avait ordonné la suppression de la bulle. Ces combats sont, depuis long-tems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de se gouverner soi-même dans son païs, & de la soûmission à une puissance étrangére.

L'assemblée du clergé prit un parti, qui montre que des hommes sages peuvent cédèr avec dignité à le souverain, sans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle consentit à l'extension du droit de régale à tout le roiaume; mais ce fut autant une concession de la part du clergé, qui se relâchait de ses pretentions par reconnaissance pour son protecteur, qu'un aveu formel du droit absolu de la couronne.

L'assemblée se justifia auprès du pape, par une lettre dans laquelle on trouve un passage, qui seul devrait servir de régle éternelle dans toutes les disputes: c'est, *qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le roi, l'église Gallicane, les parlemens, furent contens. Les Jansénistes écrivirent quelques libelles. Le pape fut infléxible: il cassa par un bref toutes le résolutions de l'assemblée, & manda aux évêques de se rétracter. Il y avait la dequoi séparèr à jamais l'église de France de celle de Rome. On avait parlé, sous le cardinal de Richelieu & sous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de tous les magistrats était, qu'on ne paiât plus à Rome le tribut des annates; que Rome ne nommiât plus, pendant six mois de l'année, aux bénéfices de Bretagne; que des évêques de France ne s'appelassent plus évêques *par la permission du Saint-Siége.* Si le roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était maître de l'assemblée du clergé, & il avait pour lui la nation. Rome eût tout perdu par l'infléxibilité d'un pontife vertueux, qui seul de tous les papes de ce siécle ne savait pas s'accommodèr au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remuë pas sans de violentes secousses Il falait de plus grands intérêts, de plus grandes passions & plus d'effervescence dans les esprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il était bien difficile de faire cette scission, tandis qu'on voulait extirper le Calvinisme. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé en 1682 dont voici la substance.

1. Dieu

1. Dieu n'a donné à *Pierre* & à ses successeurs, aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'église Gallicane approuve le concile de *Constance*, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les régles, les usages, les pratiques reçuës dans les roiaume & dans l'église Gallicane, doivent demeurèr inébranlables.

4. Les décisions du pape, en matiéres de foi, ne sont sûres, qu'après que l'église les a acceptées.

Tous les tribunaux & toutes les facultés de théologie enregistrérent ces quatre propositions dans toute leur étenduë: & il fut défendu par un édit, de rien enseigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles; & par tous les protestans de l'Europe, comme un faible effort d'une église née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fères.

Les quatre maximes furent d'abord soûtenuës avec enthousiasme dans la nation, ensuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de Louis XIV, elles commencérent à devenir problématiques; & le cardinal de Fleuri les fit depuis désavouèr en partie par une assemblée du clergé, sans que ce désaveu causât le moindre bruit, parce que les esprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le ministére du cardinal de Fleuri rien n'eut de l'éclat.

Cependant Innocent onze s'aigrit plus que jamais: il refusa des bulles à tous les évêques & à tous les abbés commandataires que le roi nomma; desorte qu'à la mort de ce pape en 1689, il y avait vingt-neuf diocéses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus; mais ils n'osaient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créèr un patriarche se renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penser qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une église *catholique-apostolique*, qui ne serait point *Romaine*. Le procureur-général de Harli & l'avocat-général Talon le firent assez entendre, quand ils appelérent comme d'abus en 1687 de la bulle contre les franchises, & qu'ils éclatérent contre l'opiniâtreté du pape, qui laissait tant d'églises sans pasteurs. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui était plus aisée qu'elle ne paraissait hardie.

La

La cause d'Innocent onze devint cependant la cause du Saint-Siége. Les quatre propositions du clergé de France attaquaient le fantôme de l'infallibilité, (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y soûtient.) Et le pouvoir réel attaché à ce fantôme. Aléxandre huit & Innocent douze suivirent les traces du fièr Odescalchi, quoique d'une maniére moins dure: ils confirmérent la condannation portée contre l'assemblée du clergé: ils refusérent les bulles aux évêques; enfin ils firent trop, parce que Louis XIV n'en avait pas fait assez. Les évêques, lassés de n'être que nommés par le roi & de se voir sans fonctions, demandérent à la cour de France la permission d'appaiser la cour de Rome.

Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit séparément, qu'il était *douloureusement affligé des procédés de l'assemblée*; chacun déclare dans sa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (Innocent douze) plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. Les quatre propositions n'en furent pas moins enseignées en France de tems en tems. Mais ces armes se rouïllérent, quand on ne combattit plus; & la dispute resta couverte d'un voile, sans être décidée, comme il arrive presque toûjours, dans un état qui n'a pas sur ces matiéres des principes invariables & reconnus. Ainsi, tantôt on s'éléve contre Rome, tantôt lui céde, suivant les conjoncteurs, & suivant les caractéres de ceux qui gouvernent, & les intérêts particuliers de ceux par qui ils sont gouvernés.

Louis XIV d'ailleurs n'eut point d'autre démélé ecclésiastique avec Rome, & n'essuia aucune opposition du clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce clergé devint respectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premiéres races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal; absolument inconnuë pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de Louis XIII, & surtout pendant la fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors seulement, que l'on commença à déciller les yeux du peuple sur les superstitions qu'il mêle toûjours à sa religion. Il fut permis, malgré le parlement d'Aix & malgré les Carmes, de savoir que la Lazare & Madelaine n'étaient point venus en Provence. Les

Béné-

Bénédictins ne purent faire croire, que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'église de Paris, Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques, commencérent à être décriés. La saine raison, qui éclairait les philosophes, pénétrait partout, mais lentement & avec difficulté.

L'évêque de Châlons, Gaston-Louis de Noailles frére du cardinal, eut une piété assez éclairée, pour enlevèr en 1702 & faire jettèr une relique, conservée précieusement depuis plusieurs siécles dans l'église de Nôtre-dame, & adorée sous le nom du *Nombril* de Jesus-Christ. Tout Châlons murmura contre l'évêque. Présidens, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestérent unanimement par un acte juridique contre l'entreprise de l'évêque, réclamant le saint Nombril, & alléguant la robe de Jesus-Christ conservée à Argenteuil, son mouchoir à Turin & à Laon, un des clous de là croix à Saint-Denis, & son prépuce à Rome; mais la sage fermeté de l'évêque l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les Protestants en ont triomphé. Mais ils sont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'église catholique où ces abus soient moins communs & plus méprisés qu'en France.

L'esprit vraiment philosophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce siécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles théologiques, qui n'étaient pas de son ressort. On va parler de ces dissentions, qui sont la honte de la raison humaine.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

Du Calvinisme.

Il est affreux sans doute, que l'église Chrétienne ait toûjours été déchirée par ses querelles, & que le sang ait coulé pendant tant de siécles par des mains qui portaient le dieu de la paix. Cette fureur fut inconnue au paganisme. Il couvrit la terre de ténébres, mais il ne l'arrosa guères que du sang des animaux; & si quelquefois chez les Juifs & chez les païens on dévoua des victimes humaines, ces dévoûmens, tout horribles qu'ils étaient, ne causérent point de guerres civiles. La religion des païens ne consistait que dans la morale & dans des fêtes. La morale qui est commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les fêtes qui n'étaient que des réjouissances, ne pouvaient troubler le genre humain.

L'esprit dogmatique apporta chez les hommes la fureur des guerres de religion. J'ai recherché long-tems, comment & pourquoi cet esprit dogmatique, qui divisa les écoles de l'antiquité païenne sans causer le moindre trouble, en a produit parmi nous de si horribles. Ce n'est pas le seul fanatisme qui en est cause; car les Gymnosophistes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux mêmes. Ne pourrait-on pas trouver peut-être l'origine de cette nouvelle peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit républican qui anima les premiéres églises? Les assemblées secrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des empereurs Romains, formérent peu à-peu un état dans l'état. C'était une république cachée au milieu de l'empire. Constantin la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands siéges se trouva en opposition avec l'esprit populaire, qui avait inspiré jusqu'alors toutes les assem-

blées

blées des chrétiens. Souvent, dèſque l'évêque d'une métropole faiſait valoir un ſentiment, un évêque ſuffragant, un prêtre, un diacre, en avaient un contraire. Les anciennes opinions, renouvelées, depuis par Luthèr, par Zwingle, par Calvin, tendaient pour la pluſpart à détruire l'autorité épiſcopale & même la puiſſance monarchique. C'eſt une des principales cauſes ſecrettes, qui firent recevoir ces dogmes dans le nord de l'Allemagne, où l'on était las de la grandeur des papes, & où l'on craignait d'être aſſervi par les empereurs. Ces opinions triomphérent en Suéde & en Danemarck, païs où les peuples étaient libres ſous des rois.

Les Anglais, dans qui la nature a mis l'éſprit d'indépendance, les adoptérent, les mitigérent, & en composérent une religion pour eux ſeuls. Elles pénétrérent en Pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les ſeules villes où le peuple n'eſt point eſclave. La Suiſſe n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle était république. Elles furent ſur le point d'être établies à Veniſe par la même raiſon; & elles y euſſent pris racine, ſi Veniſe n'eût pas été voiſine de Rome, & peut-être ſi le gouvernement n'eût pas craint la démocratie, qui était le grand but des prédicans. Les Hollandais ne prirent cette religion, que quand ils ſecouérent le joug de l'Eſpagne. Genéve devint un état populaire, en devenant calviniſte. Toute la maiſon d'Aûtriche écarta ces ſectes de ſes états, autant qu'il lui fut poſſible. Elles n'approchérent preſque point de l'Eſpagne. On ne les vit point, ſous le régne de Françoiſe premier & de Henri II princes abſolus, cauſer de grands troubles en France. Mais, dèſque le gouvernement fut faible & partagé, les querelles de religion furent violentes. Les Condé & les Coligni, devenus calviniſtes parce que les Guiſes étaient catholiques, bouleverſérent l'état à l'envi. La legreté & l'impétuoſité de la nation, la fureur de la nouveauté & l'enthouſiaſme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de barbares.

Henri IV, né dans cette ſecte qu'il aimait ſans être entêté d'aucune, ne put, malgré ſes victoires & ſes vertus, régner ſans abandonner le calviniſme: devenu catholique, il ne fut pas aſſez ingrat pour vouloir détruire un parti naturellement enemi des rois, mais auquel il devait ſa couronne; & s'il voulu diſſiper cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les Huguenots en France faiſaient tout au plus alors la douziéme partie de la nation. Mais il y avait parmi eux des ſeigneurs puiſſans: des villes entiéres étaient proteſtantes. Ils avaient fait la guerre aux rois: on avait été contraint de leur donner des places de ſûreté: Henri III leur en avait accordé quatorze, dans le ſeul Dauphiné; Montauban, Nimes, dans le Languedoc; Saumur, & ſurtout la Rochelle, qui faiſait une république à part, & que le commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puiſſante. Enfin, Henri IV ſembla ſatisfaire ſon goût, ſa politique & même ſon devoir, en accordant au parti le célébre édit de Nantes en 1598. Cet édit n'était au fond que la confirmation des priviléges que les proteſtans de France avaient obtenus des rois précédens les armes à la main, & que Henri le grand affermi ſur le trône leur laiſſa par bonne volonté.

Par cet édit de Nantes, que le nom de Henri quatre rendit plus célébre que tous les autres, tout ſeigneur de fiéf haut-juſticier pouvait avoir dans ſon château plein éxercice de la religion prétenduë réformée: tout ſeigneur ſans haute-juſtice pouvait admettre trente perſonnes à ſon prêche. L'entièr éxercice de cette religion était autoriſé dans tous les lieux qui reſſortiſſaient immédiatement à un parlement.

Les Calviniſtes pouvaient faire imprimer, ſans s'adreſſér aux ſupérieurs, tous leurs livres, dans toutes les villes où leur religion état permiſe.

Ils étaient déclarés capables de toutes les charges & dignités de l'état; & il y parut bien en effet, puiſque le roi fit ducs & pairs les ſeigneurs de la Trimouille & de Rôni.

On créa une chambre exprès au parlement de Paris, compoſée d'un préſident & de ſeize conſeillers, laquelle jugea tous les procès des Huguenots, non ſeulement dans le diſtrict immenſe du reſſort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée la chambre de l'édit. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un ſeul Calviniſte admis parmi les conſeillers de cette juriſdiction. Cependant, comme elle était deſtinée à empécher les véxations dont le parti ſe plaignait, & que les hommes ſe piquent toûjours de remplir un devoir qui les diſtingue; cette chambre compoſée de catholiques rendit toujours aux Huguenots, de leur aveu même, la juſtice la plus impartiale.

Ils avaient une eſpéce de petit parlement à Caſtres, indépendant de celui de Toulouſe. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des chambres mi-parties, Catholiques & Calviniſtes. Leurs égliſes s'aſſemblaient en ſynodes, comme l'égliſe Gallicane. Ces priviléges & beaucoup d'autres incorporérent ainſi les Calviniſtes au reſte de la nation. C'était à la vérité attacher des ennemis enſemble ; mais l'autorité, la bonté & l'adreſſe de ce grand roi, les continrent pendant ſa vie.

Après la mort à jamais effraiante & déplorable de Henri quatre, dans la faibleſſe d'une minorité & ſous un cour diviſée, il était bien difficile que l'eſprit républican des réformés n'abuſât de ſes priviléges, & que la cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les reſtraindre. Les Huguenots avaient déja établi en France des *cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces cercles étaient ſouvent ſéditieux ; & il y avait dans le parti, des ſeigneurs pleins d'ambition. Le duc de Bouillon, & ſurtout le duc de Rohan le chef le plus accrédité des Huguenots précipitérent bientôt dans la révolte l'eſprit remuant des prédicans, & le zéle aveugle des peuples. L'aſſemblée générale du parti oſa dès 1615, préſentèr à la cour un caïer, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le conſeil du roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616 ; & l'audace des Huguenots ſe joignant aux diviſions de la cour, à la haine contre les favoris, à l'inquiétude de la nation, tout fut long-tems dans le trouble. C'était des ſéditions, des intrigues, des menaces, des priſes d'armes, des paix faites à la hâte & rompuës de même ; c'eſt ce qui faiſait dire au célébre cardinal Bentivoglio alors nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621, les égliſes Calviniſtes de France offrirent à Leſdiguiéres, cet homme de fortune devenu depuis connétable, le généralat de leurs armées & cent-mille écus par mois. Mais Leſdiguiéres, plus éclairé dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiſſait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête ; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit catholique. Les Huguenots s'adreſſérent enſuite au maréchal duc de Bouillon, qui dit qu'il était trop vieux ; & enfin ils donnérent cette malheureuſe place au duc de Rohan, qui conjointement avec

son frére Soubise, osa faire la guerre au roi de France.

La même année, le connétable de Luines mena Louis XIII de province en province. il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance: mais il échoua devant Montauban; le roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle: elle résistait & par elle-même & par les secours de l'Angleterre; & le duc de Rohan, coupable du crime de léze-majesté, traita de la paix avec son roi, presque de couronne à couronne.

Après cette paix & après la mort du connétable de Luines, il falut encor recommencer la guerre & assiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre son souverain avec l'Anglais & avec les Calvinistes du roiaume. Une femme (c'était la mére du duc de Rohan) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée roiale, contre l'activité du cardinal de Richelieu, & contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim; & on ne dut la reddition de la place, qu'à cette digue de cinq-cent piéds de long, que le cardinal de Richelieu fit construire, à l'éxemple de celle qu'Aléxandre fit autrefois élever devant Tyr. Elle fut commencée par un Français nommé Tiriot, & achevée par Pompée Targon. Elle domta la mèr & les Rochelois. Le maire Guiton, qui voulait s'ensevelir sous les ruïnes de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes devant le cardinal de Richelieu. Les maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les siens à Guiton, & les priviléges à la ville. Le duc de Rohan, chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre contre son roi; & abandonné des Anglais quoique Protestans, il se liguait avec les Espagnols quoique catholiques. Mais la conduite ferme du cardinal de Richelieu força les Huguenots, battus de tous côtés, à se soûmettre.

Tous les édits, qu'on leur avait accordés jusqu'alors, avaient été des traités avec les roi. Richelieu voulut que celui qu'il fit rendre, fût appéle *l'edit de grace*. Le roi y parla en souverain qui pardonne. On ôta l'éxercise de la nouvelle religion, à la Rochelle, à l'ile de Ré, à Oleron, à Privas, à Pamiers; du reste on laissa subsister l'édit de Nantes, que les Calvinistes regardérent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il parait étrange que le cardinal de Richelieu, si absolu & si audacieux, n'abolit pas ce fameux édit; il eut alors une autre vuë, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étenduë de son ambition & à la hauteur de ses pensées. Il rechercha la gloire de subjuguer les esprits; il s'en croiait capable par ses lumiéres, par sa puissance & par sa politique. Son projet était de gagner des ministres, de leur faire d'abord avouër que le culte catholique n'était pas un crime devant Dieu, de les menèr ensuite par degrez, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de la cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouïr une partie des réformés, séduire l'autre par les presens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'église, laissant au tems à faire le reste, & n'envisageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux pére Joseph d'un côté, & deux ministres gagnés de l'autre, entamérent cette négociation. Mais il parut que le cardinal de Richelieu avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des théologiens, que de faire des digues sur l'océan.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empéchérent. Il avait à combattre à la fois les grands du roiaume, la maison roiale, toute la maison d'Aûtriche, & souvent Louis XIII lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que chèr & vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle & l'édit de grace, les guerres cessérent; & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le clergé & surtout les Jésuites cherchaient à convertir des Huguenots. Les ministres tâchaient d'attirer quelques catholiques à leurs opinions. Le conseil du roi était occupé à rendre des arrêts, pour un cimetiére que les deux religions se disputaient dans un village, pour un temple bâti sur un fonds appartenant autrefois à l'église, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches; & rarement les réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévastations & de saccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de chef, depuis que le duc de Rohan cessa de l'être, & que la maison de Bouillon n'eut plus Sedan.

Ils

Ils se firent même un mérite de rester tranquiles, au milieu des factions de la fronde & des guerres civiles, que des princes, des parlemens & des évêques excitérent, lorsqu'ils prétendirent servir le roi contre le cardinal Mazarin.

Il ne fut presque point question de religion pendant la vie de ce ministre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de contrôleur-général des finances à un Huguenot de race Anglaise, nommé Hervard. Tous les Huguenots entrérent dans les fermes, dans les sous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'industrie de la nation & qu'on peut regarder comme le fondateur du commerce, emploia beaucoup de Huguenots dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la controverse; & la gloire qui environna cinquante ans Louis XIV, sa puissance, son gouvernement ferme & vigoureux, ôtérent au parti Calviniste, comme à tous les ordres de l'état, toute idée de résistance. Les fêtes magnifiques d'une cour galante jettaient même du ridicule sur le pédantisme des Huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les pseaumes de Marot & de Béze ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces pseaumes, qui avaient charmé la cour de François second, n'étaient plus faits que pour la populace sous Louis XIV. La saine philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percèr un peu dans le monde, devait encor dégoutèr à la longue les honnêtes-gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fit peu-à-peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquilité de l'état. Car les Jansénistes commençant alors à paraître avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités: ils écrivaient à la fois contre les Jésuites & contre les Huguenots: ceux-ci repondaient aux Jansénistes & aux suites: les Luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux-tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'état était occupé de grandes choses & que le gouvernement était tout puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénére tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV était animé contre les religionaires, par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des Jésuites, par

par la cour de Rome, & enfin par le chancelier le Tellier & Louvois son-fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles. Louis XIV, nullement instruit d'ailleurs du fond de leur doctrine, les regardait, non sans quelque raison, comme d'anciens révoltés soûmis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrez de tous côtés l'édifice de leur religion: on leur ôtait un temple sur le moindre prétexte: on leur défendit d'épouser des filles catholiques; & en cela on ne fut pas peut-être assez politique: c'était ignorer le pouvoir d'un séxe, que la cour pourtant connaissait si bien. Les intendans & les évêques tâchaient, par les moiens les plus plausibles, d'enlevèr aux Huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des communautés des arts & des métiers. Le roi en les tenant ainsi sous le joug, ne l'appesantissait pas toûjours. On défendit par des arrêts toute violence contre eux. On méla les insinuations aux sévérités; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la justice.

On emploia surtout un moien assez efficace de conversion: ce fut l'argent. Mais on ne fit pas assez d'usage de ce ressort. Pélisson fut chargé de ce ministére secret. C'est ce même Pélisson longtems Calviniste, si connu par ses ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par son attachement au surintendant Fouquet, dont il avait été le premier commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé & de changer de religion, dans un tems où ce changement pouvait le menèr aux dignités & à la fortune. Il prit l'habit ecclésiastique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le roi lui confia le revenu des abbaïes de Saint-Germain des Prez & de Cluni vers l'année 1677, avec les revenus du tiers des œconomats, pour être distribués à ceux qui voudraient se convertir. Le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, s'était déja servi de cette méthode. Pélisson, chargé de ce département, envoiait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de conversions pour peu d'argent. De petites sommes, distribuées à des indigens, enflaient la liste que Pélisson présentait au roi tous les trois mois, en lui persuadant que tout cédait dans le monde à sa puissance ou à ses bienfaits.

Ce conseil, encouragé par ces petits succès que le tems eut rendus

dus plus confidérables, s'enhardit en 1681 à donnèr une déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncèr à leur religion à l'âge de fept ans; & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier & de Louvois fon fils, qui fit d'abord défertèr en 1681 beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voifines. Les étrangers fe hâtérent d'en profiter.

Les rois d'Angleterre & de Danemarck, & furtout la ville d'Amfterdam, invitérent les Calviniftes de France à fe réfugier dans leurs états & leur affûrérent une fubfiftance. Amfterdam s'engageà même à bâtir mille maifons pour les fugitifs.

Le confeil vit les fuites dangereufes de l'ufage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On fentait combien néceffaires étaient les artifans dans un païs où le commerce fleuriffait, & les gens de mèr dans un tems où l'on établiffait une puiffante marine. On ordonna la peine des galéres contre ceux de ces profeffions, qui tenteraient de s'échaper.

On remarqua, que plufieurs familles Calviniftes vendaient leurs immeubles. Auffitôt parut une déclaration, qui confifqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs fortiffent dans un an du roiaume. Alors la févérité redoubla contre les miniftres. On interdifait leurs temples fur la plus legére contravention. Toutes les rentes, laiffées par teftament aux confiftoires, furent appliquées aux hôpitaux du roiaume

On défendit aux maîtres d'écoles Calviniftes, de recevoir des penfionnaires. On mit les miniftres à la taille. On ôta la nobleffe aux maires proteftans. Les officiers de la maifon du roi, les fecretaires du roi, qui étaient proteftans, eurent ordre de fe défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les notaires, ni parmi les procureurs & les avocats.

Il était enjoint à tout le clergé de faire des profélites; & il était defendu aux miniftres d'en faire, fous peine de banniffement perpetuel. Tous ces arrêts étaient publiquement follicités par le clergé de France. C'était après tout les enfans de la maifon, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Pélif-

Pélisson continuait d'acheter des convertis; mais Madame Hervard veuve du contrôleur-général des finances, animée de ce zéle de religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoiait autant d'argent pour empécher les conversions, que Pelisson pour en faire.

Enfin les Huguenots osérent désobéir en quelques endroits. Ils s'assemblérent dans le Vivarès & dans le Dauphiné, prés des lieux où l'on avait démoli leurs temples. On les attaqua; ils se défendirent. Ce n'était qu'une très legére étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois-cent malheureux, sans chef, sans places & même sans desseins, furent dispersés en un quart d'heure. Les supplices suivirent leur défaite. L'intendant du Dauphiné fit rouër le petit-fils du ministre Chamier qui avait dressé l'édit de Nantes. Il est au rang des plus fameux martyrs de la secte; & ce nom de Chamier a été longtems en véneration chez les protestans.

L'intendant Bâville, en Languedoc fit rouër vif le ministre Chomel. On condanna trois autres au même supplice, & dix à être pendus: la fuite qu'ils avaient prise les sauva; & ils ne furent éxécutés qu'en effigie.

Tout cela inspirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On sait trop, que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au roi, qu'après avoir envoié des missionnaires dans toutes les provinces, il falait y envoier des dragons. Cés violences parurent faites à contretems; elles étaient les suites de l'esprit qui régnait alors à la cour, que tout devait fléchir au nom de Louis XIV. On ne songeait pas, que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que si les péres avaient été rebelles sous Louis XIII, les enfans étaient soûmis sous Louis XIV. On voiait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, plusieurs sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le siécle passé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait, qu'un roi absolu pouvait être également bien servi par des catholiques & par des protestans. Les Luthériens d'Alsace en étaient un témoignage autentique.

Louis XIV, qui en se saisissant de Strasbourg en 1681 y protégeait le Luthéranisme, pouvait tolérer dans ses états le Calvinisme, que le tems aurait aboli, comme il diminuë chaque jour le nombre des Luthériens en Alsace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de sujets on n'en perdrait pas davantage, qui malgré les edits & malgre les gardes, échaperaient par la fuite à une violence qu'ils appellaient une horrible persécution? Pourquoi enfin vouloir fair haïr à un million d'hommes un nom chèr & précieux, auquel & protestans & catholiques & Français & étrangers avaient alors joint celui de *grand*? La politique même semblait pouvoir engagèr à conserver les Calvinistes, pour les opposèr aux prétentions continuelles de la cour de Rome. C'était en ce tems-là même, que le roi avait ouvertement rompu avec Innocent XI, ennemi de la France. Mais Louis XIV, conciliant les intérêts de sa religion & ceux de sa grandeur, voulut à la fois humilier le pape d'une main, & écraser le Calvinisme de l'autre.

Il envisageait dans ces deux entreprises cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses. Les évêques, plusieurs intendans, tout le conseil, lui persuadérent que ses soldats, en se montrant seulement, acheveraient ce que ses bien-faits & les missions avaient commencé. Il crut n'user que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commise, usérent d'une extréme rigueur.

Vers la fin de 1684 & au commencement de 1685, tandis que Louxis XIV, toûjours puissamment armé, ne craignait aucun de ses voisins, les troupes furent envoiées dans toutes les villes & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de protestans; & comme les dragons, assez mal disciplines dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette éxécution *la dragonade*.

Les frontiéres étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'église, c'était une espéce de chasse qu'on faisait dans une grande enceinte.

Un évêque, un intendant, ou un subdélegué, ou un curé, ou quelqu'un d'autorisé, marchait à la tête des soldats. On assemblait les principales familles Calvinistes, surtout celles qu'on croiait les plus faciles. Elles renonçaient à leur religion au nom des autres: & les obstinés étaient livrés aux soldats, qui eurent toute licence excepté celle de tuer. Il y eut pourtant plusieurs personnes si cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des réfugiés

giés dans les païs étrangers jettent encor des cris ſur cette perſecution de leurs péres. Ils la comparent aux plus violentes, que ſouffrit l'égliſe dans les premiers tems.

C'était un étrange contraſte, que du ſein d'une cour voluptueuſe où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la ſociété, il partît des ordres ſi durs & ſi impitoiables. Le marquis de Louvois porta dans cette affaire l'infléxibilité de ſon caractére; & on y reconnut le même génie, qui avait voulu enſevelir la Hollande ſous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de ſa main de cette année 1685, conçuës en ces termes: „ ſa majeſté veut, qu'on faſſe éprouver les derniéres rigueurs à „ ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa religion; & ceux qui auront „ la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être pouſ„ sés juſqu'à la derniére extrémité.

Paris ne fut point expoſé à ces véxations: les cris ſe feraient fait entendre de trop près au trône.

Tandis qu'on faiſait ainſi tomber partout les temples, & qu'on demandait dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin caſſé au mois d'Octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déja miné de toutes parts.

La chambre de l'édit avait déja été ſupprimée. Il fut ordonné aux conſeillers Calviniſtes du parlement, de ſe défaire de leurs charges. Une foule d'arrêts du conſeil parut coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la religion proſcrite. Celui qui paraiſſait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens catholiques; ordre, contre lequel la nature reclamait à ſi haute voix, qu'il ne fut pas éxécuté.

Mais dans ce célébre édit qui revoqua celui de Nantes, il paraît qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était propoſé. On voulait la réunion des Calviniſtes à l'égliſe, dans le roiaume. Gourville homme très judicieux, conſulté par Louvois, lui avait propoſé, comme on ſait, de faire enfermer tous les miniſtres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des penſions ſecrettes, abjureraient en public, & ſerviraient à la réunion plus que des miſſionaires & des ſoldats. Au lieu de ſuivre cet avis politique, il fut ordonné par l'édit à tous les miniſtres qui ne voulaient pas ſe convertir, de ſortir du roiaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penſer qu'en chaſſant les paſteurs une grande partie

du troupeau ne ſuivrait pas. C'était bien préſumer de ſa puiſſance & mal connaitre les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, ſurtout dans les païs méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur conſtance & la gloire de leur éxil, parmi tant de nations envieuſes de Louis XIV, qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux chancelier le Tellier, en ſignant l'édit, s'écria plein de joie : *Nunc dimittis ſervum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei ſalutare tuum.* Il ne ſavait pas qu'il ſignait un des grands malheurs de la France.

Louvois ſon fils ſe trompait encore, en croiant qu'il ſuffirait d'un ordre de ſa main pour garder toutes les frontiéres & toutes les côtes, contre ceux qui ſe faiſaient un devoir de la fuite. L'induſtrie occupiée à tromper la loi, eſt toûjours plus forte que l'autorité. Il ſuffiſait de quelques gardes gagnés, pour favoriſer la foule des réfugiés. Prés de cinquante-mille familles en trois ans de tems ſortirent du roiaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allérent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richeſſe. Preſque tout le nord de l'Allemagne, païs encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes tranſplantées. Elles peuplérent des villes entiéres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un Faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en ſoie ; d'autres y portérent l'art de donner la perfection aux criſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainſi la France perdit environ cinq-cent-mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpéces, & ſurtout des arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens officiers & des ſoldats. Le prince d'Orange eut des régimens entiers de réfugiés. Il y en eut qui s'établirent juſques vers le cap de Bonne-eſpérance. Le neveu du célébre Duquêne, lieutenant-général de la marine, fonda une colonie à cette extrémité de la terre.

Ce fut en vain qu'on remplit les priſons & les galéres de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tormens ? Comment laiſſer aux galéres des gens de loi, des vieillards infirmes ? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le conſeil imagina, que

quand la sortie du roiaume ne serait plus défenduë, les esprits n'étant plus animées par le plaisir secret de désobéir, il y aurait moins de désertions. On se trompa encor; & après avoir ouvert les passages, on les referma inutilement une seconde fois.

Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, il s'agissait de de retenir dans la communion romaine tous ceux qui avaient changé par persuasion ou par crainte. Il en restait près de quatre-cent-mille dans le roiaume. Ils étaient obligés d'aller à la messe & de communier. Quelques-uns, qui rejettérent l'hostie après l'avoir reçuë, furent condannés à être brulés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les sacremens à la mort, étaient traînes sur la claie & jettés à la voirie.

Toute persécution fait des prosélites, quand elle frape pendant la chaleur de l'enthousiasme. Les Calvinistes s'assemblérent partout pour chanter leurs pseaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient les assemblées. Il y avait aussi peine de mort contre les ministres qui rentreraient dans le roiaume, & cinq-mille cinq-cent livres de récompense pour qui les dénoncerait. Il en revint plusieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la rouë.

La secte subsista en paraissant écrasée. Elle espéra en vain dans la guerre de 1689, que le roi Guillaume, qui avait détrôné son beau-pére catholique, soûtiendrait en France le Calvinisme. Mais dans la guerre de 1701 la rébellion & le fanatisme éclatérent en Languedoc.

Il y avait déja long-tems, que dans les montagnes des Cévennes & du Vivarès il s'élevait des inspirés & des prophétes. Un vieil Huguenot, nommé *De serres*, avait tenu école de prophétie. Il montrait aux enfans les paroles de l'écriture, qui disent: „ quand trois „ ou quatre sont assemblés en mon nom, mon esprit est parmi eux; „ & avec un grain de foi on transportera des montagnes.“ Ensuite il recevait l'esprit: il était hors de lui-même: Il avait des convulsions: il changeait de voix: il restait immobile, égaré, les cheveux hérissés, selon l'ancien usage de toutes les nations, & selon ces régles de démence transmises de siécle en siécle. Les enfans recevaient ainsi le don de prophétie; & s'ils ne transportaient pas des montagnes, c'est qu'ils avaient assez de foi pour recevoir l'esprit, & pas assez pour faire des miracles: ainsi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis

Tandis que les Cévennes étaient ainsi l'école de l'enthousiasme, des ministres qu'on appelait *apôtres*, revenaient en secret prêcher les peuples.

Claude Brousson d'une famille de Nîmes considérée, homme éloquent & plein de zéle, très estimé chez les étrangers, retourne prêcher dans sa patrie en 1698: il y est convaincu, non seulement d'avoir rempli son ministére malgré les édits, mais d'avoir eû dix ans auparavant des intelligences avec les ennemis de l'état. L'intendant Bâville le condanne à la rouë. Il meurt comme moraient les premiers martyrs. Toute la secte, tous les étrangers, oublient qu'il a été criminel d'état, & ne voïent en lui qu'un saint, qui a scélé sa foi de son sang.

Alors les prophétes se multiplient, & l'esprit de fureur redouble. Il arrive malheureusement, qu'en 1703 un abbé de la maison du Chailat, inspecteur des missions, obtient un ordre de la cour, de faire enfermer dans un couvent deux filles d'un gentil-homme, nouveau converti. Au lieu de les conduire au couvent, il les méne d'abord dans son château. Les Calvinistes s'attroupent: on enfonce les portes: on délivre les deux filles & quelques autres prisonniers. Les séditieux saisissent l'abbé du Chailat; ils lui offrent la vie, s'il veut être de leur religion. Il la refuse. Un prophéte lui crie: *meurs donc, l'esprit te condanne, ton péché est contre toi:* & il est tué à coups de fusil. Aussitôt après ils saisissent les receveurs de la capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils se jettent sur les prêtres qu'ils rencontrent & les massacrent. On les poursuit: ils se retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombres s'accroît. Leurs prophétes & leurs prophétesses leur annoncent de la part de Dieu le rétablissement de Jérusalem & la chûte de Babylone. Un abbé de la Bourlie paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites sauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du marquis de Guiscard sous-gouverneur du roi, l'un des plus sages hommes du roiaume. Le fils était bien indigne d'un tel pére. Réfugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit quelquetems après passer à Londres, où il fut arrété pour avoir trahi le ministére Anglais, après avoir trahi son païs. Amené devant le conseil, il prit sur la table un de ces longs canifs, avec lesquels on peut commettre un meurtre; il en frapa

frapa le grand tréſorier Harlay, & on le conduiſit en priſon chargé de fers. Il prévint ſon ſupplice en ſe donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du duc Savoie, vint encourager les fanatiques & leur promettre de puiſſans ſecours.

Une grande partie du païs les favoriſait ſecrettement. Leur cri de guerre était: *point d'impôts & liberté de conſcience.* Ce cri ſéduit partout la populace. Ces fureurs juſtifiaient le deſſein, qu'avait eû Louis XIV, d'extirper le Calviniſme. Mais ſans la révocation de l'édit de Nantes, on n'aurait pas eû à combattre ces fureurs.

Le roi envoie d'abord le maréchal de Mont-Revel avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces miſérables comme ils méritaient qu'on la leur fit. On rouë, on brûle les priſonniers. Mais auſſi les ſoldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périſſent par des morts cruelles. Le roi, obligé de ſoûtenir la guerre partout, ne pouvait envoier contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les ſurprendre, dans des rochers preſque inacceſſibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils ſe rendaient par des chemins non fraiés, & dont ils deſcendaient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé le régiment de la marine. On emploia contre eux ſucceſſivement trois maréchaux de France. Au maréchal de Mont-Revel ſucceda en 1704 le maréchal de Villars.

Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le maréchal de Villars, après s'être fait craindre, leur fit propoſer une amniſtie. Quelques-uns d'entre eux y conſentirent, détrompés des promeſſes d'être ſecourus par la Savoie.

Le plus accrédité de leurs chefs & le ſeul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier.* Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'était un petit homme blond, d'une phyſionomie douce & agréable. On l'appelait *David* dans ſon parti. De garçon boulanger, il était devenu chef d'une aſſez grande multitude, à l'age de vingt-trois ans, par ſon courage & à l'aide d'une prophéteſſe qui le fit reconnaître ſur un ordre exprès du Saint-Eſprit. On le trouva à la tête de huit-cent hommes qu'il enrégimentait, quand on lui propoſa l'amniſtie. Il vint ſuivi d'un des chefs à Nimes, où il traita avec le maréchal de Villars. Il demanda des ôtages: on lui en donna.

Il promit de former quatre régimens des révoltés, qui serviraient le roi sous quatre colonels, dont il serait le premier & dont il nomma les trois autres. Ces régimens devaient avoir l'éxercise libre de leur religion, comme les troupes étrangéres à la solde de France. Mais cet éxercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empécher l'effet avec de l'argent & des promesses. Ils détachérent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais aiant donné sa parole au maréchal de Villars, il la voulut tenir. Il accepta le brévet de colonel, & commença à former son régiment avec cent-trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à son âge avoir eû tant d'autorité sur des hommes si féroces & si indisciplinables. Il répondit, que quand on lui désobéissait, sa prophéteſſe, qu'on appelait *la Grande-Marie*, était sur le champ inspirée, & condannait à mort les réfractaires qu'on tuait sans raisonner *. Aiant fait depuis la même question à *Cavalier*, j'en eus la même réponse.

Cette négociation singuliére se faisait après la bataille de Hochstet. Louis XIV, qui avait proscrit le Calvinisme avec tant de hauteur, fit la paix, sous le nom d'amnistie, avec un garçon Boulanger; & le maréchal de Villars lui présenta le brévet de colonel & celui d'une pension de douze-cent livres.

Le nouveau colonel alla à Versailles, & reçut les ordres du ministre de la guerre. Le roi le vit, & haussa les épaules. *Cavalier*, observé par le ministeré, craignit & se retira en Piémont. De-là il passa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Espagne, & y commanda un régiment. Il est mort officier général & gouverneur de l'île de Garnezay, avec une grande réputation de valeur, n'aiant de ses premiéres fureurs conservé que le courage, & aiant peu-à-peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soûtenu par l'éxemple.

Le maréchal de Villars, rappelé du Languedoc, fut remplacé par le maréchal de Barvick. Les malheurs des armes du roi enhardis-

* Ce trait doit se trouver dans les véritables mémoires du maréchal de Villars. Le premier tome est certainement de lui : il est conforme au manuscrit que j'ai vu : les deux autres sont d'une main étrangére & bien différente.

ſaient alors les fanatiques du Languedoc, qui eſpéraient les ſecours du ciel & en recevaient des alliés. On leur faiſait toucher de l'argent par la voie de Genéve. Ils attendaient des officiers, qui devaient leur être envoiés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la Province.

On peut mettre au rang des plus grandes conſpirations, celle qu'ils formérent, de ſaiſir dans Nîmes le duc de Barvick & l'intendant Bâville, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le ſecret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiſcrétion d'un ſeul fit tout découvrir. Plus de deux-cent perſonnes périrent dans les ſupplices. Le maréchal de Barvick fit exterminer par le fèr & par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main; les autres ſur les rouës ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvérent moien d'allèr en Hollande. Les réfugiés Français les y reçurent comme des envoiés céleſtes. Ils allérent au devant d'eux, chantant des pſeaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces prophétes allérent enſuite en Anglegleterre. Mais trouvant que l'égliſe épiſcopale tenait trop de l'égliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion était ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fît beaucoup de miracles, ils offrirent de reſſuſcitèr un mort, & même tel mort que l'on voudrait choiſir. Partout le peuple eſt peuple; & les Preſbytériens pouvaient ſe joindre à ces fanatiques contre le clergé Anglican. Le miniſtére Anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à miracles. On leur permit de déterrèr un mort dans le cimetiére de l'égliſe cathédrale. La place fut entourée de gardes Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcéne finit par mettre au pilori les prophétes.

Cependant en France, le temps, la prudence du gouvernement, & les progrès de la raiſon ont rendu les Calviniſtes tranquiles: leur nombre eſt diminué avec l'enthouſiaſme.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÉME.

DU JANSENISME.

LE Calvinisme devait necessairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des états. Le Jansénisme ne pouvait exciter que des querelles théologiques & des guerres de plume; car les réformateurs du quinziéme siécle aiant déchiré tous les liens par qui l'église Romaine tenait les hommes, aiant traité d'idolâtrie ce qu'elle avait de plus sacré, aiant ouvert les portes de ses cloîtres, & remis ses trésors dans les mains des séculiers; il falait qu'un des deux partis pérît par l'autre. Il n'y a point de païs en effet, où la religion de Calvin & de Luther ait paru, sans faire couler le sang.

Mais les Jansénistes n'attaquant point l'église, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux ni aux biens, & écrivant sur des questions abstraites, tantôt contre les Calvinistes, tantôt contre les Catholiques & contre les constitutions de papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur secte méprisée, quoiqu'elle ait eû plusieurs partisans très respectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention sérieuse, le Jansénisme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces disputes étaient venuës d'ailleurs comme bien d'autres. D'abord un certain docteur de Louvain nommé Michel Bay, qu'on appelait *Baïus* selon la coûtume du pédantisme de ces tems-là, s'avisa de soûtenir, vers l'an 1552, quelques propositions sur la grace & sur la prédestination. Cette question, ainsi que presque toute la métaphysique, rentré pour le fond dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'antiquité s'est égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduise. L'e-

L'esprit de curiosité donné de Dieu à l'homme, cette impulsion nécessaire pour nous instruire, nous emporte sans cesse au de-là du but, comme tous les autres ressorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pousser trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais assez.

Ainsi, on a disputé sur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les disputes des anciens philosophes furent toûjours paisibles ; & celles des théologiens, souvent sanglantes & toûjours turbulentes.

Des Cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces questions que Michel Baïus, crûrent le libre arbitre renversé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre Baïus au sujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférérent soixante & seize propositions de Baïus au pape Pie V. Ce fut Sixte-quint, alors général des Cordeliers, qui dressa la bulle de condannation en 1567. C'est, je croi, la premiére bulle, dans laquelle on ait censuré des opinions en général, sans les spécifier en particulier.

Soit crainte de se compromettre, soit dégoût d'examiner de telles subtilités, soit indifférence & mépris pour des théses de Louvain, on condanna respectivement les soixante & seize propositions en gros, comme hérétiques, sentant l'hérésie, mal sonantes, téméraires & suspectes. Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle. Il y avait surtout une phrase, dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condannait ou tolérait quelques opinions de Michel Baïus. L'université députa à Rome, pour savoir du Saint-Pére où il falait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoia pour toute réponse à ces flamans un éxemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le grand vicaire nommé Morillon dit, qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y aurait des erreurs*. Ce Morillon avait raison en politique ; car assûrément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adversaires. Baïus crut Morillon & se retracta paisiblement.

Quelques années après, l'Espagne, aussi fertile en auteurs scolastiques que stérile en bons écrivains, produisit Molina, le Jésuite qui crut avoir découvert précisement, comment Dieu agit sur les créatures & comment les créatures lui résistent. Il distingua l'ordre naturel & l'ordre surnaturel, la prédestination à la grace & la pré-

deſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. Il fut l'inventeur du concours concomitant, de la ſcience moienne & du congruiſme. Cette ſcience moienne & ce congruiſme étaient ſurtout des idées rares. Dieu par ſa ſcience moienne conſulte habilement la volonté de l'homme, pour ſavoir ce que l'homme fera quand il aura eû ſa grace ; & enſuite, ſelon l'uſage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ſes arrangemens en conſéquence pour déterminer l'homme ; & ces arrangemens ſont le *congruiſme*.

Les Dominicains Eſpagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jéſuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de Molina *était le précurſeur de l'Antéchriſt*.

La cour de Rome évoqua la diſpute, qui était déja entre les mains des grands-inquiſiteurs ; & ordonna avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le gardérent ni l'un ni l'autre.

Enfin, on plaida ſérieuſement devant Clément huit ; & à la honte de l'eſprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un Jéſuite, nommé *Achilles Gaillard*, aſſûra le pape, qu'il avait un moien ſûr de rendre la paix à l'égliſe, il propoſa gravement d'accepter la prédeſtination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la ſcience moienne ; & qu'on ajuſterait ces deux ſyſtémes comme on pourrait. Les Dominicains réfuſerent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Leur célébre *Lemos* ſoûtint le concours prévenant & le complément de la vertu active. Les congrégations ſe multipliérent, ſans que perſonne s'entendît.

Clément VIII mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un ſens clair, Paul V réprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la république de Veniſe, il fit ceſſer toutes les congrégations, qu'on appela & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, auſſi peu clair par lui-même que les queſtions qu'on agitait, parce que ce mot ſignifie *ſecours*, & qu'il s'agiſſait, dans cette diſpute, des ſecours que Dieu donne à la volonté faible des hommes. Paul V finit par ordonnèr aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les Jéſuites établiſſaient leur ſcience moienne & leur congruiſme, *Corneille Janſenius*, évêque d'Ypres, renouvelait quelques idées de Baïus dans un gros livre ſur Saint-Auguſtin, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort ; de ſorte qu'il devint chef de ſecte, ſans jamais s'en douter. Preſque perſonne ne lut ce livre, qui a cauſé

caufé tant de troubles. Mais du verger de Haurane abbe de Saint-Cyran, ami de Janfénius, homme auffi ardent qu'écrivain diffus & obfcur, vint à Paris & perfuada de jeunes docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jéfuites demandérent à Rome la condannation du livre de Janfénius comme une fuite de celle de Baïus, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la faculté de théologie, & tout ce qui fe mêlait de raifonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penfer avec Janfénius que Dieu commande des chofes impoffibles. Cela n'eft ni philofophique ni confolant. Mais le plaifir fecret d'être d'un parti, la haine contre les Jéfuites, l'envie de fe diftinguer & l'inquiétude d'efprit, formérent une fecte.

La faculté condanna cinq propofitions de Janfénius à la pluralité des voix. Ces cinq propofitions étaient extraites du livre très fidélement quant au fens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelérent au parlement comme d'abus & la chambre des vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un docteur nommé Habert foulevait les efprits contre Janfénius; de l'autre, le fameux Arnauld, difciple de Saint-Cyran, défendait le Janfénifme avec l'impétuofité de fon éloquence. Il haïffait les Jéfuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace, & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un pére qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'univerfité contre leur établiffement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de confidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonftances où il fe trouva, le déterminérent à la guerre de plume & à fe faire chef de parti, efpéce d'ambition devant qui toutes les autres difparaiffent. Il combattit contre les Jefuites & contre les réformés, jufqu'à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont prefqu'aucun n'eft aujourd'hui au rang de ces bons livres claffiques, qui honorent le fiécle de Louis XIV & qui font la bibliothéque des nations. Tous fes ouvrages eurent une grande vogue de fon tems, & par la réputation de l'auteur, & par la chaleur des difputes. Cette chaleur s'eft attiédie; les livres ont été oubliés. Il n'eft refté que ce qui appartenait fimplement à la raifon, fa géométrie, la grammaire raifonnée, la logique, aufquelles il eut beaucoup de part. Perfonne n'était né avec un efprit plus philofophique; mais fa philofophie fut corrompuë en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea foixante ans dans de miférables dif-

disputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.

L'université étant partagée sur ces cinq fameuses propositions, les évêques le furent aussi. Quatre-vingt-huit évêques de France écrivirent en corps à Innocent X pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. Innocent X jugea: il condanna chacune des cinq propositions à part, mais toûjours sans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les suivait.

Cette omission, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des tribunaux, fut faite & par la Sorbonne & par les Jansénistes & par les Jésuites & par le souverain pontife. Le fond des cinq propositions condannées, est évidemment dans Jansénius. Il n'y a qu'à ouvrir le troisiéme tome à la page 138, édition de Paris 1641; on y lira mot-à-mot: „ tout cela démontre pleinement & „ évidemment, qu'il n'est rien de plus certain & de plus fonda„ mental dans la doctrine de Saint-Augustin, qu'il y a certains „ commandements impossibles, non seulement aux infidéles, aux a„ veugles, aux endurcis; mais aux fidéles & aux justes malgré leurs „ volontés & leurs efforts, selon les forces qu'ils ont; & que la grace, „ qui peut rendre ces commandemens possibles, leur manque." On peut aussi, à la page 165, lire que, „ Jésus-Christ n'est pas, selon „ Saint-Augustin, mort pour tous les hommes."

Le cardinal Mazarin fit recevoir unanimement la bulle du pape par l'assemblée du clergé. Il était bien alors avec le pape; il n'aimait pas les les Jansénistes, & il haïssait avec raison les factions.

La paix semblait renduë à l'église de France: mais les Jansénistes écrivirent tant de lettres; on cita tant Saint-Augustin; on fit agir tant de femmes, qu'après la bulle acceptée il y eut plus de Jansénistes que jamais.

Un prêtre de Saint-Sulpice s'avisa de refuser l'absolution à monsieur de Liancourt, parce qu'on disait qu'il ne croiait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, & qu'il avait dans sa maison des hérétiques. Ce fut un nouveau scandale, un nouveau sujet d'écrits. Le docteur Arnauld se signala; & dans une nouvelle lettre à un duc & pair ou réel ou imaginaire, il soûtint que les propositions de Jansénius condannées n'étaient pas dans Jansénius, mais qu'elles se trouvaient dans Saint-Augustin & dans plusieurs péres. Il ajoûta, que

que *Saint-Pierre était un juſte, à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai, que Saint-Jean Chryſoſtôme avaient dit la même choſe; mais une parole de plus ou de moins, & les conjonctures qui changent tout, rendirent Arnauld coupable. On diſait, qu'il falait mettre de l'eau dans le vin des ſaints-péres; car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toûjours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La faculté s'aſſembla; le chancelier Séguier y vint même de la part du roi. Arnauld fut condanné & exclus de la Sorbonne en 1654. La preſence du chancelier parmi des théologiens eut un air de deſpotiſme, qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſale d'une foule de docteurs moines mendians qui n'étaient pas accoûtumés de s'y trouvèr en ſi grand nombre, fit dire à Paſcal dans ſes provinciales, *qu'il était plus aiſe de trouver des moines que des raiſons.*

La pluſpart de ces moines n'admettaient point le congruiſme, la ſcience moienne, la grace verſatile de Molina: mais ils ſoûtenaient une grace ſuffiſante, à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais, une grace efficace à laquelle on peut réſiſtèr & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'Arnaud & des Janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec le pur Calviniſme. C'était préciſément le fond de la querelle des Gomariſtes & des Arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le Janſéniſme diviſa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs; elle fit couler ſur un échafaud le ſang du penſionnaire Barnewelt. Elle ne produiſit en France que des mandemens, des bulles, les lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la faculté. Cette petite perſécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Janſéniſtes eurent toûjours contre eux l'égliſe & le pape. Une des premiéres démarches d'Aléxandre VII, ſucceſſeur d'Innocent X, fut de renouveler les cenſures contre les cinq propoſitions. Les évêques de France, qui avaient déja dreſſé un formulaire, en firent encor un

nouveau, dont la fin était conçuë en ces termes: „ je condanne de „ cœur & de bouche la doctrine des cinq propositions contenuës „ dans le livre de Cornelius Jansénius, laquelle doctrine n'est point „ celle de Saint-Augustin, que Jansénius a mal expliquée. " Il falut depuis souscrire cette formule; & les évêques la présentérent dans leurs diocéses à tous ceux qui étaient suspects. On la voulut faire signèr aux religieuses de Port-roial de Paris & de Port-roial des Champs. Ces deux maisons étaient le sanctuaire du Jansénisme. Saint-Cyran & Arnauld les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du monastére de Port-roial des champs, une maison où s'étaient retirés plusieurs savans vertueux, mais entétés, liés ensemble par la conformité des sentiments. Ils y instruisaient de jeunes gens choisis. C'est de cette école, qu'est sorti *Racine*, le plus pur & le plus éloquent des poëtes. Pascal le premier des satiriques, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres & dangereux solitaires. On présenta le formulaire à signèr aux filles de Port-roial de Paris & de Port-roial des champs; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conscience avouèr après le pape & les évêques que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansénius. qu'elles n'avaient pas lû; qu'assurément on n'avait pas pris sa pensée; qu'il se pouvait faire que ces cinq propositions fussent erronées, mais que Jansénius n'avait pas tort.

Un tel entétement irrita la cour. Le lieutenant-civil d'Aubrai (il n'y avait point encor de lieutenant de Police) alla à Port-roial des champs faire sortir tous les solitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux monastéres: un miracle les sauva.

Mademoiselle Perrier pensionnaire de Port-roial de Paris, niéce du célébre Pascal, avait mal à un œuil, On fit à Port-roial la cérémonie de baisèr une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de Jesu-Christ. Cette épine était depuis long-tems à Port-roial. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été conservée & transportée de Jérusalem au Faubourg Saint-Jacques. La malade la baisa; elle fut guérie quelque temps après. On ne manqua pas d'affirmèr & d'attester, qu'elle avait été guérie en un clin d'œuil d'une fistule lacrimale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes, qui ont long-tems vécu avec elle, m'ont assûré que sa guérison avait été fort longue; & c'est ce qui

est

eſt bien vraiſemblable. Mais ce qui ne l'eſt guères, c'eſt que Dieu, qui ne fait point de miracles pour amenèr à notre religion les trois quarts de la terre à qui cette religion eſt ou inconnuë ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la nature en faveur d'une petite fille. Pour juſtifièr une douzaine de religieuſes, qui prétendaient que Cornelius Janſénius n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribuë, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui eſt imputée.

Le miracle fit un ſi grand éclat, que les Jéſuites n'oſérent le nier. Ils prirent le parti de faire auſſi des miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des Janſéniſtes étaient les ſeuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre miracle. Il y eut à Port-roial une ſœur Gertrude guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de ſuccès: le tems était paſſé; & ſœur Gertrude n'avait point un Paſcal pour oncle.

Les Jéſuites, qui avaient pour eux les papes & les rois, étaient entiérement décriés dans l'eſprit des peuples. On renouvelait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le grand, médité par *Barriere*, éxécuté par *Chatel* leur écolier; le ſupplice du pére Guignard; leur banniſſement de France & de Veniſe. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. Paſcal fit plus: il les rendit ridicules. Ses *lettres provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures comédies de Moliére n'ont pas plus de ſel que les premiéres lettres provinciales. Boſſuet n'a rien de plus ſublime que les derniéres.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la ſociété, des opinions extravagantes de quelques Jéſuites Eſpagnols & Flamans. On les aurait déterrées auſſi bien chez des caſuiſtes Dominicains & Franciſcains; mais c'était aux ſeules Jéſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver, qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les hommes; deſſein qu'aucune ſecte, aucune ſociété, n'a jamais eû & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon; il s'agiſſait de divertir le public.

Les Jéſuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer le ridicule, dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût

encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même chose à-peu-près qu'au cardinal Mazarin. Les Blots, les Marigni & les Barbançon avaient fait rire toute la France à ses dépens; & il fut le maître de la France.

On enleva les principales religieuses de l'abbaïe de Port-roial de Paris avec deux-cent-gardes, & on les dispersa dans d'autres couvens: on ne laissa que celles qui voulurent signer le formulaire. La dispersion de ces religieuses intéressa tout Paris. Sœur Perdreau & sœur Passart, qui signérent & en firent signer d'autres, furent le sujet des plaisanteries & des chansons, dont la ville fut indondée par cette espéce d'hommes oisifs, qui ne voit jamais dans les choses que le côté plaisant, & qui se divertit toûjours, tandis que les persuadés gémissent, que les frondeurs déclament & que le gouvernement agit.

Les Jansénistes s'affermirent par la persécution. Quatre prélats, *Arnauld* évêque d'Angers frére du docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers le même qui depuis résista à Louis XIV sur la régale, se déclarérent contre le formulare. C'etait un nouveau formulaire composé par le Pape Aléxandre VII lui-même, semblable en tout pour le fond aux premiers, reçu en France par les évêques & même par le parlement. Aléxandre VII indigné nomma neuf évêques Français, pour faire le procès aux quatre prélats réfractaires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu, pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans Jansénius, Rospigliosi, devenu pape sous le nom de Clément neuf, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre évêques à signer *sincérement* le formulaire, au lieu de *purement & simplement*. Ainsi il sembla permis de croire, en condannant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de Jansénius. Les quatre évêques donnérent quelques petites explications. L'accortise Italienne calma la vivacité Français. Un mot substitué à un autre opéra cette paix, qu'on appela *la paix de Clément neuf* & même la *paix de l'église*, quoiqu'il ne s'agit que d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du monde. Il paraît que dequis le tems de *Baius* les papes eurent toujours pour but, d'étouffer ces controverses dans lesquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enseigner la même morale que tout le monde entend. Rien n'était plus raisonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Le gouvernement mit en liberté les Janſeniſtes qui étaient priſonniers à la baſtille, & entre autres *Saci* auteur de la verſion du teſtament. On fit revenir les religieuſes éxilées ; elles ſignérent *ſincérement*, & crurent triompher par ce mot. Arnauld ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au roi, accueilli du nonce, regardé par le public comme un pére de l'égliſe ; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniſtes, car il falait qu'il fît la guerre. Ce tems de tranquilité produiſit ſon livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequelle il fut aidé par Nicole ; & ce fut le ſujet de la grande controverſe entre eux & *Claude* le miniſtre, controverſe dans laquelle chaque parti ſe crut victorieux, ſelon l'uſage.

La paix de Clément neuf, aiant été donnée à des eſprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une tréve paſſagére. Les cabales ſourdes, les petites intrigues & les grandes injures continuérent des deux côtés.

La ducheſſe de Longueville ſœur du grand Condé, ſi connuë par les guerres civiles & par ſes amours, devenuë vieille & ſans occupation ſe fit dévote ; & comme elle haïſſait la cour, & qu'il lui falait de l'intrigue, elle ſe fit Janſéniſte. Elle bâtit un corps de logis à Port-Roial des champs, où elle ſe retirait quelquefois avec les ſolitaires. Ce fut leur tems le plus floriſſant. Les Arnauld, les Nicole, les le maître, les Herman, les Saci, beaucoup d'hommes qui quoique moins célébres avaient pourtant beaucoup de mérité & de réputation, s'aſſemblaient chez elle. Ils ſubſtituaient au bel eſprit, que la ducheſſe de Longueville tenait de l'hôtel de Rambouillet, leurs converſations ſolides & ce tour d'eſprit mâle, vigoureux & animé, qui faiſait le caractére de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuerent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureuſement ils étaient encor plus jaloux d'y repandre leurs opinions. Ils ſemblaient être eux-mêmes une preuve de ce ſyſtéme de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chiméres, tandis qu'ils pouvaient jouïr de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes.

La faction des Jéſuites toûjours irritée des lettres provinciales, remua tout contre le parti. Madame de Longueville, ne pouvant plus cabaler pour la fronde, cabala pour le Janſéniſme. Il ſe te-

nait des assemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez Arnauld. Le roi, qui avait déja résolu d'extirper le Calvinisme, ne voulait point d'une nouvelle secte. Il menaça; & enfin Arnauld, craignant des ennemis armés de l'autorité souveraine, privé de l'appui de Madame de Longueville que la mort enleva, prit le parti de quiter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Païs-Bas, inconnu, sans fortune, même sans domestiques; lui dont le neveu avait été ministre d'état; lui qui aurait pu être cardinal. Le plaisir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut jusqu'en 1694, dans une retraite ignorée du monde & connuë à ses seuls amis, toûjours écrivant, toûjours philosophe, supérieur à la mauvaise fortune, & donnant jusqu'au dernier moment l'éxemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toûjours persécuté dans les Païs-Bas catholiques, païs qu'on nomme *d'obédience*, & où les bulles des papes sont des loix souveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la question, *si les cinq propositions se trouvaient en effet dans Jansénius*, était toûjours le seul prétexte de cette petite guerre intestine. La distinction du *fait* & du *droit* occupait les esprits. On proposa enfin en 1701 un probléme théologique, qu'on appela *le cas de conscience par excellence*, „ pouvait-on donner les sacremens à un homme qui aurait signé le formulaire, en croiant dans le fond de son cœur, que le pape & même l'église peut se tromper sur les faits?" Quarante docteurs signérent, qu'on pouvait donner l'absolution à un tel homme.

Aussitôt la guerre recommence. Le pape & les évêques voulaient qu'on les crût sur les faits. L'archévêque de Paris, Noailles, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'archévêque de Cambrai Fénelon qui n'était pas content de Monsieur de Noailles, éxigérent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être se donner la peine de citer les passages du livre; c'est ce qu'on ne fit jamais.

Le pape Clément XI donna une bulle en 1705, la bulle *vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'église, de faire signer des bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux religieuses de port-roial des champs. Le cardinal de Noailles fut obligé de leur faire

por-

porter cette bulle, pour les éprouver. Elles signérent, sans dérogèr à la paix de Clement neuf, & se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait.

On ne sait ce qui est plus singulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propositions étaient dans un livre latin, ou le refus obstiné de ces religieuses.

Le roi demanda une bulle au pape, pour la suppression de leur monastére. Le cardinal de Noailles les priva des sacremens. Leur avocat fut mis à la bastille. Toutes les religieuses furent enlevées & mises chacune dans un couvent moins désobéissant. Le lieutenant de police fit démolir en 1709 leur maison de fond en comble; & enfin en 1711 on déterra les corps qui étaient dans l'église & dans le cimetiére, pour les transportèr ailleurs. Les troubles n'étaient pas détruits avec ce monastére. Les Jansénistes voulaient toûjours cabaler, & les Jésuites se rendre necessaires,

Le pére Quênel prêtre de l'oratoire, ami du célébre Arnauld & qui fut compagnon de sa retraite jusq'au dernier moment, avait dês l'an 1671 composé un livre de réfléxions pieuses sur le texte du nouveau testament.

Ce livre contient quelques maximes, qui pourraient paraître favorables au Jansénisme ; mais elles sont confonduës dans une si grande foule de maximes saintes & pleines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Le bien s'y montre de tous côtés; & le mal il faut le chercher. Plusieurs évêques lui donnérent les plus grands éloges dans sa naissance, & les confirmérent quand le livre eut reçu encor par l'auteur sa derniére perfection. Je sai même que l'abbé Renaudot, l'un des plus savans hommes de France, étant à Rome la premiére année du pontificat de Clément onze, allant un jour chez ce pape qui aimait les savans & qui l'était lui-même, le trouva lisant le livre du pére Quênel. *Voilà*, lui dit le pape, *un livre excellent. Nous n'avons personne à Rome, qui soit capable d'écrire ainsi. Je voudrais attirer l'auteur auprès de moi.* C'est le même pape, qui depuis condanna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de Clément onze & les censures qui suivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frapantes d'un ouvrage, & en condannèr ensuite les défauts cachés. Un des prélats,

lats, qui avait donné en France l'approbation la plus autentique & la plus sincére au livre de Quênel, était le cardinal de Noailles archévêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorsqu'il était évêque de Châlons; & le livre lui était dédié. Ce cardinal plein de vertus & de science, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Jansénistes sans l'être, & aimait peu les Jésuites sans leur nuire & sans les craindre.

Ces péres commençaient à jouïr d'un grand crédit, depuis que le pére *de la Chaise*, gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'église Gallicane. Le pére Quênel, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le savant Bénédictin Gerberon, un prêtre nommé Brigode & plusieurs autres du même parti. Il en était devenu le chef après la mort du fameux Arnauld, & jouissait comme lui de cette gloire flatteuse, de s'établir un empire secret indépendant des souverains, de régner sur des consciences, & d'être l'ame d'une faction composée d'esprits éclairés. Les Jesuites, plus répandus que sa faction & plus puissans, déterrérent bientôt Quênel dans sa solitude. Ils le persécutérent auprès de Philippe V, qui était encor maître des Païsbas, comme ils avaient poursuivi Arnauld son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Espagne, de faire arréter ces solitaires. Quênel fut mis dans les prisons de l'archévéché de Malines. Un gentil-homme, qui crut que le parti Janséniste ferait sa fortune s'il délivrait le chef, perça les murs, & fit évader Quênel qui se retira à Amsterdam, où il est mort en 1719 dans une extréme vieillesse, après avoir contribué à formèr en Hollande quelques églises de Jansénistes, troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorsqu'on l'arréta, on saisit tous ses papiers; & on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrât fait par les Jansénistes avec Antoinette Bourignon, célébre visionnaire. Femme riche & qui avait acheté, sous le nom de son directeur, l'île de Nordstrand près du Holstein, pour y rassemblir ceux qu'elle prétendait associèr à une secte de mystiques, qu'elle avait voulu établir.

Cette Bourignon avait imprimé à ses frais dix-neuf gros volumes de pieuses réveries, & dépensé la moitié de son bien à faire des prosélites. Elle n'avait réussi qu'à se rendre ridicule, & même avait essuié les persécutions attachées à toute innovation. Enfin désespé-

rant

rant de s'établir dans son île, elle l'avait revenduë aux Jansénistes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encor dans les manuscrits de Quênel un projet plus coupable, s'il n'avait été insensé. Louis XIV aiant envoié en Hollande en 1684 le comte d'Avaux, avec pleine pouvoir d'admettre à une tréve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer, les Jansénistes, sous le nom *des disciples de Saint-Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette tréve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calvinistes le fut si longtems. Cette idée chimérique était demeurée sans éxécution; mais enfin les propositions de paix des Jansénistes avec le roi de France, avaient été rédigés par écrit. Il y avait eû certainement dans ce projet une envie de se rendre trop considérables; & c'en était assez pour être criminels. On fit aisément croire à Louis XIV qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas assez instruit, pour savoir que de vaines opinions de spéculation tomberaient d'elles-mêmes, si on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donnèr un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matiéres d'état. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du pére Quênel comme coupable, après que l'auteur eut été traité en séditieux. Les Jésuites engagérent le roi lui même à faire demandèr à Rome la condannation du livre. C'était en effet faire condanner le cardinal de Noäilles, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison, que le pape Clément onze mortifierait l'archévêque de Paris. Il faut savoir, que quand Clément onze était le cardinal Albani, il avait fait imprimèr un livre tout moliniste de son ami le cardinal de Sfrondate, & que monsieur de Noailles avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penser, qu'Albani devenu pape, ferait au moins contre les approbations données à Quênel, ce qu'on avait fait contre les approbations données à Sfrondate.

On ne se trompa pas: le pape Clément onze donna vers l'an 1708 un décret contre le livre de Quênel. Mais alors les affaires temporelles empéchérent que cette affaire spirituelle, qu'on avait sollicitée, ne réussit. La cour était mécontente de Clement onze, qui avait reconnu l'archiduc Charles pour roi d'Espagne après avoir reconnu Philippe V. On trouva des nullités dans son décret; Il ne fut point reçu en France; & les querelles furent assoupies jusqu'à la

 mort

mort du pére de la Chaise confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le cardinal de Noailles l'allié de Madame de Maintenon.

Les Jésuites étaient en possession de donnèr un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques. Cette prérogative est le fruit de leur institut, par lequel ils renoncent aux dignites ecclésiastiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, est devenu un principe de grandeur. Plus Louis XIV vieillissait plus la place de confesseur devenait un ministére considérable. Ce poste fut donné au pére *le Tellier* fils d'un procureur de vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, impétueux & infléxible, qui avait à vanger ses injures particuliéres. Les Jansénistes avaient fait condannèr à Rome un de ses livres sur les cérémonies Chinoises. Il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles; & il ne savait rien ménager. Il remua toute l'église de France. Il dressa en 1711 des lettres & des mandemens, que des évêques devaient signer. Ces manœuvres furent découvertes, & n'en réussirent pas moins.

La conscience du roi était alarmée par son confesseur, autant que son autorité était blessée par l'idée d'un parti rebelle. Envain le cardinal de Noailles lui demanda justice des *ces mistéres d'iniquité.* Le confesseur persuàda qu'il s'était servi des voies humaines, pour faire réussir les choses divines; & comme en effet il défendait l'autorité du pape, celle de l'unité de l'église, tout le fond de l'affaire lui était favorable. Le cardinal s'adressa au Dauphin duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'archévêque de Cambrai. La faiblesse humaine entre dans tous les cœurs. Fénelon n'était pas encor assez philosophe, pour oublier que le cardinal de Noailles avait contribué à le faire condanner; & Quênel paiait alors pour madame Guion.

Le cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame de Maintenon. Cette seule affaire pourrait faire connaître le caractére de cette dame, qui n'avait guères de sentimens à elle, & qui n'était occupée que de se conformèr à ceux du roi. Trois lignes de sa main au cardinal de Noailles dévelopent tout ce qu'il faut pensèr & d'elle & de l'intrigue du pére le Tellier, & des idées du roi & de la conjuncture. „ Vous me connaissez assez, pour savoir ce „ que je pense sur la découverte nouvelle; mais bien des rai-

„ sons

„ ſons doivent me retenir de parler. Ce n'eſt point à moi à jugèr
„ & à condanner ; je n'ai qu'à me taire & à prier pour l'egliſe,
„ pour le roi & pour vous. J'ai donné votre lettre au roi : elle a
„ été luë : c'eſt tout ce que je puis vous en dire, étant abattuë de
„ triſteſſe.

Le cardinal archévêque, opprimé par un jéſuite, ôta les pouvoirs de prêchèr & de confeſſèr à tous les jéſuites, excepté à quelques-uns des plus ſages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher le Tellier de confeſſer le roi. Mais il n'oſa pas irritèr à ce point ſon ſouverain ; & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi. „ Je crains, écrivit-il à madame de Maintenon,
„ de marquèr au roi trop de ſoumiſſion en donnant les pouvoirs à
„ celui qui les mérite le moins. Je prie Dieu de lui faire connaître le
„ péril qu'il court, en confiant ſon ame à un homme de ce caractére.

On voit dans pluſieurs mémoires, que le pére le Tellier dit, qu'il fallait qu'il perdît ſa place ou le cardinal la ſienne. Il eſt très vraiſemblable qu'il le penſa, & peu qu'il l'ait dit. Quand les eſprits ſont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funeſtes.

Des partiſans du pére le Tellier, des évêques qui eſpéraient le chapeau, emploiérent l'autorité roiale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait pluſieurs fois impoſé ſilence aux deux partis ; au lieu de reprimèr un religieux, & de conduire le cardinal ; au lieu de défendre ces combats comme les duëls, & de réduire tous les prêtres comme tous les ſeigneurs à être utiles ſans être dangereux ; au lieu d'accablèr enfin les deux partis ſous le poids de la puiſſance ſuprême, ſoûtenuë par la raiſon & par tous les magiſtrats ; Louis XIV crut bien faire de ſolliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuſe conſtitution, qui remplit le reſte de ſa vie d'amertume.

Le pére le Tellier & ſon parti envoiérent à Rome cent-trois propoſitions à condanner. Le ſaint-office en proſcrivit cent & une. La bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. elle vint, & ſoûleva contre elle preſque toute la France. Le roi l'avait demandée pour prévenir un ſchiſme ; & elle fut prête d'en cauſèr un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions il y en avait, qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent. Une nombreuſe aſſemblée d'évêques fut convoquée à Paris.

Quarante acceptérent la bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnérent en même tems des explications, pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoiée au pape; & les modifications furent pour les peuples. Ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le pontife, le roi & la multitude. Mais le cardinal de Noailles & ſept autres évêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au pape, pour demander ces correctifs même à ſa ſainteté. C'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le roi ne le ſouffrit pas: il empécha que la lettre ne parût, renvoia les évêques dans leurs diocéſes, défendit au cardinal de paraître à la cour. La perſécution donna à cet archévêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres évêques ſe joignirent encor à lui. C'était une véritable diviſion dans l'épiſcopat, dans tout le clergé, dans les ordres religieux. Tout le monde avouait, qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la religion; cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du chriſtianiſme; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces reſſorts furent emploiés pour faire accepter la conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle; & cependant elle y fut enregiſtrée. Le miniſtére avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoiaient en priſon ou en éxil les oppoſans.

Cette bulle avait été enregiſtrée au parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la couronne, des libertés de l'eglise Gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des évêques; mais le cri public perçait toûjours à travers l'obéiſſance. Le cardinal de Biſſi, l'un des plus ardens defenſeurs de la bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçuë avec plus d'indignité à Genéve qu'à Paris.

Les eſprits étaient ſurtout révoltés contre le jéſuite le Tellier. Rien ne nous irrite plus, qu'un religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. Le Tellier oſa préſumer de ſon crédit, juſqu'à propoſer de faire dépoſer le cardinal de Noailles, dans un concile national. Ainſi un religieux faiſait ſervir à ſa vangeance ſon roi, ſon pénitent, & ſa religion; & avec tout cela, j'ai de très fortes

fortes raisons de croire, qu'il était dans la bonne foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs sentimens & dans leur zéle.

Pour préparer ce concile, dans lequel il s'agissait de déposèr un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ses mœurs, par la douceur de son caractére, & plus encor par la persécution ; on détermina Louis XIV à faire enregistrèr au parlement une déclaration, par laquelle tout évêque, qui n'aurait pas reçu la bulle *purement & simplement*, serait tenu d'y souscrire, ou qu'il serait poursuivi à la requête du procureur-général, comme rebelle. Le chancelier *Voisin* secrétaire d'état de la guerre, dur & despotique, avait dressé cet édit. Le procureur-général d'Aguesseau, plus versé que le chancelier Voisin dans les loix du roiaume, & aiant alors ce courage d'esprit que donne la jeunesse, refusa absolument de se charger d'une telle piéce. Le premier président en remontra au roi les conséquences. On traîna l'affaire en longueur. Le roi était mourant. Ces malheureuses disputes troublérent & avancérent ses derniers momens. Son impitoiable confesseur fatiguait sa faîblesse, par des exhortations continuelles à consommèr un ouvrage, qui ne devait pas faire chérir sa mémoire. Les domestiques du roi indignés lui refusérent deux fois l'entrée de la chambre ; & enfin ils le conjurérent de ne point parlèr au roi de constitution. Ce prince mourut ; & tout changea.

Le duc d'Orléans régent du roiaume, aiant renversé d'abord toute la forme du gouvernement de Louis XIV, & aiant substitué des conseils aux bureaux des secrétaires d'état, composa un conseil de conscience, dont le cardinal de Noailles fut le président. On éxila le pére le Tellier, chargé de la haine publique & peu aimé de ses confréres.

Les évêques opposés à la bulle appelérent à un futur concile, dût-il ne se tenir jamais. La Sorbonne, les curés du diocése de Paris, des corps entiers de religieux, firent le même appel ; & enfin le cardinal de Noailles fit le sien en 1717. Mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima malgré lui. L'église de France resta divisée en deux factions, les *acceptans* & les *refusans*. Les acceptans étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV avec les jésuites & les capucins. Les refusans étaient quinze évêques & toute la nation. Les acceptans se prévalaient de

Rome ; les autres, des univerſitiés, des parlemens & du peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres. On ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique.

Un archévêque de Rheims du nom de Mailly, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le parlement fit brûler par le bourreau. L'archévêque, l'aiant ſu, fit chantèr un *te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. Dieu le récompenſa ; & il fut cardinal. Un évêque de Soiſſons aiant eſſuié le même traitement du parlement, & aiant ſignifié à ce corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour un crime de léze majeſté*, il fut condanné à dix-mille livres d'amende. Mais le régent ne voulut pas qu'il les paiât, de peur, dit-il, qu'il ne devînt cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches : on ſe conſumait en négociations ; on appelait, on réappelait ; & tout cela pour quelques paſſages aujourd'hui oubliés du livre d'un prêtre octogenaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du ſyſtéme des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'égliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des actions ; la cupidité des hommes excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlérent encor de janſéniſme & de bulle, ne trouvérent perſonne qui les écoutât. Nous n'y penſions pas plus qu'à la guerre, qui ſe faiſait ſur les frontiéres d'Eſpagne. Les fortunes rapides & incroiables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupte portés au dernier excés, impoſérent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques ; & le plaiſir fit ce que Louis xiv n'avait pu faire.

Le duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures, pour réunir l'égliſe de France. Sa politique y était intéreſſée. Il craignait des tems, où il aurait eû contre lui Rome, l'Eſpagne, & cent évêques.

Il falait engager le cardinal de Noailles, non ſeulement à recevoir cette conſtitution qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à retracter ſon appel qu'il regardait comme légitime. Il falait obtenir de lui plus que Louis xiv ſon bienfaicteur ne lui avait en vain demandé. Le duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le parlement, qu'il avait exilé à Pontoiſe ; cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un corps de doctrine*, qui contenta preſque les deux partis. On tira parole du cardinal, qu'enfin il accepterait. Le

duc

duc d'Orléans alla lui-même au grand-conſeil avec les princes & les pairs, faire enregiſtrer un édit, qui ordonnait l'acceptation de la bulle, la ſuppreſſion des appels, l'unanimité & la paix. Le parlement, qu'on avait mortifié en portant au grand-conſeil des déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir, menacé d'ailleurs d'être tranſféré de Pontoiſe à Blois, enregiſtra ce que le grand-conſeil avait enregiſtré, mais toûjours avec les réſerves d'uſage, c'eſt à dire, le maintien des libertés de l'egliſe Gallicane & des loix du roiaume.

Le cardinal archévêque, qui avait promis de ſe retracter quand le parlement obéirait, ſe vit enfin obligé de tenir parole ; & on afficha ſon mandement de retractation le 20 Août 1720.

Le nouvel archévêque de Cambrai, *Dubois*, fils d'un apoticaire de Brive la Gaillarde, depuis cardinal & premier miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de Louis XIV avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la maniére de penſer, les mœurs de ce miniſtre. Le licencieux Dubois ſubjugua le pieux Noailles.

On ſe ſouvient, avec quel mépris le duc d'Orléans ſo[illegible]n miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaiſérent ; quel ridicule ils jettérent ſur cette guerre de controverſe.

Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appelait en France janſéniſme, quiétiſme, bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques évêques appelans reſtérent opiniatrément attachés à leurs ſentimens.

Sous le miniſtére du cardinal de Fleuri, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des prélats des plus obſtinés. On choiſit, pour fair un éxemple, le vieux *Soanin* évêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & infléxible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condanné par le petit concile provincial d'Ambrun en 1728, ſuſpendu de ſes fonctions d'évêque & de prêtre, & éxilé par la cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourd'hui de nation, qui murmure plus que la Françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des enthouſiaſtes s'imaginérent, qu'un diacre nommé *Páris*

 frére

frére d'un conſeiller au parlement, appelant & réappelant, enterré dans le cimetiére de ſaint-Médard, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti, qui allérent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagnation ſi frappée, que leurs organes ébranlés leur donnérent de legéres convulſions. Auſſitôt la tombe fut environnée de peuple : la foule s'y preſſait jour & nuit. Ceux qui montaient ſur la tombe donnaient à leurs corps de ſecouſſes, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs ſecrets du parti encourageaient cette frénéſie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau : on ne parlait que de ſourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'eſtropiés qui avaient marché droit quelques momens. Le gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait ; les miracles redoublaient ; & il falut enfin fermer le cimetiére, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthouſiaſtes allérent faire leurs miracles dans les maiſons. Ce tombeau du diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du janſéniſme, dans l'eſprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eû des ſuites ſérieuſes dans des tems moins éclairés. Il ſemblait que ceux qui les protégeaient, ignoraſſent à quel ſiécle ils avaient à faire.

La ſuperſtition alla ſi loin, qu'un conſeiller du parlement eut la démence de préſentèr au roi un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre conſidérable d'atteſtations. Si ce livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une ſecte, qui n'étant plus ſoûtenuë par des Arnauld, des Paſcal & des Nicole, & n'aiant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement.

CHA-

CHAPITRE TRENTE-QUATRIE'ME.

Du Quiétisme.

AU milieu des factions du calvinisme & des querelles du jansénisme, il y eut encor une division en France sur le quiétisme. C'était une suite malheureuse des progrès de l'esprit humain dans le siécle de Louis XIV, que l'on s'efforçât de passer presque en tout les bornes prescrites à nos connaissances ; ou plustôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor assez de progrès.

La dispute du quiétisme est une de ces intempérances d'esprit & de ces subtilités théologiques, qui n'auraient laissé aucune trace dans la mémoire des hommes, sans les noms des deux illustres rivaux qui combattirent. Une femme, sans nom, sans crédit, sans véritable esprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fussent alors dans l'Eglise. Son nom était *Bouviéres de la Motte.* Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épousé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Devenuë veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté, & un esprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on appelle *la spiritualité.* Un barnabite du païs de Genéve, nommé *la-Combe*, fut son directeur. Cet homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions & de religion, & qui est mort foû, plongea l'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une sainte-Thérése en France, ne lui permit pas de voir combien le génie Français est opposé au génie Espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que sainte-Thérése. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entiére de son cœur.

Elle alla avec ſon directeur dans le Petit-païs où l'évêque titulaire de Genéve fait ſa réſidence. Elle s'y donna de l'autorité par ſa profuſion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à ſoi-même, le ſilence de l'ame, l'anéantiſſement de toutes ſes puiſſances, le culte interieur, l'amour pur & déſintéreſſé, qui n'eſt ni avili par la crainte ni animé de l'eſpoir des récompenſes.

Les imaginations tendres & fléxibles, ſurtout celles des femmes & de quelques jeunes religieux qui aimaient plus qu'ils ne croiaient la parole de Dieu dans la bouche d'une belle femme, furent aiſément touchées de cette éloquence de paroles, la ſeule propre à perſuader tout à des eſprits prépares. Elle fit des proſélites, & fut chaſſée par l'évêque elle & ſon directeur. Ils s'en allérent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le moien court*, & un autre ſous le nom des *torrens*, écrits du ſtile dont elle parlaït ; & fut encor obligée de ſortir de Grenoble.

Se flattant déja d'être au rang des confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa. Elle envoia ſa prophétie au pére la-Combe. *Tout l'enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur & la formation de Jeſus-Chriſt dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre ; & il me ſemble, que dans toute la terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle.*

La prophétie ſe trouva très vraie ; car étant revenuë a Paris conduite par ſon directeur, & l'un & l'autre aiant dogmatiſé en 1687, l'archévêque de Harlai de Chanvallon obtint un ordre du roi, pour faire enfermer la-Combe comme un ſéducteur, & pour mettre dans un coûvent madame Guion comme un eſprit aliéné qu'il falait guérir. Mais madame Guion, avant ce coup, s'était fait des protections qui la ſervirent. Elle avait dans la maiſon de ſaint-Cyr encor naiſſante, une couſin nommée madame *de la Maiſon-fort*, favorite de madame de Maintenon. Elle s'était inſinuée dans l'eſprit des ducheſſes de Chevreuſe & de Beauvilliers. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'archévêque de Harlai, connu pour aimer trop les femmes, perſécutât une femme. qui ne parlait que de l'amour de Dieu.

La protection toute puiſſante de madame de Maintenon impoſa ſilence à l'archévêque de Paris, & rendit la liberté à madame Guion. Elle alla à Verſailles, s'introduiſit dans ſaint-Cyr, aſſiſta à des con-

férences

férences dévotes que faisait l'abbé de Fénelon, après avoir diné en tiers avec madame de Maintenon, la princesse d'Harcourt, les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers & de Charôt étaient de ces mystéres.

L'abbé de Fénelon, alors précepteur des enfans de France, était l'homme de la cour le plus séduisant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, son esprit était nourri de la fleur des belles-lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la théologie tout ce qui a l'air touchant & sublime, à ce qu'elle a de sombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne sai quoi de Romanesque, qui lui inspira, non pas les réveries de madame Guion, mais un goût de spiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflâment par leurs passions. Sa passion était d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans madame Guion, qu'une ame pure, éprise du même goût que lui, & se lia sans scrupule avec elle.

Il était étrange, qu'il fut séduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui suffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui se vuidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était assis auprès d'elle. Mais Fénelon, dans l'amitié & dans ses idées mystiques, était ce qu'on est en amour : il excusait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des sentimens qui l'avaient charmé.

Madame Guion, assûrée & fiére d'un tel disciple qu'elle appelait son fils, & comptant même sur madame de Maintenon, répandit dans saint-Cyr toutes ses idées. L'évêque de Chartres *Godet* ; dans le diocése duquel est saint-Cyr, s'en alarma & s'en plaignit. L'archévêque de Paris menaça encor de recommencer ses premiéres poursuites.

Madame de Maintenon, qui ne pensait qu'à faire de saint-Cyr un séjour de paix, qui savait combien le roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas besoin pour se donner de la considération de se mettre à la tête d'une espéce de secte, & qui enfin n'avait en vuë que son crédit & son repos, rompit tout commerce avec madame Guion & lui défendit le séjour de saint-Cyr.

L'abbé de Fénelon voiait un orage se former, & craignit de manquer les grands postes où il aspirait. Il conseilla à son amie de se

mettre elle-même dans les mains du célébre Boſſuet évêque de Meaux, regardé comme un pére de l'égliſe. Elle ſe ſoûmit aux déciſions de ce prélat, communia de ſa main & lui donna tous ſes écrits à éxaminer.

L'évêque de Meaux, avec l'agrément du roi, s'aſſocia pour cet éxamen l'évêque de Châlons qui fut depuis le cardinal de Noailles, & l'abbé *Tronſon* ſupérieur de ſaint-Sulpice. Ils s'aſſemblérent ſecrettement au village d'Iſſi, près de Paris. L'archévêque de Paris Chanvallon, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour juges dans ſon diocéſe, fit affichèr une cenſure publique des livres qu'on éxaminait. Madame Guion ſe retira dans la ville de Meaux méme; elle ſouſcrivit à tout ce que l'évêque Boſſuet voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant Fénelon fut élevé à l'archévêché de Cambrai en 1695, & ſacré par l'évêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eû juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller. Mais madame Guion, accuſée de dogmatiſer toûjours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du roi dans la même année 1695 & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'état. Elle ne pouvait l'être; & ſes pieuſes réveries ne méritaient pas l'attention du ſouverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers myſtiques, plus mauvais encor que ſa proſe, elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait ſouvent:

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne penſe;
On ne ſait pas, lorſqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûtèr un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni ſouffrance,
S'il n'eut connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonſtances. Tandis qu'on tenait en priſon madame Guion, qui avait épouſé Jeſus-Chriſt dans une de ſes extaſes, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les ſaints, diſant que la maîtreſſe de la maiſon ne devait pas s'addreſſèr aux domeſtiques; dans ce tems-là, dis-je, on pourſuivait à Rome la canoniſation de *Marie d'Agréda*, qui avait eû plus de viſions & de révélations que tous les myſtiques enſemble:

& pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même d'Agréda, qu'on voulait faire sainte en Espagne.

Bossuet qui s'était longtems regardé comme le pére & le maître de Fénelon, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toûjours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confréres, éxigea que le nouvel archévêque de Cambrai condannât madame Guion avec lui & souscrivît à ses instructions pastorales. Fénelon ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens. On donna des promesses. On se plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de foi. L'archévêque de Cambrai, en partant pour son diocése, fit imprimèr à Paris son livre *des maximes des saints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, & déveloper les idées ortodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élévent au dessus des sens & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. Monsieur de Meaux & ses amis se soûléverent contre le livre. On le dénonça au roi, comme s'il eût été aussi dangereux qu'il était peu intelligible. Le roi en parla à Bossuet, dont il respectait la réputation & les lumiéres. Celui ci, se jettant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plustôt de la fatale hérésie de monsieur de Cambrai. Aussitôt le roi & madame de Maintenon consultent le pére de la Chaise; le confesseur répond, que le livre de l'archévêque est fort bon, que tous les jésuites en sont édifiés, & qu'il n'y avait que les jansénistes qui le désapprouvassent. L'évêque de Meaux n'était pas janséniste; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les jésuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

La cour & la ville furent divisées; & toute l'attention tournée de ce côté laissa respirer les jansénistes.

Bossuet écrivit contre Fénelon. Tous deux envoiérent leurs ouvrages au pape Innocent douze, & s'en remirent à sa décision. Les circonstances ne paraissaient pas favorables à Fénelon: on avait depuis peu condanné violemment à Rome, dans la personne de l'Espagnol *Molinos*, le quiétisme dont on accusait l'archévêque de Cambrai. C'était le cardinal d'Etrées, ambassadeur de France à Rome, qui avait poursuivi Molinos. Ce cardinal d'Etrées, que nous avons vu dans sa vieillesse plus occupé des agrémens de la société que de théologie,

 avait

avait perſécuté Molinos, pour plaire aux ennemis de cet Malheureux prêtre. Il avait même engagé le roi à ſollicitèr à Rome la condannation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que Louis XIV ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé dans ces matiéres délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. Monſieur de Cambrai avait pour lui les jéſuites, & le cardinal de Bouillon depuis peu ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avait ſon grand nom & l'adhéſion des principaux prélats de France. Il porta au roi les ſignatures de pluſieurs évêques & d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des maximes des ſaints*.

Telle était l'autorité de monſieur de Meaux, que le pére de la Chaiſe n'oſa ſoûtenir monſieur de Cambrai auprès du roi ſon pénitent, & que madame de Maintenon abandonna abſolument ſon ami. Le roi écrivit au pape Innocent douze, qu'on lui avait déferé le livre de l'archévêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du nonce, & qu'il preſſait ſa ſainteté de juger.

On prétendait & on diſait même publiquement à Rome, & c'eſt un bruit qui a encor des partiſans, que l'archévêque de Cambrai n'était ainſi perſécuté, que parce qu'il s'était oppoſé à la déclaration du mariage ſecrèt du roi & de madame de Maintenon. Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette dame avait engagé le pére de la Chaiſe à preſſer le roi de la reconnaître pour reine ; que le jéſuite avait adroitement remis cette commiſſion hazardeuſe à l'abbé de Fénelon ; & que ce précepteur des enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ſes diſciples à ſa fortune ; qu'il s'était jetté aux piéds de Louis XIV, pour prévenir un mariage, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la poſtérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant ſa vie.

Ce conte ſe retrouve encor dans l'hiſtoire de Louis XIV imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce monarque & de madame de Maintenon, ſavent à quel point tout cela eſt abſurde. Mais il eſt très vrai, que Fénelon aiant continué l'éducation du duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'archévêché de Cambrai, le roi dans cet intervale avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec madame Guion

Guion & avec madame de la Maison-fort: il crut d'ailleurs qu'il inspirait au duc de Bourgogne des maximes un peu austéres, & des principes de gouvernement & de morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une censure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres legérement enterprises, de ce goût pour les fêtes & pour les plaisirs, qui avaient caractérisé son régne.

Il voulut avoir une conversation avec le nouvel archévêque sur ses notions de politique. Fénelon, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des principes, qu'il dévelopa ensuite dans les endroits du Télémaque, où il traite du gouvernement; principes plus approchans de la république de Platon, que de la maniére dont il faut gouverner les hommes. Le roi après la conversation dit, qu'il avait entretenu le plus bel esprit & le plus chimérique de son roiaume. Le duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du roi. Il les redit quelque tems après à monsieur de Malésieux, qui lui enseignait la géométrie. C'est ce que je tiens de monsieur de Malésieux, & ce que le cardinal de Fleuri m'a confirmé.

Il est certain, que depuis cette conversation le roi crut aisément, que Fènelon était aussi romanesque en fait de religion qu'en politique.

La congrégation du saint-office nomma pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant & un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les consulteurs. Les cardinaux & les prélats laissent d'ordinaire à ces moines l'étude de la théologie, pour se livrèr à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les consulteurs éxaminérent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugérent erronées à la pluralité des voix; & le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condanna par un bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archévêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soûmit sans restriction & sans réserve. Il monta lui même en chaire à Cambrai, pour condanner son propre livre. Il empécha ses amis de le défendre. Cet éxemple unique de la docilité d'un savant qui pouvait se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur & cette simplicité, lui gagnérent tous les cœurs & firent presque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans son diocése en digne

 arché-

archévêque, en homme de lettres. La douceur de ses mœurs, répanduë dans sa conversation comme dans ses écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La persécution & son *Télémaque* lui attirérent la vénération de l'Europe. Les Anglais surtout, qui firent la guerre dans son diocése, s'empressaient à lui témoigner leur respect. Le duc de Marleborough prenait soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toûjours chèr au duc de Bourgogne qu'il avait élevé ; & il aurait eû part au gouvernement, si ce prince eût vécu.

Dans sa retraite philosophique & honorable, on voiait combien il est difficile de se détacher de la cour. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de sa résignation. Plusieurs écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, furent le fruit de cette retraite. Le duc d'Orleans, depuis régent du roiaume, le consulta sur des points épineux, qui intéressent tous les hommes, & ausquels peu d'hommes pensent. Il demandait, si on peut démontrer l'éxistence d'un Dieu ; si ce Dieu veut un culte ; quel est le culte qu'il approuve ; si l'on peut l'offensér en choisissant mal. Il faisait beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchait à s'instruire ; & l'archévêque répondit en philosophe & en théologien.

Après avoir été vaincu sur des disputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable, qu'il ne se mêlât point des querelles du jansénisme ; cependant il y entra. Le cardinal de Noailles avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort : l'archévêque de Cambrai en usa de même. Il espéra qu'il reviendrait à la cour, & qu'il y serait consulté ; tant l'esprit humain a de peine à se détacher des affaires, quand une fois elles ont servi d'aliment à son inquiétude. Ses désirs cependant étaient modérés comme ses écrits ; & même sur la fin de sa vie il méprisa enfin toutes les disputes ; semblable en cela seul à l'évêque d'Avranches Huet, l'un des plus savans hommes de l'Europe, qui sur la fin de ses jours reconnut la vanité de la pluspart des sciences, & celle de l'esprit humain. L'archévêque de Cambrai (qui le croirait !) parodia ainsi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop sage,
Et voulais trop savoir ;

Je

Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le marquis de Fénelon, depuis ambaſſadeur à la Haie. C'eſt de lui que je les tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voions ſouvent avec des regards différens dans la triſte tranquilité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge, où l'eſprit plus actif eſt le jouët de ſes déſirs & de ſes illuſions.

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÉME.

Disputes sur les cérémonies Chinoises.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cent ans sur des points de notre religion ; il falut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens ; mais elle caractérisa plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui régne dans nos climats.

Le jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siécle, avait été un des premiers missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & sont encor en philosophie & en littérature à-peu-pres ce que nous étions il y a deux-cent ans. Le respect pour leurs anciens maîtres leur préscrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les sciences est l'ouvrage de la hardiesse de l'esprit & du tems. Mais la morale & la police étant plus aisées à comprendre que les sciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres arts ne l'étaient pas encore ; il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux-mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les sciences & le premier peuple de la terre dans la morale & dans la police, comme le plus ancien.

Après Ricci, beaucoup d'autres jésuites pénétrérent dans ce vaste empire ; & à la faveur des sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter secrettement quelques semences de la religion chrétienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils instruisirent comme ils purent. Des dominicains, qui partageaient la mission, accusérent les jésuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le christianisme. La question était délicate, ainsi que la conduite qu'il falait tenir à la Chine.

Les loix & la tranquilité de ce grand empire sont fondées sur le droit le plus naturel ensemble & le plus sacré, le respect des enfans pour

pour les péres. A ce respect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers maîtres de morale & surtout à *Con-fu-tze* nommé par nous *Confucius*, ancien sage, qui cinq cent ans avant la fondation du christianisme, leur enseigna la vertu.

Les familles s'assemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres ; les lettrés en public, pour honorer Con-fu-tzé. On se prosterne, suivant leur maniére de saluer les supérieurs, ce qui dans toute l'Asie s'appelait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des pastilles. Des colao, que les Espagnols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la salle où l'on vénére Con-fu-tzé, des animaux dont on fait ensuite des repas. Ces cérémonies sont-elles idolâtriques? sont-elles purement civiles? reconnaît-on ses péres & Con-fu-tzé pour des dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints ? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent ? c'est ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démélèr à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décidèr en Europe.

Les dominicains déférérent les usages de la Chine à l'inquisition de Rome en 1645. le saint-office, sur leur exposé, défendit ces cérémonies Chinoises, jusqu'à ce que le pape en décidât.

Les jésuites soûtinrent la cause des Chinois & de leurs pratiques, qu'il semblait qu'on ne pouvait proscrire, sans fermer toute entrée à la religion chrétienne, dans un empire si jaloux de ses usages. Ils représentérent leur raisons. L'inquisition en 1656 permit aux lettrés de révérer Con-fu-tzé & aux enfans Chinois d'honorer leurs péres, en protestant contre la superstition, s'il y en avait.

L'affaire étant indécise & les missionnaires toûjours divisés, le procès fut sollicité à Rome de tems en tems ; & cependant les jésuites qui étaient à Pékin, se rendirent si agréables à l'empereur *Camhi* en qualité de mathématiciens, que ce prince, célébre par sa bonté & par ses vertus, leur permit enfin d'être missionnaires & d'enseigner publiquement le christianisme. Il n'est pas inutile d'observer, que cet empereur si despotique & petit-fils du conquérant de la Chine, était cependant soumis par l'usage aux loix de l'empire ; qu'il ne put de sa seule autorité permettre le christianisme, & qu'il falut s'adressèr à un tribunal ; & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des jésuites. Enfin en 1692 le christianisme fut permis à la Chine, par les soins infatigables & par l'habileté des seuls jésuites.

Il y a dans Paris une maiſon établie pour les miſſions étrangéres. Quelques prêtres de cette maiſon étaient alors à la Chine. Le pape, qui envoie des vicaires apoſtoliques dans tous les païs qu'on appelle *les parties des infidéles*, choiſit un prêtre de cette maiſon de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller préſidèr en qualité de vicaire à la miſſion de la Chine ; & lui donna l'évéché de Conon, petite province Chinoiſe dans le Fokien. Ce Français, évêque à la Chine, déclara non ſeulement les rits obſervés pour les morts, ſuperſtitieux & idolâtres, mais il déclara les lettrés athées. Ainſi les jéſuites eurent plus alors à combattre les miſſionnaires leurs confréres, que les mandarins & le peuple. Ils repréſentérent à Rome, qu'il paraiſſait aſſez incompatible que les Chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux lettrés de n'admettre que la matiére ; en ce cas il était difficile, qu'ils invoquaſſent les ames de leurs péres & celle de Confu-tzé. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il falait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour déméler ce contradictoire. Le procès de l'empire de la Chine dura long-tems en cour de Rome. Cependant on attaqua les jéſuites de tous côtés.

Un de leurs ſavans miſſionnaires, le pére *le Comte*, avait écrit dans ſes mémoires de la Chine, „ que ce peuple a conſervé pendant deux„ mille ans, la connaiſſance du vrai Dieu ; qu'il a ſacrifié au créateur „ dans le plus ancien temple de l'univers ; que la Chine a pratiqué „ les plus pures leçons de la morale, tandis que l'Europe était dans „ l'erreur & dans la corruption.

Il n'était pas impoſſible que le pére le Comte eût raiſon. En effet, ſi cette nation remonte, par une hiſtoire autentique & par une ſuite de trente-ſix éclipſes vérifiées, juſqu'au tems où nous plaçons ordinairement le déluge ; il n'eſt pas hors de vraiſemblance, qu'elle ait conſervé la connaiſſance d'un être ſupréme & unique, plus longtems que d'autres peuples. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propoſitions quelque idée qui choque un peu les idées reçuës, on les attaqua en Sorbonne. L'abbé Boileau frére de Deſpréaux, non moins critique que ſon frére & plus ennemi des jéſuites, dénonça en 1700 cet éloge des Chinois comme un blaſphéme. L'abbé Boileau était un eſprit vif & ſingulier, qui écrivait comiquement des choſes

ſérieuſes & hardies. Il eſt l'auteur du livre des flagellans & de quelques ouvrages de cette eſpéce. Il diſait qu'il les écrivait en Latin, de peur que les évêques ne le cenſuraſſent; & Deſpréaux ſon frére diſait de lui, *s'il n'avait été docteur de Sorbonne, il aurait été docteur de la comédie Italienne.* Il déclama violemment contre les jéſuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'eloge de ces peuples avait ébranlé ſon cerveau chrétien.* Les autres cerveaux de l'aſſemblée furent ébranlés auſſi. Il y eut quelques débats. Un docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoiât ſur les lieux douze de ſes confréres des plus robuſtes, s'inſtruire à fond de la cauſe. La ſcène fut violente; mais enfin la Sorbonne declara les louanges des Chinois, fauſſes, ſcandaleuſes, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des cérémonies; & enfin le pape Clément onze envoia l'année d'après un légat à la Chine. Il choiſit Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. Le patriarche ne put arriver qu'en 1705. La cour de Pékin avait ignoré juſques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'empereur Camhi reçut d'abord le patriarche de Tournon avec beaucoup de bonté. Mais on peut juger quelle fut ſa ſurpriſe, quand les interprétes de ce légat lui apprirent que les chrétiens, qui prêchaient leur religion dans ſon empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce légat venait pour terminer une querelle dont la cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le légat lui fit entendre que tous les miſſionnaires, excepté les jéſuites, condannaient les anciens uſages de l'empire; & qu'on ſoupçonnait même ſa majéſté Chinoiſe & les lettrés d'être des athées, qui n'admettaient que le ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un ſavant évêque de Conon, qui lui expliquerait tout cela, ſi ſa majéſté daignait l'entendre. La ſurpriſe du monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des évêques. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voiant que ce prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'évêque de Conon de venir lui parler contre la religion, contre les uſages de ſon païs, & contre lui-même. L'évêque de Conon fut admis à ſon audiance. Il ſavait très peu de Chinois. L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractéres peints en or au deſſus de ſon trône. Maigrot n'en put lire que deux; mais il ſoûtint que les mots *king-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même ſur des tablettes, ne ſignifiaient pas

adorez le ſeigneur du ciel. L'empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était préciſément le ſens de ces mots. Il daigna entrer dans un long éxamen. Il juſtifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'évêque fut infléxible. On peut croire, que les jéſuites avaient plus de crédit à la cour que lui. L'empereur, qui par les loix pouvait le fair punir de mort, ſe contenta de la bannir. Il ordonna, que tous les Européans, qui voudraient reſter dans le ſein de l'empire, viendraient déſormais prendre de lui des lettres-patentes, & ſubir un éxamen.

Pour le légat de Tournon, il eut ordre de ſortir de la capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un mandement, qui condannait abſolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on ſe ſervît du mot dont s'était ſervi l'empereur, pour ſignifier *le dieu du ciel.*

Alors le légat fut relégué à Macao, dont les Chinois ſont toûjours les maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un gouverneur. Tandis que le légat était confiné à Macao, le pape lui envoiait la barette ; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir cardinal. Il finit ſa vie en 1710. Les ennemis des jéſuites leur imputérent ſa mort. Ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon éxil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'empire, décréditérent la religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorſque la cour, aiant apporté plus d'attention à connaître les Européans, ſut que non ſeulement les miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les négocians qui abordaient à canton, il y avait pluſieurs ſectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'empereur Camhi ne ſe refroidit pas pour les jéſuites, mais beaucoup pour le chriſtianiſme. Son ſucceſſeur chaſſa tous les miſſionnaires, & proſcrivit la religion chrétienne. Ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardieſſe, avec laquelle des étrangers prétendaient ſavoir mieux que l'empereur & les magiſtrats, dans quel eſprit les Chinois révérent leurs ancêtres. Ces diſputes, longtems l'objet de l'attention de Paris, ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté & de l'inquiétude, ſe ſont évanouies. On s'étonne aujourd'hui, qu'elles aient produit tant d'animoſités ; & l'eſprit de philoſophie, qui gagne de jour en jour, ſemble aſſûrer la tranquilité publique.

EN-

ENFANS
DE
LOUIS XIV.

IL épousa Marie-Thérése d'Aûtriche, née en 1638. Fille unique de Philippe IV, de son premier marriage avec Elisabeth de France, & sœur de Charles deux & de Marguerite-Thérése, que Philippe IV eut de son second mariage avec Marie-Anne d'Aûtriche. Les nôces de Louis XIV furent célébrées le 9 Juin 1660. & Marie-Thérése mourut en 1683.

Il eut d'elle,

LOUIS dauphin, *monseigneur*, mort à Meudon le 14 Avril 1711. Qui eut de Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviére, morte le 20 Avril 1690.

1) LOUIS, duc de Bourgogne, mort le 18 Février 1712, lequel eut de Marie-Adélaïde de Savoie, morte le 12 Février 1712. N. duc de Bretagne, mort en 1705. LOUIS, duc de Bretagne, mort en 1712. & LOUIS XV né le 15 Février 1710.

2) PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, mort le 9 Juillet 1746.

3) CHARLES, duc de Berri, mort le 4 Mai 1714.

Louis XIV eut encor deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

LOUIS XIV eut de madame la duchesse de la Valliére, laquelle s'étant rendue religieuse carmelite le 2 Juin 1674, fit profession le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, agé de 65 ans,

LOUIS de Bourbon, comte de de Vermandois, mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *mademoiselle de Blois*, mariée à Louis-Armand prince de Conti, morte en 1739.

Autres enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine, mort en	1736
LOUIS-CESAR, comte de Véxin, abbé de ſaint-Denis & de ſaint-Germain des Prés, mort en	1683
LOUIS-ALEXANDRE de Bourbon, comte de Toulouſe, mort en	1737
LOUISE-FRANÇOISE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Nantes*, mariée à Louis III duc de Bourbon Condé, morte en	1743
LOUISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Tours*, morte en	1681
FRANÇOISE-MARIE de Bourbon, dite *mademoiſelle de Blois*, mariée à Philippe II. duc d'Orléans régent de France, morte en	1749

Deux autres fils, morts jeunes.

Souverains contemporains.

PAPES.

Urbain VIII. mort en	1644
ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'éminence.	
Innocent X.	1655
Aléxandre VII.	1667
Clément IX.	1669
Clément X.	1676
Innocent XI.	1689
Aléxandre VIII.	1691
Innocent XII.	1700
Clément XI.	1721

Maiſon Ottomane.

Ibrahim, mort en	1655
Mahomet IV.	1687
Soliman III.	1691
Achmet II.	1695
Muſtapha II.	1703
Achmet III. dépoſé.	1730

Empe-

Empereurs d'Allemagne.

Ferdinand III. mort en	1657
Léopold I.	1705
Joseph I.	1711
Charles VI.	1740

Rois d'Espagne.

Philippe IV. mort en	1665
Charles II.	1700
Philippe V.	1746

Rois de Portugal.

Jean IV. duc de Bragance, mort en	1656
Alphonse-Henri, détrôné en mort en 1683.	1667
Pierre II.	1706
Jean V.	1750

Rois d'Anglettere, d'Ecosse & d'Irlande.

Charles I. mort en	1649
Charles II.	1685
Jacques II. détrôné en mort en 1701.	1688
Guillaume III.	1702
Anne Stuart.	1714
George I.	1727

Rois de Danemarck.

Christian IV. mort en	1648
Frédéric III.	1670
Christian V.	1699
Frédéric IV.	1730

Rois

Rois de Suéde.

Christine, morte en 1689. abdiqua en	1654
Charles-Gustave, mort en	1660
Charles XI.	1697
Charles XII.	1718

Rois de Pologne.

Ladislas Sigismond, mort en	1448
Jean-Casimir, abd.	1667
Michel Wiesnowiski, mort en	1673
Jean Sobieski	1696
Frédéric-Auguste, électeur de Saxe	1733
Stanislas	

Rois de Prusse.

Fréderic I. mort en	1713
Fréderic-Guillaume	1740

Czars.

Michel-Fœderowitz, mort en	1645
Alexis-Michælowitz	1676
Fœdor-Alexiowitz.	1682
{ Iwan-Alexiowitz	1688
{ Pierre-Alexiowitz	1725

Ma-

Maréchaux de France.

	m. en
Nicolas de l'Hôpital duc de Vitri	1644
Hon. d'Albert de Chaulnes	1649
Gasp. de Coligni dit le maréchal de Châtillon, petit-fils de l'amiral	1646
Jacques Nomper de Caumont de la force	1652
François de Bassompierre	1646
François-Annibal d'Etrées	1670
Th. d'Epinai de saint-Luc	1644
Urbain de Maillé de Brézé	1650
Charles de Schomberg d'Halluin	1656
Charles de la Port de la Meilleraie	1664
Antoine de Grammont	1678
Jean Bapt. Budes de Guébriant	1643
Ph. de la Motte Houdancourt	1657
Fr. de l'Hôpital de Rônay	1660
Henri de la tour d'Auvergne, vicomte de Turenne	1675
Jean de Gassion	1647
Cesar de Choiseul du Plessis-prâlin.	1675
Josias de Rantzau	1650
Nic. Neuville de Villeroi, gouverneur de Louis XIV.	1685

	m. en
Antoine d'Aumont	1669
Jacques d'Estampes	1668
Charles de Monchi d'Hoquincourt	1658
Henri de Séneterre de la Ferté	1681
Jacques Rouxel de Grancei	1680
Arm. Nompar de Caumont de la Force	1675
Louis Foucault	1659
Cesar Phœbus d'Albret	1676
Ph. de Clérambault	1665
Jacq. de Castelnau.	1658
Jean de Schulemberg de Montdejeu	1671
Abrab. de Fabèr	1662
Fr. de Créqui	1687
Bernardin de Gigault de Bellefons	1694
Louis de Crévant d'Humiéres	1694
Godefroi d'Estrades	1686
Ph. de Montault Benac de Navailles	1684
Frédéric de Schomberg	1690
Jacq. Henri de Durfort de Duras	1704
Louis Victor de Rochechouart nommé le duc de Vivonne	1688

	m. en
François d'Aubusson de la Feuillade	1691
François Henri de Montmorenci-Luxembourg	1695
H. Louis d'Alongni de Rochefort	1676
Gui Aldonce de Durfort de Lorges	1702
Jean d'Etrées	1707
Claud de Choiseul	1711
Pr. de Neuville de Villeroi, gouverneur de Louis XV.	1730
J. Armand de Joyeuse	1710
L. Fr. de Boufflers	1711
Anne Hilarion de Constantin de Tourville	1701
Anne Jules de Noailles	1708
Nicolas de Catinat	1712
Louis Hector de Villars	1734
Noel Bouton de Chamilli	1715
Victor Marie d'Etrées	1737
Fr. Louis Rousselet de Chateau-renaud	1716
Seb. le Prêtre de Vauban	1707
Conrad de Rosen	1715
Nic. du Blé d'Uxelles	1730
René Froullai de Tessé	1725
Nic. Aug. de la Baume de Mont-revel	1716
Camille d'Hostun de Tallard	1728
Henri d'Harcourt	1718
Ferd. de Marsin	1706
Jacq. de Fitzjames de Barwick	1734
Ch. Aug. Goyon de Matignon	1729
Jacq. Basin de Bezons	1733
Pierre de Montesquiou	1725

Grands amiraux de France sous le régne de LOUIS XIV.

Armand de Maillé marquis de Brézé, grand-maître, chef & surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1643, tué sur mèr d'un coup de canon le 14 Juin 1646.

Anne d'Aûtriche reine régente, surintendante des mèrs de France en 1646, elle s'en démit en 1650.

César duc de Vendôme & de Beaufort, grand-maître & surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1650.

François de Vendôme duc de Beaufort, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25 Juin 1679.

Louis de Bourbon comte de Vermandois, légitimé de France, amiral au mois d'Août 1669 âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Aléxandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683 & mort en 1737.

Généraux des galéres de France sous le régne de Louis XIV.

Armand Jean du Plessis duc de Richelieu pair de France, en 1643 du vivant de *François* son pére, & se démit de cette charge en 1661.

François marquis de Créqui lui succéda & se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis Victor de Rochechouart comte Puis duc de Vivonne prince de Tonnai-charente, en 1609.

Louis de Rochechouart duc de Mortemar, en survivance de son pére, mort le 3 Avril 1688.

Louis Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince de Dombes duc du Maine & d'Aumale, en 1688 & s'en démit en 1694.

Louis Joseph duc de Vendôme, en 1694, mort en 1712.

René sire de Froullai comte de Tessé maréchal de France, en 1712, & s'en démit en 1716.

Le chevalier d'Orléans, en 1716, mort en 1748 ; après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

Chanceliers.

Charles de l'Aubépine de Châteauneuf garde des sceaux, mort en 1653

Pierre Séguier 1672

Mathieu Molé, g. d. s. 1656

Etienne d'Aligre. 1677

Michel le Tellier. 1685

Louis Boncherat. 1699

Louis Phélipeaux de Pontchartrain meurt en 1727. éxerce jusqu'en 1714

Daniel-françois Voisin. 1717

Ministres.

Jules Mazarin cardinal, premier ministre mort en 1661

Surintendans des finances.

Cl. Bouthillier, mort en 1651

Abel Servien, mort en 1659

Cl. de Mesmes, comte d'Avaux, mort en 1650
Nicolas Bailleul 1652
Charles de la Vieuville. 1653
Emeri (son nom était Michel Perticelli.)
René de Longueïl de Maisons 1677
Nicolas Fouquet. * 1680

❀ ❀ ❀ ❀

Sécretaires d'état.

Henri Auguste de Loménie de Brienne, mort en 1666
Cl. Bouthillier, surintendant 1651
Louis Phélipeaux de la Vrillière 1681
Abel Servien, surintendant 1659
Leon Bouthillier de Chavigni 1652
Fr. Sublet des Noyers, surintendant des bâtimens 1645
H. de Guénegaud de Planci 1676
Michel le Tellier, chancelier 1685
Louis Phélipeaux de la Vrillière démet en 1669
Hugues de Lionne 1671
Henri Louis de Loménie de Brienne 1683
Jean-Bapt. Colbert, controleur-général 1683
Jean-Bapt. Colbert de Seignelai. 1690

m. en
Fr. Michel le Tellier de Louvois 1691
Ch. Colbert de Croissi 1696
Sim. Arnauld de Pompone 1699
Balt. Phélipeaux de Chateauneuf 1700
Louis Fr. Marie le Tellier de Barbésieux 1701
Louis Phélipeaux de Pontchartrain, chancelier 1727
Dan. Fr. Voisin, chancelier 1717
Louis Phélipeaux de la Vrillière 1725
Michel Chamillard, controleur-général des finances 1721
Jerôme Phélipeaux de Pontchartrain, se démet en 1715. m. en 1747
J. Bapt. Colbert de Torci 1746

* La charge de surintendant des finances fut supprimée, lorsque *n.* fouquet fut arrêté.

ECRIVAINS,

dont plusieurs ont illustré le siécle.

ABADIE (*Jacques*) né en Béarn en 1658. célébre par son traité *de la religion chrétienne*; mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui *de l'ouverture des sept sceaux*. Mort en Irlande en 1727.

Abadie ou l'Abadie (*Jean*) né en Guienne en 1610. jésuite, puis jansénisle, puis protestant, voulut enfin faire une secte, & s'unir avec la Bourignon, qui lui répondit que chacun avait son saint esprit, & que le sien était fort supérieur à celui d'Abadie. On a de lui trente & un volume de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples. M. à Altena en 1674.

Ablancourt (*Nicolas* Perrot d') d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri en 1606. traducteur élégant, & dont on appela chaque traduction *la belle infidelle*. Mort pauvre en 1664.

Achéri (*Luc.* d') bénédictin, grand compilateur, né en 1609. M. en 1685.

Aléxandre (*Noël*) né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, & a disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient. M. en 1724.

Amelot de la Houssaie (*Nicolas*) né à Orléans 1634. ses traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées; mais ses mémoires par ordre alphabétique sont très fautifs. M. en 1706.

Amelotte (*Denis*) né en Saintonge en 1606. de l'oratoire. Il est principalement connu par une très bonne version du nouveau Testament. M. en 1678.

Amon-

Amontons *(Guillaume)* né à Paris en 1663. excellent mécanicien. Mort en 1699.

Anchillon *(David)* né à Metz en 1617. calviniste, & son fils Charles mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

Anselme, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* auditeur des comptes. On a une notion très vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de grand, comme grand écuier, grand échanson. Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier, sont grands officiers & n'ont point ce titre de grand, & d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands officiers & ne sont pas comptés par le pére Anselme. Rien n'est décidé sur cette matiére, & il y a autant de confusion & d'incertitude sur tous les droits & sur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'administration. M. en 1694.

Arnauld *(Antoine)* vingtiéme fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition & ses disputes qui le rendirent si célébre & en même tems si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'éxil & dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis & une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. M. en 1694.

Arnauld-d'Andilly *(Robert)* frére aîné du précédent, né en 1588. l'un des grands écrivains de Port-roial. Il présenta à Louis XIV, à l'âge de 85 ans, sa traduction de *Josephe*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut pére de *Simon* Arnauld, marquis de Pompone, ministre d'état ; & ce ministre ne put empécher, ni les disputes, ni les disgraces de son oncle le docteur de Sorbonne. M. en 1674.

Aubignac *(François d')* né en 1604. il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de Richelieu, il était l'ennemi de Corneille. Sa *pratique des théatres* est encor luë ; mais il prouva par sa tragédie de *Zénobie*, que les connaissances ne donnent pas les talens. M. en 1676.

Au-

Aubri *(Antoine)* né en 1616. on a de lui les vies des cardinaux de Richelieu & de Mazarin, ouvrages médiocres. Mort en 1695.

La comteſſe d'Aunoi. Son voiage & ſes mémoires d'Eſpagne & quelques Romans écrits avec legéreté lui firent quelque réputation. M. en 1705.

Baillet *(Adrien)* né près de Beauvais en 1649. critique célébre. M. en 1706.

Baluze *(Etienne)* d'Auvergne, né en 1631. c'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la bibliothéque de Colbert. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoûtenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui ſe croiait indépendant du roi. M. en 1718.

Balzac *(Jean Louis)* né en 1594. homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brévet d'hiſtoriographe de France & de conſeiller d'état, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. M. en 1654.

Barbeirac *(Jean)* né à Béziers en 1674. calviniſte, profeſſeur en droit & en hiſtoire à Lauſane, traducteur & commentateur de Puffendorf & de Grotius. Il ſemble que ces traités du droit des gens, de la guerre & de la paix, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſûrer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits des perſonnes célébres qu'on ne peut voir. M. en 1729.

Barbier Daucourt *(Jean)* connu chez les jéſuites ſous le nom de *l'avocat ſacrus* & dans le monde par ſa *critique des entretiens du pére Bouhours*, & par l'excellent plaidoïer pour un homme innocent appliqué à la queſtion. Il fut longtems protégé par Colbert, qui le fit controleur des bâtimens du roi ; mais aiant perdu ſon protecteur, il mourut dans la miſére en 1694.

Barbier *(mademoiſelle)* a fait quelques tragédies.

Baſnage *(Jacques)* né à Rouen en 1653, calviniſte, paſteur à la Haie, plus propre à être miniſtre d'état que d'une paroiſſe. De

tous

tous ſes livres, ſon hiſtoire des Juifs, des Provinces Unies & de l'egliſe ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du tems meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent. Mort en 1723.

Baſnage de Beauval *(Henri)* de Rouen, miniſtre en Hollande, mais miniſtre philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des religions.* Il était laborieux; & nous avons de lui le dictionnaire de Furetiére augmenté. M. en 1710.

Baudran *(Michel)* né à Paris en 1633. géographe, mais moins eſtimé que Sanſon. M. en 1700.

Bayle *(Pierre)* né au Carlat dans le comté de Foix en 1647. retiré en Hollande pluſtôt comme philoſophe que comme calviniſte, perſécuté pendant ſa vie par Jurieux, & après ſa mort par les ennemis de la philoſophie. S'il avait prévu combien ſon *dictionnaire* ſerait recherché, il l'aurait rendu encor plus utile, en retranchant les noms obſcurs, & en y ajoûtant plus de noms illuſtres. Il a vécu & il eſt mort en ſage. Des-maiſeaux a écrit ſa vie en un gros volume. Elle ne devait pas contenir ſix pages. La vie d'un écrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. M. en 1706.

Beaumont de Péréfixe *(Hardouin)* précepteur de Louis XIV, archévêque de Paris. Son *hiſtoire de Henri quatre*, qui n'eſt qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, & eſt propre à formèr un bon roi. Il la compoſa pour ſon éléve. On crut que Mézerai y avait eu part: en effet il s'y trouve beaucoup de ſes maniéres de parler; mais Mézerai n'avait pas ce ſtile touchant & digne en pluſieurs endroits du prince dont Péréfixe écrivait la vie, & de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même, ne furent inſérés que dans la ſeconde édition après la mort du cardinal Mazarin. On apprend d'ailleurs à connaître Henri quatre beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de Daniel, écrite un peu ſéchement, & où il eſt trop parlé du pére Coton, & trop peu des grandes qualités de Henri quatre, & des particularités de la vie de ce bon roi. Péréfixe émeut tout cœur né ſenſible, & fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faibleſſes n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand homme. M. en 1670.

Benserade *(Isaac* de) né en Normandie en 1612. sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vèrs, qui valaient bien ses autres ouvrages. C'est dommage qu'on ne les ait recueillies. Mort en 1691.

Bergier *(Nicolas)* a eu le titre d'historiographe de France, mais il est plus connu par sa curieuse *histoire des grands chemins l'empire Romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, & non pas en solidité. Son fils mit la derniére main à cet ouvrage utile. Et le fit imprimer sous Louis XIV. M. en 1623.

Bernard *(mademoiselle)* a fait quelques piéces de théatre, conjointement avec le célébre *Bernard* de Fontenelle.

Bernard *(Jacques)* de dauphiné, né en 1658. savant littérateur; ses journaux ont été estimés. M. en Hollande en 1718.

Bernier *(François)* surnommé *le Mogol*, né à Angers vèrs l'an. 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *voiages* sont curieux. M. en 1688.

Bignon *(Jérome)* né en 1590. il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encor du bon tems de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat-général, chérit avec raison sa mémoire. M. en 1656.

Bochard *(Samuel)* né à Rouen en 1599. calviniste, un des plus savans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'histoire. Il fut un de ceux qui allérent en Suéde instruire & admirer la reine Christine. M. en 1667.

Boileau Despréaux (*Nicolas*) né à Paris en 1636. le plus correct de nos poetes. On a tant commenté ses ouvrages, qu'un éloge est ici superflu. M. en 1711.

Boileau (*Gilles*) né à Paris en 1631. frére aîné du fameux Boileau. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers. M. en 1669.

Boivin (*Jean*) né en Normandie en 1633. frére de *Louis* Boivin, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs Grecs. M. en 1726.

L'abbé du Bos. Son *histoire de la ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages & les mœurs du tems, & est un modéle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit

 ses

ses *réflexions sur la poësie, la peinture & la musique.* Il ne savait pourtant pas la musique, il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau. Mais il avait beaucoup lu, vu, entendu & rêflechi.

Bossu *(René* le) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de sainte Géneviéve. Il voulut concilièr Aristote avec Descartes; il ne savait pas qu'il falait les abandonner l'un & l'autre. Son *traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes. M. en 1680.

Bossuet *(Jacques Bénigne)* de Dijon, né en 1627, évêque de Condom & ensuite de Meaux. On a de lui 51 ouvrages; mais ce sont ses *oraisons funébres* & son *discours sur l'histoire universelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. M. en 1704.

Bouchenu de Valbonnai *(Jean Pierre)* né à Grenoble en 1651. Il voiagea dans sa jeunesse, & se trouva sur la flote d'Angleterre à la Bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné, Sa mémoire est chére à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres par ses grandes recherches. Ses *mémoires sur le Dauphiné*, furent composés dans le tems qu'il était aveugle, & sur les lectures qu'on lui faisait. M. en 1730.

Boudier, auteur de quelques vèrs naturels. Il fit en mourant à 86 ans son epitaphe:

J'étais poëte, historien;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier, président du parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vèrs Français quelques morceaux d'anciens poëtes Latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement; mais il prouva combien c'est un entreprise difficile.

Bouhours *(Dominique)* jésuite, né à Paris en 1628. La langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait de bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques: *ex privatis odiis respublica crescit.* M. en 1702.

Bouillaud *(Ismaël)* de Loudun, né en 1605. Savant dans l'histoire & dans les mathématiques. M. en 1694.

Le comte de Boulainvilliers de la maison de Crouy. Le plus savant gentilhomme du roiaume dans l'histoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop sistématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef d'œuvre de l'esprit humain.* Il regrette les tems, où les peuples esclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété; & il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce sistême, il était excellent citoien; comme malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe, de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, & qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrâges un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques ensemble.* Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers. M. vers l'an 1720.

Bourdalouë, né à Bourges en 1632. jesuite. Le premier modéle des bons prédicateurs en Europe. M. en 1704.

Bourseis (*Amable*) né en Auvergne en 1606. Auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. Silhon & lui sont soupçonnés d'avoir composé le testament politique attribué au cardinal de Richelieu. M. en 1672.

Boursaut (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *lettres à Babet* estimées de son tems sont devenuës, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On jouë encor sa comédie d'*Ésope.* M. en 1701.

Brébeuf (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale*; mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain travesti.* M. en 1661.

Breteuil, marquise du Chastelet (*Gabriele Emilie*) né en 1706. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel esprit. M. en 1749.

Brienne (*Henri Auguste* de Loménie de) sécretaire d'état. Il a laissé des *mémoires*. Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de Sully. Est m. en 1666.

La Bruiére (*Jean*) né a Dourdan en 1644. Il est certain, qu'il peignit dans ses *caractéres* des personnes connuës & considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. M. en 1696.

Brumoi, jésuite. Son *théatre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes.

Brun (*Pierre* le) né à Aix en 1661. de l'oratoire. Son livre critique *des pratiques superstitieuses* a été recherché ; mais c'est un médecin qui ne parle que de très peu de maladies. M. en 1729.

Buffier (*Claude*) jésuite. Sa mémoire artificielle est d'un grand secours pour ceux, qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toûjours présens à l'esprit. Il a fait servir les vèrs (je ne dis pas la poësie) à leur premièr usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir.

Bussy Rabutin. (*Roger* comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connait ses malheurs & ses ouvrages. M. à Autun en 1693.

Calprenéde (*Gautier* de la) né à Cahors vèrs l'an 1612. gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui, qui mit les longs romans à la mode. M. en 1663.

Campistron (*Jean*) né à Toulouse en 1656. eléve & imitateur de Racine. Le duc de Vendôme dont il fut sécretaire fit sa fortune, & le comédien *Baron* une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses piéces : elles sont faiblement écrites ; mais au moins le langage est assez pur, & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de théatre, qu'on a fini par écrire d'un stile entiérement barbare. C'est ce que Boileau déplorait en mourant. M. en 1723.

Du Cange (*Charles* du Fresne) né à Amiens en 1610. On sait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les

usages

usages du bas empire & des siécles suivans. Il fut un de ceux que Louis XIV récompensa. M. en 1688.

Cassini (*Jean Dominique*) né dans le comté de Nice en 1625, appelé par Colbert en 1666. Il a été le premier des astronomes de son tems, mais il commença comme les autres par l'astrologie. M. en 1712.

Catrou, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le pére Rouillé vingt tomes de l'histoire Romaine. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision. M. en 1737.

Du Cerceau, jésuite, a fait quelques poësies naturelles dans le genre médiocre. Il s'y trouve des vers heureux. M. en 1730.

La Chambre (*Marin* Cureau de) né au Mans en 1594. l'un des premiers académiciens. M. en 1669. Lui & son fils ont eû de la réputation.

Chantereau (*Louis* le Févre) né en 1588. très savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiéfs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. Quand il n'y aurait que l'éxemple de la Normandie, donnée ou pluftôt extorquée à titre de fiéf héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de Chantereau, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain, que Charlemagne institua en France des fiéfs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement était connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. M. en 1658.

Chapelain (*Jean*) né en 1595. Sans *la pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'Iliade à Homére. Chapelain fut pourtant utile par sa littérature. M. en 1674.

La Chapelle, receveur-général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter Racine, car Racine forma sans le vouloir un école comme les grands peintres. Ce fut un Raphaël qui ne fit point de Jeules Romain : mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; & dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entiéres, où il n'y a pas quatre

vèrs de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossiéres. Voilà d'où l'on est tombé, & à quels excès on est parvenu, après avoir eu de si grands modéles.

Chapelle (*Claude l'Huillier*) fils naturels de l'Huillier maître-des-comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées ; d'Assouci s'en servait avant lui & même avec quelque succès.

> *Pourquoi donc, séxe au teint de rose,*
> *Quand la charité vous impose*
> *La loi d'aimer votre prochain,*
> *Pouvez-vouz me haïr sans-cause,*
> *Moi qui ne vous fis jamais rien?*
> *Ah! pour mon honneur je vois bien*
> *Qu'il faut vous faire quelque chose.*
> *&c.*

Chapelle réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée & au tour. Sa vie voluptueuse & son peu de prétention contribua encor à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son voiage de Montpellier beaucoup de traits de Bachaumont, fils du président le Coigneux, l'un des plus aimables hommes de son tems. Chapelle était d'ailleurs un des meilleurs éléves de Gassendi. M. en 1686.

Charleval (*Jean Faucon* de Ris) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'Hocquincourt & du pére Canaye, imprimée dans les œuvres de saint-Evremont, est de Charleval jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme & sur le molinisme que saint-Evremont y a ajoûtée. Le stile de cette fin est très différent de celui du commencement. Feu monsieur de Caumartin le conseiller d'état avait l'écrit de Charleval de la main de l'auteur. On trouve dans le Moréri, que le président de Ris, neveu de Charleval ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fut une tâche dans sa famille.* Il faut être d'un état & d'un esprit bien abject pour avancèr une telle idée dans le siécle où nous sommes ; & c'eût été dans un

homme

homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe par mépris pour la robe & pour l'étude.

Chardin (*Jean*) né a Paris en 1643. Nul voïageur n'a laissé des mémoires plus curieux. M. à Londres en 1713.

Charpentier (*François*) né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de la *Cyropédie.* Il soûtint vivement l'opinion, que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en Français. En effet c'est dégradèr une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; & c'est aller contre son but, que de parlèr à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. M. en 1702.

La Châtre (*Edme* marquis de) a laissé des mémoires. M. en 1645.

Chaulieu (*Guillaume*) né en Normandie en 1639. connu par ses poësies negligées, & par les beautés hardies & voluptueuses qui s'y trouvent. M. en 1720.

Chéminais, jésuite. On l'appelait le Racine des prédicateurs, & Bourdaloue le Corneille.

Cherron (*Elisabeth*) née à Paris en 1648. fille célébre par la musique, la peinture & les vèrs. M. en 1711.

Chévreau (*Urbain*) né à Loudun en 1613. savant & bel esprit qui eut beaucoup de réputation. M. en 1701.

Chifflet (*Jean Jacques*) né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherces. M. en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

Choisi (*François* de) né à Rouen en 1644. envoié à Siam. On a sa relation. Il a composé plusieurs histoires, une *traduction de l'imitation de Jesus-Christ*, dédiée à madame de Maintenon avec cette épigraphe: *concupiscet rex decorem tuum*; & des *mémoires de la comtesse des Barres*, aiant été lui-même cette comtesse.

Claude (*Jean*) né en Agenois en 1619. ministre calviniste en Hollande. Il fut l'oracle de son parti, & eut l'honneur de combattre les Arnauld, les Nicole & les Bossuet. M. en 1687.

Le Cointe (*Charles*) né à Troies en 1611. de l'oratoire. Ses *annales ecclésiastiques* imprimées au Louvre par ordre du roi, sont un monument utile. M. en 1681. Col-

Collet (*Philibert*) né à Dombes en 1643. juriſconſulte & homme libre. . Excommunié par l'archévêque de Lion pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuſes, & dans ſon *traité de l'uſure* il ſoûtint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il prétendit auſſi que les dîmes, qu'on paie aux eccléſiaſtiques, ne ſont pas de droit divin. M. en 1718.

Colomiez (*Paul*) le tems de ſa naiſſance eſt inconnu : la plûpart de ſes ouvrages commencent à l'être ; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. M. à Londres en 1692.

Commire, jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vèrs Latins, & qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter le ſiécle d'Auguſte dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

Cordemoi (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premiéres races des rois de France ; & on doit cette utile enterpriſe au duc de Montauſier, qui chargea Cordemoi de faire l'hiſtoire de Charlemagne, pour l'éducation de *monſeigneur*. Il ne trouva guéres dans les anciens auteurs que des abſurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premiéres races. M. en 1684.

Corneille (*Pierre*) né à Rouen en 1606. quoiqu'on ne repréſente plus que quatre ou cinq piéces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toûjours le pére du théatre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation. On dit que ſa traduction de l'imitation de Jéſus-Chriſt a été imprimée 32 fois : il eſt auſſi difficile de le croire, que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du roi dans ſa derniére maladie. M. en 1684.

Corneille (*Thomas*) né à Rouen en 1625. homme qui aurait eû une grande réputation, s'il n'avait point eû de frére. On a de lui 34 Piéces de théatre. M. en 1709.

Couſin (*Louis*) né a Paris en 1627. préſident à la cour des monoies. On lui doit beaucoup de traductions d'hiſtoriens Grecs, que lui ſeul a fait connaître. M. en 1707.

Dacier

Dacier (*André*) né à Castres en 1651. Calviniste comme sa femme, & devenu catholique comme elle. Garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions & par ses notes. M. au Louvre en 1722.

Danchet (*Antoine*) a réussi à l'aide du musicien dans quelques *opéra* qui sont moins mauvais que ses tragédies.

Danet (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eû de réputation. Ses *dictionnaires* de la langue Latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'education du dauphin *monseigneur*, & qui s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuérent beaucoup à éclairer la France. M. en 1709.

Dangeau (*Louis* Abbé de) né en 1643. Excellent académicien. M. en 1723.

Daniel (*Gabriel*) jésuité. Histriographe de France, a rectifié les fautes de Mézerai sur la premiére & la seconde race. On lui a reproché, que sa diction n'est pas toûjours assez pure, que son stile est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez approfondi les loix, les usages & les mœurs. Mais d'ailleurs il est instruit, éxact, sage & vrai; & s'il n'est pas au rang des grands écrivains, il est dans celui des meilleurs historiens: & l'on n'a point d'histoire de France préférable à la Sienne. C'est en vain que le pére *Daniel* prétend, que les premiers tems de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome, parce que Clovis & Dagobert avaient plus de terrain que Romulus & Tarquin. Il ne s'est pas apperçu, que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toûjours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'est qu'une province, & qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Nigèr. Il faut avouër, que notre histoire & celle des autres peuples, depuis le cinquiéme siécle de l'ére vulgaire jusqu'au quinziéme, n'est qu'un cahos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

Dargonne (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de Vigneul de Marville, sont remplis d'anecdotes curieuses & hazardées. M. en 1704.

Descartes *(René)* né en Touraine en 1596. Fils d'un conseiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de son tems, mais le philosophe qui connut le moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France pour philosopher en liberté, à l'éxemple de Saumaise qui avait pris ce parti. Accusé d'athéisme comme tant d'autres philosophes, après avoir prouvé mieux qu'eux l'éxistence d'un Dieu. M. à Stockholm en 1650.

Desmarets de saint-Sorlin *(Jean)* né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de Richelieu. Sa comédie des *visionnaires* passa pour un chéf-d'œuvre, mais c'est que Moliére n'avait pas encor paru. Il fut controleur-général de l'extraordinaire des guerres & secretaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages. M. en 1676.

Domat, célébre jurisconsulte. Son livre *des loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

Doujat *(Jean)* né à Toulouse en 1639. Jurisconsulte & homme de lettres. Il faisait tous les ans un enfant à sa femme & un livre. Le journal des savans l'appelle grand-homme ; il ne faut pas prodiguer ce titre. M. en 1688.

Dubois *(Gerard)* né à Orléans en 1629. De l'oratoire. Il a fait *l'histoire de l'Eglise de Paris*. Mort en 1696.

Duché, valet de chambre de Louis XIV, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'écriture à l'éxemple de Racine, non avec le méme succès.

Duchêne *(André)* né en Tourraine en 1584. Historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires & de recherches généalogiques. On l'appelait le pére de l'histoire de France. M. en 1640.

Dufrênoi *(Charles)* né à Paris en 1611. Peintre & poëte. Son poëme *de la peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vèrs Latins que ceux du siécle d'Auguste. M. en 1665.

Dufréni *(Charles)* né à Paris en 1648. Il passait pour petit-fils de Henri IV & lui ressemblait. Son pére avait éte valet de garderobe de Louis XIII, & le fils l'était de Louis XIV, qui lui fit toûjours

du

du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empécher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, & il n'y en a guères où l'on ne trouve des ſcénes jolies & ſinguliéres. M. en 1724.

Dupleix *(Scipion)* de Condom. Quoique né en 1559, peut être compté dans le ſiécle de Louis XIV, aiant encor vécu ſous ſon régne. Il eſt le premièr hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon tems. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. M. en 1661.

Eſprit *(Jacques)* né à Béziers en 1611. Auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de la Rochefoucault. Le chancelier Séguier, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brévet de conſeiller d'état. M. en 1678.

Le marquis de la Fare, connu par ſes mémoires & par quelques vèrs agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe dévelopa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame de Cailus, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiécle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vèrs, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abondonnant un jour à la triſteſſe
Sans eſpérance & même ſans deſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour,
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuïeuſe indifférence?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univèrs,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en ſouriant, Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Cailus.

Mort en 1713.

La Faiette *(Marie Madelaine* de la Vergne comtesse de) sa *princesse de Cléves* & sa *Zaide* furent les premiers romans, où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des avantures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un stile empoulé des choses incroiables. M. en 1693.

Félibien *(André)* né à Chartres en 1619. Il est le premier qui dans les inscriptions de l'Hôtel de ville ait donné à Louis quatorze le nom de *grand*. Ses *entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il est élégant, profond, & il respire le goût. Mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, & est absolument sans méthode. M. en 1695.

Fénelon *(François* de Salignac) archévêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blame par Gueudeville & par l'abbé Faidit. M. à Cambrai en 1715.

Ferrand, conseiller de la cour des aides. On a de lui de très jolis vèrs.

Feuquiéres de Pas (le marquis de) né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il est critique trop sévére. M. en 1711.

Le Févre *(Tannegui)* né à Caën en 1615. Calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de la secte & demeurant parmi eux, plus philosophe que Huguenot, écrivant aussi bien en Latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vèrs Grecs qui doivent avoir eû peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aïent les lettres, est d'avoir produit madame Dacier. M. en 1678.

Le Févre *(Anne)* madame Dacier. Née calviniste à Saumur en 1651. Illustre par sa science. Le duc de Montausier la fit travaillèr à l'un de ces livres qu'on nomme *dauphins*, pour l'éducation de *monseigneur*. Le *Florus* avec des notes Latines est d'elle. Ses traductions de Terence & d'Homére lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. La Motte ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. M. en 1720 au Louvre.

Fléchier *(Esprit)* du Comtat d'Avignon, né en 1632. Evêque de Lavaur & puis de Nîmes. Poëte Français & Latin, historien, pré-

prédicateur, mais connu ſurtout par ſes belles oraiſons funébres. Son hiſtoire de Théodoſe a été faite pour l'éducation de *monſeigneur*. Le duc de Montauſier avait engagé les meilleurs eſprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. M. en 1710.

Fleury *(Claude)* né en 1640. Sous précepteur du duc de Bourgogne & confeſſeur de Louis XV ſon fils, vécut à la cour dans la ſolitude & dans le travail. Son hiſtoire de l'Egliſe eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, & les diſcours préliminaires encor au deſſus de l'hiſtoire. M. en 1723.

La Fontaine *(Jean)* né à Château-thiéri en 1621. Le plus ſimple des hommes, mais admirable dans ſon genre quoique négligé & inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon tems qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV. Il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. M. en 1695.

Forbin *(Claude* chevalier de) chef d'eſcadre en France, grand-amiral du roi de Siam. Il a laiſſé des mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut jugèr entre lui & du Gué-trouin.

La Foſſe *(Antoine)* né en 1658. *Manlius* eſt ſa meilleure piéce de théatre. M. en 1708.

Fraguier *(Claude)* né à Paris en 1666. Bon littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vèrs Latins & quelques diſſertations. M. en 1728.

Furetiére *(Antoine)* né en 1620. Fameux par ſon dictionnaire & par ſa querelle. M. en 1688.

Galant (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Conſtantinople les langues orientales, & traduiſit une partie des contes Arabes, qu'on connait ſous le titre des *mille & une nuit*. M. en 1715.

Gacon (*François*) né à Lyon en 1667. Mis par le pére Nicéron dans le catalogue des hommes illuſtres, & qui n'a été fameux que par de mauvaiſes ſatires. Il a eû grande part à ce recueil de groſſiéres plaiſanteries qu'on appelle brévets de la calotte. Ces turpitudes ont pris leur ſource dans je ne ſai quelle aſſociation qu'on appelait le régiment des fous & de la calotte. Ce n'eſt pas là aſſurément du bon goût. Les honnétes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur éxemple. M. en 1725.

L'Abbé

L'abbé Gallois. (*Jean*) né à Paris en 1632. Savant universel, fut le premier qui travailla au journal des savans avec le conseiller clerc Sallo, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de Latin au ministre d'état Colbert, qui malgré ses occupations crut avoir assez de tems pour apprendre cette langue ; il prenait surtout ses leçons en carosse dans ses voiages de Versailles à Paris. On disait avec vraisemblance, que c'était en vuë d'être chancelier. On peut observer, que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres, ne savaient pas le Latin, Louis XIV & monsieur Colbert. M. en 1707.

Gassendi (*Pierre*) né en Provence en 1592. Restaurateur d'une partie de la physique d'Epicure. Il sentit la nécessité des atomes & du vuide. Newton & d'autres ont démontré depuis ce que Gassendi avait affirmé. Il eut moins de réputation que Descartes, parce qu'il était plus raisonnable, & qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa comme Descartes d'athéisme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide comme Epicure niait un Dieu comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. Gassendi en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le saint prêtre; a Paris quelques envieux l'appelaient l'incrédule. M. en 1656.

Gédouin, chanoine de la sainte-Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de Quintilien, &c.

L'abbé Genest, né en 1635. Prêtre, aumonier de la duchesse d'Orléans femme du régent. Il a fait plusieurs tragédies. Sa *Pénélope* eut beaucoup de succès. M. en 1719.

Le Gendre (*Louis*) né a Rouen en 1655. A fait une histoire de France. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume & la liberté du président de Thou ; & il serait encor très difficile de rendre les premiers siécles intéressans. M. en 1733.

L'abbé Girard. Son livre des synonimes est très utile.

Godeau (*Antoine*) l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'académie-Française. Poëte, orateur & historien. On sait que pour faire un jeu de mots le cardinal de Richelieu lui donna l'évéché de grasse, pour le *bénédicite* mis en vèrs. Son histoire ecclésiastique en prose fut plus estimée que son poëme sur les fastes de l'eglise. Il se trompa en croiant égaler les fastes d'Ovide; ni son sujet ni son

génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser, que les sujets chrétiens puissent convenir à la poësie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fausse animait toute la nature. M. en 1672.

Godefroi (*Théodore*) fils de Denys Godefroi Parisien. Homme savant, né a Genéve en 1580. Histriographe de France sous Louis XIII & Louis XIV. Il s'appliqua surtout aux titres & au cérémonial. M. en 1649.

Godefroi (*Denys*) son fils, né à Paris en 1615. Historiographe de France comme son pére. M. en 1681.

Gomberville (*Marin*) né à Paris en 1600. L'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le tems du bon goût. M. en 1674.

Gondi (*Jean François*) cardinal de Retz, né en 1613. Qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, & en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de Saluste ; mais tout n'est pas égal. M. en 1679.

Gourville, valet de chambre du duc de la Rochefoucault, devenu son ami & même celui du grand Condé. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoié du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministére. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance & de sa fortune avec indifférence.

Le Grand (*Joachim*) né en Normandie en 1653. Eléve du pére le Cointe. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire. M. en 1732.

Guerret (*Gabriel*) né à Paris en 1641. Connu dans son tems par son Parnasse réformé & par la guerre des auteurs. Il avait du goût ; mais son discours, *si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le journal du palais conjointement avec Blondeau : ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que ce besoin qu'on a de recueillir des arrêts. M. en 1688.

Du

Du Guet (*Jacques Joſeph*) né en Forez en 1649. L'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*éducation d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit. M. en 1733.

Du Gué-trouin, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales. L'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné des mémoires écrits du ſtile d'un ſoldat, & propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes.

Du Hamel (*Jean Baptiſte*) de Normandie, né en 1624. Sécretaire de l'académie des ſciences. Quoique philoſophe il était théologien. La philoſophie, qui s'eſt perfectionnée depuis lui, a nui à ſes ouvrages; mais ſon nom a ſubſiſté. M. en 1706.

Le comte de Hamilton (*Antoine*) né à Caën, On a de lui quelques jolies poëſies; & il eſt le premier, qui ait fait des romans dans un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de Scarron.

Hardouin (*Jean*) jéſuite, profond dans l'hiſtoire & chimérique dans les ſentimens.

Hénaut, connu par le ſonnet de l'Avorton, par d'autres piéces, & qui aurait une très grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de Lucréce, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage. Au reſte la poſtérité ne la confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure hiſtoire de France, & peut-être la ſeule maniére dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes hiſtoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient ſi grande, qu'il faudra bientôt tout réduire au extraits & aux dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'auteur de l'abrégé chronologique, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

D'Herbelot (*Barthelemi*) né a Paris en 1625. Le premier parmi les Français, qui connut bien les langues & les hiſtoires orientales. Peu célébre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le grand duc de Toſcane Ferdinand ſecond avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappelé enſuite & encouragé par Colbert qui encourageait tout. Sa *bibliothéque orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde. M. en 1695.

Hermant

Hermant *(Godefroi)* né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantissent avec la dispute. M. en 1690.

La Hire *(Philippe)* né à Paris en 1640. fils d'un bon peintre. Il a été grand mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France. M. en 1718.

L'Hôpital *(François* marquis de) né en 1662. Le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par Newton, qu'il appela les infiniment petits : c'était alors un prodige. M. en 1704.

D'Hosier *(Pierre)* né à Marseille en 1592. fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, & qui en fit une science. Louis XIII le fit gentilhomme servant, maître d'hôtel & gentihomme ordinaire de sa chambre. Louis XIV lui donna un brévet de conseiller d'état. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés. Leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine. M. en 1660.

Des Houliéres *(Antoinette* de la garde) de toutes les dames Françaises qui ont cultivé la poësie, c'est celle qui a le plus réussi, puisque c'est celle dont ont a retenu le plus de vers. M. en 1694.

Huet *(Pierre Daniel)* né à Caën en 1630. savant universel, & qui conserva le même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine Christine à Stockolm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuérent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. Huet se fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évéché d'Avranche, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entièr à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le commerce & la navigation des anciens*, & *l'origine des Romans*, sont le plus d'usage. Son *traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru à quelques uns démentir sa *demonstration évangelique*. M. en 1721.

Jacquelot *(Isaac)* né en Champagne en 1647. calviniste, pasteur à la Haie & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion. M. en 1708.

Joli *(Gui)* conseiller au Châtelet, sécretaire du cardinal de Rètz, a laissé des mémoires, qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître ; mais il y a des particularités curieuses.

De l'Isle *(Guillaume)* né à Paris en 1675. Il a réformé la géographie, qui aura longtems besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphére en longitude. Il a enseigné à Louis xv la géographie, & n'a point fait de meilleur éléve. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. Guillaume de l'Isle est le premier qui ait eû le titre de premier géographe du roi. M. en 1726.

Labbe *(Philippe)* né à Bourges en 1607. jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages. M. en 1667.

Le Laboureur *(Jean)* né à Montmorenci en 1623. Il a beaucoup éclairci l'histoire. C'est dommage qu'il ait fait le poëme de *Charlemagne*. M. en 1675.

Lainé ou Lainez *(Aléxandre)* né dans le Haynault en 1650. poëte singulier, dont on a recueilli quelques vèrs très heureux, mais en petit nombre. M. en 1710.

Lambert *(Anne Thérése* de Marguenat de Courcelles, marquise de) née en 1647. dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'un morale utile & d'un stile agréable. Son traité *de l'amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames, qui ont illustré ce beau siécle, est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain.

> *Le donne son venute in eccellenza*
> *Di ciascun' arte ove hanno posto cura.* Ariost.

M. à Paris en 1733.

Lami *(Bernard)* né au Mans en 1640. de l'oratoire. Savant dans plus d'un genre. Il composa ses élémens de mathématiques dans un voiage qu'il fit à piéd de Grenoble à Paris. M. en 1715.

Lancelot *(Claude)* né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les solitaires de Port-Roial pour l'éducation de la jeunesse. M. en 1695.

De Larrey *(Isaac)* né en Normandie en 1638. Son histoire d'Angleterre fut estimée avant celle de Rapin de Thoiras; & son histoire de Louis xiv ne le fut jamais. M. à Berlin en 1719.

Launai *(François)* né à Angers en 1612. jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit Français à Paris. M. en 1693.

Launoy *(Jean)* né en Normandie en 1603. Docteur en théologie. Savant laborieux & critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & surtout sur des saints, dont il nia l'éxistence. On peut juger s'il eut des ennemis. On sait qu'un curé de saint-Roch disait : *je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon saint-Roche.* M. en 1678.

Lauriére (*Eusebe*) né à Paris en 1659. avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence & l'origine des loix. C'est lui, qui dressa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immense, qui signale le régne de Louis XV. M. en 1728.

Lémery (*Nicolas*) né à Rouen en 1645. Fut le premier chimiste raisonnable, & le premier qui ait donné une pharmacopée universelle, M. en 1715.

Lenfant (*Jacques*) né en Beausse en 1661. calviniste. Son *histoire du concile de Constance* est son meilleur ouvrage. M. à Berlin en 1728.

Des Lions (*Jean*) né à Pontoise en 1615. Docteur de Sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver, que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, & que le monde allait bientôt finir. M. en 1700.

Le Long (*Jacques*) né à Paris en 1655. de l'oratoire. Sa *bibliothéque historique de France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. M. en 1721.

Le Longuerüe (*Louis* du Four) né à Charleville en 1652. abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe & l'histoire universelle. On prétend qu'il composa de mémoire la description historique & géographique de la France ancienne & moderne. Mort vers l'an 1724.

Longueval (*Jacques*) né en 1681. jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'eglise Gallicane, continuée par le pére Fontenay. M. en 1735.

De la Loubére (*Simon*) né à Toulouse en 1642, & envoié à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce païs, meilleurs que ses sonnets & ses odes. M. en 1729.

Mabillon (*Jean*) né en Champagne en 1632. bénédictin. C'est lui, qui étant chargé de montrer le trésor de saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, parce qu'il n'aimait pas à méler la fable avec le vérité. Il a fait de profondes recherches. Colbert l'emploia à rechercher les anciens titres. M. en 1707.

Maignan (*Emanuël*) né à Toulouse en 1601. minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématique à Rome, où il y a toûjours eû depuis un professeur minime Français. M. à Toulouse en 1676.

Malebranche (*Nicolas*) né à Paris en 1638. de l'oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut de son tems. Il y avait des Malebranchistes. Il a montré admirablement les erreurs des sens & de l'imagination ; & quand il a voulu sonder la nature de l'ame, il s'est perdu dans cet abime comme les autres. Il est, ainsi que Descartes, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose. M. en 1715.

Malézieux (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les élémens de géométrie du duc de Bourgogne, sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune. M. en 1727.

De Marca (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & ayant plusieurs enfans, il entra dans l'Eglise & fut nommé à l'archévêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'empire & du sacerdoce* est estimé. M. en 1662.

De Maroles (*Michel*) né en Touraine en 1600. fils du célébre Claude de Maroles capitaine des cent-Suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée d'Henri IV contre Marivaux. Michel, abbé de Villeloin, composa 69 ouvrages, dont plusieurs sont des traductions utiles dans leur tems. M. en 1681.

Marsollier (*Jacques*) né à Paris en 1657. chanoine régulier de sainte-Géneviéve. Connu par plusieurs histoires bien écrites. M. en 1724.

Martignac (*Etienne*) né en 1628. Le premier qui donna une traduction supportable en prose de Virgile, d'Horace, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vèrs. Ce ne serait

pas

pas aſſez d'avoir leur génie, la différence des langues eſt un obſtacle preſque invincible. M. en 1698.

La Marre (*Nicolas*) né à Paris en 1641. commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, *l'hiſtoire de la police.* Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, & meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe un part ſur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais : il aurait autant valu aſſignèr aux comédiens une penſion ſur les gages du guet.

Maſcaron (*Jules*) de Marſeille, né en 1634. évêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraiſons funébres balancérent d'abord celles de Boſſuet, mais aujourd'hui elles ne ſervent qu'à faire voir combien Boſſuet était un grand homme. M. en 1703.

Maſſillon, né en Provence en 1663. de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde. Plus Fleuri que Bourdalouë, plus agréable, & dont l'éloquence ſent l'homme de cour, l'académicien, & l'homme d'eſprit ; d'ailleurs philoſophe modéré & tolérant. M. en 1742.

Maucroix (*François*) né à Noyon en 1619. Hiſtorien, poëte & litterateur. M. en 1708.

Ménage (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il eſt plus aiſé de faire des vèrs en Italien qu'en Français. Ses vèrs Italiens ſont eſtimés même en Italie ; & notre langue doit beaucoup à ſes recherches. Il était ſavant en plus d'un genre. M. en 1692.

Ménétrier (*Claude François*) né en 1631. a beaucoup ſervi à la ſcience du blazon, des emblêmes & des deviſes. M. en 1705.

Méri (*Jean*) né en Berri en 1645. L'un de ceux qui ont le plus illuſtré la chirurgie. Il a laiſſé des obſervations utiles. M. en 1722.

Mézerai (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son hiſtoire de France eſt très connuë ; ſes autres écrits le ſont moins. Il perdit ſes penſions, pour avoir dit ce qu'il croiait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'éxact, & inégal dans ſon ſtile. M. en 1683.

Le Moine (*Pierre*) jéſuite, né en 1602. Sa *dévotion aiſée* le rendit ridicule. Mais il eût pu ſe faire un grand nom par ſa *Louiſiade*. Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas ? c'eſt qu'il n'avait ni goût ni connaiſſance du génie de ſa langue, ni des amis ſévéres. M. en 1671.

Moliére

Moliére *(Jean Baptiſte)* né à Paris en 1620. Le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. La difficulté qu'on fit de l'enterrer, eſt un reproche à la France. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre théatre avec ces ſcénes découſues des anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids & ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que Moliére a tiré la comédie du cahos, ainſi que Corneille en a tiré la tragédie; & que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. M. en 1673.

Mongaut, précepteur du duc d'Orléans fils du régent. Sa traduction des lettres de Cicéron & ſes notes ſont très eſtimées.

La Monnoye *(Bernard)* né en 1641. Excellent littérateur. M. en 1732.

Montfaucon *(Bernard)* né en 1655. bénédictin. L'un des plus ſavans antiquaires de l'Europe. M. en 1741.

Montpenſier *(Anne Marie Louiſe* d'Orléans) connuë ſous le nom de *mademoiſelle*; fille de Gaſton d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *mémoires* ſont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très curieuſes. M. en 1693.

Moréri *(Louis)* né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *pais d'amour*, & le traducteur de *Roderiguez* entreprît dans ſa jeuneſſe le premier dictionnaire de faits, qu'on eut encor vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très augmenté porte encor ſon nom, & n'eſt plus de lui. C'eſt une ville nouvelle bâtie ſur le plan ancien. Trop de généalogies ſuſpectes ont fait tort ſurtout à cet ouvrage ſi utile. M. en 1680.

Morin *(Michel Jean Baptiſte)* né en Beaujolois en 1583. médecin, mathématicien, & par les préjugès du tems aſtrologue. Il tira l'horoſcope de Louis XIV. Malgré cette charlatanerie il était ſavant, M. en 1656.

Morin *(Jean)* né à Blois en 1591. Très ſavant dans les langues orientales & dans la critique. M. à l'Oratoire en 1659.

Morin (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer sa fatale folie & celle de saint-Sorlin-Desmarets son accusateur. Saint-Sorlin fut un fanatique, qui en dénonça un autre. Morin, qui ne méritait que les Petites-maisons, fut brulé vif en 1663, avant que philosophie eût fait assez de progrès pour empécher les savans de dogmatiser, & les juges d'être si cruels.

La Motte-houdard (*Antoine*) né à Paris en 1672. Célébre par ses ouvrages, & aimable par ses mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'est à dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit en 1731.

De Motteville (*Fraçoise Bertaut*) née en 1615 en Normandie. Cette dame a écrit des *mémoires*, qui regardent particuliérement la reine Anne mére de Louis XIV. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité. M. en 1689.

Le Nain de Tillemont (*Sebastein*) fils de *Jean* le Nain maître des requêtes, né à Paris en 1637. éléve de Nicole, & l'un des plus savans écrivains de Port-roial. Son histoire des empereurs, & ses seize volumes de l'histoire ecclésiastique sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie étant peu contredite, était peu éxacte. M. en 1698.

Naudé (*Gabriël*) né à Paris en 1600. médecin, & plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal Barberin à Rome, puis au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin & ensuite à la reine Christine dont il alla quelquetems grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *apologie des grands hommes accusés de magie* est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis Socrate.

> —— *Populus nam solos credit habendos*
> *Esse deos quos ipse colit.*

M. en 1653.

Nemours (*Marie* de Longueville duchesse de) née en 1625. on a d'elle des *mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la fronde. M. en 1707.

Nevers

Nevers (*Philippe* duc de) on a de lui des piéces de poësie d'un goût très ſingulier. Son eſprit & ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils. M. en 1707.

Niceron (*Jean Pierre*) de l'oratoire, né à Paris en 1685. auteur des *mémoires ſur les hommes illuſtres dans les lettres.* Tous ne ſont pas illuſtres ; mais il parle de chacun convenablement ; il n'appelle point un orfévre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles. M. en 1738.

Nicole (*Pierre*) né à Chartres en 1625. un des meilleurs écrivains de Port-roial. Ce qu'il a écrit contre les jéſuites n'eſt guéres lu aujourd'hui ; & ſes *eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſurtout des moiens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'antiquité en ce genre ; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de ſaint-Pierre. M. en 1695.

D'Orléans (*Joſeph*) jéſuite. Le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, ſont d'un ſtile éloquent ; mais depuis le régne de Henri huit il eſt plus diſert que fidéle. M. en 1698.

Ozanan (*Jacques*) Juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un *dictionnaire de mathématiques.* Ses *récréations mathématiques* ont toûjours un grand débit. M. en 1717.

Pagi (*Antoine*) provençal, né en 1624. franciſcain. Il a corrigé Baronius, & a eû penſion du clergé pour cet ouvrage. M. en 1699.

Papin (*Iſaac*) né à Blois en 1657. calviniſte. Aiant changé de religion il écrivit contre elle. M. en 1709.

Pardies (*Ignace Gaſton*) jéſuite, né à Pô en 1638. Connu par ſes *élémens de geométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes.* M. en 1673.

Parent (*Antoine*) né à Paris en 1666. bon mathématicien. Il eſt encor un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut longtems à Paris libre & heureux avec moins de deux-cent livres de rente. M. en 1716.

Paſcal (*Blaiſe*) fils du premièr intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623. Génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité

de ce génie, comme le rois de leur puissance; il crut tout soumettre & tout abaisser par sa force. La langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. M. en 1662.

Patin (*Gui*) né a Houdan en 1601. Médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médicine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles anecdotes que tout le monde aime, & des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir, combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidéles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'est guéres prétieuse qu'aux petits esprits. M. en 1672.

Patin (*Charles*) né a Paris en 1633. fils de *Gui* Patin. Ses ouvrages sont lus des savans, & les lettres de son pére le sont des gens oisifs. Charles Patin très savant antiquaire quitta la France, & mourut professeur en médecine à Padoue en 1693.

Patru (*Olivier*) né à Paris en 1604. Le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le Barreau. Il reçut dans sa derniére maladie une gratification de Louis XIV, à qui on dit qu'il n'était pas riche. M. en 1681.

Pavillon (*Etienne*) né à Paris en 1632. Avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poësies écrites naturellement. M. en 1705.

Pélisson-fontanier (*Paul*) né à Bésiers en 1624. Poëte médiocre, & homme trés éloquent & très savant, premier commis du surintendant Fouquet, maître des comptes, puis maître des requêtes & chargé d'emploier le revenu des œconomats à faire quittèr aux Huguenots leur religion, qu'il avait quittée lui-même. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des priéres pendant la messe, un traité sur l'eucharistie, un recueil de piéces galantes. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, ce sont ses discours pour monsieur Fouquet, & son histoire de la conquête de la Franche-comté. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les catholiques ont soûtenu le contraire. M. en 1693.

Perrault (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médicine que pour ses amis. Il devint, sans aucun

maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein & dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte. Il encouragea les arts sous la protection de Colbert, & eut de la réputation malgré Boileau. M. en 1688.

Perrault (*Charles*) né en 1626. frére de *Claude*. Controleur-général des bâtimens sous Colbert, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture & d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchérent pendant la vie de son protecteur, & qui l'abandonnérent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement. M. en 1703.

Pétau (*Denis*) né à Orléans en 1583. jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante & dix ouvrages. M. en 1652.

Pétits de la Croix (*François*) l'un de ceux, dont le grand ministre Colbert encouragea & recompensa le mérite. Louis XIV l'envoia en Turquie & en Perse à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de Louis XIV en Arabe, & que ce livre est estimé dans l'orient? on a de lui *l'histoire de Gengiskam & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs Arabes*, & plusieurs livres utiles; mais sa *traduction des mille & un jour*, est ce qu'on lit le plus.

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

M. en 1713.

Petit (*Pierre*) né à Paris en 1617. philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en Latin. M. en 1687.

Pézron (*Paul*) de l'ordre de citeaux. Né en Bretagne en 1639. Grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Goths. M. en 1706.

Du Pin (Louis) né en 1637. Docteur de sorbonne. Sa *bibliothéque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. M. en 1719.

La Placette (*Jean*) de Béarn, né en 1639. Ministre protestant à Copenhague & en Hollande. Estimé pour ses divers ouvrages. M. à Utrecht en 1718.

De

De Polignac *(Melchior)* cardinal, né au Vêlay en 1662. Aussi bon poëte Latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très eloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il est plus aisé de faire des vèrs Latins que des vèrs Français. M. en 1741.

Porée *(Charles)* né en Normandie en 1675. jésuite. Du petit nombre des professeurs qui ont eû de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de Sénéque. Poëte de très bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ses disciples. M. en 1741.

De Puy-segur (le Marechal) il nous a laissé *l'art de la guerre* comme Boileau a donné l'art poëtique.

Quênel *(Pâquier)* né en 1634. de l'oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'éxil. Ses mœurs étaient sévéres, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées & adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie; mais il eût été moins célébre. M. en 1719.

Le Quien *(Michel)* né en 1661. dominicain. Homme très savant. Il a beaucoup travaillé sur les eglises d'orient & sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre *le Courayer* sur la validité des ordinations des évêques Anglicans. Mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'eglise Grecque. M. en 1703.

Quinaut *(Philippe)* né à Paris en 1635. Auditeur des comptes, célébre par ses poësies lyriques & par la douceur qu'il opposa aux satires très injustes de Boileau. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna Louis XIV. M. en 1688.

La Quintinie *(Jean)* né à Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des jardins & de la transplantation des arbres. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, & ses talens récompensés magnifiquement par Louis XIV. M. en

Le marquis de Quincy, lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'histoire militaire de Louis XIV. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations

d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des éxemples, s'il y avait des cas pareils ; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toûjours imparfaites, les différences toûjours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage ; & les jours d'action sont des jeux de hazard.

Racine *(Jean)* né à la Ferté-milon en 1639, élevé à Port-Roial. Il portait encor l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagéne* qu'il présenta à Moliére, & celles des *fréres ennemis*, dont Moliére lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Epini, dans le privilége de l'*Andromaque*. Louis XIV fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voiages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant Racine mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte. On lui a rendu justice fort tard. „ Nous avons été touchés, dit saint- „ Evremont, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque*, „ & de *Britannicus*.„ C'est ainsi qu'on mettait non seulement la mauvaise *Sophonisbe* de Corneille, mais encor les impertinentes piéces d'*Alcionée* & de *Mariamne* à côté de ces chefs d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la bouë pendant la vie des artistes, & la mort les sépare. M. en 1699.

Rancé (*Jean* de Bouthillier) né en 1626. commença par traduire *Anacréon*, & institua la reforme effraïante de la trappe en 1664. il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. M. en 1700.

Rapin *(René)* né à Tours en 1621. jésuite, connu par le poëme des jardins en Latin, & par beaucoup d'ouvrages de littérature. M. en 1687.

Rapin de Thoiras (*Paul*) né à Castres en 1661. réfugié en Angleterre & long-tems officier. L'Angleterre lui doit la meilleure histoire qu'on ait de ce roiaume, & la seule impartiale dans un païs où l'on n'écrit guères que par esprit de parti. M. à Wésel en 1725.

Régis (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. M. en 1707.

Regnard (*François*) né à Paris en 1647. il eut été célébre par ſes voiages. C'eſt le premier Français qui alla quſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vèrs. *Siſtimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.* Pris ſur le mèr de Provence par des corſaires, eſclave à Algèr, racheté, établi en France dans les charges de tréſorier de France & de lieutenant des eaux & forêts. Il vécut en voluptueux & en philoſophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique. Sa comédie du *joueur* eſt miſe à côté de celles de Moliére. Il faut ſe connaître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette piéce à Dufréni. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à Deſpréaux, & enſuite écrivit contre lui, parce que Boileau ne lui rendit pas aſſez de juſtice. Cet homme ſi gai mourut de chagrin à 52 ans. On prétend méme qu'il avança ſes jours. M. en 1699.

Régnier Deſmarêts (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands ſervices à la langue ; eſt auteur de quelqes poëſies Françaiſes & Italiennes. Il fit paſſer une de ſes piéces Italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eut pas fait paſſer ſes vèrs Français ſous le nom d'un grand poëte. M. en 1713.

Renaudot (*Théophraſte*) médecin, très ſavant en plus d'un genre. Le premièr auteur de gazettes en France. M. en 1679.

Renaudot (*Euſébe*) né en 1646. très ſavant dans l'hiſtoire & dans les langues de l'orient. On peut lui reprocher d'avoir empéché que le dictionnaire de Bayle ne fût imprimé en France. M. en 1720.

Richelet (*Céſar Pierre*) le premier qui ait donné un dictionnaire preſque tout ſatirique, éxemple plus dangereux qu'utile.

Du Rier (*Pierre*) né à Paris en 1605. Sécretaire du roi, hiſtoriographe de France. Pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf piéces de théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçuës de ſon tems. M. en 1658.

La Rochefoucault (*François* duc de) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, & on ſait par cœur ſes penſées. M. en 1680.

Rohaut

Rohaut (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il exposa avec clarté & méthode la philosophie de Descartes. Mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. M. en 1675.

Rolin (*Charles*) né à Paris en 1661. Recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en Français avec pureté & avec noblesse. Quoique les derniers tomes de son histoire ancienne faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'est encor la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens & que Rolin l'était. M. en 1741.

Rotrou (*Jean*) né en 1609. Le fondateur du théatre. La premiére scéne & une partie du quatrieme acte de *Venceslas* sont des chefs d'œuvre. Corneille l'appelait son pére. On sait combien le pére fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid*. M. vèrs 1650.

Rousseau (*Jean Baptiste*) né à Paris en 1669. De très beaux vèrs, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcérent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux ne puissent commettre unanimement de très violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre Rousseau. Peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Il mourut très malheureux à Bruxelles, en 1740.

De la Ruë (*Charles*) né en 1643. jésuite. Poëte Latin, poëte Français & prédicateur. L'un de ceux qui travaillérent à ces livres nommés *dauphins*, pour l'éducation de *monseigneur*. Virgile lui tomba en partage. M. en 1725.

De la Sabliére (*Antoine* de Rambouillet) ses Madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut le naturel. M. en 1680.

Sacy le Maître (*Louis Isaac*) né en 1613. L'un des bons écrivains de Port-Roial. C'est de lui qu'est la *bible de Royaumont*, & une *traduction des comédies de Térence*. M. en 1684.

Le Sage, né en 1667. Son roman de *Gilblas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel. M. en 1747.

Saint-Aulaire (*François Joseph* de Beaupoil marquis de) c'eſt une choſe très ſingulière, que les plus jolis vèrs qu'on ait de lui, aïent été faits lorſqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guères le talent de la poëſie qu'à l'âge de plus de ſoixante ans, comme le marquis de la Fare. Dans les premiers vèrs qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à la Fare.

O muſe legére & facile,
Qui ſur le côteau d'Helicon
Vintes offrir au vieïl Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui ſait rendre douce & tranquile
La plus incommode ſaiſon ;
Vous qui de tant de fleurs ſur le Parnaſſe écloſes
Orniez à ſes côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ſes cheveux gris
Sous tant de couronnes de roſes. &c.

Ce fut ſur cette piéce, qu'il fut reçu à l'académie ; & Boileau alléguait cette même piéce pour lui refuſer ſon ſuffrage. Il eſt mort en 1742, à près de cent ans, d'autres diſent à cent-deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il ſoupait avec madame la ducheſſe du Maine. Elle l'appelait Apollon, & lui demandait je ne ſais quel ſecret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étais Apollon ne ſerait point ma muſe :
Elle ſerait Thétis & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choſes. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encor plus vains, & nous leur applaudirions aujourd'hui avec encor plus de raiſon.

Sainte-Marthe. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en ſavans. Le premier *Gaucher de ſainte-Marthe*, eut *Charles*, qui fut éloquent pour ſon tems. M. en 1555.

Scevole, neveu de *Charles*, ſe diſtingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduiſit Poitiers ſous l'obéïſſance de Henri IV. Il mourut à Loudun en 1623. & le fameux Urbain Grandier prononça ſon oraiſon funébre.

Abel

Abel de ſainte-Marthe ſon fils cultiva les lettres comme ſon pére & mourut en 1652. Sons fils nommée *Abel* comme lui, marcha ſur ſes traces. M. en 1706.

Scevole & *Louis* de ſainte-Marthe, fréres jumeaux, fils du premier *Scevole*. Enterrés tous deux à Paris dans le meme tombeau à ſaint-Severin, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſérent enſemble le *Gallia Chriſtiana*.

Denis de ſainte-Marthe, leur frére, acheva cet ouvrage. M. à Paris en 1725.

Pierre Scevole de ſainte-Marthe, frére ainé du dernier Scevole, fut hiſtoriographe de France. M. en 1690.

Saint-Pierre (l'abbé de) a contribué par ſes écrits à faire établir la taille proportionnelle. Ses idées politiques n'ont pas toûjours été des réves.

Saint-Evremont (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour dans un tems où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vèrs médicocres qu'on appelle des vèrs de *ſociété* faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Deſmaizeaux* les a fait imprimèr avec une vie de l'auteur, qui contient ſeul un gros volume ; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de ſaint-Evremont : c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini ſans multiplier les connaiſſances. On connait ſon éxil, ſa philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe réconcilier, il répondit : „ je vou„ drais me réconcilièr avec l'appétit." Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois & les hommes illuſtres d'Angleterre. M. en 1703.

Saint-Pavin (*Denis* ſanguin de) il était au nombre des hommes de mérite, que Deſpréaux confondit dans ſes ſatires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui, paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui Fieubet le maître des requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiécle.

Sous ce tombeau git ſaint-Pavin :
Donne des larmes à ſa fin.
Tu fus de ſes amis peut-être?
Pleure ton ſort & le ſien :

Tu

Tu n'en fus pas ? pleure le tien
Passant, d'avoir manqué d'en être.

M. en 1670.

Sallo *(Denis)* né en 1626. Conseiller du parlement de Paris. Inventeur des journaux. Bayle perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux, que publiérent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidéles, d'inepties & de mensonges. Rien n'a plus nui à la littérature, plus répandu le mauvais goût, & plus confondu le vrai avec le faux. M. en 1669.

Sandras de Courtils, né à Montargis en 1644. On ne place ici son nom, que pour avertir les Français & surtout les étrangers combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. Courtils fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, sous le nom d'histoires. Il était bien honteux, qu'un capitaine du régiment de champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui & ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se vanger, & contre les citoiens qui ne le peuvent, ont mérité l'éxécration publique. Il a composé *la conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la réponse* au même livre. *L'etat de la France sous Louis* XIII *& sous Louis* XIV. *La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuses du grand Alcandre. Les intrigues amoureuses de la France. La vie de Turenne. Celle de l'amiral Coligni. Les mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la marquise du Fréne. Le testament politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé & trompé les esprits faibles. M. à Paris en 1712.

Sanson *(Nicolas)* né à Abbeville en 1600. Le pére de la géographie avant Guillaume de l'Isle. M. en 1667. Ses deux fils héritérent de son mérite.

Santeuil *(Jean Baptist)* né à Paris en 1600. Excellent poëte Latin, si on peut l'être, & qui ne pouvait faire de vèrs Français. Ses hymnes sont chantés dans l'eglise. M. en 1697.

Sarrasin *(Jean François)* né près de Caën en 1605. a écrit agréablement en prose & en vèrs. M. en 1655.

Saumaise *(Claude)* né en Bourgogne en 1588. Retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition connuë. M. en 1653.

Sauveur (*Joseph*) né à la Fléche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la géométrie. Il est un des premiers, qui ait calculé les avantages & les désavantages des jeux de hazard. Il disait, que tout ce que peut un homme en mathématique un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'age de sept ans. M. en 1716.

Scaron (*Paul*) fils d'un conseiller de la grand-chambre, né en 1598. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'est ce que Boileau avait prédit, M. en 1660.

Scudéri (*George* de) né au Havre de Grace en 1603. Favorisé du cardinal de Richelieu, il balança quelques tems la réputation de Corneille. Son nom est plus connu que ses ouvrages. M. en 1667.

Scudéri (*Magdelaine*) sœur de *George*, née au Havre en 1607. Plus connuë aujourd'hui par quelque vèrs agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de *la Clélie* & du *Cyrus*. Louis XIV lui donna une pension, & l'accueillit avec distinction. M. en 1701.

Ségrais (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une maniére de bel esprit*; mais c'était en effet un très bel esprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de Lausun. Ses églogues & sa traduction de Virgile furent estimées, mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vèrs de la Pharsale de Brébœuf, & aucun de l'Enéide de Ségrais. Cependant Boileau louë Ségrais & dénigre Brébœuf. M. en 1701.

Seneçai, premier valet de chambre de Marie Thérése. Poëte d'une imagination singuliére. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un éxemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre maniére que la Fontaine. On peut observer que cette piéce, la seule bonne qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil.

Sévigné (*Marie* de Rabutin) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un stile qui peint & anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, & encor plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut

imiter le ſtile épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens & de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. M. en 1696.

Simon (*Richard*) né en 1638. de l'oratoire. Excellent critique. Son hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques, ſon hiſtoire critique du Vieux Teſtament, &c. ſont luës de tous les ſavans. M. à Dieppe en 1712.

Sorbiéres (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. L'un de ceux qui ont porté le titre d'hiſtoriographe de France. Ami du pape Clément neuf avant ſon éxaltation, ne recevant que de faibles marques de la généroſité de ce pontife, il lui écrivit : „ ſaint péré, vous en-„ voiez des manchettes à celui qui n'a point de chemiſe." Il effleura beaucoup de genres de ſcience. M. en 1670.

De la Suze (la comteſſe *Henriette* de Coligni) célébre dans ſon tems par ſon eſprit & par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit catholique parce que ſon mari était huguenot, & qui s'en ſépara afin (diſait la reine Chriſtine) de ne voir ſon mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. M. en 1673.

Tallemant (*François*) né à la Rochelle en 1620. Second traducteur de Plutarque. M. en 1693.

Tallemant (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fut petit-fils du riche montoron, & fils d'un maître de requêtes qui avait eu deux-cent-mille livres de rente de notre monnoie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. Colbert lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'hiſtoire du roi par médailles. M. en 1712.

Talon (*Omer*) avocat-général du parlement de Paris, a laiſſé des mémoires utiles, dignes d'un bon magiſtrat & d'un bon citoien. M. en 1652.

Tarteron, jéſuite. Il a traduit les ſatires d'Horace, de Perſe & de Juvenal ; & a ſupprimé les obſcénités groſſiéres dont il eſt étrange que Juvenal & ſurtout Horace aïent ſouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeuneſſe pour laquelle il croiait travailler, mais ſa traduction n'eſt pas aſſez littérale pour elle ; le ſens eſt rendu mais non pas la valeur des mots.

Terraſſon (l'abbé) philoſophe pendant ſa vie & à ſa mort. Il y a de beaux morceaux dans ſon *Setos*. Sa traduction de Diodore eſt utile, ſon éxamen d'Homére ſans aucun goût. M. en 1750.

Thiers (*Jean Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Rheims, *à Dieu & à saint François tous deux crucifiés*. M. en 1703.

Thomassin (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence en 1619. Homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les péres, sur les conciles & sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait sçu, & ne se souvint plus d'avoir écrit. M. en 1695.

Thoynard (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Norris sur les époques Syriennes. Sa concordance des quatre évangélistes en grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. M. en 1706.

Toureil (*Jacques*) né à Toulouse en 1656. Célébre par sa traduction de Démosthéne. M. en 1715.

Tournefort (*Joseph* Pitton de) né en Provence en 1656. Le plus grand botaniste de son tems. Il fut envoié par Louis XIV en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce & en Asie pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta 1336 nouvelles espéces de plantes, & il nous apprit à connaitre les nôtres. M. en 1708.

Le Tourneux, né en 1640. Son *Année Chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou pluftôt parce qu'elle y est mise. M. en 1686.

Tristan l'Hermite, gentilhomme de Gaston d'Orléans frére de Louis XIII. Le prodigieux & long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de Corneille pour la faire oublier. Il y a encor des nations chez qui des ouvrages très médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que Tristan ait mis en vèrs l'office de la vierge, & il n'est pas étrange qu'on l'ignore. M. en 1655.

Vaillant (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la science des médailles, & le roi la moitié de son cabinet. Le ministre Colbert le fit voiagèr en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des Corsaires d'Algèr le prirent en 1674, avec l'architecte Desgodets. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuïa plus de dangers. M. en 1706.

Vaillant (*Jean François*) né à Rome en 1665 pendant les voiages de son pére. Antiquaire comme lui. M. en 1708.

Valincourt (*Jean Baptiste Henri* du Trousset de) né en Picardie en 1653. Une épitre que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. M. en 1730.

Varignon (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célébre. M. en 1722.

Varillas (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Historien plus agréable qu'éxact. M. en 1696.

Le Vassor (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son histoire de Louis XIII, diffuse, pesante & satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent. M. en 1718.

Vauban (le maréchal de) né en 1633, sa dixme réelle n'a pu être éxécutée & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un si bon citoien. M. en 1707.

Vaugelas (*Claude Favre* de) né à Chambéri en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré & réglé la langue, & de ceux qui pouvaient faire des vèrs Italiens sans en pouvoir faire de Français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-curce. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. M. en 1650.

Vavasseur, né dans le Charolois en 1605. jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier, que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le stile burlesque qui n'est qu'un reste de barbarie. M. en 1681.

Le Vayer (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *monsieur* frére de Louis XIV, & qui enseigna le roi un an. Historiographe de France, conseiller d'état. Grand pirrhonien & connu pour tel. Son pirrhonisme n'empécha pas qu'on ne lui confiât une éducation si prétieuse. On trouve beaucoup de science & de raison dans ses ouvrages trop diffus. M. en 1672.

Vergier (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il est à l'égard de la Fontaine ce que Campistron est à Racine. Imitateur faible mais naturel. Mort assassiné à Paris par des voleurs en 1720. On laisse entendre dans le Moréri, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux & absurde.

Vertot (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Historien agréable & élégant. M. en 1735.

Vichart de saint-Réal *(César)* né à Chamberi, mais élevé en France. Son histoire de la conjuration de Venise est un chéf-d'œuvre. Sa vie de Jésus-Christ est bien différente. M. en 1692.

Villars de Montfaucon (l'abbé de) né en 1653. Célébre par le *comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perses. L'auteur fut tué en 1673 d'un coup de pistolet. On dit que les silphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mistéres.

Villars (le maréchal-duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent son nom est entiérement de lui. M. en 1734.

Villedieu (madame de). Ses romans lui firent de la réputation. Au reste on est bien éloigné de vouloir donnèr ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & est encor inondée; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles, qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être luës par des esprits solides; ils sont même pour la plupart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'Arioste que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. M. en 1683.

Voiture *(Vincent)* né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guères que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut guères se former le goût, mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vèrs mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine Anne d'Aûtriche, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lassérent la douceur & la bonté.

: : : : : :

Je pensais si le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal
*Dans lequel maintenant vous étes *,*
J'entens celui de la beauté,
Car auprés je n'estime guere,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vèrs Italiens & Espagnols avec succès. M. en 1648.

A R-

* Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vèrs les lettres finales qui incommodaient, *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens & les Anglais. La poësie Française est trop génée & très souvent trop prosaïque.

ARTISTES CELEBRES.

Musiciens.

LA MUSIQUE Françaife, du moins la vocale, n'eſt du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la proſodie Françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuions toûjours ſur la derniére ſyllable ; & toutes les autres nations péſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépénultiéme, ainſi que les Italiens. Notre langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une maniére uniforme, *gloi-reu*, *vic̃toi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*. . . Voilà ce qui rend la pluſpart de nos airs & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoutumé. Le climat refuſe encor aux voix la legéreté que donne celui d'Italie. Nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le pape & dans les autres cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donnèr une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la muſique Françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Malgré toutes ces raiſons, les étrangers, qui ont été longtems en France, conviennent que nos muſiciens ont fait des chéfs-d'œuvre en ajuſtant leurs airs à nos paroles, & que cette déclamation notée eſt ſouvent une expreſſion admirable ; mais elle ne l'eſt que pour des oreilles très accoutumées, & il faut une éxécution parfaite.

La muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale ; mais pluſieurs de nos ſymphonies, & ſurtout nos airs de danſe ont trouvé plus d'applaudiſſement chez les autres nations. On les éxécute dans beaucoup d'*opéra* Italiens ; il n'y en a preſque jamais d'autres chez un roi qui

au

a un des meilleurs *opéra* de l'Europe, & qui dans la foule de ses autres talens singuliers a daigné encor cultivèr avec un très grand soin celui de la musique.

Jean Baptiste LULLI né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de 14 ans, & ne sachant encor que jouer du violon, fut le pére de la vrai musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue ; c'était l'unique moien de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique Italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons dans les récitatifs de *Lulli*.

Après lui tous les musiciens, comme COLASSE, CAMPRA, DESTOUCHES & les autres, ont été ses imitateurs, jusqu'à ce qu'enfin il est venu un homme, qui s'est élevé au dessus d'eux par la profondeur de son harmonie, & qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célébres en France, leurs ouvrages n'ont point encor été éxécutés ailleurs.

Des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, &c.

Il n'en est pas de la PEINTURE comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent représenter la nature qui est la même dans tous les païs, & qui est vuë avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talens des peintres, est ce qui semblerait devoir les étendre. C'est le goût académique, c'est la maniére qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont sans doute très utiles pour former des éléves, surtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût ; mais si le chéf a le goût petit, si sa maniére est aride & léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les éléves subjugués par l'imitation, ou par l'envie de plaire à un mauvais maitre, perdent entiérement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies. Aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez moi un artiste

 tout

tout occupé de la crainte de ne pas saisir la maniére de ses confréres, ses productions seront compassées & contraintes. Donnez moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, Racine, Despréaux, le Moine, non seulement prirent une route différente de leurs confréres, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599, fut l'éléve de son génie; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école Romaine. Il était dans son tems le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales; il se retira. C'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. Le *Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre mais content. Sa philosophie le mit au dessus de la fortune. M. en 1665.

Eustache LE SUEUR, né à Paris en 1617. N'aiant eu que *Vouet* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut à l'âge de 38 ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célébres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'eglise de saint-Pierre de Rome, sont du *Poussin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

Charles LE BRUN né à Paris en 1619. A peine eût il dévelopé son talent, que le surintendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre-mille livres de notre monnoie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau *de la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronese* qu'on voit vis-à-vis, & le surpasse beaucoup par le dessein, la composition, la dignité, l'expression & la fidélité du *costume*. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Aléxandre* sont encor plus recherchées que les *batailles de Constantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. M. en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelquetems ; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité. M. en 1695.

Joſeph PAROSSEL, né en 1648. Bon peintre & ſurpaſſé par ſon fils. M. en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644. Eléve de *le Brun*, inférieur à ſon maître quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voiait de cette couleur par une ſinguliére conformation d'organes. M. en 1717.

Jean Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de Chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau *d'Adam & d'Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE, excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort chèr.

Louis BOULOGNE, ſes tableaux qui ne ſont pas ſans mérite ſont moins recherchés que ceux de ſon frére.

RAOUS, peintre inégal ; mais quand il a réuſſi, il a égalé le Rimbrand.

RIGAUT : quoiqu'il n'ait guères de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le cardinal de Bouïllon ouvrant l'année ſainte, eſt un chéf-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*.

DE TROIE a travaïllé dans le goût de *Rigaut*.

VATEAU a été dans le gracieux à-peu-près ce que *Téniéres* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du ſalon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'Hercule était une flatterie pour le cardinal Hercule de Fleuri, qui n'avait rien de commun avec l'Hercule de la fable. Il eût mieux valu dans le ſalon d'un roi de France repréſenter l'apothéoſe de Henri quatre. *Le Moine* envié de ſes confréres, & ſe croiant mal récompenſé du cardinal, ſe tua de déſeſpoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY ; d'autres ont réussi dans la mignature ; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres se distinguent aujourd'hui dans de plus grands genres ; & il est à croire que cet art ne périra pas.

LA SCULPTURE a été poussée à sa perfection sous Louis XIV, & se soûtient dans sa force sous Louis XV.

Jacques SARRASIN, né en 1598, fit des chéfs-d'œuvre à Rome pour le pape Clément VIII. Il travailla à Paris avec le même succès. M. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662. Architecte, sculpteur & peintre : célébre principalement par *l'Androméde* & par le *Milon Crotoniate*. M. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'Apollon & par le tombeau du cardinal de Richelieu. M. en 1715.

Les COISEVAUX & les COUSTOUX se sont très distingués, & sont encor surpassés aujourd'hui per quatre ou cinq de nos sculpteurs.

CHAVEAU, NANTEUIL, MELAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE & d'autres ont réussi dans les tailles douces, & leurs estampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

De simples orfévres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célébres artistes par la beauté de leur dessein, & par l'élégance de leur éxécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le grand goût de l'ARCHITECTURE de faire valoir ses talens, qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

François MANSARD a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou pluftôt le palais de *Maisons* auprès de saint-Germain est un chéf-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de se livrèr à son génie.

Jules Hardouin MANSARD son neveu fit un fortune immense sous Louis XIV, & fut surintendant des bâtimens.

On connait assez les ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVEAU, & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

La GRAVÛRE en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractéres pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nüancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

On a commencé à faire de la *porcelaine* à saint-Cloud, avant que l'on en fit dans le reste de l'Europe.

Enfin le siécle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences & de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller ; & c'est à quoi travaille aujourd'hui une société de savans, remplis d'esprit & de lumiéres. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la briéveté de la vie des hommes.

FIN.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES.

A.

B.

C.

C.

Créqui

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

Tellier

V.

W.

Y.

Z.

Estate of. Prof R Shackleton

19/12/86

[Vol f].